LOCATION
Le Tout en "party"
• DECORATION DE SALLE
• EQUIPEMENT POUR PARTY
• COSTUMES DE MASCARADE
• BALLON • CASINO • TENTE
• COMPTOIR DE LA MARIEE
• LIVRAISON DE BOUQUET DE BALLONS
735, boul. du Royaume
CHICOUTIMI - 696-4116

le QUOTIDIEN

16e année no 102 Chicoutimi, jeudi 9 février 1989 48 pages 50¢

NICHERIE
Education Canine
545-2473

Tremblement de terre

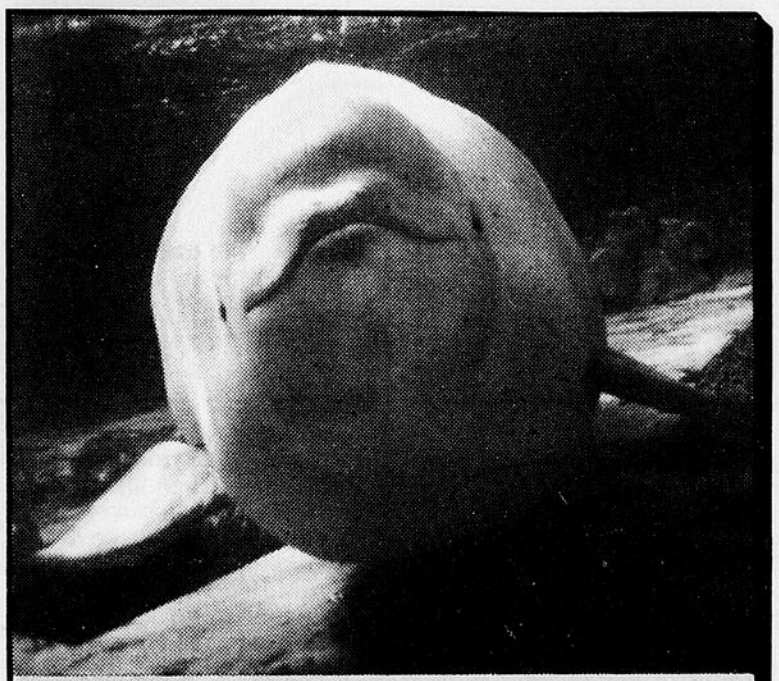
Le programme d'aide se veut très décevant

Page 4

Agression sexuelle

Jean Bégin accusé

Page 43



La Marjolaine adopte Alpha

Page 6

Championnat canadien de patinage artistique



(Photo: Jeannot Lévesque)

Pages 44-45

Commission de police à Alma

«Il m'a cogné la tête sur le ciment

— *Stanislas Tremblay*

Page 3



SAVIEZ-VOUS QUE...
IL Y A MAINTENANT UN MAGASIN SEARS MEUBLES À CHICOUTIMI
au centre de services Sears
60, rue Néron
Chicoutimi
549-8240
ROUTE 170
ROUTE ALMA LA BAIE
RUE NERON
CENTRE DE SERVICE SEARS
Rabais 10 à 40%*
Sur une vaste sélection de mobilier, sur présentation de cette bande publicitaire. (Obtenez tous les détails en magasin).
*Prend fin le 28 février 1989

$1 million de dommage à Chibougamau

Le feu ravage une scierie

par Bernard Larouche

CHIBOUGAMAU (BL)- Trente-cinq emplois sont menacés temporairement à la suite de l'incendie qui a causé pour plus d'un million de dollars de dommages, mardi, dans une scierie exploitée à Chibougamau par la firme Gagnon et Freres, de Roberval.

Selon le directeur du service municipal des incendies, Georges-Henri Gosselin, l'origine du sinistre serait relié à des travaux de soudure et de découpage du métal.

Située sur la route 167, à environ 32 kilomètres du centre-ville de Chibougamau, l'usine de sciage a été sérieusement endommagée par les flammes. Une dizaine de machines industrielles auraient littéralement fondu en raison de la forte chaleur dégagée par le feu.

Les pompiers de Chibougamau ont dû se rendre sur place à deux reprises, la première alerte ayant été sonnée vers 14 heures mardi.

«Les possibilités de s'approvisionner en eau ne sont pas évidentes dans le secteur. Au total, nous avons utilisé 3,000 gallons d'eau fournis par le camion-citerne. Mais nous avons dû compléter avec la canalisation du système de gicleurs de la scierie», explique le directeur Gosselin.

Dès l'arrivée des sapeurs, le feu s'était déjà propagé à la grandeur du bâtiment. Il a fallu près de huit heures aux pompiers et aux employés de la scierie pour mettre un terme à la première intervention.

Les sapeurs ont regagné leur caserne vers 20 h 30, mais moins de deux heures plus tard, ils ont dû retourner sur les lieux afin de répondre à une seconde alarme. Par contre, les travailleurs de l'usine ont réussi presque à eux seuls à contrôler les flammes. Pour expliquer cette nouvelle alerte, on pense que le feu aurait couvé sous les copeaux éparpillés sur le plancher de la scierie.

La deuxième intervention s'est terminée vers 2 heures dans la nuit de mardi à mercredi.

Selon Georges-Henri Gosselin, la production de la scierie a complètement été interrompue et les dégats matériels dépasseront certainement le million de dollars.

Aux bureaux de Gagnon et Frères de Roberval, on ne pouvait préciser, hier, les intentions de la compagnie relativement à la reconstruction de la scierie. Impossible également d'en savoir plus sur l'avenir immédiat des 35 employés de l'usine.

Il semble cependant que certains d'entre eux étaient au travail, hier, dans le but de récupérer le matériel réutilisable avant que le froid fige tous les débris.

La prison pour un ancien courtier

CHICOUTIMI (BL)- Un ancien courtier d'assurances, Marius Cloutier, a été condamné à 24 mois moins un jour de prison pour avoir frustré certains de ses clients d'une somme d'environ $30,000.

Domicilié à Montréal, mais autrefois de Sainte-Monique, au Lac-Saint-Jean, Cloutier devra en plus s'abstenir de travailler dans le domaine de l'assurance pendant les trois années qui suivront sa libération.

La sentence a été rendue par le juge Lucien Tremblay, de la Cour du Québec. Quelques semaines auparavant, Cloutier avait plaidé coupable, en plein milieu de son procès, à 11 chefs d'accusation reliés à la fraude. Il a évité le pénitencier de très peu, ce qui était loin d'être assuré, sans jeu de mots.

Sans antécédent judiciaire, le contrevenant a utilisé à peu près toujours le même procédé. Il a empoché les primes d'assurances versées par des clients qui se croyaient assurés, mais qui ne l'étaient pas puisque leur demande ne se rendait jamais à la compagnie d'assurances.

En rendant sa décision, le juge Tremblay n'a pas manqué de souligner que le rapport pré-sentenciel était très défavorable au fraudeur.

«Ce qui fait le plus mal, c'est cette espèce de désinvolture que vous présentez face à vos gestes. Non seulement vous semblez rejeter la faute sur d'autres, mais vous n'avez aucun remord dans le fond de vous-même», a commenté le magistrat en substance.

Effectivement, Marius Cloutier a trouvé le moyen de rejeter le blâme vers les compagnies d'assurances, se plaignant même de ne pas avoir reçu leur appui au cours de ses démêlés avec la justice.

La cour a aussi tenu compte du fait qu'il s'agissait d'actes prémédités qui diminuent la confiance du public envers le système des assurances.

Dans ses longues représentations, le procureur de la Couronne, Rosaire Larouche, avait suggéré une peine de quatre ans de pénitencier. Son confrère de la défense, Martin Tremblay, recommandait plutôt une sentence de 12 à 18 mois de détention.

LOTTO 6/49

Tirage du mercredi 89-02-08

Les six numéros gagnants sont

8 10 11 27 31 43

Le numéro complémentaire:

26



Min.: –28
Max. –24

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Situation générale: une dépression accompagnée d'une faible neige balaie la province d'ouest en est. Derrière le front froid associé à ce système, le ciel se dégage et les températures chutent rapidement. De forts vents du nord-ouest donnent des conditions de froid intense qui se propagent à l'ensemble de la province.

Vendredi, un creux barométrique ramènera les nuages et des chutes de neige sur le Québec. Les températures reviendront plus près des normales saisonnières.

Saguenay, Lac St-Jean, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix:

Ensoleillé avec passages nuageux et très froid. Max.: -22 à -24. Min.: -26 à -28. Vents du nord-ouest de 30 à 60 km-h causant de la poudrerie par endroits. Vendredi: plutôt nuageux et quelques chutes de neige.

Beauce, Trois-Rivières et Drummondville, Québec: Ensoleillé avec passages nuageux et très froid. Max.: près de -20. Min.: -24 à -26. Vents de l'ouest de 30 à 60 km-h diminuant en fin de journée. Vendredi: plutôt nuageux avec quelques chutes de neige.

Au sud

Acapulco	25	nuageux	32
Barbade	25	nuageux	27
Bermudes	21	nuageux	25
Brownsville	03	couvert	04
Daytona B.	17	brouillard	29
Havana	20	qq nuages	29
Honolulu	20	qq nuages	28
Kingston	23	qq nuages	32
Las Vegas	01	couvert	02
Los Angeles	06	pluie	12
Mexico City	10	part. nua.	22
Miami Beach	19	nuages	26
Myrtle B.	09	brouillard	24
Nassau	21	part. nuageux	28
Orlando	19	brouillard	29
Palm Springs	05	nuageux	09
Reno	23	clair	10
San Juan	24	nuageux	28
Tampa	21	couvert	27
Trinidad	23	nuageux	30
West P. B.	18	qq nuages	28

Faits divers

Médicaments

MONTREAL (PC) — Alain Chapleau, encore sous le choc découlant de ses cinq mois d'emprisonnement, soutient qu'il était sous l'effet de médicaments au moment de son interrogatoire qui l'amenait, le 30 août 1988, à passer aux aveux.

Une semaine après avoir été acquitté, au Palais de justice de Longueuil, d'une accusation d'avoir volontairement provoqué l'incendie de BPC à Saint-Basile-le-Grand, ce gaillard de 28 ans déclarait hier: "Quand on a présenté le vidéo de mon interrogaoire devant le tribunal, je me suis dit: ce n'est pas moi qu'on montre. C'est pas vrai".

C'est ce vidéo que le juge Réjean Paul a refusé d'admettre en preuve, une décision qui a largement contribué à l'acquittement de l'accusé Chapleau.

Saisie de drogue

ASBESTOS (PC) — Des stupéfiants évalués à $275,000 ont été saisis et cinq suspects ont été arrêtés lors d'une descente faite hier, vers 5 h, dans une maison de campagne de St-Adrien-de-Ham, à une quinzaine de kilomètres à l'est d'Asbestos.

Selon le porte-parole régional de la Sûreté du Québec, René Côté, les suspects, qui sont de la région de Montréal, étaient filés depuis quelques mois. Ils n'ont offert aucune résistance lors de l'opération effectuée par des policiers du Groupe de répression du banditisme et du Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec.

Dans la maison construite à la croisée du rang Saint-Rémi et du 3e rang et dont un des suspects était locataire, les policiers ont trouvé 100 kilos de marijuana, 15 kilos de haschich prêts à prendre le chemin du marché, 500 grammes de haschich liquide, une presse, des balances, un énorme malaxeur et un hachoir encore plus volumineux.

Pas possible

De la neige sur la plage

NEW YORK (AP) — Les Californiens se sont jetés sur leurs caméras, mercredi, pour immortaliser un spectacle plutôt rare: celui de la neige sur les plages s'étendant de Malibu à Palm Springs.

Certaines écoles de la banlieue de Los Angeles ont fermé après avoir reçu environ cinq cm de neige, une quantité toutefois insuffisante pour permettre aux amateurs de surf de faire des bonshommes de neige sur la plage.

Après une semaine entière de froid intense sur une grande partie des Etats-Unis, les températures ont enfin commencé à augmenter légèrement, redonnant l'espoir aux agriculteurs.

Sommaire

Arts	24-25
Bandes dessinées	23
Bourse	28-29
Détente	36
Décès	35
Economie	30
Horoscope	36
Petites annonces	31 à 33
Sports	38 a 48
Télévision	22-23
Mode	26

Loto

La Quotidienne

A trois chiffres:
2 9 8
A quatre chiffres:
1 3 9 6

Abonnement: 545-4474

Le Quotidien
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de deuxième classe (no 32131). Port de retour garanti

Marées

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 12h05 (0m1) et haute à 17h20 (5m2). Elle sera à nouveau basse à 00h30 (0m2).

LA BAIE — La marée sera base à 10h55 (0m0) et haute à 17h05 (5m8). Elle sera à nouveau haute à 23h15 (0m0) et haute à 05h30 (5m6).

Jeudi, 9 février **Lever: 07h00** **Coucher: 16h56**

La rédaction Saguenay.....**545-4474** — Lac-St-Jean-Est (Alma).....**668-4506** — Lac-St-Jean-Ouest St-Félicien.....**679-3832**

Plainte contre le policier Roch Morel

L'enquête reprend ce matin à Alma

ALMA (LT) — Refusant d'affronter la justice pour répondre à des accusations de cruauté envers les animaux parce qu'il avait battu son chat à coup de pelle, l'Almatois Stanislas Tremblay, âgé de 55 ans, a été arrêté par le policier Roch Morel et cette arrestation se serait terminée «en passage à tabac» pour l'individu de 55 ans.



Louis Tremblay

C'est l'essentiel des témoignages entendus hier, au palais de justice d'Alma, dans le cadre de l'enquête de la Commission de police du Québec sur le comportement du policier Roch Morel de la Sûreté municipale d'Alma. L'enquête a été ajournée hier et reprend ce matin.

Stanislas Tremblay se plaint, auprès de la Commission de police du Québec, du traitement que lui a infligé le policier Morel lors son arrestation survenue le 7 mai 1986. Le plaignant s'est retrouvé à l'hôpital d'Alma où il a reçu des points de suture au-dessus de l'oeil, et a dû faire réparer ses lunettes qui lui ont blessé le dessous de l'oeil.

Aucune explication

Selon le témoignage de Stanislas Tremblay, qui semblait avoir oublier plusieurs détails, l'agent Morel n'a pas voulu lui fournir d'explications sur la raison de sa visite. Le policier l'aurait empoigné par le cou et pressé contre le mur, provoquant ainsi une première blessure au-dessous de l'oeil de M. Tremblay.

Le plaignant a également fait savoir que le policier l'avait par la suite couché par terre. «Il m'a cogné la tête au moins quatre ou cinq fois sur le ciment», précise le témoin. Stanislas Tremblay allègue que c'est à ce moment qu'il a subi une coupure au-dessus de l'oeil. Il a déposé des photographies de son visage pour prouver son mauvais état.

Interrogé par le président de la Commission, Fernand Côté, à savoir s'il avait offert une résistance lors de son arrestation, Stanislas Tremblay a répondu que non, "parce qu'il a des lunettes et qu'on ne frappe pas sur un gars qui a des lunettes». Tout au plus, Stanislas Tremblay affirme que le policier, quand il est arrivé sur la galerie, lui a signifié qu'il venait l'arrêter «pour une affaire de chat».

Médecin absent

Hier, le médecin du service d'urgence de l'hôpital d'Alma, Marcel Fortin, qui a soigné M.Tremblay devait témoigner. Ce dernier ne s'est pas présenté. La Commission prenait les moyens, hier soir, pour que le médecin puisse être entendu ce matin. Il en est de même pour l'opticien qui a réparé les lunettes de Stanislas Tremblay.

Le policier Daniel Lavoie, quant à lui, est venu dire à la Commission qu'il avait rendu visite à M.Tremblay pour lui remettre une sommation à comparaître, le 23 août 1985. Selon le témoignage du policier Lavoie, Stanislas Tremblay l'a expulsé de sa résidence refusant toutes formes d'explications et ne voulant même pas prendre connaissance des documents. Le policier Lavoie avait lui-même mené l'enquête sur une plainte logée par des voisins contre Stanislas Tremblay, à l'effet qu'il frappait son chat à coup de pelle.

Stanislas Tremblay répondait que ses animaux lui appartenaient et que ça ne regardait personnes. Stanislas Tremblay possédait également un petit chien qui a aboyé après le policier Lavoie lors de sa visite.

Une vieille histoire

L'histoire remonte à plusieurs années. Le procureur de Stanislas Tremblay, Me Michel Tremblay, a témoigné pour expliquer le fait que la plainte à la Commission de police du Québec ait été déposée en janvier 1988 seulement. Ce dernier a confirmé qu'il connaissait l'histoire de Stanislas Tremblay depuis longtemps et qu'il avait attendu avant de conseiller à son client de porter plainte.

C'est à la lumière d'un autre événement, survenu plus tard, que Me Michel Tremblay a conseillé à son client d'agir. Le procureur a expliqué à la Commission que dans une petite ville comme Alma, les plaintes à la Commission de police du Québec n'étaient pas nombreuses et qu'il fallait être prudent avec ce genre de dossier.

Le président Fernand Côté a ajourné les travaux de la commission à ce matin. Il n'a pas voulu entendre le témoignage du policier Morel immédiatement. Le président désire, à partir du fondement de la loi, que le policier mis en cause puisse écouter tous les détails de l'enquête publique avant de donner sa version des faits et répondre aux questions du procureur de la commission.

En ce sens, les témoignages du médecin et de l'opticien d'ordonnances sont importants, et le policier Morel doit nécessairement les entendre.



ECOUTE — Le policier Roch Morel était très attentif lors de la première journée de travail de la Commission de police du Québec. Il est accusé d'avoir "passé à tabac" l'Almatois Stanislas Tremblay.

(Photo Jean Briand)

Etude aujourd'hui

Seconde plainte contre Morel

Par Louis Tremblay

ALMA (LT) — La Commission de police du Québec doit terminer l'audience d'une première plainte aujourd'hui, et reprendre avec l'étude publique d'une seconde plainte portée contre le policer Roch Morel.

Selon les informations obtenues hier, cette plainte concerne un citoyen d'Alma, Gérard Gagné, relativement à l'arrestation dont il a été l'objet en avril 1987.

Le contenu de la seconde plainte n'a pas été dévoilé dans la journée d'hier. L'avocat du policier Morel a tenté de l'obtenir à quelques reprises au cours des audiences d'hier, mais le président de l'enquête, Fernand Côté, a opposé son refus.

Le procureur de Gérard Gagné, Me Michel Tremblay, n'a pas dévoilé le contenu exact de l'affaire.

Il est toutefois possible de dire que le policier aurait arrêté Gérard Gagné sur la rue pour le conduire au poste de police. Gérard Gagné aurait alors été mis en cellule puis transféré dans une autre cellule.

Le plaignant soutiendrait, en gros, qu'il n'a pas été bien traité lors de son passage au poste de police d'Alma.

Cette seconde enquête publique fera défiler quelques policiers devant les commissaires.

Mitsou devra patienter

MONTREAL (PC) — Mitsou Gélinas devra patienter. La Cour supérieure a refusé hier d'ordonner de retirer immédiatement du marché québécois tous les exemplaires de la dernière livraison de la revue "Wow", pour adolescents.

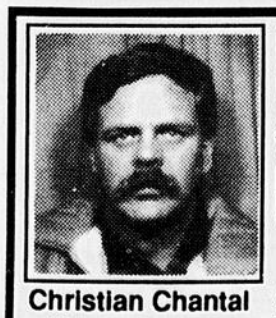
L'urgence d'agir, a conclu le juge André Deslongchamps en Cour supérieure, n'est pas si grande qu'il faille aller, provisoirement, à de tels inconvénients pour les éditeurs du mensuel, qui tire à quelque 50,000 exemplaires et que publient les Editions Transmo, de Montréal. Cela fait déjà 12 jours que le dernier numéro a été distribué et vendu dans les kiosques.

Le promoteur de Mitsou, Pierre Gendron, de Montréal, se plaint en effet que le groupe

Transmo a fait un accroc à la Loi sur les droits d'auteur en reproduisant la photo de la chanteuse qui paraît sur la pochette de son dernier disque, "El Mundo", de même que les paroles de trois de ses chansons - textes sur lesquels le groupe Sodrac Inc. aurait des droits.

Les représentants de Transmo ont plaidé que Mitsou s'était même rendue à leurs bureaux pour une entrevue et une séance de photographie.

Si "Wow" reste sur le marché, Mitsou et son gérant n'en contesteront pas moins, devant le même tribunal dans quelques semaines, ce qu'ils tiennent pour une usurpation. Ils pourraient alors réclamer une compensation monétaire.



Christian Chantal
Nouveau co-prop.

MULTI-PROTEC

votre centre de protection automobile

25, rue Néron, Chicoutimi
à 2 pas de l'entrepot Sears

Pourquoi attendre des heures quand vous faites laver votre voiture?

Prenez un rendez-vous
543-6386

Jeudi et vendredi possibilité d'aller chercher votre voiture pour un léger supplément.

Spécial extérieur $5
intérieur et extérieur $14
Spécialité anti-rouille garantie 10 ans

Renseignez-vous sur nos spéciaux pré-saison



Yvan Imbeault
Nouveau co-prop.

HEURE D'OUVERTURE du lundi au samedi de 8h00 à 17h00

Sinistrés du tremblement de terre

Peu de gens en tireront profit

CHICOUTIMI (CC) - Le programme d'assistance financière, mis sur pied par le gouvernement du Québec à l'intention des sinistrés du tremblement de terre du



Claude Côté

25 novembre dernier, est très décevant et ne rejoint pas les objectifs qu'on s'était fixés au Saguenay_Lac-Saint-Jean.

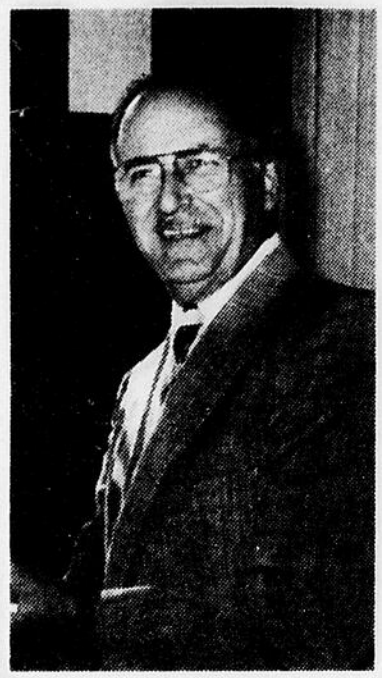
C'est ce qui ressort des propos tenus, hier, au cours d'entrevues téléphoniques, par les porte-parole des villes de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie qui n'ont pas caché leur intention de s'unir pour réagir contre cette initiative ratée du gouvernement Bourassa.

«Ce programme n'est vraiment pas très encourageant et il semble assez évident que bien peu de gens pourront en tirer profit et même bénéficier d'une aide financière, à moins d'avoir à faire face à des dommages extrêmement importants et surtout occasionnant des frais de réparations élevés», a commenté pour un le maire Ulric Blackburn, de Chicoutimi.

Par exemple, le propriétaire d'une maison dont l'évaluation municipale normalisée atteint $89,000 devra débourser personnellement $7921 de sa poche avant d'avoir droit à une indemnisation en vertu de ce programme. Et encore, l'indemnisation gouvernementale ne touche que les dommages aux biens immeubles essentiels à une résidence principale et à un immeuble à logements.

Il est donc évident que seuls les propriétaires d'une maison à faible valeur pourront espérer toucher une indemnisation partielle. Car, même dans ce cas, le programme gouvernemental ne couvrira pas tous les frais de réparations des bris occasionnés par le tremblement de terre. Ainsi, le propriétaire d'une maison évaluée à $30,000 devra absorber jusqu'à $900 de dommages avant d'avoir droit à une l'assistance financière du gouvernement.

À La Baie, le service d'urbanisme, dirigé par Daniel Poitras, a fait une analyse du programme et, après avoir compilé bon nombre de réclamations (la moyenne des dommages atteint entre $2,000 et $3,000) adressées par des citoyens de la place, ils se sont rendus compte que, pour espérer recevoir une aide représentant 50 pour cent des frais, l'évaluation normalisée d'une maison ne doit pas



PEU ACCESSIBLE - Selon Ulric Blackburn le programme d'aide n'est vraiment pas encourageant.

dépasser $40,000. «Donc, sur plus de 900 réclamations déjà déposées à l'hôtel de ville par nos citoyens, à peine 40 ou 50 propriétaires seront indemnisés partiellement», a mentionné Poitras.

Par surcroît, le programme gouvernemental, en n'indemnisant que les biens immeubles essentiels, ne «couvre» que les dommages à la structure de la bâtisse (solage, murs porteurs, fenêtres et cheminée).

Par exemple, les fissures dans les revêtements de gypse ne sont pas admissibles, à moins qu'il faille d'abord démolir pour réparer.

Les municipalités

Dans le cas des villes de Jonquière, de La Baie et de Chicoutimi, on ne croit vraiment pas pouvoir bénéficier de l'aide gouvernementale, du moins pas à partir des données du programme que le gouvernement a établi, le 25 janvier dernier, sur la proposition du ministre de la Sécurité publique et responsable du Bureau de la protection civile du Québec, Gil Rémillard.

Pour elles, seuls les biens immeubles essentiels à la survie de la communauté, comme l'hôtel de ville, le poste de police et la caserne des pompiers, sont également admissibles à ce programme d'assistance financière.

Par contre, le programme indemnise les biens immeubles essentiels à l'exercice d'un culte religieux (église), et ce, sous la même base que les biens immeubles essentiels d'un individu.

Par ailleurs, il est évident que, pour bénéficier d'une assistance financière gouvernementale en vertu de ce programme, le réclamant ne devait posséder, au moment du séisme, aucune assurance couvrant les préjudices admissibles.

Enfin, l'aide maximum que le gouvernement versera à un sinistré sera de $50,000 et la demande du sinistré devra être adressée au Bureau de la protection civile du Québec, par la poste, au plus tard le 25 mai.

Le ministère défend son programme d'aide

ALMA (LT) - Le ministère de la Sécurité publique du gouvernement du Québec n'a pas l'intention, pour le moment, d'apporter des modifications à son programme d'assistance fi-

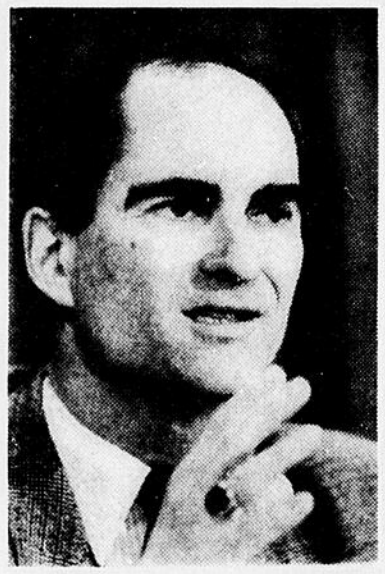


Louis Tremblay

nancière aux sinistrés du tremblement de terre de la Sainte-Catherine.

Le programme mis sur pied et adopté la semaine dernière par le Conseil des ministres, a été largement critiqué par les conseils municipaux de la région. Selon les nombreux commentaires formulés concernant ce programme, les franchises imposées sont beaucoup trop élevées en fonction de la valeur moyenne des réclamations des citoyens.

Un porte-parole au bureau du ministre titulaire de la Sécurité publique Gill Rémillard, soutient que ce programme est beaucoup plus généreux que ceux en place auparavant. L'attaché de presse Ann Lebel, précise que les anciens programmes accordaient une aide maximale aux sinistrés de l'ordre de $10,000, avec une franchise de $500. Un sinistré avait donc droit à un maximum de $9,500 et ce, même si les dommages dépassaient largement ce montant.



Selon des porte-parole du ministère de la Sécurité publique du ministre Gill Rémillard, le programme d'aide aux sinistrés est plus généreux que ceux mis précédemment en place.

Des nouveautés

Le nouveau programme d'assistance financière offre un montant maximum de $50,000 aux sinistrés. Le problème relevé par les municipalités concerne spécifiquement la formule utilisée pour calculer la franchise imposée aux sinistrés de toucher un premier dollar du gouvernement du Québec.

Selon des calculs établis à Alma, le proriétaire d'une résidence dont l'évaluation normalisée se situe à $53,000, se voit imposer une franchise de $2,800 avant de bénéficier du programme d'assistance financière. Les municipalités, à partir des réclamations faites par les propriétaires, estiment que les sinistrés n'auront pratiquement pas accès au programme car en général, les dommages ne sont pas assez élevés. A Alma, la majorité des réclamations se situent entre $1,500 et $2,500.

Philosophie

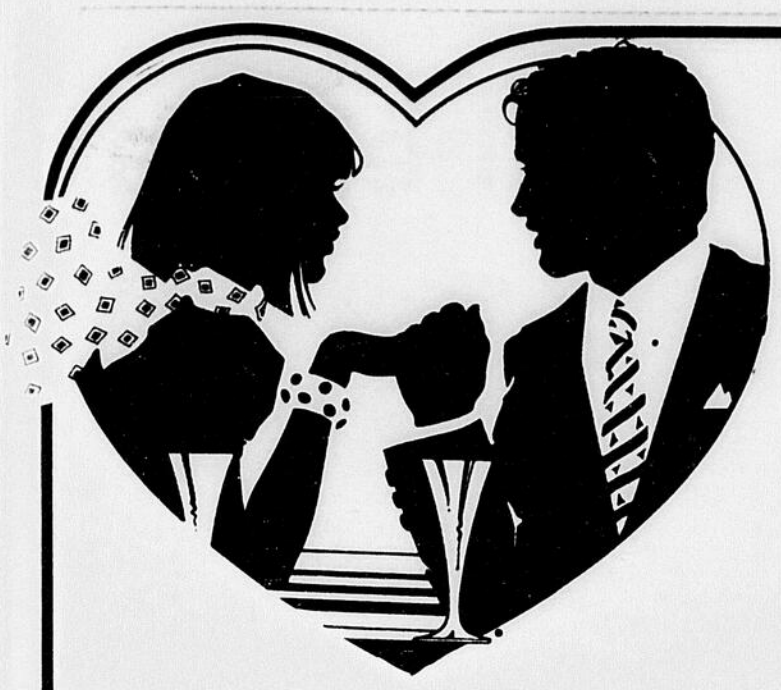
L'attachée de presse du ministre a tenu à préciser que la philosophie de ce programme était basée sur la capacité de payer des propriétaires. De plus, il s'agit d'un programme à la discrétion du gouvernement dont les franchises représentent approximativement huit pour cent de la valeur normalisée de la résidence.

Le gouvernement fait également valoir que les réclamations des contribuables seront analysées par un entrepreneur reconnu par l'Etat. Il est donc clair que ce programme d'assistance financière risque de faire plusieurs mécontents si les méthodes de calcul des franchises ne sont pas modifiées, afin de permettre l'ajout dans les réclamations de dommages aux biens essentiels tels les fondations, structures et cheminées.

Ann Lebel a toutefois laissé entendre que la situation serait analysée. Les conseils municipaux n'ont pas tous accepté le programme tel que le demandait le ministre et feront des représentations afin de permettre au plus grand nombre de contribuables d'avoir accès au programme d'assistance financière.



DEGATS - Plusieurs personnes pourraient être déçues de la tournure des événements alors qu'elles connaîtront les montants auxquels elles ont droit, suite aux dommages causés à leur résidence lors du tremblement de terre du 25 novembre dernier.



Pour la

St-Valentin

le 14 février,
choisissez le Centre Ville

- ***Cadeaux***
- ***Chocolats***
- ***Cartes de souhaits***
- ***Boutiques de vêtements***
- ***Bijoux***
- ***Fleurs***
- ***Parfums***
- ***Restaurants-Bars***
- ***Voyages***

J'♥ LE CENTRE VILLE

SIDAC
Centre Ville
de Chicoutimi

Concrétisation d'un discours théorique

La Marjolaine adopte un béluga

CHICOUTIMI (YB) - Dans le sillage de vingt-cinq autres parrains du Québec et de l'Ontario, les dirigeants de Croisières Marjolaine inc. adoptent, à leur tour, un béluga. Le protégé est un béluga adulte âgé de 15 ans qui s'appelle «Alpha» et dont le signe distinctif est une cicatrice sur la crête dorsale. «Alpha» fait partie d'un troupeau menacé d'extinction.

Président de Croisières Marjolaine inc., Gilles Rinfret explique que la décision pour que La Marjolaine est ses passagers deviennent parrain s'inscrit dans la continuité des activités d'animation et d'interprétation qui se tiennent à bord du navire de croisière depuis deux ans déjà.

«En quelque sorte nous concrétisons les discours plutôt théoriques que les guides animateurs du Marjolaine II tiennent sur cette petite baleine blanche et autres cétacés. L'adoption d'un béluga au coût de $5,000 vise par ailleurs à encourager les recherches et observations menées respectivement sur ce mammifère marin par l'Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent (INESL) et le Groupe de recherche et éducation sur le milieu marin (GREMM).»

Le président assure par



Yvon Bernier

ailleurs que la disparition éventuelle d'une espèce menacée préoccupent véritablement l'entreprise. «Il ne faut pas voir dans le geste que nous venons de poser une action à caractère mercantile ou un quelconque «stunt» publicitaire», fait ressortir le même porte-parole.

Un peu de praxis

Secrétaire-trésorier de Croisières Marjolaine, Bertrand Picard indique pour sa part que les participants au croisière tiennent de plus en plus à obtenir des précisions sur le milieu exploré de même que des informations complémentaires aux activités prévues.

«Au cours des mois de juillet et d'août les passagers du navire ont quelquefois l'occasion d'admirer une partie du troupeau de bélugas qui folâtrent dans les eaux, à la hauteur de St-Fulgence. Les guides naturalistes du GREMM avec lesquels nous collaborons se doivent de répondre aux questions qui ne manquent pas de fuser.»

Responsable du programme d'adoption d'un béluga, au sein de l'INESL, Robert Michaud rappelle que la campagne de financement lancée l'automne dernier par l'institut et dont l'objectif est de $200,000 doit maintenant atteindre son deuxième souffle.

«L'adoption d'Alpha par les Croisières Marjolaine inc. porte à vingt-six le nombre de parrains qui contribuent au programme de recherche sur ce mammifère. Très bientôt, ce chiffre atteindra vingt-sept puisque les élèves de niveau primaire de l'école Arc-en-Ciel d'Alma sont sur le point de compléter la somme d'argent ($5,000) à amasser pour devenir eux aussi parrain.»

A la confluence du Saint-Laurent-Saguenay, il reste donc quatorze orphelins. Avis à tous les «parrains» intéressés.



CERTIFICAT DE PARRAINAGE - Le biologiste Robert Michaud de l'Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent a remis officiellement hier au président Gilles Rinfret le certificat attestant que Les Croisières Marjolaine inc. est parrain du béluga «Alpha».

(Photo Sylvain Dufour)

Salle d'exposition

Le programme d'animation sera enrichi

CHICOUTIMI (YB) - En collaboration avec le Groupe de recherche et éducation sur le milieu marin (GREMM), les dirigeants de Croisières Marjolaine inc. enrichiront le programme d'interprétation et d'animation mis sur pied d'une salle d'exposition susceptible de permettre aux passagers d'acquérir des connaissances sur la région du Saguenay.

Membres du GREMM, Christiane Foley, Daniel Robitaille et Patrice Corbeil expliquent que la répartition à bord du navire de croisière Marjolaine II, de représentations graphiques, d'illustrations ou encore de maquettes devraient procurer un solide complément d'information aux données verbales déjà fournies par les guides naturalistes.

Un monde à explorer

A titre d'exemple, précise Christiane Foley, «des fragments de roche granitique ou des minéraux pourraient être exposés dans la salle et au besoin accompagnés d'explications sur leur formation, la géologie du fjord et de son histoire.»

«Ce pourrait être également», avancent Patrice Corbeil et Daniel Robitaille, «des illustrations ou graphiques représentant des membres de l'avifaune, de la faune terrestre et marine ainsi que des informations relatives à la rivière Saguenay; profil, bathymétrie, sédiments, marées, hydrologie, etc... ou encore au peuplement progressif du territoire du Saguenay-Lac-St-Jean et à l'animation économique qui s'en est suivie.»

Dans quelques cas, fait ressortir Patrice Corbeil, il devrait être possible de combiner certains éléments fonctionnels du navire à des objets à caractère didactiques ou éducatifs.

Les porte-parole du GREMM tiennent par ailleurs à préciser que les explications fournies par les guides naturalistes doivent être fonction de l'âge et des attentes de la clientèle visée. Et dans une certaine mesure, ces mêmes informations doivent être également rattachées à des travaux de recherche en cours.

En somme, résument les membres du GREMM, une philosophie d'interprétation cohérente et globale doit sous-tendre ce qui ultimement doit être mis en évidence, à savoir, l'homme et le milieu dans lequel il vit.

Elément complémentaire

Appelé à commenter l'impact éventuel du volet prévu (exposition), le président de Croisières Marjolaine inc. Gilles Rinfret indique que les passagers devraient apprécier cette innovation, car elle constitue un élément tout à fait complémentaire de l'interprétation et de l'animation de la dernière saison.

«L'adoption du béluga Alpha et l'enrichissement du programme d'interprétation s'intègrent pleinement aux perspectives d'avenir des Croisières Marjolaine inc.», conclut le même porte-parole.

En bref

Feux rouges

HULL (PC) — Les virages à droite sur les feux rouges pourraienr être permis au Québec si le ministère des Transports acceptait de se plier à la demande formulée par la Commission des transports de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Le projet, qui a reçu l'aval du conseil municipal de Gatineau, a déjà l'appui de nombreuses commissions de transport à travers la province, a expliqué hier Richard Bergeron, agent d'information de la CTCRO.

"Les commissions de transport de Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Lévis ont déjà appuyé notre résolution. Le projet est aussi à l'étude présentement à Québec et à Montréal. Nous commençons également à avoir l'appui de plusieurs municipalités", explique M. Bergeron.

A l'exception de la province de Québec et de la ville de New-York, tous les Etats et provinces du pays permettent le virage à droite aux feux rouges.

Alliance Québec

MONTREAL (PC) — Le commissaire aux Incendies, Me Cyrille Delage, a indiqué, hier, qu'il avait demandé à la police de la Communauté urbaine de Montréal de lui remettre son ou ses rapports d'enquête sur l'incendie des locaux d'Alliance Québec.

"Je vais étudier le ou les rapports la semaine prochaine et je rencontrerai ensuite les enquêteurs, a-t-il dit au cours d'un entretien téléphonique depuis Québec. Je déciderai ensuite de l'opportunité de tenir une enquête publique."

Le directeur de la police de la CUM, Roland Bourget, a indiqué mardi soir que la police n'avait pas pu recueillir des preuves pour accuser qui que ce soit en rapport avec l'incendie criminel.

L'incendie a sérieusement endommagé le quartier général d'Alliance Québec, rue Crescent, à Montréal, le 30 décembre dernier. Le groupe de pression anglophone a depuis déménagé boulevard de Maisonneuve.

La police a déjà confié que des journaux et de l'essence avaient été utilisés pour mettre le feu. Personne n'a été blessé. Les portes des bureaux, au cinquième étage de l'édifice, étaient verrouillées à l'arrivée des pompiers, vers 17 h. Comme il n'y avait aucun indice d'entrée par effraction, la rumeur a couru que le feu avait été allumé par un employé d'Alliance Québec.

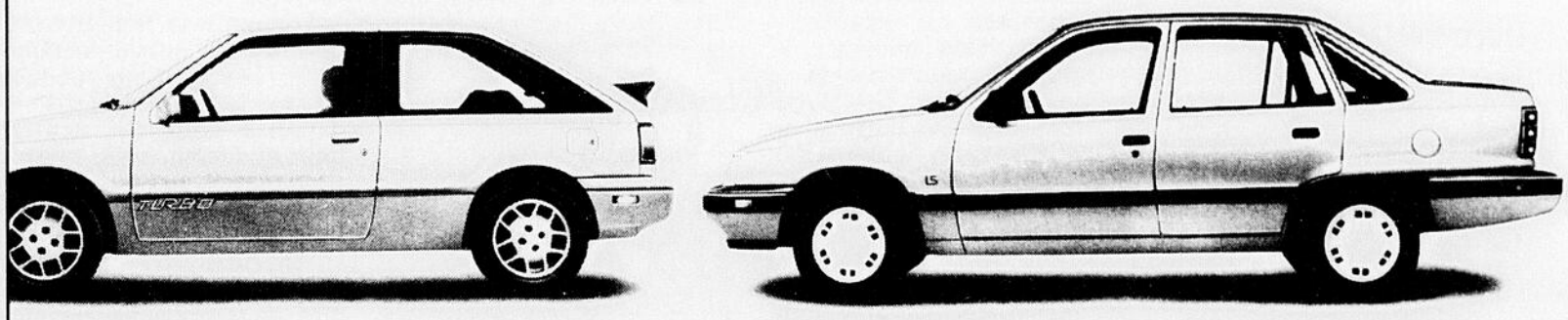
Maison

MONTREAL (PC) — Le nouveau ministre fédéral de l'Habitation, Alan Redway, compte adopter de nouvelles mesures pour réduire les mises de fond demandées par les banques aux personnes qui veulent acheter une première maison.

Il souhaite aussi libérer des terrains appartenant au gouvernement fédéral pour faciliter la construction de maisons à Montréal et dans d'autres villes canadiennes, a-t-il confié au quotidien montréalais La Presse au cours d'un entretien téléphonique depuis Ottawa.

M. Redway a dit qu'il n'avait pas encore étudié le nouveau programme d'accès à la propriété de la ville de Montréal.

VROUM.
VROUM.



Nos modèles 88 disparaissent rapidement.

Option sans frais: plan de protection prolongée Passeport Plus de 5 ans/125 000 km, valeur de 495 $*

Passeport Automobiles Internationales vous invite à prendre le volant d'une I-Mark d'Isuzu ou d'une Optima 1988 neuves.

La I-Mark Turbo d'Isuzu, c'est la performance à prix compétitif grâce à son moteur efficace de 1,5 litre, sa suspension sophistiquée et sa direction assistée à pignon et crémaillère.

Quant à l'Optima de Passeport, conçue en Allemagne puis construite en Orient, elle conjugue moteur nerveux et économe de 1,6 litre, aérodynamisme étudié, direction à pignon et crémaillère et traction avant.

Si vous recherchez quelque chose d'un peu plus robuste, vous pouvez aussi réaliser de bonnes affaires sur les Trooper 4X4 et Pickup 88 d'Isuzu. Renseignez-vous sur les modalités de crédit. Voyez votre concessionnaire Passeport au plus vite. Notre vente d'hiver se termine le 28 février 1989.

*Aux termes du plan de protection prolongée Passeport Plus, toute réparation effectuée après un an ou 20 000 km, selon la première éventualité, est soumise à une franchise de 25 $.

PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Saguenay
1330, boul. du Royaume, Chicoutimi (418) 549-3320

Le boul. Talbot nécessite une enquête

C'est en parcourant le journal, au déjeuner, mardi matin à Chicoutimi, que deux adeptes du patinage artistique, Henry et Tamara-Anne, ont subi le choc le plus cruel de leur existence.

Leur père, Frederick Polley, de Nouvelle-Ecosse, avait péri, la veille, dans une collision frontale, à quelques kilomètres de l'Etape. En compagnie de son épouse Mary Diann Langley, qui lutte toujours contre la mort, il roulait dans leur petite voiture Pontiac Firefly en direction de Chicoutimi, pour encourager la participation de leurs enfants aux championnats canadiens, quand une camionnette Mazda, qui venait en sens contraire, dérapa sur la glace bleue pour les heurter de plein fouet avec la puissance d'une torpille.



Bertrand Tremblay

Le visiteur de New Glasgow est décédé instantanément de même que la jeune femme de 25 ans, Fabienne Boily, originaire de Bégin, qui avait pris place dans la camionnette. Le chauffeur de la Mazda, Sylvain Lortie, s'en tirera.

Ce troisième accident mortel à survenir dans un rayon de 10 kilomètres, au sud de l'Etape, soit en direction de Québec, a suffisamment suscité d'interrogations pour inciter le coroner en chef du Québec, le Dr Jean Grenier, à souhaiter ouvertement la tenue d'une enquête publique sur les accidents de la route survenus ces dernières années dans le parc des Laurentides. Il appartient cependant au ministère de la Justice d'ordonner une telle opération.

Il faudrait que nos confrères de la Vieille Capitale exercent des pressions auprès du gouvernement qui demeure sourd à toutes les requêtes provenant de notre région. "Le Soleil" commence toutefois - et c'est fort heureux - à jeter un regard inquisiteur sur la sécurité qu'offre la circulation sur le boulevard Talbot.

L'éditorialiste Vianney Duchesne m'a même interrogé sur le mouvement amorcé par les conseils municipaux de Chicoutimi et de Jonquière en faveur de la construction d'une véritable autoroute à quatre voies pour relier la région au monde extérieur. Je souhaite que la presse de Québec se penche sur les déficiences de notre réseau routier et procède à l'examen du programme de rénovation estimé à quelque $40 millions présenté par le ministre Marc-Yvan Côté, des Transports, l'année dernière.

Il faudrait un nouveau Talbot

Mais comme l'autoroute rêvée ne surgira pas avant de nombreuses lunes - il nous faudrait l'influence politique d'un deuxième Antonio Talbot - la région devra d'abord mettre l'accent sur la correction des lacunes qui transforment la 175 en promenade de la mort.

Si notre santé collective et la sécurité des visiteurs méritent encore un peu de compassion à l'ombre de l'Assemblée nationale, le ministère des Transports devrait consacrer les crédits nécessaires à un meilleur entretien de la route, surtout dans le tronçon entre l'Etape et Stoneham où le danger est extrême.

Et comme la crainte est le commencement de la sagesse, seule la surveillance policière pourrait calmer les fous du volant qui se croient aux 500 milles d'Indianapolis dès qu'ils s'engagent sur le boulevard Talbot qualifiée gentiment de "route isolée" par le ministère des Transports.

La limite de vitesse est fixée à 90 kilomètres-heure est violée allègrement par la majorité des chauffeurs. Et bien souvent, un super-pressé joue au cascadeur-homicide en dépassant un peloton de voitures à une allure folle. Certains véhicules roulent tellement vite que les agents de la SQ sont incapables de les intercepter.

Ce n'est donc qu'en procédant à une surveillance rigoureuse que la police aura raison des inconscients. Et elle devrait aussi bannir la scandaleuse liberté de rouler au-delà des limites permises dont jouissent les routiers et les chauffeurs d'autobus. Si vous parvenez à dépasser un fardier ou tout autre véhicule lourd, ailleurs que dans la trop rare troisième voie, vous aurez sans doute accompli un exploit... après avoir commis une infraction au code de la route.

Seule une enquête publique pourrait redresser cette situation dramatique.



Le député Gravel a ce qu'il mérite

Michel Gravel, ex-député conservateur de Gamelin, qui avait un faible durant son mandat pour le trafic d'influence et la corruption, vient d'être condamné à $50,000 d'amende et à un an de prison.

Certes, par le jeu de divers programmes de réhabilitation, l'individu pourrait ne purger que deux mois de sa peine, et encore. Les possibilités de passer outre à un stage à la prison de Bordeaux sont nombreuses et vont des travaux communautaires à un séjour —fermé" en milieu hospitalier. Le député à la main trop leste souffre en effet de claustrophobie et de problèmes cardiaques, ce qui pourrait lui éviter de dormir trop longtemps sur la paillasse du détenu ordinaire...

Les indélicatesses auxquelles s'est livré Michel Gravel, alors qu'il était député, sont inexcusables et prouvent, malheureusement, que le système est loin d'être parfait.

L'ancien représentant de Gamelin aux Communes n'a pas seulement abusé de la confiance des gens qui l'ont élu, il a également manqué à son serment d'office. En faisant passer ses intérêts personnels _ de la façon la plus basse qui soit _ avant ceux de ses commettants, Michel Gravel a terni l'image du parlementarisme canadien.

La démocratie n'a que faire des politiciens, encore en nombre trop important,



Carol Néron

qui utilisent leur position à des fins personnelles. C'est pourquoi la justice doit se montrer d'une extrême sévérité, lorsqu'un cas semblable à celui de Michel Gravel lui est soumis.

Le juge Edgar Allard, de la Cour du Québec, a eu un bon réflexe en prononcant une sentence plus sévère que celle exigée par le procureur de la Couronne. Cette attitude rigide rassure en même temps qu'elle démontre l'importance de respecter à la lettre les règles d'éthique permettant à nos institutions démocratiques de s'épanouir.

Accessoirement, la conclusion de l'affaire Michel Gravel devrait mettre un terme à la série noire des scandales qui ont marqué le premier mandat des Conservateurs.

L'époque de la petite politique est bel et bien terminée pour les Conservateurs. Après cinq années à se débattre dans des explications et des enquêtes mettant en cause d'obscurs députés ou des ministres imprudents, le gouvernement de Brian Mulroney doit prouver, désormais, qu'il est assez mature pour prévenir les mauvais coups et sévir contre la prévarication avant que celle-ci se manifeste.

Quant à Michel Gravel, qui voit sa réputation à jamais entachée, personne ne songera à le prendre en pitié. L'ancien député a bradé son nom et son prestige pour, entre autres, une laveuse à vaisselle et une sécheuse. Quand on en est là, vraiment, ça ne vaut plus tellement la peine de faire intervenir les notions d'honneur et d'intégrité.

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Edité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot — Chicoutimi
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474
Abonnement: 545-4664

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Prés. dir. général-éditeur: Gaston Vachon
Contrôleur: Jacques Larouche
Directeur de la rédaction: Bertrand Genest
Directeur de l'information: Carol Néron
Editorialiste en chef: Bertrand Tremblay
Chef des nouvelles: Gilles Lalancette
Responsable de la section des arts et de la famille: Christiane Laforge
Responsable des sports: Pierre Fellice
Directeur des ventes et de la publicité: Jean Tremblay
Directeur de la circulation: Jean-Louis Lavoie
Directeur de la distribution: Jean Béland
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal: 514-285-7306
Toronto: 416-967-1814

Travail au noir

La loi 31 a empiré la situation

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) — La Loi 31, loin d'améliorer la situation et d'éliminer le travail au noir dans l'industrie de la construction, ne contribue qu'à compliquer encore davantage cette jungle.

C'est ce que soutiennent les dirigeants de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) dont un porte-parole, Me Gilles Doyon, directeur du contentieux, était à Chicoutimi, hier, afin de sensibiliser les membres du Saguenay-Lac-Saint-Jean aux problèmes occasionnés par cette loi.

Modifiant la loi sur les relations de travail et la gestion de main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, la Loi 31, adoptée en juin 1988, visait surtout, selon Me Doyon, à enlever une partie du travil au noir. «C'était un objectif très angélique, mais, dit-il, à cause de certaines complexités d'application (par exemple, dans le cas du propriétaire désirant faire réparer le logement de son locataire), il y aura désormais plus que jamais du travail au noir.»

Le juriste de l'APCHQ faisait allusion au fait que les travaux d'entretien, de réparation, de rénovation et de modification, exécutés pour une personne physique sur un logement qu'elle habite, ne sont plus maintenant soumis à la juridiction du Décret de la construction. Et, il en est de même de la construction d'un garage domestique ou d'une remise pour une telle personne.

Une autre disposition, tout à fait aberrante selon Me Doyon, veut qu'il y ait un entrepreneur et au moins un salarié sur un chantier neuf. «Pourtant, tout le monde sait qu'il n'est pas toujours nécessaire pour un entrepreneur (par exemple, le peintre) d'avoir un salarié avec lui», dit-il.

Les dirigeants de l'APCHQ ont dès lors l'intention de contester les dispositions de cette loi qui, selon Me Doyon, est très certainement inconstitutionnelle. «Nous procéderons dès qu'un de nos membres, aux prises avec une infraction, fera face à une amende à verser», a-t-il précisé.



CONSTESTATION — L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) contestera la Loi 31, touchant l'industrie de la construction. Le directeur de son contentieux, Me Gilles Doyon (au centre), était de passage, hier, à Chicoutimi où il a rencontré la presse en compagnie du président régional, Jean-Pierre Girard, et de la directrice, Julie Gilbert. (photo Rocket Lavoie)

Carnaval - Souvenir

Le souper des actionnaires est annulé

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) — Le souper des actionnaires, qui devait avoir lieu demain soir dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, a dû être annulé.

Les dirigeants du Rendez-vous des gens d'affaires, présidé par Jean-Eudes Tremblay, ont pris cette décision par suite de diverses circonstances qui rendaient impossible sa réalisation.

Nous avions initialement communiqué avec les organisateurs du Carnaval-Souvenir qui nous avaient assurés qu'il n'y aurait pas d'activité majeure le soir du 10 février, alors que le bal du commandant se déroulera ce soir-là», a confié le président Tremblay.

Par surcroît, la Chambre de commerce de Chicoutimi tiendra, demain midi, un dîner-conférence avec le ministre Lucien Bouchard. «Et, comme notre activité visait la même clientèle que la chambre de commerce, il devenait difficile d'y attirer des gens, de sorte que nous n'avions plus le choix d'annuler l'événement», a dit le président du Rendez-vous des gens d'affaires.

Garage de la région

Les employés acceptent

CHICOUTIMI (JSTP) — Près de 300 employés de garage du Saguenay-Lac-Saint-Jean, affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ont accepté les offres patronales dans une proportion de 95 pour cent samedi dernier.

On se rappellera que les employés de garage avaient voté à 92 pour cent en faveur de la grève le 21 janvier dernier.

Puis, dans la nuit du 21 au 22 janvier, les représentants des employés de garage et les délégués du Comité de négociation des concessionnaires de la région en étaient venus à une entente de principe.

Le porte-parole syndical, Richard Beaulieu, a indiqué que les syndiqués avaient gagné un point important en obtenant l'accréditation des salariés de bureaux, des préposés aux réclamations et des aviseurs de services. «La partie patronale ne voulait pas du tout les inclure dans la convention générale tout au long du débat et a fini par acquiescer à notre demande», souligne M. Beaulieu.

Il précise également que le syndicat n'a reculé sur aucun point de la convention.

Les employés ont obtenu une nette amélioration au chapitre de la contribution de l'employeur à l'assurance collective avec une majoration de 65,5 pour cent pour les trois prochaines années. La participation patronale qui s'élève présentement à $29 par mois par employé passerait à $39 pour la première année, $43 pour la deuxième et $48 pour la troisième année.

Les syndiqués ont obtenu des hausses de 5,5 pour cent la première année et de cinq pour cent pour les deux années subséquentes. Les employés auront droit à quatre semaines de vacances au bout de dix ans au lieu d'y avoir droit après 11 ans de service. De même, ils devraient avoir droit à cinq jours de congé dont le salaire sera défrayé à 90 pour cent cette année (avant, défrayé à 80 pour cent). L'année suivante, les employés bénéficieront de cinq jours de congé à plein salaire, puis, lors de la troisième année, l'employeur leur accordera six jours comme demandé, à plein salaire.

Enfin, le syndicat a obtenu l'ancienneté générale dans l'application, ce qui donne le droit à un employé de postuler pour un emploi ouvert dans un autre département. Le porte-parole du syndicat espère dans un dernier temps que l'entente sera paraphée au cours du mois de février.

Pour l'être aimé



du 2 au 12 février inclusivement

20% à 25%
sur tous les colliers de perles

20%
sur lot de bijoux en or 10k 14k 18k

La nouvelle génération en bijouterie

VISA
MasterCard

1401, boul. Talbot
Place du Royaume
543-7202

JOALLIER

Emplois d'été pour étudiants

Ottawa grossit la part du gâteau

CHICOUTIMI (JSTP) — Le gouvernement fédéral consacrera $2,3 millions dans le cadre de son programme d'emplois d'été pour étudiants «Défi 89» au Saguenay-Lac-Saint-Jean. De cette somme, $426,000 seront attribués au programme d'ateliers d'orientation au travail.

Le gouvernement fédéral a investi quelque $45,000 de plus dans ce programme d'ateliers d'orientation qu'en 1988 afin d'encourager les décrocheurs éventuels ou actuels (le taux de décrochage est de 30 pour cent au secondaire au Canada) à poursuivre leurs études. Ces stages rénumérés peuvent faciliter l'orientation des décrocheurs éventuels ou actuels dans leur choix de carrière tout en leur procurant une expérience formatrice en milieu de travail.

L'an dernier, quelque 180 étudiants de niveau secondaire ont profité de ce programme et 90 pour cent d'entre eux se sont dits satisfaits de leur expérience.

Christine Lepage, animatrice des ateliers d'orientation au travail à la Commission scolaire Baie des Ha! Ha!, a indiqué que les 16 étudiants qui ont bénéficié du programme fédéral l'été dernier sont retournés sur les bancs d'école dès l'automne. De plus, trois d'entre eux ont décroché un emploi à temps partiel.



EMPLOI D'ETE — Le ministre d'Etat à la jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, Jean Charest, et Christine Lepage animatrice des ateliers d'orientation au travail à la Commission scolaire Baie des Ha! Ha!.

(Photo Sylvain Dufour)

Propos du ministre

«Nous voulons mettre l'accent sur le secondaire car c'est dans ce secteur que l'on retrouve le plus de jeunes sans emplois, soit près de 70 pour cent tandis qu'on note environ 30 pour cent de jeunes sans emplois de niveau collégial ou universitaire», a déclaré Jean Charest, ministre d'Etat à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, hier en conférence de presse.

De l'avis du ministre, le gouvernement se doit d'encourager davantage les étudiants du secondaire puisqu'ils représentent la tranche la plus importante des jeunes chômeurs et, ironiquement, ceux qui bénéficient le moins de programmes d'emplois d'été.

Toutefois, le ministre admet que les milieux de stage ne sont pas toujours bien préparés pour accueillir et encadrer les stagiaires. «C'est pourquoi les stages sont de courte durée, mais généralement, ça fonctionne bien. Il faudra que les employeurs s'habituent de plus en plus à la pratique de stages en entreprises puisque c'est dans leurs intérêts», souligne M. Charest.

Selon le ministre, le programme «Défi 89» a l'avantage de répondre aux besoins des sous-régions puisque les sommes octroyées sont réparties selon le pourcentage du taux de chômage chez les jeunes.

Charest rappelle enfin que le taux de chômage chez les jeunes a diminué de 6 pour cent de décembre 1985 à décembre 1988. Reste maintenant à connaître la contribution provinciale pour les programmes d'emplois-étudiants et à attendre les soumissions de projets.

En bref

Dopage

CHICOUTIMI (JSTP) — Le ministre à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, Jean Charest, a conservé son mutisme quant à la Commission d'enquête sur le dopage dans le sport.

Il a réitéré sa ferme intention de s'abstenir de commentaire d'ici à ce que le juge Dubin ait terminé son enquête. «Il y a des choses (dans les témoignages des athlètes) qui nous surprennent de temps à autres comme tout le monde, mais nous espérons que chaque partie concernée va prendre ses responsabilités en bout de ligne», a dit le ministre, hier, lors de sa visite dans la région.

Charest a également fait savoir que le Canada continuerait d'assumer le leadership international dans la croisade anti-dopage, croisade débutée en 1985 par l'application d'une politique intérieure très sévère.

«Le gouvernement reconnaît les doléances des athlètes canadiens à l'effet qu'ils doivent compétionner contre d'autres athlètes qui s'adonnent peut-être ou probablement à cette pratique. Mais nous n'accepterons jamais que l'on drogue des humains pour atteindre des performances sportives», lance Charest.

«Nous n'adhérerons pas à un système où l'on traite les humains comme des chevaux, insiste-t-il, et nous allons laisser au juge Dubin le soin de nous tracer un portrait global. Ensuite, ce sera à nous d'avoir un débat et de tirer nos conclusions.»

NOUVEAU
SOINS ESTHETIQUES EN CELLULITE
SILHOUETTE PLUS

Nous sommes heureuses d'annoncer à notre distinguée clientèle, l'exclusivité dans notre région d'un tout nouveau procédé révolutionnaire: **DES SOINS ESTHETIQUES EN CELLULITE.**
Après avoir fait ses preuves en Europe et en Amérique du Sud, nous pouvons maintenant vous offrir ce tout nouveau service à:
NORMANDIN AU 1108 de l'Eglise, 274-7098

RAPIDE: 20 minutes par visite.
VISIBLE: résultats évidents dès la première et deuxième visite.
EFFICACE: jusqu'à 1/2 pouce par visite.
DURABLE: dans 80% des cas.
SANS DOULEUR ET RELAXANT.

Mme ANNETTE TREMBLAY, Propriétaire
Tél.: 274-7098

Dans le cadre du Carnaval-Souvenir
Vivez l'exotisme des...
PROMENADES D'ATTELAGES DE CHIENS
A tous les jours de 9h00 à 16h00
du 9 au 19 février 1889
AU VILLAGE DE SECURITE ROUTIERE
200, rue Pinel à Chicoutimi-Nord
— Promenades dans le charme du village miniature
— Projection du film sur les expéditions à chien
— Animation avec les chiens
AMENEZ PARENTS ET AMIS!
Informations:
543-4438

MEUBLES JACQUES Grenier
Jacques Grenier, Propriétaire
2202, Saint-Dominique, Jonquière
695-3876
25 modèles en inventaire
DUTAILIER INC., SHERMAC INC., GRAND-PERE INC.
à partir de: $199.00
TABOURET NON-INCLUS

Heures d'affaires

L'Ontario inspire Pierre MacDonald

QUEBEC (PC) — La formule de l'Ontario confiant aux municipalités le dossier des heures d'affaires pourrait faire le sujet de discussions en commission parlementaire, a admis hier le ministre de l'Industrie et du Commerce Pierre MacDonald.

Le ministre commentait alors la décision de la province voisine de laisser aux municipalités le soin de décider de l'ouverture des magasins le dimanche.

"On pourrait entendre les opinions et se faire une idée sur le sujet", a-t-il déclaré, ajoutant que, pour le moment, il n'a pas d'autre formule que celle qu'il a présentée et qui était, pour lui, "une formule équitable qui respectait la liberté des intervenants".

M. MacDonald a déclaré que, d'après ses informations, les municipalités ontariennes ne sont pas très heureuses de cette décision du gouvernement ontarien et que ça ne fait certainement pas l'unanimité. Du même souffle, il s'est empressé d'ajouter que lui non plus n'avait trouvé aucune formule qui faisait l'unanimité sur les heures d'affaires.

Aucun fait nouveau n'est venu s'ajouter au dossier des heures d'affaires depuis l'automne dernier, a-t-il noté.

"Nous avons eu une cristallisation de la position de certains et la nôtre a toujours été et reste la recherche d'une solution juste et équitable envers toutes les parties, sachant très bien que ce n'est pas possible de satisfaire tout le monde".

En novembre dernier, après une consultation poussée auprès de toutes les parties intéressées, M. MacDonald a proposé que les magasins d'alimentation puissent ouvrir le dimanche entre 11 hres et 17 hres. Sa proposition ayant été rejetée par le cabinet, M. MacDonald a déposé un avant-projet de loi sur la question et promis la tenue d'une commission parlementaire sur ce dossier et l'adoption d'un projet de loi lors de la prochaine session.

"Je n'ai pas changé d'idée. Il s'agirait simplement de préciser une date. Mais le dossier suit son cours", a-t-il assuré hier.

Avenir politique

Au sujet de son avenir politique, M. MacDonald avait déjà dit qu'il y avait autant de raisons qui l'incitaient à demeurer en politique qu'il y en avaient qui le poussaient à en sortir, mais qu'il n'avait pas pris de décision à ce sujet.

A une journaliste anglophone qui lui demandait s'il avait l'intention de se représenter suite à ses commentaires sur les commis du magasin Eaton, M. MacDonald a commencé par expliquer que les commentaires qu'on lui avait attribués au sujet des commis du magasin Eaton n'étaient pas ses propres commentaires.

"Je n'ai pas été assez avisé de les garder pour moi. Ils ont créé un beau tapage et j'ai déjà dit que je les regrettais".

Il a ajouté qu'il a travaillé très dur depuis trois ans et qu'il a fait du bon travail au sein d'un gouvernement, qui a aussi fait du beau travail, et qu'il ne voit pas pourquoi il devrait effacer ces trois années et mettre de côté toute chance d'avenir au sein du gouvernement ou de la fonction publique "pour une citation tout à fait hors contexte".

Le ministre a cependant refusé de dire s'il avait l'intention d'être candidat aux prochaines élections. "Je vous informerai en temps et lieu", s'est-il contenté de répondre.

En bref

Orchidées

MONTREAL (PC) — Le Jardin botanique de Montréal est choyé. Après les dons exceptionnels de bonsai du Japon et de penjings de Chine, il vient de recevoir 2,500 tiges d'orchidées de la Thailande, de même qu'une foison de fleurs exotiques de la Martinique.

Ces plantes luxuriantes serviront à agrémenter l'exposition florale de la Saint-Valentin qui sera inaugurée, aujourd'hui, et qui se poursuivra au cours des prochaines semaines, dans la grande serre,

Un horticulteur de France, spécialisé dans l'art des arrangements floraux, M. Jean-François Bouchet, s'affaire à réaliser cette exposition de plus de 100,000 fleurs exotiques, souvent très rares, aux couleurs éclatantes et aux parfums variés. "C'est une exposition féérique, un événement floral merveilleux et une profusion de fleurs inouies" a déclaré le directeur du Jardin, M. Pierre Bourque.

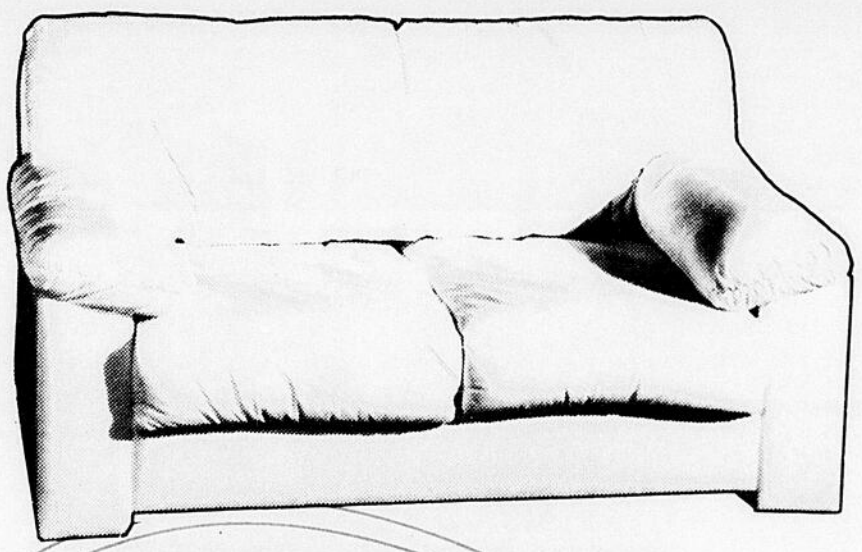
La famille végétale des orchidées, répandue dans le monde entier, comprend plus de 20,000 espèces différentes. C'est toutefois en Asie, notamment en Thailande, que l'on retrouve les espèces les plus spectaculaires, dont certaines possédant une floraison curieuse.

L'exposition a lieu dans la grande serre du Jardin botanique et est ouverte au public en général.


Nancy Boulay

SPÉCIAL BRONZAGE
25 sessions +5 faciales $74.95
Valide jusqu'au 28 février 1989
Lundi au vendredi: de 9h à 21h
Samedi: de 9h à 16h
CENTRE DE RELAXATION AQUABRONZE INC.
543-0909
54, rue Racine, Chicoutimi

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE!



Fauteuil en "soft touch"
$269



Causeuse en "soft touch"
$499

UNE SÉLECTION DE CAUSEUSES DE DIFFÉRENTS MODELES.
VOUS OFFRANT DES
RABAIS DE
$150 à $600

ZIP INTERNATIONAL
1685, boul. Talbot
CHICOUTIMI
545-4010
Edifice Potvin Trembiay

CLINIQUE DE JEÛNE
- Perte de poids
- Rééducation alimentaire
- Abandon de la cigarette, alcool, café
- Repos complet
- Réflexion positive sur la vie
- Nouveau départ pour une santé meilleure

2075, Place Belvédère
Chicoutimi (Québec)
G7H 5B3 (418) 543-6292

Fourre-tout



Femmes de carrière

Deux pays seront à l'honneur à l'occasion de la grande soirée internationale organisée par l'Association des femmes de carrière du Saguenay qui aura lieu mardi, le 14 février, à 18h30, à l'hôtel Chicoutimi. Norah Huméres-Comtois (photo du haut), fera découvrir la femme dans la littérature bolivienne, et Thérèse Gauthier, infirmière bien connu pour ses multiples actions dans le domaine humanitaire, traitera de la vie sociale, économique et culturelle au Vénézuela. Toutes les femmes intéressées par la vie internationale et la littérature peuvent réserver en composant le 543--0940 et demander Hélène ou le 549-1345 et demander Huguette.



Au village de sécurité routière

La direction du Village de sécurité routière avise le personnel enseignant de l'élémentaire qu'il est temps de réserver pour leur prochaine visite au village. La période réservée aux groupes scolaires s'étendra du 1er mai au 24 juin. Pour information et réservation on communique avec Robert Tardif au 545-6925.

Loisirs folkloriques

C'est dimanche le 11 février à compter de 10h30 à l'école polyvalente Dominique-Racine qu'aura lieu le super gala inter-carnaval de musique folklorique. On y retrouvera les catégories violon, accordéon, harmonica, gigue et chanson. L'enregistrement se fait à compter de 10h30 le matin. Il y aura souper et l'organisation dispose d'un permis de la Commission de contrôle des permis d'alcool. L'entrée est de $4 pour les membres et $5 pour les non-membres. Pour information on communique avec Félicien gagnon au 696-4737. A la fin de la soirée, on connaitra le nom du folkloriste de l'année. Un trophée sera remis à la fin des activités soit vers 1h du matin. Bienvenue à tous.

Gestion Clément

Gestion Clément, spécialiste en vêtements mode junior depuis 30 ans à Québec, a maintenant pignon sur rue à Chicoutimi plus précisément au centre commercial Place du Saguenay. Au cours des dix dernières années, l'entreprise a ouvert huit magasins. Gestion Clément dessine et confectionne des vêtements pour le sport entre autre la ligne Deer Montain, des vêtements de ski. L'implantation de Gestion Clément au Saguenay permet la création de dix emplois.

Gutemberg 1989

Les Editions Illusion ont mérité une mention d'excellence dans la catégorie «Oeuvre d'art» dans le cadre du concours Gutemberg 1989. L'entreprise almatoise est en opération depuis quelques mois seulement et les promoteurs du projet sont Jacques Dionne et Sonia Maltais.

Econo-Plantes

La Société d'investissement jeunesse a apporté une contribution de $13,000 sous forme d'une garantie de prêt personnel au fondateur de l'entreprise Econo-Plantes Sylvain Girard, dont les opérations ont débuté au printemps 1988 à Jonquière. La Société veut aider les jeunes entre 18 et 30 ans à lancer des entreprises. Ceux qui désirent des informations sur le programme offert peuvent composer sans frais le 1-800-361-4371.



Centre horticole du Saguenay

Le maire Gilles Marceau est entouré de Roch Tremblay et Jocelyne Verreault, les nouveaux propriétaires du Centre horticole du Saguenay situé dans le parc industriel de Jonquière. Mardi dernier, un investissement a été annonçé et le centre offre de nombreux services tels: aménagement paysager avec Cascades d'eau, taille et entretien des terrains, traitement de pelouses à l'engrais liquide de même que l'installation et l'entretien de plantes vertes pour bureau. Trois nouvelles serres ont été ajoutées et l'investissement totalise $200,000. En 1989, 10 emplois saisonniers et deux emplois à temps complets seront créés.



Val-Mary prend de l'expansion

Une jeune entreprise chicoutimienne, spécialisée dans la vente d'équipements de restaurants et d'épiceries, Les équipements Val-Mary Inc., prend de l'expansion. Elle vient de doubler récemment la superficie de plancher de son commerce, en prenant possession de son nouveau local, situé au 1177 boulevard Saint-Paul, en face de l'entreprise Laurent Lapointe. Les Equipements Val-Mary qui emploient quatre personnes, occupaient, depuis un an et demi, un local sur la rue Dréan. Cette semaine, plusieurs clients et fournisseurs ont participé à l'inauguration de la nouvelle bâtisse. Sur la photo, on reconnait, dans l'ordre habituelle: Daniel Lajeunesse, consultant technique de Vic mobilier de magasins Inc.; Georges-Henri Tremblay, de Provigo distribution; Mario Villeneuve et Yves Vaillancourt, propriétaires des Equipements Val-Mary de Chicoutimi.

Recherche

C'est l'ami Gérard Bouchard qui va être content. En effet, le ministre responsable du développement régional, Marc-Yvan Côté, vient d'annoncer le versement d'une subvention de $100,000 au centre SOREP (Société régionale d'étude des populations) afin d'augmenter le nombre de ses équipements informatiques.



Gilles Lalancette

Depuis une dizaine d'années, SOREP a développé une technologie ainsi que des méthodes permettant l'utilisation d'un fichier de populations à des fins de recherches en génétique des populations et en épidémiologie génétique.

Comme tout le monde le sait, c'est la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans un premier temps, puis celle de Charlevoix, qui font l'objet de cette étude. La problématique génétique des habitants de ces deux régions est étroitement reliée au mode de formation des populations de Québécois de la Côte-Nord.

L'aide accordée permettra l'extension du fichier-réseau de SOREP dont, d'effectuer les études de génétique humaine sur l'ensemble du territoire visé. De plus, l'aide fournira aux intervenants en santé un instrument de première main pour la prévention des maladies génétiques.

Rappelons que ce fichier constitue une des assises du nouveau programme de maîtrise en génétique des populations dispensé par l'Université du Québec à Chicoutimi.

Grandes fêtes

C'est aujourd'hui le début des activités dans le cadre du Carnaval Souvenir de Chicoutimi. Le lancement a lieu à l'hôtel de ville et les citoyens sont invités à participer à cette grande fête populaire qui prendra fin le 19 février.

Par ailleurs, c'est demain que Jonquière devient officiellement la cité de la neige. Vendredi soir, c'est le lancement des activités de Jonquière en neige. Encore là, le bon peuple est invité à montrer son habileté dans le domaine des sculptures sur neige.

Quasar

Modèle 89
Nouveau format compact

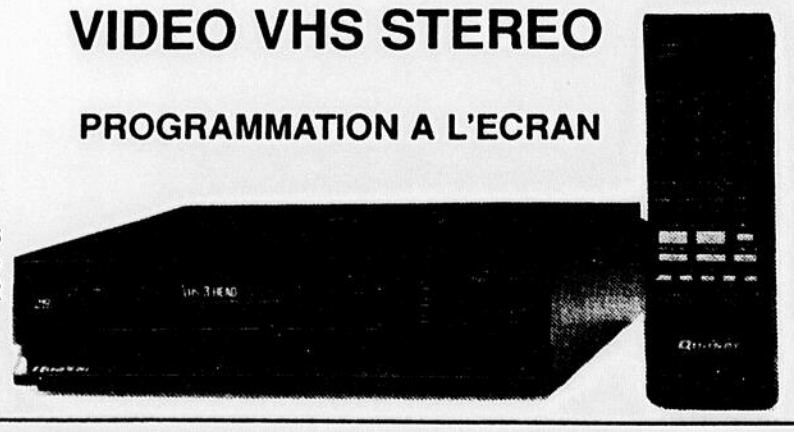
- Télécommande sans fil
- Cablosélecteur intégré jusqu'à 119 canaux
- Programmation à l'écran
- 4 programmes 1 mois
- Ralenti d'image variable
- Réception stéréo
- Système Dolby

3 têtes double Azimut

SUPER SPECIAL $599.95

VIDEO VHS STEREO

PROGRAMMATION A L'ECRAN



St-Gelais ELECTRONIQUE

CHICOUTIMI
1526, boul. Talbot
545-2828

JONQUIERE
Galeries Jonquière
547-6262

36 mois pour payer, aucun dépôt requis*
$1500 crédit instantané*

*Sujet à acceptation du crédit sur items pré-sélection en magasin seulement. Achat minimum $200

NISSAN

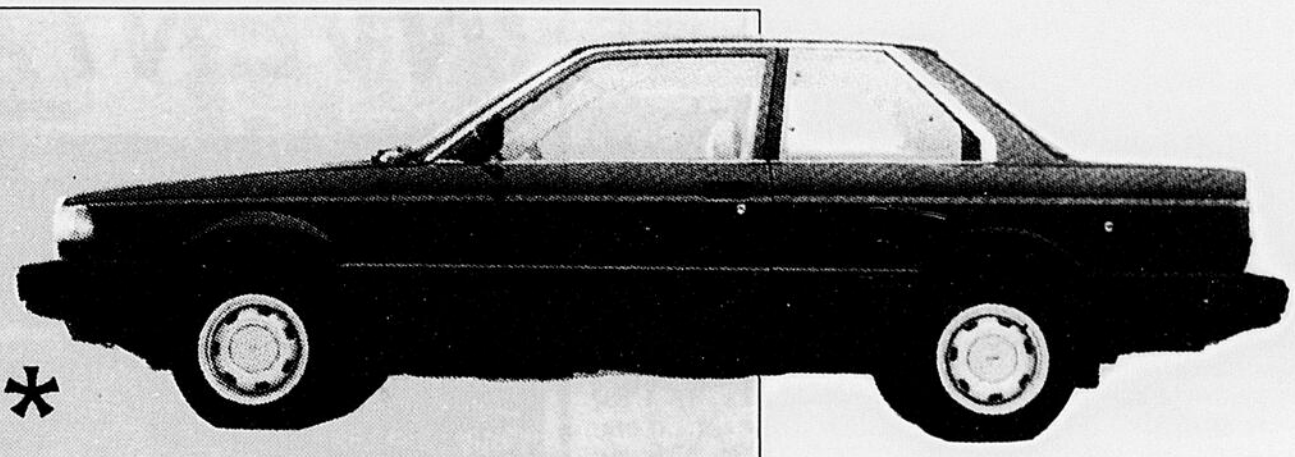
NISSAN

Les meilleures offres

DE L'ANNÉE!

SENTRA 89

9999$*



(Modèle DLX 2 portes)

LES PROS NISSAN

MICRA 89

7995$*



(Modèle 3 portes)

*Taxe, transport et préparation en sus.

PSP
PROGRAMME SÉCURITAIRE PROLONGÉ

NISSAN
génial...et humain℠

GARANTIE
NISSAN

SANS FRAIS

3 ans/60 000 km
pièces et
main-d'oeuvre
+
6 ans/100 000 km
du groupe
motopropulseur

Saguenay Nissan
2315, boul. St-Paul
CHICOUTIMI
549-0007

Garage Rousseau & Fils Ltée
177, Dequen
MISTASSINI
276-2206

St-Félicien Nissan Inc.
791, bl Sacré-Coeur
ST-FÉLICIEN
679-3770

Alma Nissan
665, ave. du Pont
ALMA
662-6508

Enseignements du primaire et du secondaire

La sécurité d'emploi est un mythe

par Lia Lévesque

MONTREAL (PC) — L'absolue sécurité d'emploi chez les enseignants du primaire et du secondaire est un mythe, puisque 28 pour cent d'entre eux travaillent à temps partiel, sont payés à la leçon, à taux horaire ou font de la suppléance occasionnelle.

C'est ce que conclut M. Luc Savard, président de la Fédération des enseignants de commissions scolaires, rattachée à la CEQ. M. Savard rendait publique hier une étude intitulée "Vivre la précarité", en compagnie de l'auteur de la recherche Christian Payeur.

Sous le vocable de statut précaire, on regroupe par exemple des milliers de professeurs à l'éducation des adultes, tous ceux qui ne font que de la suppléance occasionnelle, qui sont payés à la leçon, à contrat, à l'heure, sans être assurés d'avoir un emploi au prochain trimestre.

Ces professeurs ne bénéficient pas des mêmes avantages sociaux que leurs pairs réguliers et permanents. Ils ne profitent pas des mêmes assurances-groupes, ni des congés de maternité, de maladie et congés spéciaux. Mais, surtout, plusieurs ne savent pas s'ils pourront travailler dans trois mois, dans quelle école, à quelle heure, combien d'heures chaque semaine.

Qui sont-ils ?

Ces enseignants à statut précaire ont deux portraits principaux: les jeunes diplômés qui sortent de l'université et les femmes qui veulent retourner sur le marché du travail.

Parmi les 22,000 enseignants qui occupent un emploi précaire, 9,800 font de la suppléance occasionnelle. Leur salaire peut être calculé à l'heure: $17 ou à la journée: $85 à $90. Plus de 5,000 sont payés à taux horaire (à l'éducation des adultes: de $28 à $30 l'heure); 1,500 à la leçon et 5,400 sont payés à contrat. Ce type d'emplois a proliféré depuis 10 ans, au détriment des postes réguliers à plein temps.

Civiliser la précarité

Pour ces enseignants à statut précaire, la CEQ veut créer un régime d'emploi particulier. Elle ne demande pas la permanence pour tous; ce serait illusoire. Mais elle demande à tout le moins qu'on "encadre la précarité", qu'on la "civilise".

Pour l'éducation des adultes, la CEQ voudrait que soit adoptée une liste de rappel des enseignants. Actuellement, les priorités d'embauche et de réembauche de sont pas clairement établies. Les enseignants doivent croiser les doigts, espérer être au nombre des élus pour la prochaine session.

M. Savard se dit confiant de persuader ses membres réguliers de travailler à l'amélioration des conditions de travail des occasionnels, temps partiel, suppléants et autres.

Il y va aussi de leurs propres conditions de travail, plaide M. Savard, car c'est tout "l'enseignement qu'on est en train de dé-qualifier".

DEGEL
AQUEDUC
TUYAUX: CUIVRE - METAL - PLASTIQUE
Plomb-O-Gas SAGUENAY INC.
J.-C. Tremblay
696-4299

ATTEINDRE VOS OBJECTIFS
Dans la distribution de vos circulaires
EN UN TEMPS TROIS MOUVEMENTS
1 - Nous distribuons la journée qui vous convient le mieux.
2 - Nous distribuons dans le(s) quartier(s) ou ville(s) de votre choix.
3 - Nous sommes les seuls à effectuer une vérification sur la distribution de vos circulaires.
"Nous aimons la distribution bien faite"
LES DISTRIBUTIONS TECHNIQUES
1100 MANIC, CHICOUTIMI
543-1377

GRANDE VENTE APRÈS INVENTAIRE
DU 9 AU 25 FÉVRIER 89

Bottes Dachstein V.2, modèle 88
Grandeurs assorties
Sugg.: $374.99
SUPER SPECIAL: $199.99

Habit de coton ouaté, (Golden Team)
Grandeurs assorties
Sugg.: $99.99
SUPER SPECIAL: $49.99

Bottes Dachstein V.4, modèle 88
Grandeurs assorties
Sugg.: $449.99
SUPER SPECIAL: $219.99

Gilets de coton ouaté et col roulé
Grandeurs assorties
Sugg.: $14.99 à $29.99
SUPER SPECIAL: $5.00

Bottes Heierling, intermédiaire
Grandeurs assorties
Sugg.: $289.99
SUPER SPECIAL: $149.99

Gilets en laine ou acrylique
Sugg.: $38.99 à $165.99
SUPER SPECIAL:
$19.50 à $82.99

Ski alpin - Ski de fond
- Bottes - Fixations - Bâtons
Prix réduit au maximum après inventaire

Espadrilles
De marque L.A. Gear - Mizuno
Grandeurs assorties - Sugg.: $34.99 à $64.99
SUPER SPECIAL:
$20.99 à $38.99

Veste de hockey
Canadien - Nordique
Sugg.: $69.99
SUPER SPECIAL: $49.99

Lot de bottes de ski de fond
Grandeurs assorties
Sugg.: $34.99 à $124.99
SUPER SPECIAL: $24.99

Habits de ski alpin
Pour hommes et dames. Grandeurs assorties
De marque: Alpine, Snow-Bird, Colmar
Sugg.: $339.99 à $674.99
SUPER SPECIAL:
$101.99 à $202.49

GARANTIE Podium 100
2 ANS SUR LES SKIS!

Achetez maintenant et payez le 1er mai 1989 sans intérêt
Sujet à approbation de crédit

Place du Saguenay
Chicoutimi
696-1730
MasterCard VISA La Carte Clé
Podium sports
UNE IDÉE GAGNANTE DE ROLAND ET NAPOLÉON

À l'occasion de son 4 ième anniversaire
le Marché de l'Électronique

ouvre 5 nouveaux Supermagasins

Et de 26

• Sherbrooke • Drummondville • St-Jean-sur-le-Richelieu
• Granby • Laval



MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

SONY
RADIO AM/FM STÉRÉO
DOUBLE CASSETTE
• Lecture continue
• Repiquage rapide
• Arrêt automatique
RÉG.: ~~149.99$~~
Rabais de 20$
$129.99

SANYO
ENSEMBLE AUDIO
avec Lecteur laser
• Télécommande
• Amplificateur 240 watts
• Syntonisateur numérique
• Magnétocassette double
• Table tournante
• Haut-parleurs 3 voies
• meuble optionnels
RÉG.: ~~1099.99$~~
Rabais de 100$
$999.99

SANYO
FOUR A MICRO-ONDES
Auto-Senseur
• Sonde thermique
• Mémoire en 4 étapes
• Décongélation auto.
• Format compact 0,8 pi. cu.
• Puissance de 650 watts
Rég.: ~~449.99$~~
Rabais de 50$
$399.99

KENWOOD
ENSEMBLE AUDIO
• Amplificateur (200 watts tot.)
• Syntonisateur AM/FM
• Magnétocassette double
• Table tournante
• Haut-parleurs, 3 voies
• meuble optionnels
RÉG.: ~~1199.99$~~
Rabais de 100$
$1099.99

ACHETEZ AUJOURD'HUI et commencez à payer dans 120 jours CRÉDIT INSTANTANÉ**
Jusqu'à 1500$**
36 MOIS POUR PAYER
Aucun dépôt requis**

Quasar
TÉLÉCOULEUR 21"
STÉRÉO
• Récepteur/Moniteur
• Ampli stéréo intégré
• Entrée stéréo audio/vidéo
• Sortie audio variable
• Télécommande électronique COMPU-MATIC
RÉG.: ~~849.99$~~
Rabais de 50$
$799.99

LE PLUS BAS PRIX GARANTI OU LA DIFFÉRENCE +25%

Si jamais vous trouvez un de nos articles annoncé à moins cher ailleurs, nous serons prêts à égaler ce prix. Si ça se produisait dans les 15 jours suivant un achat chez nous, nous vous rembourserons la différence plus 25% sous forme de note de crédit. C'est du vrai. Voyez les détails en magasin.

Quasar
MAGNÉTOSCOPE 4 têtes
Nouveau système de programmation par code à barres
• 114 canaux
• 8 émissions/1 mois
• Super VHS
• Hi-Fi stéréo
Rabais de 100$
RÉG.: ~~1299.99$~~
$1199.99

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

Place du Royaume
1401 boul. Talbot
Tél.: 545-3240

* Les quantités sont le nombre total dans tous nos supermagasins. Non disponibles dans tous les supermagasins.

** Sujet à approbation du crédit. 90 jours sans intérêt. Achat minimum de 200$

Aucune reconnaissance

Les médecins oublient les sages-femmes

MONTREAL (PC) — La Corporation des médecins refuse de parler isolément du problème de la reconnaissance des sages-femmes. Elle prône plutôt une approche multidisciplinaire, qui engagerait tous les membres du personnel médical qui travaillent avec les femmes enceintes.

C'est le message qu'a transmis hier la Corporation professionnelle des médecins du Québec à l'endroit du ministère de la Santé et des Services sociaux. Depuis 1985, on parle de la nécessité d'adopter une politique en matière de périnatalité.

Le groupe de médecins donnait une conférence de presse hier à Montréal pour orienter le ministère vers les grands principes qui doivent le guider en matière de périnatalité.

Selon la corporation, on ne peut limiter le débat à la reconnaissance des sages-femmes.

Seule une approche inter-disciplinaire permettra de résoudre effectivement les problèmes'', soutient le président de la corporation, le Dr Augustin Roy. Les établissements de santé doivent se transformer en un réseau de services complémentaires pour la femme enceinte.

Tous ceux qui y travaillent doivent être engagés dans la réforme: médecins, infirmières, infirmières auxiliaires, diététistes, travailleuses sociales, psychologues, auxiliaires familiales, préposées aux services d'obstétrique, etc.

La Corporation des médecins se dit prête à

évaluer le rôle éventuel que les sages-femmes pourraient jouer dans ces équipes de périnatalité'' mais, du même souffle, juge qu'il n'est pas

opportun de reconnaître une nouvelle profession'', celle des sages-femmes.

Pire en milieu défavorisé

L'adoption d'une politique en périnatalité

presse'', selon la corporation, qui cite des chiffres alarmants sur les grossesses difficiles, les nouveau-nés de petit poids et les bébés prématurés.C'est surtout en milieu défavorisé qu'il faut intervenir parce que c'est là qu'on retrouve le plus de grossesses difficiles et de nouveau-nés fragiles, souligne la corporation. Les femmes pauvres ont aussi plus d'enfants que la moyenne des femmes.

Quelque 16,000 femmes enceintes vivent sous le seuil de pauvreté, enregistrant 20 pour cent du total des grossesses. Entre 7,000 et 9,000 femmes enceintes vivent dans des conditions dites

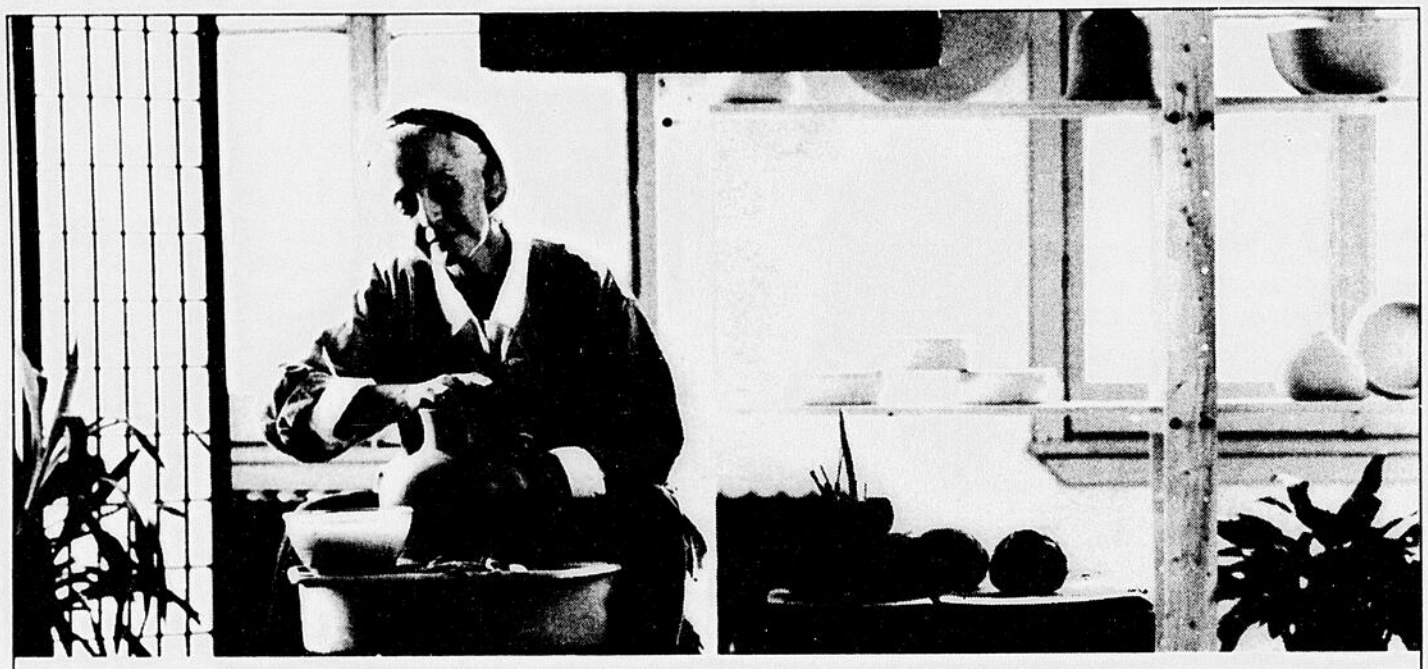
de très grande pauvreté''.

Avec la pauvreté viennent parfois des problèmes d'alimentation, de santé générale, de santé mentale, d'insécurité et de revenus insuffisants.

Chez les femmes pauvres, on compte un nombre important d'adolescentes enceintes'', surtout chez les moins de 15 ans.

Les médecins observent également deux fois plus de bébés prématurés; davantage de bébés ayant une santé fragile, plus de mères développant des maladies au cours de la grossesse, deux fois plus de nouveau-nés ayant un poids insuffisant et plus de foetus accusant un retard de croissance.

POUR VOS
PROTHÈSES DENTAIRES
Consultez directement l'EXPERT qui les fabrique et les répare
LE DENTUROLOGISTE
Ordre des denturologistes du Québec.



Ma préretraite... bien planifiée

Ma nouvelle vie d'artiste.

"Parce que j'ai toujours été une femme très active et débordante d'énergie, j'ai dû apprendre très tôt à bien gérer mes centres d'intérêt dont deux en particulier: les arts plastiques et l'épargne. Grâce aux judicieux conseils de ma caisse Desjardins, j'ai personnellement investi une bonne partie de mes économies dans des REER. Résultat: À l'âge de la préretraite, en toute sécurité, je vis maintenant ma nouvelle vie d'artiste."

Contribution annuelle de 1 000 $

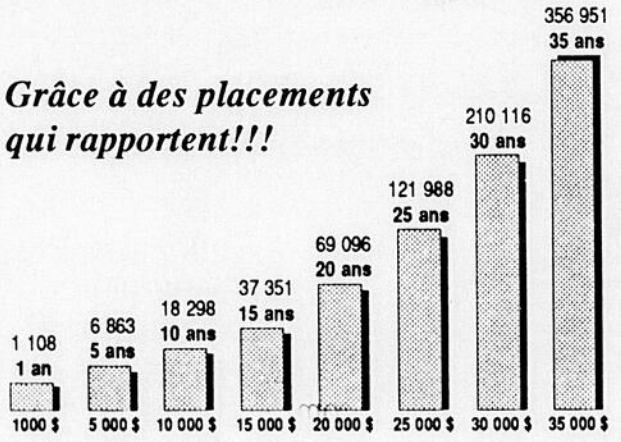
Après 35 ans,

Capital versé:	35 000 $
Intérêts accumulés:	321 951 $
TOTAL	356 951 $

De quoi se payer du bon temps!

* Calculé sur la base d'un taux d'intérêt moyen de 10 3/4 capitalisé annuellement

Grâce à des placements qui rapportent!!!



REER DESJARDINS
L'épargne c'est la liberté

La caisse populaire Desjardins

vite vite vite
abonnez-vous
LE QUOTIDIEN
Saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832

	EXCEL	MAZDA 323	TERCEL	CIVIC
Prix* (P.D.S.F.)	**7 795 $**	8 940 $	8 598 $	8 995 $
Valeur de revente** après un an	**95,6%**	91,7 %	90,9 %	92,8 %
5 pneus radiaux 4 saisons Michelin ceinturés d'acier	✓	NON	NON	NON
Point d'attache pour siège d'enfants	✓	NON	✓	✓
Couvre-bagages	✓	NON	NON	NON
Indicateur graphique	✓	NON	NON	NON
Essuie-glace à balayage intermittent	✓	✓	NON	✓
Bavette garde-boue (avant, arrière)	✓	NON	NON	NON

Les caractéristiques de l'excellence



Excellez avec Excel! La Hyundai Excel possède plus de caractéristiques standard que toute autre voiture de sa catégorie... plus de 50 en tout! Certaines autres marques vous font payer cher pour le confort et la sécurité!

Et pendant que nous y sommes, 7 795 $ c'est dur à battre! Pour vous en rendre compte, étudiez le tableau ci-dessus... puis allez voir votre Excel!

Votre concessionnaire Hyundai se fera un plaisir de vous faire voir les caractéristiques de l'excellence!

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour les modèles de bases. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Consultez le concessionnaire pour connaître les frais de transport.

**Valeur de revente tirée du "Canadian Red Book," 1er janv. 1989, prix de détail des '88 modèles sous-compacts un an après l'achat.

Les Automobiles Sud Coréennes du Saguenay Inc.
2285, boul. St-Paul
Chicoutimi 696-1500

La Maison Hyundai
62, boul. de l'Anse
Roberval 275-5970

Propos sur la question linguistique

Conrad Black rétorque à Maxwell



REPLIQUE — A son tour, Conrad Black rétorque aux propos de Robert Maxwell. Il l'accuse d'avoir déformé ses propos de "façon scandaleuse et grotesque".

QUEBEC (PC) - Conrad Black a sévèrement reproché hier à son "ami" Robert Maxwell d'avoir déformé de façon "scandaleuse et grotesque" les propos qu'il a tenus récemment en Suisse contre la politique linguistique du gouvernement Bourassa et sur la situation des anglophones.

"Je ne peux laisser passer sans commentaires votre intrusion bouffonne et démagogique dans un débat sérieux autour d'un enjeu majeur qui intéresse légitimement tous les Canadiens", écrit le magnat canadien de la presse à son compétiteur britannique dans une lettre publiée hier dans le quotidien le Soleil. Ce journal appartient à Hollinger Inc. que dirige M. Black.

Au terme d'un entretien qu'il a eu récemment à Davos avec le premier ministre Bourassa, le financier torontois a soutenu que "peu à peu les Anglo-Québécois s'en iront" parce que déçus de la politique linguistique du gouvernement du Québec.

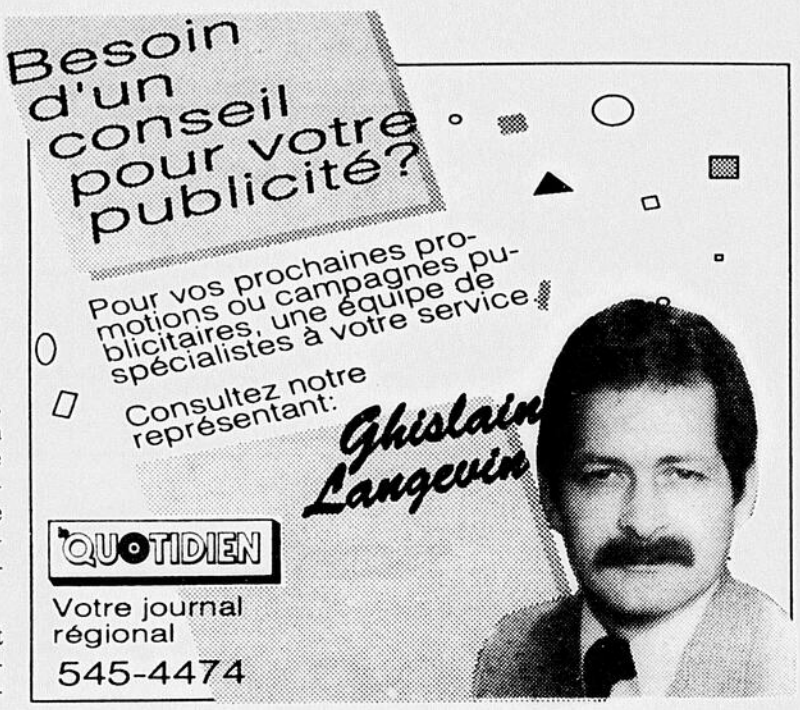
"Dans tout ce que j'ai dit ou écrit, répond Black, rien ne faisait la plus infime référence à une "diaspora" ou aux conditions qui rendraient imaginable un tel exode. Dans la même foulée, vos remarques, telles que rapportées par la presse, touchant les commentaires que j'ai formulés à Davos sur cette question ne peuvent être plus éloignés de la vérité."

Il fait valoir que depuis une vingtaine d'années, la population anglophone du Québec décline à un rythme lent mais constant. Il ajoute que la tendance se maintiendra sans doute puisque, pour plusieurs, le Québec n'arrive pas à concurrencer avec succès ses voisins anglophones qui jouissent d'un niveau de vie plus élevé, de taux d'imposition plus bas et d'une stabilité culturelle certaine. Lundi, de passage à Québec, Maxwell avait rabroué Black de verte façon en prenant la défense de la loi 178 et en l'accusant de faire des déclarations outrageantes.

"M. Black a fait une erreur quand il a prétendu que les anglophones du Québec vont plier baggages et s'exiler. J'espère qu'il va réfléchir", a lancé l'éditeur britannique en affirmant que la protection du français est vitale pour le Québec et qu'un exode des anglophones est "inimaginable".

M. Black écrit que c'est avec "stupéfaction et déception" qu'il a pris connaissance des commentaires de celui qu'il appelle "cher Bob".

"Tout comme vous, dit-il, j'ai l'habitude d'être diffamé par mes adversaires et par certains éléments menteurs et agités de la presse, du monde politique et du grand public.





La St-Valentin se poursuit pendant plusieurs semaines au Bar l'Emprise avec

"COUP DE FOUDRE"

À compter du dimanche 19 février . et ce, pour plusieurs dimanches à 14h00

Pour participer:
- Être agé(e) de 20 ans et plus
- Venir chercher les formules de participation
- Inscription à l'avance

Plusieurs prix à gagner

Souper "Colombo" (Intrigue et Mystère) pour les groupes de 30 personnes et plus.
Pour renseignements:
Gaby 543-8562 - 543-2163



RESTAURANT BAR L'emprise
Boul. St-Paul Chicoutimi

En plein Parlement

La ministre Gagnon-Tremblay chahutée

QUEBEC (PC) — La ministre responsable de la politique des services de garde, Mme Monique Gagnon-Tremblay a été chahutée mercredi en plein Parlement par une cinquantaine de membres de la Concertaction interrégionale des garderies du Québec.

Les représentants du groupe venaient, en commission parlementaire, de réclamer que le gouvernement hausse de $4.50 à $9 la subvention quotidienne versée aux garderies pour chaque enfant qui y est placé. Coût de la mesure : $20 millions pour l'année 1989.

Vous allez nous demander $9 en 1989, $13.50 en 1990. Qu'allez -vous demander pour 1991, 1992 ou 1993? Cela ne fait pas sérieux. On n'a pas les moyens comme état d'hypothéquer notre avenir", a lancé la ministre. C'est ce qui lui a valu une volée de huées.

Les travau:: de la commission parlementaire ont été suspendus pendant quelques instants tandis que les membres de la coalition des garderies quittaient le Salon rouge du Parlement en chantant un air ironique à l'endroit de la ministre.

Le groupe Concertaction, qui regroupe les garderies sans but lucratif du Québec, est totalement opposé à la nouvelle politique des garderies que la ministre Monique Gagnon-Tremblay veut mettre en vigueur à compter du premier avril 1989 et qui est actuellement étudiée en commission parlementaire.

Au lieu de réduire les subventions aux garderies à 45 pour cent des sommes versées par les parents, le gouvernement devrait hausser de $4.50 à $9 par jour la subvention qu'il verse pour chaque enfant confié à une garderie, a proposé la représentante de Concertaction, Mme Claudette Pitre-Morin.

Une telle mesure ne vaudrait que $20 millions en coût additionnel (dont la moitié assumée par le fédéral) et assurerait la survie financière de la plupart des garderies, tout en leur permettant de verser des salaires décents, a-t-elle dit.

La richesse d'une société se mesure à l'importance qu'elle accorde à ses enfants. Comme nous manquons d'enfants au Québec, tâchons de nous occuper convenablement de ceux que nous avons.

Alors peut-être en aurons-nous davantage", a poursuivi la représentante des garderies.

La ministre Gagnon-Tremblay a reçu très froidement la suggestion du groupe.

$20 millions, c'est des pinottes... a-t-elle ironisé.

Je trouve que cela ne fait pas très sérieux.

Dites-nous donc que le gouvernement devrait prendre à sa charge toutes les conditions de travail dans les garderies.

Je vous dis qu'on n'a pas les moyens comme Etat d'hypothéquer notre avenir".

Tout au long des échanges entre la ministre et les porte-parole du groupe Concertaction, le ton a été très agressif.

C'est ce groupe qui a attiré 3,000 personnes vendredi à une manifestation contre les politiques de la ministre.

Dans un climat beaucoup plus serein, l'Union des municipalités a invité le gouvernement à se pencher sur les activités de loisirs offertes par les municipalités au cours de l'été et qui peuvent être comparées aux services de garde: camps de vacances, services des parcs, camps d'été.

En bref

QUEBEC (PC) — La Société nationale des Québécois de la Capitale somme le quotidien Le Soleil d'expliquer pourquoi il distribue de la publicité bilingue à ses lecteurs.

Dans un communiqué émis hier, la présidente de la Société, Mme Rose Bilodeau, dénonce le dépliant publicitaire bilingue de 24 pages de la compagnie M. Ce dépliant était inclus dans l'édition du Soleil du 8 février.

Mme Bilodeau rappelle que ce quotidien est distribué dans une région francophone à 95 pour cent et que c'est la troisième fois qu'une publicité comprenant de l'anglais est distribuée via le Soleil depuis une semaine.

IRVING LABRECQUE & VILLENEUVE INC.
400, rue Du Havre Chicoutimi G7H 1N4


Régis Villeneuve

AUTOGARE PLACE RACINE
Tél.: 543-4111
Chez IRVING on travaille pour vous!


Harold Labrecque

SPÉCIALITÉS:
• FREINS • SUSPENSION • RÉPARATION ET ENTRETIEN DE L'AIR CLIMATISÉ AUTOMOBILE •
• MISE AU POINT ÉLECTRONIQUE • BALANCEMENT ÉLECTRONIQUE • ENTRETIEN MÉCANIQUE

CRÉDIT-TAXE SUR LES VENTES

Cette année, vous êtes peut-être admissible au crédit pour la taxe fédérale sur les ventes. Chez H&R Block, nous vous obtiendrons le crédit maximum pour la taxe sur les ventes auquel vous avez droit. Si vous ne produisez que pour une demande de crédit cette année, nous préparerons votre déclaration à un tarif spécial.
Ne vous tracassez donc plus au sujet des changements aux lois fiscales: les spécialistes de H&R Block trouveront une réponse à toutes vos questions.
SI C'ETAIT JAMAIS LE MOMENT POUR
H&R BLOCK
C'EST MAINTENANT
170, rue Racine Est, Chicoutimi, 543-8442
SEARS Place du Saguenay, 549-8240
la Baie Place du Royaume, 543-4329
Galeries de la Baie, Ville de La Baie, 544-9351
Place Centre-ville, Jonquière, 542-0329
200, Avenue du Pont Sud, Alma, 668-0107
Centre d'achats Laflèche, Baie-Comeau, 589-4916
296, boul. Walbert, Dolbeau, 276-8025
Place Le Chainon, Chibougamau, 748-3987

LES IMBATTABLES
LE PLUS GROS VENDEUR DE MEUBLES DE LA RÉGION!

MÉNAGE NEUF 25 PIÈCES

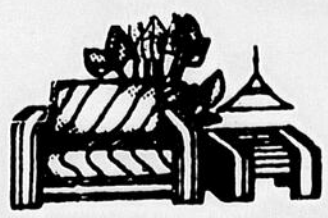


GRATUIT
A l'achat d'un ménage complet (25 morceaux) et sur présentation de cette annonce
OBTENEZ UN MATELAS
D'une valeur de: $495

4995$

- LIVRAISON INCLUSE
- MISE DE COTE SANS INTERET 12 MOIS

Comprenant:
- 1 cuisinière
- 1 réfrigérateur
- 1 laveuse - 1 sécheuse
- 1 mobilier de cuisine (5 mcx)
- 1 mobilier de salon (5 mcx)
- 1 mobilier de chambre (11 mcx)



AMEUBLEMENT Capri

Dessins, photos ou illustrations de cettte annonce peuvent légèrement différer des modèles en vente.

2302, St-Dominique, Jonquière
547-2633

Les libéraux croient que le refus du lac Meech mène au séparatisme

Par Suzanne Dansereau

FREDERICTON (PC) — Le Parti libéral du Québec a brandi le spectre du séparatisme, hier, aux audiences du Nouveau-Brunswick sur l'Accord du lac Meech.

"Si nous n'allons pas de l'avant avec Meech, je suis convaincu que nous ouvrons la porte à la possibilité d'une séparation du Québec", a déclaré le vice-président du PLQ, M. Georges Holland, aux membres de la commission parlementaire chargée d'étudier l'accord constitutionnel.

"Les dangers reliés à l'échec de l'entente sont beaucoup plus grands que les dangers reliés à la nature de l'entente", a-t-il ajouté.

M. Holland, un Anglo-Québécois, était accompagné du président du PLQ, M. Robert Benoît, du président de la commission politique du parti, M. Henri-François Gautrin, du directeur général du parti, M. Pierre Anctil, et de la présidente des Jeunes libéraux, Mme Marie Gendron.

La présentation du mémoire du PLQ a été faite par le président du parti, M. Benoît, qui n'a pas expressément mentionné la question du séparatisme québécois devant la commission. Cette allusion a été faite par M. Holland seulement, alors 'nl répondait aux questions d'un membre de la commission.

En conférence de presse, le président du PLQ a tenté de nuancer les propos de M. Holland en disant que ce n'était là "qu'une possibilité que nous ne pouvons évaluer" et en réaffirmant le "profond attachement du parti libéral du Québec au fédéralisme canadien".

Les deux hommes ont insisté pour dire qu'il ne fallait pas lire dans leurs propos une forme de chantage auprès du Canada anglais.

Pour le président du PLQ, l'échec du lac Meech susciterait au Québec une réaction certaine. "Jusqu'où cela ira, je ne le sais pas. Mais, moi qui ai défendu le Non au référendum, je ne suis pas sûr que ma fille voterait dans le même sens, après un échec constitutionnel", a expliqué M. Benoît.

"C'est le Canada qui nous a dit en 1980 qu'il voulait de nous. M. Trudeau a dit aux Québécois qu'il mettait sa tête sur le billot. Il faut maintenant livrer la marchandise", a-t-il poursuivi, répétant que les demandes du Québec auxquelles on a répondu dans l'entente du lac Meech représentaient "un minimum acceptable, la base ultime sur laquelle pouvait être négociée l'adhésion du Québec à l'oeuvre constitutionnelle".

Durant l'audience, M. Benoît avait été interrogé par un membre de la commission qui voulait savoir si les Québécois comprenaient mieux l'entente que les Canadiens. Il a rétorqué: "Peut-être que les Québécois ne savent pas au juste ce que veut dire le lac Meech. Mais ce qui est sûr, c'est que si l'entente ne passe pas, ils vont tirer leurs conclusions".

Avec le Manitoba, le Nouveau-Brunswick est la seule province à ne pas avoir ratifié l'entente.

"Si le Nouveau-Brunswick refuse de signer, il menace l'unité canadienne, lit-on dans le mémoire du PLQ. C'est une lourde responsabilité".

Il semble que les membres de la commission aient plutôt mal acceuilli la présentation du PLQ.

Bernard Thériault, député de Caraquet, disait qu'il n'avait pas aimé le ton menaçant et paternaliste des dirigeants libéraux.

"J'ai l'impression qu'ils nous disent que la question du Québec est trop importante pour la laisser entre les mains du Nouveau -Brunswick, comme si notre bâton de baseball était trop gros pour le terrain de jeu que nous occupons. Quant au séparatisme, je ne vois pas plus de menace maintenant qu'en 1980", déclarait-il.

De son côté, Alliance Québec, qui, elle aussi, présentait un mémoire devant la commission, estime que les propos tenus par le PLQ sont "exagérés" et ne visent qu'à faire peur à ceux qui auraient des réserves face à l'entente.

"C'est une tactique de vente", a déclaré le président de l'organisme, M. Royal Orr, qui ne veut pas par ailleurs écarter complètement la "possibilité" d'une séparation.

La question linguistique était au coeur de la présentation d'Alliance Québec, qui a dit hier que la communauté anglophone se sentait "isolée et trahie" par la loi 178 du gouvernement libéral.

Cette loi, tout comme les lois récentes adoptées en Alberta et en Saskatchewan, confirment les craintes qu'on peut entretenir sur le fameux "esprit" du lac Meech, signalait hier M. Orr.

Selon lui, l'Accord du lac Meech doit être amendé - "amélioré"-pour garantir les droits des minorités et les droits constitutionnels, y compris ceux qu'on retrouve dans la Charte.

Alliance Québec souhaite de plus le retrait de la clause nonobstant, qui constitue "une tache honteuse et inutile dans le paysage constitutionnel canadien".

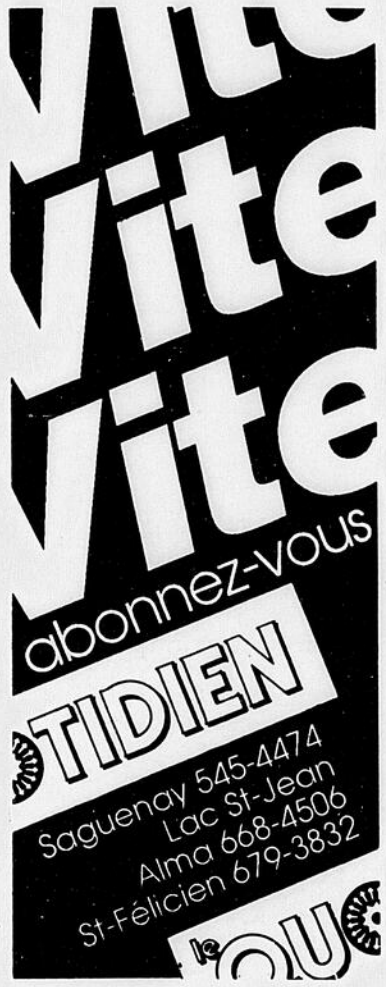
"Nous croyons que le Québec peut promouvoir le français - et nous sommes en faveur de la société distincte - mais sans brimer les droits individuels", a déclaré M. Orr.

En plus des revendications qu'elle formule depuis le début de l'étude de l'entente constitutionnelle, Alliance Québec réclame dans son mémoire une participation directe des membres de la communauté anglophone du Québec à toute négociation constitutionnelle où les droits des minorités seront abordés.

M. Orr a expliqué hier que cette demande est devenue nécessaire parce que la communauté anglophone estime que ses intérêts se sont plus représentés par le premier ministre Bourassa.

Alliance Québec demande enfin au premier ministre Frank Mckenna de jouer un rôle de leader dans l'amélioration de l'Accord du lac Meech.

"Nous applaudissons McKenna qui semble vouloir faire une étude sérieuse de cette entente", déclarait M. Orr.



La Saint-Valentin est le mardi 14 février

Offrez le Bouquet GARFIELD® Coup de foudre.

On ne pourra résister au Bouquet GARFIELD Coup de foudre de Teleflora. Des fleurs fraîches avec un adorable GARFIELD en peluche. La ventouse dont son dos est muni permet de le fixer aux murs et aux miroirs. Pour en envoyer un n'importe où, appelez-nous ou passez nous voir aujourd'hui même.



Dites à votre fleuriste
Teleflora®

ROBERVAL
Aux 1000 Fleurs
791 Boul. Marcotte
275-4697

CHICOUTIMI
Chicoutimi-Nord Fleuriste Enr.
2182, rue Roussel
543-6980

Principales cartes de crédit acceptées dans la plupart des magasins.

NOUVEAU
À L'HÔTEL HÉBERT

JEUDI
Soirée des Courtisanes
Au Bar Le Mirage
Une nouvelle façon de faire des rencontres et de gagner des prix.
$600 plus course en limousine...

VENDREDI
Vendredis Fous! Fous! Fous! du Bar Le Mirage
Animation, jeux, nombreux prix. Pierre Heault l'animateur #1 de CHIC FM Québec

SAMEDI
Soirée V.I.P au Bar Le Mirage
Amène ta "gang" au Mirage le samedi soir et peut-être seras-tu la personne qui partira avec son groupe vers la grande Allée à Québec avec en plus $500 d'argent de poche. C'est à ne pas manquer! "Le Mirage" la place à Hébertville

Promotion en vigueur tout le mois de février.

HÔTEL HÉBERT
415 TURGEON HÉBERTVILLE 344-1437

Réforme sur les fonds de pension

Bourbeau veut que la rente soit payée

MONTREAL (PC) — Le projet de loi sur les fonds de pension privés qu'entend déposer à l'Assemblée nationale, en mars, le ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, André Bourbeau, laissera en suspens les surplus accumulés frappés d'un moratoire mais établira des standards minimums visant à bonifier le système actuel.

A l'issue d'une rencontre avec le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Ghislain Dufour, hier, M. Bourbeau a indiqué que la réforme qu'il envisage forcera l'employeur à contribuer à 50 pour cent du crédit de rente.

Cette obligation mettra fin au système actuel qui permet à l'employeur de conserver les sommes excédant le montant déterminé pour la retraite tout en étant dispensé de contribuer pendant plusieurs années, jusque vers la fin de la carrière de l'employé.

Le système mis de l'avant par le ministre fera en sorte "qu'à tout moment, il y aura suffisamment d'argent pour que la rente soit payable", a assuré le ministre Bourbeau.

La réforme proposée permettra à l'employé de commencer à contribuer au régime deux ans après son embauche tout en lui assurant que, s'il quitte deux ans plus tard et par la suite, il profitera des sommes qu'il aura versées dans l'intervalle, celles de son employeur et des intérêts qui se seront accumulés.

Ces sommes seront transférables dans un autre fonds de pension ou encore un régime enregistré d'épargne retraite.

Dans le système actuel, la règle générale veut que l'employé qui part avant d'avoir complété dix ans de travail et atteint 45 ans se retrouve avec seulement la part qu'il a versé.

Dorénavant, "la part de l'employeur lui sera acquise", a précisé le ministre.

Le projet de loi fera une obligation de pourvoir les fonds de pension de taux d'intérêts contemporains, non de deux ou trois pour cent ou aucun, comme cela se voit à l'heure actuelle, a dit le ministre.

En outre, en cas de décès, le conjoint aura droit à certaines sommes.

Ce régime ne s'appliquera cependant pas aux employés du gouvernement.

Le ministre s'attend à ce que le projet de loi soit ratifié d'ici juin.

M. Bourbeau est un peu moins précis quant aux surplus des fonds de pension qui sont frappés d'un moratoire jusqu'en décembre pour en empêcher la distribution.

L'attribution des surplus fera l'objet d'une décision gouvernementale, avant le délai d'un an fixé par le moratoire, s'est contenté de dire le ministre qui dire poursuivre les consultations sur le sujet.

Cette question intéresse au plus haut point le président du CPQ.

"Ce qui nous préoccupe c'est de savoir ce qui va arriver des excédents. Les employeurs vont-ils continuer à avoir des congés de cotisation. Il y a des employeurs qui prennent à même le surplus accumulé et se donnent un congé de cotisation", a dit M. Dufour.

Pour le reste, les objectifs poursuivis par le ministre Bourbeau lui semblent raisonnables en ce qu'ils font l'objet d'un consensus pancanadien.

Florexpo en mars

Montréal verra des fleurs

MONTREAL (PC) — La plus grande exposition canadienne de jardinage et d'horticulture ornementale, Florexpo, aura lieu du 1er au 5 mars, au Palais des congrès de Montréal, sous la présidence de Frédéric Back.

Les visiteurs pourront y retrouver, avec des mois d'avance, le charme et les parfums des jardins du printemps et de l'été. La principale attraction de Florexpo sera un grand jardin de style méditerranéen, conçu par l'architecte-paysagiste Milan Havlin. Conçu dans le style et la tradition des atriums d'il y a plus de 2000 ans, ce jardin comportera une vingtaine de colonnes entièrement recouvertes de végétaux, notamment des orchidées, et des jeux d'eau en cascades. On y retrouvera des massifs de lauriers-roses, des lierres, des anthuriums, des centaines de jonquilles et de tulipes en fleurs, des herbes aromatiques telles la sauge, le romarin et le thym, voire même des oliviers et des palmiers.

Florexpo présentera également un jardin printanier, de style québécois, réalisé par l'horticulteur Marcel Proulx. Il comportera diverses espèces végétales propices à notre climat; des pommetiers et des cerisiers en fleurs, des rhododendrons et des azalées, des houx, des genêts, un grand nombre de plantes vivaces, des végétaux tapissants et des fines herbes. Ce jardin comportera également un étang entouré de végétaux aquatiques et semi-aquatiques.

Chaque jour, d'heure en heure, sans interruption, une centaine de spécialistes en horticulture donneront des conférences à l'intention du grand public, dans un pavillon d'animation.


Gaston
549-7633

Joyeux Carnaval
Spécial du carnaval de Serge et Gaston
Escort L 1988 1/2
2 portes , hatchback. Stock 11220
Prix du carnaval: **$9,150.** + Taxe
Venez nous rencontrer
PERRON
CHICOUTIMI


Serge
549-7633



GRATUIT
Pour charmer
eau de toilette Magnolia 15 ml que vous obtiendrez à l'achat d'un des quatre flacons d'eau de toilette choisis tout spécialement pour vous.

Eau de toilette

Trimaran (pour homme)	17,50$
Magnolia 100 ml	16,00$
Milrose 60 ml	15,00$
Chevrefeuille 125 ml	13,50$

Eau de toilette Magnolia 15 ml

ET DE PLUS
rabais de **3$**
sur gel douche
coordonné

Gel douche

Magnolia	~~9,50$~~	6,50$
Trimaran	~~8,50$~~	5,50$
Milrose	~~6,90$~~	3,90$
Chevrefeuille	~~7,90$~~	4,90$

Yves Rocher
La beauté par les plantes

Yves Rocher
Centres de beauté au Québec et en Ontario:

Region de Montreal:
1016, Ste-Catherine ouest, Coin Peel, (514) 878-3552
Place Alexis-Nihon, (514) 939-1526
Promenades de la Cathedrale, (514) 848-0922
Centre Rockland, (514) 731-2734
Place Vertu, St-Laurent, (514) 336-6107
Galerie Rive-Nord, Repentigny, (514) 654-6646
Carrefour Angrignon, LaSalle, (514) 365-4631
1371, Mont-Royal, (514) 525-1537
1135, Laurier Ouest, Outremont, (514) 270-8606
6628, St-Hubert, (514) 270-7299
Promenades St-Bruno, St-Bruno, (514) 441-1737
Mail Champlain, Brossard, (514) 671-0040
Place Longueuil, Longueuil, (514) 677-3361

Region de Quebec:
Galeries de la Capitale, (418) 623-9338
Place Fleur de Lys, (418) 649-7111
Galeries Chagnon, Levis, (418) 835-5321
Place Laurier, Ste-Foy, (418) 652-2355
Place Ste-Foy, Ste-Foy, (418) 654-9334

Province du Quebec
Promenades de l'Outaouais, Gatineau, (819) 561-5553
Place du Saguenay, Chicoutimi, (418) 693-8382

Ontario
Square One, Mississauga, (416) 896-9181
Cornwall Square, Cornwall, (613) 936-1326

«Rapportez ce coupon dans un centre de beauté Yves Rocher pour bénéficier de cette offre St-Valentin»

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
A
«Offre valable du 8 au 14 février inclus»

Votre horaire télé

JEUDI 9 FÉVRIER

5h00
WPTZ — MORNING STRETCH
WTVS — PERSONAL FINANCE AND MONEY MANAGEMENT
SE — VIDEOS DE FAMILLE (2h.)

5h25
CFCF — GIMME A BREAK

5h30
WPTZ — YOGI BE(Rq
WTVS — MARKETING

5h54
CFER — AU CENTUPLE

5h55
CFCF — PK'S VIDEO GOLD

6h00
CFCF — ROMPER ROOM
WJBK — CBS MORNING NEWS (1h.)
WPTZ — BUSINESS THIS MORNING
WTVS — FROM SOCRATES TO SARTRE
WVNY — BODY BY JAKE
FC — HAIRSPRAY (1h.30)

6h24
CFER — C'EST DU SPORT!

6h30
CFCF — CANADA A.M. (2h.30)
WPTZ — NBC NEWS AT SUNRISE
WTVS — THE BUSINESS OF MANAGEMENT
WVNY — JIMMY SWAGGART
TSN — BODIES IN MOTION (Pd)

6h45
CFER — CAFÉ SHOW (1h.30)

6h50
CJPM — CLIP CLIP

7h00
CJPM — AVEC LES Y'OEUFS DU MATIN (1h.15)
WJBK — CBS THIS MORNING (2h.)
WPTZ — THE TODAY SHOW (2h.)
WTVS — TO LIFE! YOGA WITH PRISCILLA PATRICK
WVNY — GOOD MORNING AMERICA (2h.)
CF — BIBI ET GENEVIEVE
SE — BLACKSTAR
TSN — SPORTSDESK

7h15
WTVS — A.M. WEATHER

7h25
CBFT — HORAIRE

7h30
CKRS - CBFT — LES SCHTROUMPFS
WTVS — AMERICAN GOVERNMENT SURVEY
CF — SALUT DISNEY! (1h.)
FC — MARIE-ANNE (1h.30)
SE — SUPER DURAND, DÉTECTIVE DE CHOC
TSN — RINKSIDE (R)

8h00
CKRS - CBFT — TAPE-TAMBOUR
R.-Q. - CIVV — SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - NOTIONS DE BASE INTRODUCTION À L'ÉPIDÉMIOLOGIE. Une série sur la gestion des problèmes de santé et de sécurité au travail. (1h.)
WTVS — FOCUS ON SOCIETY
SE — CLÉMENTINE
TSN — BUDWEISER TRUCK AND TRACTOR PULL CHAMPIONSHIPS (R) (1h.)

8h15
CKRS - CBFT — BOBINO
CBJET — GOOD MORNING / THOUGHT FOR TODAY
CJPM - CFER — MONGRAIN DE SEL En reprise à 00h00 aux stations du réseau Pathonic seulement.

8h30
CKRS - CBFT — BONJOUR SANTÉ
WTVS — LEARN TO READ
CF — LA GARDERIE DES AMIS Belino et les amis se préparent pour un pique-nique.
SE — LE VENT DANS LES SAULES (1h.30)

8h45
CBJET — HATHA YOGA
CF — LES FABLES D'ESOPE

9h00
CKRS - CBFT — LES ANGES DU MATIN (1h.)
CBJET — THE FITNESS PEOPLE
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT
CJPM - CFER — COUP DE COEUR Chroniques: sexualité avec Claire Bouchard, potins artistiques avec Claire Syril et design intérieur avec Normand Couture. (1h.)
R.-Q. - CIVV — QUEBEC SCHOOL TELECASTS (1h.)
WJBK — SALLY JESSY RAPHAEL (1h.)
WPTZ — GERALDO (1h.)
WTVS — THE BOOK BIRD
WVNY — 100 HUNTLEY STREET (1h.)
CF — BIBIFOC
FC — THE MAN WHO GUARDS THE GREENHOUSE (1h.30)
TSN — 1989 WORLD ALPINE CHAMPIONSHIPS (R) (1h.)

9h15
WTVS — THE ART MAKER

9h30
CBJET — DOCTOR, DOCTOR
CFCF — THE NEW CHAIN REACTION
WTVS — READING RAINBOW
CF — MADAME PEPPERPOTE

9h45
CF — PADDINGTON

10h00
CKRS - CBFT — LA CUISINE DES ANGES
CBJET — FRED PENNER'S PLACE
CFCF — MCKENTY... LIVE
CJPM — CINÉ-MATIN RAS-LES-PROFS. (2h.)
CFER — LE MONDE A.M.
R.-Q. - CIVV — CRÉER SON PAYSAGE LA FAÇADE. Un cours pou mieux comprendre les principes et les techniques de l'aménagement paysager.
WJBK — FAMILY FEUD
WPTZ — LIVE WITH REGIS AND KATHIE LEE (1h.)
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — SUCCESS-N-LIFE (1h.)
CF — AU CHÂTEAU DES ENFANTS
SE — RÊVES EN CAGE (2h.)
TSN — TSN'S SPORTS PAGE (R)

10h15
CKRS - CBFT — INIMINIMAGIMO LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE (4e de 5).

10h30
CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT
CBJET — MR. DRESSUP
CFCF — PEOPLE TO PEOPLE
CFER — HÔPITAL GÉNÉRAL
R.-Q. - CIVV — LE MARCHÉ AUX IMAGES PROMENADES AU PAYS DES MERVEILLES. En reprise à 15h00.
WJBK — CARD SHARKS
CF — LES CONTES DE LA FORÊT VERTE
FC — EMPIRE OF THE SUN (2h.30)
TSN — NBA TODAY (R)

10h45
gudïï **CFRS** — LES COULEURS DU JOUR

11h00
CKRS — DURRELL EN RUSSIE
CBJET — SESAME STREET (1h.)
CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE (1h.) Reprise de mercredi, 15h00.
CFCF — DEFINITION
CFER — C'EST DÉJÀ DEMAIN
CBFT — LE NOUVEL ÂGE Chronique sur l'occupation du temps.
R.-Q. - CIVV — UQAM PRÉSENTE MOTIVER SANS RETENUE.
WJBK — THE PRICE IS RIGHT (1h.)
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WTVS — MISTER ROGER'S NEIGHBORHOOD
WVNY — THE HOME SHOW (1h.)
CF — LE VENT DANS LES SAULES
TSN — INSIDE THE PGA TOUR (R)

11h30
CKRS — MIDI-MAG
CFCF — SECRET LIVES
CFER — AIMER
CBFT — LES AVENTURES DE VIRULYSSE Théâtre de marionnettes. Un petit virus nommé Virulysse s'infiltre dans un monde aseptisé où règnent savants et robots.
R.-Q. - CIVV — AU FIL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL Un regard sur les activités et la vie académique de l'Université Laval.
WPTZ — WIN, LOSE OR DRAW
WTVS — 3-2-1 CONTACT
CF — HIBOU CHOU GENOU
TSN — BODIES IN MOTION (R)

11h45
CKRS — PREMIÈRE ÉDITION RÉGIONALE

12h00
CKRS - CBFT — PREMIÈRE ÉDITION
CBJET — MIDDAY (1h.)
CFRS — LES PIERRAFEU UN MINI-FRED.
CFCF — THE MARY TYLER MOORE SHOW
CJPM — AUJOURD'HUIq
CFER — LE MONDE
R.-Q. - CIVV — LE CLUB DES 100 WATTS Reprise de mercredi, 17h30.
WJBK — THE NEWS
WPTZ — SUPER PASSWORD
WTVS — SQUARE ONE TV
WVNY — GROWING PAINS
CF — INSPECTEUR GADGET
SE — OPÉRATION CHIMPANZÉ (2h.)
TSN — SPORTSDESK

12h10
WJBK — ACROSS THE FENCE

12h12
CJPM - CFER — DEVINE QUI VIENT DÎNER? (1h.18)

12h15
CKRS - CBFT — LES DÉMONS DU MIDI Inv.: Michèle Torr, le trio de Richaard Cazes, les Tune-Up Boys et Max Gros Louis. (1h.)

12h30
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF — PULSE 12:30
R.-Q. - CIVV — RODY ET LE PETIT CID
WJBK — THE YOUNG & THE RESTLESS (1h.)
WPTZ — SCRABBLE
WTVS — COUNTRY BASKETWEAVING
WVNY — LOVING
CF — MÉMOIRE VIVE
TSN — TRANSWORLD SPORT (R) (1h.)

13h00
CBJET - WVNY — ALL MY CHILDREN (1h.)
CFRS — LA SOEUR VOLANTE LA VENTE DE CHARITÉ.
CFCF — LIFETIME (1h.)
R.-Q. - CIVV — LES JEUX DE LA VIE (1h.) Reprise de mercredi, 16h00.
WPTZ — DAYS OF OUR LIVES (1h.)
WTVS — READING ROAD QUIZ
CF — LA GARDERIE DES AMIS
FC — SOMETHING SPECIAL (1h.30)

13h15
CKRS - CBFT — AU JOUR LE JOUR (1h.)
CF — PADDINGTON

13h20
WTVS — COMMUNITY OF LIVING THINGS

13h30
CFRS — JINNY LE SINGE ASTRONAUTE.
CJPM — HÔPITAL GÉNÉRAL
CFER — DU CINÉMA S.V.P. ENCHÈRES AUX ESPIONS. (2h.)
WJBK — THE BOLD AND THE BEAUTIFUL
CF — BIBIFOC
TSN — THOROUGHBRED SPORTS DIGEST (R)

13h35
WTVS — HUMAN COMMUNITY

14h00
CBJET — EASTENDERS
CFRS — LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE UN ACTE D'AMOUR. (1h.)
CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD (1h.)
CJPM — AIMER
R.-Q. - CIVV — C'EST LA VIE (1h.) Reprise de dimanche, 18h30.
WJBK — AS THE WORLD TURNS (1h.)
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — ONE LIFE TO LIVE (1h.)
CF — LES FABLES D'ESOPE
SE — L'AMOUR NE S'ACHÈTE PAS (1h.45)
TSN — ROTHMANS WORLD MOTORCYCLE CHAMPIONSHIP (R) (1h.)

14h15
CKRS - CBFT — CINÉMA LES INSÉPARABLES. (1h.45)
CF — CLAMECY AU ROYAUME DES ROULIS

14h30
CBJET — TALKABOUT
CJPM — LA CROISIÈRE S'AMUSE ON NE GAGNE PAS TOUS LES COUPS. Une voyante rencontre un homme et a une vision plus large de son bonheur futur. Un ami du capitaine Stubing confronte son fils avec la fille du capitaine dans une épreuve sportive. Mais celui-ci déçoit énormément son père. (1h.)
CF — BINIKI ET LE DRAGON ROSE
FC — CAMPUS MAN (1h.45)

15h00
CBJET - WJBK — GUIDING LIGHT (1h.)
CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE Légendes de Claire, ethnies, Les voyages avec Robert Viau, Table ronde, Le bénévolat. (1h.) En reprise demain, 11h00.
CFCF — GENERAL HOSPITAL (1h.)
R.-Q. - CIVV — LE MARCHÉ AUX IMAGES Reprise de 10h30.
TV5 — L'INFO-5 (PREMIÈRE EDITION)
WPTZ — DUCK TALES
WTVS — SQUARE ONE TV
WVNY — JEM
CF — LES RÊVES DE JEANNOT
TSN — TSN'S SPORTS PAGE (R)

15h30
CJPM — C'EST DÉJÀ DEMAIN
CFER — LE MONDE P.M.
R.-Q. - CIVV — L'INDICE PLUS Reprise de mercredi, 19h30.
TV5 — AU NOM DE LA LOI (1h.) Reprise du mercredi, 20h00.
WPTZ — MIGHTY MOUSE
WTVS — THE NEW LITERACY: AN INTRODUCTION TO COMPUTERS
WVNY — DENNIS THE MENACE
CF — HIBOU CHOU GENOU
TSN — NBA TODAY (R)

15h45
SE — LA PETITE MAISON DE THÉ (2h.15)

16h00
CKRS - CBFT — FÉLIX ET CIBOULETTE
CBJET — THE FACTS OF LIFE SWEET CHARITY. REPRISE
CFRS — LA FOURCHETTE D'OR
CFCF — TIME OF YOUR LIFE
CJPM - CFER — LES MINI-STARS DE NATHALIE
R.-Q. - CIVV — LES JEUX DE LA VIE LES ENFANTS ET LA MORT. (1h.) En reprise demain, 13h00.
WJBK — LITTLE HOUSE ON THE PRAIRIE (1h.)
WPTZ — THE OPRAH WINFREY SHOW (1h.)
WTVS — CONTEMPORARY HEALTH ISSUES
WVNY — THE REAL GHOSTBUSTERS
CF — LES AMIS RATONS
TSN — TENNENTS U.K. OPEN SNOOKER CHAMPIONSHIP (R) (1h.)

16h15
FC — MORGAN STEWART'S COMING HOME (1h.45)

16h25
CKRS - CBFT — EN TRANSIT (D) EN DIRECT

16h30
CKRS - CBFT — TRABOULIDON CHOCOLAT CITY. Bulle (Sylvie Léonard), enjouée et espiègle, entraîne son ami Filo (Denis Mercier) dans des aventures aussi étonnantes que bizarres.
CBJET — WHAT'S NEW? Anim.: David Kitching et Suhana Meharchand.
CFRS — PUZZLE
CFCF — WIN, LOSE OR DRAW
CJPM - CFER — DE BONNE HUMEUR (1h.)
TV5 — USHAUAIA Reprise du mardi, 20h00.
WTVS — G.E.D. ON TV
WVNY — C.O.P.S.
CF — A.Z.

16h55
CKRS - CBFT — EN TRANSIT (D) EN DIRECT

17h00
CKRS - CBFT — TES ISOLENCES D'UNE CAMÉRA Avenn Stanké.
CBJET — VIDEO HITS
CFRS — 100 LIMITE
CFCF — FAMILY TIES
R.-Q. - CIVV — 5 POUR 1 En reprise à 22h00.
TV5 — PAPIER GLACÉ
WJBK — NEWHART
WPTZ — PHIL DONAHUE (1h.)
WTVS — AMERICA: THE SECOND CENTURY
WVNY — STAR TREK (1h.)
CF — INSPECTEUR GADGET
TSN — 1989 WORLD ALPINE CHAMPIONSHIPS (Pd) En provenance de Vail, Colorado. (1h.)

17h30
CKRS - CBFT — A PREMIÈRE VUE, MAGAZINE Magazine d'actualité cinématographique. Avec Chantal Jolis et René Homier-Roy. En reprise ce soir, 23h20.
CBJET — KATE & ALLIE I DON'T, I DON'T. REPRISE
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF - WJBK — THE COSBY SHOW
CJPM - CFER — FAIS-MOI UN DESSIN
R.-Q. - CIVV — LE CLUB DES 100 WATTS En reprise demain 12h00.
TV5 — BONJOUR, BON APPÉTIT Les oeufs en meurettes.
WTVS — UNDERSTANDING HUMAN BEHAVIOR
CF — PAS DE PITIÉ POUR LES CROISSANTS

18h00
CKRS — LE 18 HEURES (1h.)
CBJET — NEWSWATCH (1h.)
CFRS — ACTION REACTION Inv.: Francine Grimaldi et Dominique Lajeunesse.
CFCF — PULSE (1h.)
CJPM — AUJOURD'HUI
CFER — LE MONDE
CBFT — MONTRÉAL CE SOIR (1h.)
R.-Q. - CIVV — PASSE-PARTOUT LE PAPILLON PERDU.
TV5 — RÉCRÉATION
WJBK — THE NEWS (1h.)
WPTZ — NIGHTLY NEWS ON 5
WTVS — HEALTH MATTERS
WVNY — NEWSCENTER 22
CF — DISNEY POUR TOUS WINNIE L'OURSON!
FC — MARIE-ANNE (1h.30)
SE — DÉCOUVRIR: MANGER POUR VIVRE
TSN — 1988 CALGARY STAMPEDE (Pd) En provenance de Calgary, Alberta.

18h30
CFRS — COUP DE FOUDRE Avec Yves Gionet et Anne Bisson. Trois filles, trois garçons. Six célibataires prêts à jouer le tout pour le tout pour trouver l'âme soeur.
CJPM - CFER — CHARIVARI
R.-Q. - CIVV — AUTREMENT DIT (1h.) En reprise à 22h30.
TV5 — DES CHIFFRES ET DES LETTRES
WPTZ — NBC NIGHTLY NEWS WITH TOM BROKAW
WTVS — THE NIGHTLY BUSINESS REPORT
WVNY — ABC WORLD NEWS
CF — BIBI ET GENEVIÈVE
SE — CINÉMA, AMOUR ET CHAMPIGNONS (1h.30)
TSN — SPORTSDESK

19h00
CKRS - CBFT — BONJOUR DOCTEUR Sous l'influence de drogues, Paul doit quitter une opération qu'il ne peut finir. Catherine succombera-t-elle au charme du Dr Chérère? Léopold parlera à Florence du malaise que Maurice ressent face au dévouement de sa mère. Florence sera profondément insultée.
CBJET — ON THE ROAD AGAIN Anim. Wayne Rostad. Visite à une famille de ferblantier à Schubenacadie en Nouvelle-Écosse; des poissons bien spéciaux à Sault Ste-Marie en Ontario; une âne bien traité à Hespero en Alberta; des oeufs fait sur mesure à Davidson en Saskatchewan.
CFRS — 24/24 Anim.: Richard Desmarais. Magazine d'information. Revue de l'actualité judiciaire et criminelle de la semaine.
CFCF — ENTERTAINMENT TONIGHT Maintenant âgé de 27 ans, Ralph Macchio a de la difficulté à faire oublier son image d'adolescent.
CJPM - CFER — SEMI-DÉTACHÉ ÉMILIA avec Alpha Boucher, Francine Morand, Anne Beaudry et Roberto Medile. — Une cousine calabraise de Giancarlo sème la zizanie au sein de la famille Cavalieri.
TV5 — JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 En reprise à 23h45.
WJBK — THE CBS EVENING NEWS WITH DAN RATHER
WPTZ — USA TODAY En reprise à 03h30.
WTVS — FISHING MICHIGAN
WVNY — WHEEL OF FORTUNE
TSN — WORLD OF HORSE RACING (Pd)

19h28
CFRS — LE TIRAGE LA QUOTIDIENNE

19h30
CKRS - CBFT — COMMENT ÇA VA? Magazine axé sur la santé. Anim.: Dr Jean-François Chicoine. bl'électricité statique. — Les eaux embouteillées. — L'aide des parents aux adoescents sollicités par les milieux de la drogue. — Pelleter: une activité exigeante qui demande une approche particulière. — De nouveaux amis: des enfants en garderie et des résidents d'un centre d'accueil. — Les dodos difficiles qui font partie de la vie normale de l'enfant. — Les allergies à la poussière.
CBJET — FAMILY PICTURES MISS MANITOBA avec David Hewlitt, Bette Lind et Linda Sorensen. — Rêvant de gloire, un jeune Manitobain va à Hollywood où il fait la connaissance d'une vieille dame, une ancienne Miss Manitoba, qui, elle aussi, était partie du Manitoba en 1928.
CFRS — LE HOCKEY À QUATRE SAISONS (D) Les Nordiques de Québec affrontent les Penguins à Pittsburgh. (3h. appr.) EN DIRECT
CFCF — THE CAMPBELLS A PROPOSAL OF MARRIAGE. AyAnt surpris une conversation entre son père et alex buchannan, emma décide d'accepter une demande en mariage
WTVS — PERSONAL FINANCE AND MONEY MANAGEMENT
CBJET — NFB THURSDAY NIGHT MOVIE NOBODY WAVED GOODBYE. (2h.)
CFCF - WPTZ — THE COSBY SHOW Avec Bill Cosby et Phylicia Rashad.
CJPM - CFER — AU FIL DES JOURS QUE FONT LES GENS TOUTE LA JOURNÉE avec Richard Kiley, Morgan Stevens et Sarah Jessica Parker. —

TELESAG	
R.-Q.	2
CKRS	3
Petites annonces	4
CBJET	5
CFRS	7
TV 5	9
CJPM	10
CFCF	11
Inlovision	12
TVC	13
WVNY	14
WTVS	15
WJBK	16
WPTZ	17
TELE UNIVERSITE	18
CBFT	19
Musique Plus	20
CFER	21
Télé achat	22
SE	23
Much Music	24
FC	25
TSN	26
FAMILLE	27
Météo Média	28
Vision TV	29
Chambre des communes	30
CBC North	31
Bourse de Montréal	32
Environnement	33
CHSC	34
Magnétothèque	35

VIDEO DERY	
WDIV	2
CKRS	3
TV 5	4
CBJET	5
FAMILLE	6
CFRS	7
METEO MEDIA	8
R.-Q.	9
CJPM	10
CFER	11
INFOVISION	12
Canal Plus	13
Musique Plus	14
C.A.N.A.L.	15
WJBK	16
CHCH	17
CITV	18
CBC	19
WXYZ	20
Bourse de Montréal	21
WTVS	22
SE	23
BCTV	24
FC	25
TSN	26
CNN	27
Chambre des Communes	28
CBFT	30
CHSC	31
TCTV	32

CABLOVISION ALMA	
R.-Q.	2
CKRS	3
Famille	4
CBJET	5
Info Vision	6
CFRS	7
Chambre des communes	8
CJPM	9
Télé-annonce	10
CFCF	11
Météo- Média	12
TVC	13
TV 5	15
WPTZ	16
WTVS	17
WJBK	18
WVNY	19
Musique Plus	20
CBFT	21
TSN	22
C.A.N.A.L.	23
SE	24
FC	25
CBC North	26

TELEVAL	
R.-Q.	2
CKRS	3
CBJET	5
Canal Famille	6
CFRS	7
TV Comm	8
TV 5	9
CFCF	11
CJPM	13
SE	17
Much Music	19
TSN	21
CBFT	23
WPTZ	24
WVNY	25
Inlovision	26
Chambre des Communes	27

DOLBEAU TV SERVICE INC.	
TV 5	2
WPTZ	3
CFRS	4
CJPM	5
R.Q.	6
CKRS	7
Inlovision	8
CFCF	9
CBJET	11
WVNY	12
Petites Annonces	13
MUSIQUE PLUS	20
FAMILLE	22
Télé Université	23
SE	24
MUCH MUSIC	25
TSN	26
CBFT	27
WJBK	28

GAGNON TV LTEE	
TVC	2
CKRS	3
WPTZ	4
TV 5	5
CJPM	6
CFRS	7
CBJET	8
WVNY	9
FAMILLE	10
R.-Q.	11
CBJET	12
CFCF	13
SE	18
MUCH MUSIC	19
Musique Plus	20
TSN	21

En bref

Honneur

MONTREAL (PC) — La Corporation professionelle des psychologues du Québec a honoré mercredi Janette Bertrand pour "l'ensemble de sa contribution au bien-être psychologique de la population québécoise".

Lors d'une cérmonie à Radio-Québec, un parchemin sur cadre de verre a été remis à l'animatrice de "Parler pour parler". La corporation créait ainsi un prix annuel, remis à une personnalité qui n'est pas psychologue; elle décerne par ailleurs un prix "interne'' à l'un de ses membres.

L'étendue du travail d'éducation de Mme Bertrand, depuis le temps de ses courriers dans les journaux il y a 40 ans, a incité la corporation à lui attribuer la première édition de ce nouveau prix."Tout au cours de son action publique, Jeannette Bertrand a su faire réaliser aux gens l'importance du bien-être psychologique'', a souligné une responsable de la corporation, Diane Côté.

Elle a aussi annoncé que mardi, jour de la saint Valentin, quelque 50 psychologues vont se relayer pour une "journée d'écoute conseil'. Entre 9h et 21h, ces professionnels vont recevoir les appels du public.

La plupart des psychologues seront au siège de la corporation à Montréal, les autres à Québec; les numéros de téléphone seront indiqués dans les journaux de samedi; pour les régions, il y aura une ligne 800.

"Nous avons choisi la saint Valentin parce que c'est une journée où beaucoup de gens sont tristes de voir que l'amour, c'est pour d'autres autour", a

Félix

LA TUQUE (PC)—Inspiré par l'ancien journaliste artistique Marcel Brouillard, qui a côtoyé Félix Leclerc pendant 25 ans à Vaudreuil, le peintre paysagiste Fernand Labelle a complété une collection de 22 toiles qui illustreront chacun des vers de la chanson "Notre sentier'" de Félix Leclerc, dans un livre d'art de grand luxe comptant pas moins de 68 pages et qui devrait être lancé le 2 août à La Tuque.

Du même coup, les promoteurs de ce projet veulent tenir une exposition de ces oeuvres à La Tuque. Celle-ci est d'ailleurs susceptible de se retrouver au musée Toulouse-Lautrec d'Albi, en France, au cours du mois de juin.

"Si nos démarches sont fructueuses, ce sera la première fois qu'un peintre canadien expose à cet endroit'' d'expliquer M. Brouillard.

Ce dernier est responsable de l'idée d'un livre d'art, du choix des textes ainsi que de la conception graphique.

M. Brouillard n'a toutefois pas voulu dévoiler immédiatement le nom de l'écrivain fort connu qui se chargera de l'avant-propos, tout en décrivant le peintre Labelle et son oeuvre.

"Plusieurs des 22 tableaux qui font renaître la première chanson de Félix Leclerc ont été produits à La Tuque'' a-t-il ajouté.

A la suite d'une étude exhaustive d'une douzaine d'oeuvres de Félix Leclerc, M. Brouillard a accompagné chacun des tableaux d'un texte qui fait allusion à la phrase illustrée de la chanson -Notre sentier'.

"Je bus et nous reprîmes la route; nos bêtes s'étaient désaltérées aussi. Après bien des détours et des descentes et des buttes dans une jeune forêt, j'aperçus une éclaircie, une friche puis des labours qu'escaladaient des noirs corbeaux, et plus loin une maison à toit de chaume assise au pied de la montagne''. Ce texte accompagne la phrase "Les rendez-vous des noirs corbeaux''.

Bandes dessinées

BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



Ciné-télé

JEUDI
9 FÉVRIER

10h00

CJPM — RAS-LES-PROFS (4) (Teachers), É.-U. 1984. Comédie satirique de A. Hiller avec Nick Nolte, JoBeth Williams et Ralph Macchio. — Un professeur de sciences sociales est amené à lutter contre le climat de pagaille et d'incurie qui règne dans son école. — Vision critique du système scolaire américain. Satire menée avec saveur. Quelques faiblesses dans la construction. Mise en scène vigoureuse. Jeu sympathique de N. Nolte. (2h.)

13h30

CFER — ENCHERES AUX ESPIONS (6) (The Spy Killer), G.-B. 1969. Drame d'espionnage de R. Baker avec Robert Horton, Sebastian Cabot et Jill St.John. — Un agent secret devenu détective privé est appelé à récupérer une liste compromettante tombée aux mains de l'adversaire. — Intrigue inutilement compliquée. Mise en scène routinière. Interprètes peu convaincus. Film tourné pour la télévision. (2h.)

14h15

CKRS - CBFT — LES INSÉPARABLES (5) (Kavik, the Wolf-Dog), Can. 1979. Aventures de P. Carter avec Andrew Ian McMillan, Ronny Cox et John Ireland. — Un chien s'échappe de l'enclos de son propriétaire pour rejoindre un jeune garçon qui lui a sauvé la vie. — Récit conventionnel. Mise en scène consciencieuse. Paysages pittoresques. Interprétation adéquate. Film tourné pour la télévision. — A. (1h.45)

23h30

CFRS — BEAU-PÈRE (4) Fr. 1981. Drame psychologique de B. Blier avec Patrick Dewaere, Ariel Besse et Maurice Ronet. — Un pianiste de bar a une aventure sentimentale avec la fille adolescente d'une maîtresse décédée. — Situation fort délicate. Traitement distancié. Mise en scène contrôlée. Jeu aérien des interprètes. (2h.20)

23h50

CKRS — LE ROI DE COEUR (3) Fr. 1966. Comédie fantaisiste de P. de Broca avec Alan Bates, Jean-Claude Brialy et Geneviève Bujold. — Pendant la guerre 14-18, un soldat écossais arrive dans une petite ville de France où seuls sont demeurés les pensionnaires d'un asile d'aliénés. — Comédie douce-amère où s'entremêlent fantaisie, satire et humour. Mise en scène élégante et inventive. Interprètes bien dirigés. (2h.35)

CBFT — L'OR DE MACKENNA (5) (MacKenna's Gold), É.-U. 1968. Western de J. Lee Thompson avec Gregory Peck, Omar Sharif et Telly Savalas. — Plusieurs personnes se disputent un filon d'or appartenant aux Apaches. — Ensemble touffu parsemé de clichés. Extérieurs grandioses contrastant avec l'usage de trucages évidents. Interprétation indifférente. (2h.35)

00h00

CJPM — LAOSTJTUE EN OR MASSIF (5) (The Oscar), É.-U. 1965. Drame de R. Rouse avec Stephen Boyd, Elke Sommer et Tony Bennett. — Un acteur de cinéma, dont la popularité est en baisse, manoeuvre pour obtenir l'Oscar d'interprétation. — Effets faciles et accrocheurs. Mise en scène de métier. Une certaine force. Jeu convaincant de S. Boyd. (2h.10)

20h30

CFCF - WPTZ — A DIFFERENT WORLD Avec Dawn Lewis et Kadeem Hardison.

R.-Q. - CIVV — QUESTIONS D'ARGENT Anim.: Lise LeBel. Un magazine d'information économique. En reprise dimanche suivant à 11h30.

WTVS — MARILYN MACKAY'S AUTOGRAPH

21h00

CKRS - CBFT — DÉMOCRATIES LA TYRANNIE DE LA MAJORITÉ (5e de 10). AVec patrick watson et robert guy scully. — une démocratie est-elle vraiment une démocratie si les droits d'une minorité de la population sont complètement bafoués? c'est ce que faisaient valoir les leaders noirs aux États-unis lors de la lutte pour leurs droits civiques dans les années è?. l'australie fut aussi mise en face de son insensibilité aux droits de la minorité des aborigènes.)ih.)

R.-Q. - CIVV — POINT DE VUE ATTENTION, ON VOUS SURVEILLE. Que se passe-t-il lorsque l'efficacité des moyens de surveillance électronique utilisés pour combattre le crime se met au service d'une surveillance civile pouvant s'attaquer à n'importe quel citoyen. (1h.) En reprise vendredi, 14h00.

TV5 — JEUNES VIRTUOSES Récital. Anim.: Renée Maheu.

WJBK — PARADISE Avec Lee Horsley, Sigrid Thornton et Jenny Beck. (1h.)

WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.) En reprise à 04h00.

WVNY — DYNASTY Avec John Forsythe, Linda Evans et Joan Collins. (1h.)

21h15

FC — ROBOCOP (1h.45)

21h30

CFCF - WPTZ — DEAR JOHN Avec Judd Hirsch.

TV5 — PROFESSION: POETE Inv.: Nicole Brassard. REPRISE.

22h00

CKRS - CBFT — LE TÉLÉJOURNAL

CBJET — THE NATIONAL

CFCF - WPTZ — L.A. LAW THE PLANE MUTINY avec Susan Dey, Jill Eikenberry et Corbin Bernsen. — Becker se plaint de la politique du cabinet d'avocats en ce qui concerne le partage des profits; Brackman détourne un avion de sa trajectoire. (1h.)

CJPM - CFER — AD LIB (1h.)

R.-Q. - CIVV — 5 POUR 1 Reprise de 17h00.

TV5 — SANTÉ A LA UNE LA CHIRURGIE SANS BISTOURI. La pilule abortive; le laser; l'endoscopie; l'ultrason. (1h.15)

WJBK — KNOTS LANDING Avec Joan Van Ark et Donna Mills. (1h.)

WTVS — MYSTERY! (1h.) En reprise à 03h00.

WVNY — HEARTBEAT (1h.)

SE — DON GIOVANNI (3h.)

22h22

CBJET — THE JOURNAL

22h25

CKRS - CBFT — LE POINT

22h30

CFRS — LE GRAND JOURNAL En reprise à 01h50.

R.-Q. - CIVV — AUTREMENT DIT (1h.) Reprise de 18h30.

TSN — IT'S YOUR CALL (D) Anim.: Pat Marsden. EN DIRECT

23h00

CKRS - CBFT — LA METEO

CBJET — NEWSWATCH

CFRS — SPORTS PLUS En reprise à 02h20.

CFCF — CTV NATIONAL NEWS

CJPM - CFER — LES NOUVELLES TVA

WJBK — THE NEWS

WPTZ — NEWS 5 NIGHTSIDE

WTVS — GOOD NEIGHBORS

WVNY — NEWSCENTER 22

FC — FATAL ATTRACTION (2h.)

TSN — SPORTSDESK

23h05

CKRS - CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT

23h15

TV5 — HISTOIRES NATURELLES LA FAUCONNERIE. L'art de chasser avec un oiseau de proie. En reprise vendredi, 16h30.

23h20

CKRS - CBFT — A PREMIÈRE VUE Reprise de 17h30.

23h25

CJPM - CFER — FRANC PARLER Avec Clinton Archibald.

23h30

CBJET — NEWHART HIGH FIDELITY. REPRISE.

CFRS — BLEU NUIT BEAU-PERE. (2h.20)

CFCF — PULSE

WJBK — THE PAT SAJAK SHOW (1h.30)

WPTZ — THE TONIGHT SHOW Anim.: Johnny Carson. (1h.)

WTVS — TOP GUNS

WVNY — ABC NEWS NIGHTLINE

TSN — SKATE ELECTRIC (R)

23h35

CJPM — AUJOURD'HUI

CFER — LE MONDE RÉGIONAL

23h45

CJPM - CFER — LES SPORTS

TV5 — JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Reprise de 19h00.

23h50

CKRS — CINEMA LE ROI DE COEUR. (2h.35)

CBFT — CINEMA L'OR DE MACKENNA. (2h.35)

00h00

CBJET — CBC LATE NIGHT STRAIGHT ON TILL MORNING. (2h.)

CFCF — DYNASTY TANKERS, CADAVERS TO CHANCE avec Linda Evans et Joan Collins. (1h.)

CJPM — CINE-FILM LA STATUE EN OR MASSIF. (2h.10)

CFER — MONGRAIN DE SEL Reprise de 8h15.

WTVS — G.I. DIARY

WVNY — TWIN STAR

TSN — TSN'S SOCCER NEWS (Pd) (1h.)

00h15

TV5 — RADIO FRANCE INTERNATIONALE (14h.45)

00h30

WPTZ — LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h.)

WTVS — JOHN FORSYTHE'S WORLD OF SURVIVAL

00h45

CFER — LE MONDE Reprise du bulletin de 18h00.

01h00

CFCF — CINEMA 12 BOB & CAROL & TED & ALICE. (2h.10)

WJBK — NIGHT HEAT MEAN BUSINESS. (1h.)

Sunny apprend à conduire pendant que Kay, qui vend sa première maison, est fâchée car elle doit faire semblant d'être libre et disponible pour plaire au client. (1h.)

R.-Q. - CIVV — RETRAITE-ACTION Anim.: Nicole Germain. Un magazine d'information pour les retraités et les pré-retraités. Sujets: un reportage sur un handicapé de Matane au service de sa collectivité; une chronique-finances sur le REER. En reprise lundi suivant à 14h30.

TV5 — VIVA UN GÉNIE SOURIANT DU DESIGN. Rencontre avec Charlotte Perriand, architecte d'intérieur. (1h.)

WJBK — 48 HOURS (1h.)

WTVS — THIS OLD HOUSE En reprise à 02h30.

WVNY — A FINE ROMANCE (1h.)

SE — LES AILES DE LA JUSTICE (2h.)

Télévision française

Effort pour endiguer la violence

PARIS (AFP) — la chaîne de télévision française privatisée TF1 s'est engagée mercredi à endiguer la violence sur les petits écrans en programmant des émissions tout public aux heures de grande écoute et en signalant les films les plus brutaux par un petit triangle bleu au bas de l'écran.

TF1, la plus importante chaîne française, avait refusé de s'associer à la Charte contre la violence élaborée par toutes les autres télévisions françaises (Antenne 2, FR3, la Cinq, M6, Canal Plus) et rendue publique la semaine dernière.

Au cours d'une conférence de presse donnée mercredi à Paris, le président de TF1, M. Patrick Le Lay, a expliqué la raison de ce refus. "D'abord, nous sommes assez grands pour régler nous-mêmes nos problèmes. Et surtout nous discutons avec des gens sérieux, pas avec ceux qui piétinent leurs engagements, qui signent de magnifiques déclarations d'intention avant de faire le contraire", a-t-il déclaré en prenant pour cible la Cinq.

En outre, se déclarant "contre toute censure", les responsables de TF1 sont formellement opposés au système proposé par la Charte des autres chaînes, qui consisterait à équiper les téléviseurs d'un système codant les émissions violentes ou érotiques.

En matière de programmes pour la jeunesse également, TF1 se déclare résolue à éviter désormais les programmes trop agressifs, comme les dessins animés japonais, pour les remplacer par des séries françaises ou des productions Walt Disney, plus inoffensives.

"De manière exceptionnelle", et afin de prévenir les télespectateurs lors de la diffusion des films plus violents, un petit triangle bleu sera inscrusté pendant le premier quart d'heure de l'oeuvre, afin de "permettre à chacun d'exercer sa responsabilité individuelle", ont indiqué les reponsables de la chaîne. Une attention particulière sera également apportée aux bandes annonces.

Au cours de cette conférence de presse, la directrice de l'information de TF1, Mme Michèle Cotta, a souligné pour sa part qu'il n'était pas question de censurer la violence durant les informations.

Le vieux débat sur la violence à la télévision française est revenu sur le devant de la scène à l'automne dernier. Le gouvernement s'était alors inquiété de cette "invasion" d'émissions "effrayantes", au point de brandir la menace d'une réglementation par décrets si les chaînes ne s'imposaient pas une autodiscipline en la matière.

En bref

Concert

JOHANNESBURG (AFP) — Plus de 20 chanteurs et groupes, représentant la crème de la musique sud-africaine, participeront le 4 mars à un grand concert d'une douzaine d'heures dans le plus grand stade de Johannesburg, l'Ellis Park, a annoncé mercredi l'Alliance des musiciens sud-africains (SAMA).

Ce concert, baptisé concert SAMA arc-en-ciel humain", vise à renflouer les finances de cette organisation, et à promouvoir les musiciens sud-africains, a précisé Johnny Clegg, l'un des vice -présidents de la SAMA, au cours d'une conférence de presse organisée à l'Ellis Park.

De toute évidence, les moins connus des participants placent de grands espoirs dans la retransmission télévisée de ce concert à l'étranger, actuellement en discussion, afin de percer" à leur tour.

Rachat

PARIS (AFP) — L'homme d'affaires italien Gian Carlo Parretti, déjà patron du groupe américain Cannon et vice-président de la firme française de cinéma Pathé, a annoncé mercredi à Paris son intention de racheter la Metro Goldwyn Mayer, l'une des principales sociétés de production américaines qui a largement contribué au prestige de Hollywood.

M. Paretti, qui arrivait des Etats-Unis, a déclaré à l'AFP, sans donner d'autres détails, qu'il était en négociation avec les responsables de la MGM et qu'il souhaitait que celle-ci soit rachetée par un groupe européen.

Sony

(AFP) — Sony Corporation a annoncé mercredi l'introduction en avril sur le marché japonais des premiers magnétoscope et camescope dans le nouveau format vidéo 8mm "Hi-Band", une riposte au format 1-2 pouce "Super-VHS" dans l'interminable course poursuite technologique et commerciale qui oppose Sony à son rival JVC (Victor Co. oq japan).

CINÉMAS CINEPLEX ODEON $3.75 MARDIS

«MIOU-MIOU ...LA REINE.» Serge Dussault LA PRESSE

un film de MICHEL DEVILLE

LA LECTRICE

GRAND PRIX DES AMERIQUES MONTREAL GAGNANT 1988

14 ANS

Soirs 19h00 21h15

PLACE DU ROYAUME

MARIE-JOSÉ RAYMOND RENÉ MALO

LES TISSERANDS DU POUVOIR

CLAUDE FOURNIER

G

I et II

Tous les soirs: 19h30

PLACE DU ROYAUME

SCHWARZENEGGER DEVITO

TWINS EN VERSION FRANÇAISE JUMEAUX

G

PLACE DU ROYAUME

Tous les soirs: 19h20, 21h40

CINÉMA DU COMPLEXE

Soirs: 19h00, 21h15

Pour le Carnaval

Le Beau Jeu **redevient**

Le Saloon



10 nouvelles filles déshabillés à l'ancienne pour vous + 3 super messieurs qui dansent

"nouveau Blère pression Pas chere pas chere"

AMBIANCE ET PRIX D'AUTREFOIS

Le Beau Jeu SHOW BAR

330, Jacques-Cartier est, Chicoutimi
Reservations: 543-4980

Dans le cadre du Carnaval-Souvenir

Participez en grand nombre à...

CARNAVAL SOUVENIR DE CHICOUTIMI

L'OUVERTURE OFFICIELLE

C'est dans l'atmosphère de réjouissance et de fête que bénévoles, administrateurs, partenaires, invités d'honneur seront au rendez-vous pour le lancement des activités de la 29e édition du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Vous êtes donc chaleureusement convié à l'Ouverture officielle du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi qui aura lieu le jeudi 9 février 1889, à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi à compter de 19h30.

Marcel Duchaine
Président du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi

Parents et amis sont invités.
Costume d'époque.
N.B.: A l'extérieur, il fera beau!

Une invitation des: TERMINAUX PORTUAIRES DU QUEBEC INC.

Pots-de-vin donnés à Gravel

Les libéraux se montrent inquiets

OTTAWA (PC) — Les libéraux ont dit craindre de voir l'argent recueilli par l'ex-député de Gamelin Michel Gravel aboutir dans les coffres du Parti conservateur.

Ils ont demandé au premier ministre Brian Mulroney de leur garantir que ce ne serait pas le cas.

Dans une lettre adressée au premier ministre hier, trois députés libéraux, Don Boudria, de Glengarry-Prescott-Russell, Gilles Rocheleau, de Hull-Aylmer, et Derek Lee, de Scarborough-Rouge River, ont affirmé que le rapport présenté par le Procureur de la couronne Valmont Beaulieu juste avant le prononcé de la sentence de M. Gravel, lundi, soulevait de nombreuses questions.

Me Beaulieu relatait notamment que l'ex-député de Gamelin avait admis avoir reçu $35,000 de divers entrepreneurs, qui désiraient assister à une réception organisée dans sa résidence montréalaise. "L'accusé a avoué avoir reçu $35,000, mais a soutenu ne pas avoir profité de ces fonds, a déclaré Me Beaulieu. Il a refusé de révéler à qui il avait donné l'argent et où cet argent avait été déposé". Les trois députés ont demandé à M. Mulroney, à titre de chef de parti, de leur garantir que ces sommes n'avaient pas été déposées dans les coffres du Parti conservateur, ou dans ceux d'une agence du parti, et qu'elles ne le seraient pas.

En vertu de la Loi électorale, les noms des individus, des organisations syndicales et des entreprises qui font des contributions de $100 et plus à un parti politique doivent être rendus publics.

Boudria

M. Boudria a déclaré en conférence de presse hier qu'il etait prêt à croire M. Mulroney s'il lui garantissait que les fonds recueillis par M. Gravel ne s'étaient jamais rendus dans les coffres conservateurs.

Si les sommes en question se sont retrouvés dans la caisse du parti, il faut alors les retourner aux personnes qui les ont versées à l'ex-député de Gamelin, a affirmé M. Boudria.

Ces entrepreneurs ont remis des milliers de dollars à M. Gravel dans l'espoir d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral. Si l'ex-député de Gamelin a été condamné, eux n'ont jamais été poursuivis, un détail que les avocats de M. Gravel n'ont pas manqué de souligner lundi.

Enquête

Dans leur lettre, les trois députés libéraux ont également réclamé la tenue d'une Commission d'enquête judiciaire afin d'examiner le processus d'attribution des contrats du gouvernement fédéral.

L'Opposition avait déjà fait cette suggestion avant la conclusion de l'affaire Gravel, mais le gouvernement conservateur avait refusé cette requête en alléguant que la question était toujours devant les tribunaux.

M. Boudria a fait remarquer hier que ce n'était plus le cas.

Le premier ministre a cependant pris M. Boudria de vitesse, mardi, en affirmant que l'idée d'une commission d'enquête sur le mode d'attribution des contrats n'était pas sérieuse.

Il a fait valoir que le gouvernement conservateur avait déjà commencé à rendre ce processus plus efficace et plus équitable.

Contrats

Don Boudria a répliqué hier que jusqu'ici, le gouvernement n'avait effectué des changements qu'au mode d'attribution des contrats du ministère des Approvisionnements et Services. Or, les contrats dont il était question dans l'affaire Gravel relevaient plutôt du ministère des Travaux publics, a-t-il fait observer.

"C'est charrier que de prétendre qu'on va changer tout le système en modifiant une règle ici et là", a-t-il lancé.

Mardi, les néo-démocrates avaient manifesté leur intention de demander une enquête parlementaire sur les questions soulevées par l'affaire Gravel.

"Il s'agit du comportement d'un député fédéral, avait déclaré le député néo-démocrate de Yorkton-Melville Lorne Nystrom. C'est une question sur laquelle nous, les députés, devons nous pencher".

M. Nystrom avait suggéré que le comité parlementaire sur les élections, les privilèges et les procédures étudie cette affaire et fasse des recommandations sur un éventuel code d'éthique pour les députés fédéraux.

"Appuyons les projets des peuples du Tiers-Monde."

Envoyez vos dons à:

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Vite vite abonnez-vous LE QUOTIDIEN

Saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832

Une invitation!

Exceptionnellement, la succursale du Trust Général sera ouverte le dimanche 12 février de 11 à 16 heures.

Il y a plein de nouveau à la succursale de Chicoutimi: une équipe qui comprend plusieurs nouveaux membres, des locaux tout frais réaménagés avec des espaces privés pour les consultations ainsi que des services des plus enrichissants.

Venez profiter de consultations gratuites

Dans l'atmosphère plus relaxe d'un jour férié, vous pourrez rencontrer notre personnel, visiter les lieux et consulter nos conseillers financiers. Tout cela sans obligation aucune sauf celle de déguster café et croissants.



Votre nouvelle équipe au Trust Général de Chicoutimi.

TRUST GÉNÉRAL

494, Champs Élysées
Tél.: 549-6490

NOUVEAU MEDECIN à Arvida!

LE DOCTEUR

LOUIS BOUCHER

sera à la Clinique de physiothérapie d'Arvida, sise au 1927, rue Davis AFIN DE VOUS DONNER DES SOINS EN MEDECINE GENERALE ET SPORTIVE.

N.B.: Ouvert aussi le samedi matin de 9h00 à 12h00

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS: 548-1617

Mode de l'hiver prochain

Le dandysme décadent apparaît

PARIS (AFP) – Les présentations de collections masculines, qui se sont poursuivies pendant tout le week-end à Paris et dureront quelques jours encore, ont mis en vedettes les "créateurs", notamment les Français Claude Montana et Thierry Mugler, le Grec Nikos et le Japonais Yohji Yamamoto.

Chacun dans son style, avec ses arguments spécifiques, ses couleurs _ ou son absence de couleur – ses tics et ses gags, n'en a pas moins rejoint la ligne générale, l'ambiance, et plus précisément le climat qui règne sur cette mode destinée à l'hiver prochain: une sorte de dandysme décadent.

On note partout un très sensible rallongement des vestes tandis que les pantalons étroits remontent jusqu'à découvrir largement la cheville comme ceux des jeunes garçons qui ont trop grandi.

Le pardessus est partout, façon manteau de voyage avec ceinture et revers de fourrure (très Orient-Express) ou "habillé", affleurant le corps et boutonné haut mais toujours extrêmement long, battant les mollets et parfois la chaussure ou plutôt les "boots" très en vogue.

Les tons sourds dominent, gris éléphant, taupe, chocolat noir, mais l'éclat des gilets omniprésents et souvent châtoyants jette une note de chaleur dans cette atmophère "passe-muraille".

Deux exceptions

Deux exceptions à la règle dans cette armée des ombres: Jean -Charles de Castelbajac confortable et campagnard, mais chaleureux, éclatant de couleurs pures en mélanges osés, jamais vulgaires, et Thierry Mugler, fidèle à son style épaules larges, bassin étroit et cols Mao, mais qui n'hésite pas à proposer des costumes vert absinthe, parme, lavande ou bleu pétrole.

Par contre, Claude Montana décline dans tous les gris, les prunes et les presque noirs, une mode romantique à souhait mais dont les longs manteaux, les pantalons étroits, les "choupettes" frisottées et les longues mèches en tire-bouchon caressant le visage ne sont pas sans rappeler le Berlin des années vingt...

Chez Nikos, le Grec, la ligne se veut internationale avec des modèles portant le nom des grandes villes européennes: Paris en bleu gitane, Kiev en camaieu de blancs, Heidelberg en sport estudiantin, Samarcande en maille façon tapis persan, Budapest en larges feutres taupés, Vienne en smoking pour valser. Chez Nikos les dessous prennent souvent le dessus, témoin un passage très applaudi de partisans du culturisme en slips et maillots de corps moulants très J.O. de 1938 (Berlin, toujours).

Chez Yohji Yamamoto, les romantiques quelque peu efféminés sont dans la salle mais pas sur le podium où de martiales silhouettes défilent au pas cadencé sur une musique militaire, en costumes deux-pièces à effets de galons au col, aux manches, aux poches.

Les vestes sont droites ou coulissées à la taille, les pantalons droits et de bonne longueur, jodhpur ou fuseau avec sous-pied. Le style caban à col de martre, veste de collège ou surveste sur gilet-veste surpiqué sellier, traduit une volonté de masculiniser une mode qui, chez certains autres, risque de s'égarer.

L'homme a aussi droit aux couleurs

PARIS (AP) – Depuis bien des années, on avait voué l'homme au bleu marine ou au gris anthracite éclaircis par une note de beige, et seule la cravate osait se parer de quelque couleur vive. Les couturiers ont tous réagi contre cette austère sagesse et les couleurs feront un retour en force l'hiver prochain.

Le bordeaux a souvent la faveur des créateurs, aussi bien pour le pantalon, le manteau, la veste que la canadienne. Le vert s'appelle vert chasse, vert forêt, vert glace, vert bronze, kaki. Le violet, le prune s'harmonisent avec le gris taupe, le rouille, le moutarde avec le marron qui, lui, se fait souvent chocolat.

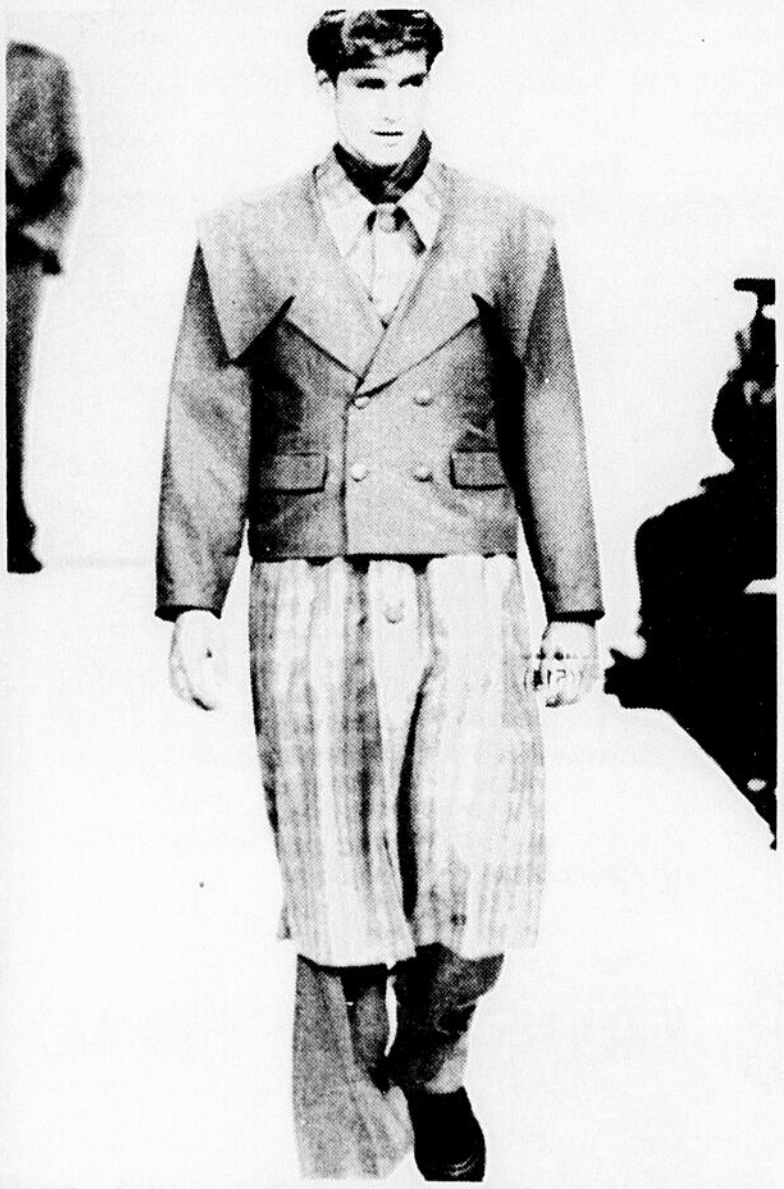
Pour Patrick Lavoix, chez Lanvin, le bleu n'est pas seulement marine, mais encre, prusse, glacier, lapis. Chez Balmain, Patrick Aubert bouscule le strict blazer croisé: il est bordeaux, vert, bleu ou violet. La veste de shetland à carreaux peut être safran, corail, vert anis, vert olive dans la collection d'Hermès.

Le gilet est omniprésent. Il accompagne la tenue sport, la tenue de voyage, celle du week-end, du dîner, et du soir. Il peut se livrer à toutes les fantaisies. Uni, il adopte aussi le bordeaux et le taupe mais aussi les tons vifs, rouge, vert ou jaune et les tons pastels. Il peut être à carreaux, en velours, en soie imprimée ou en agneau.

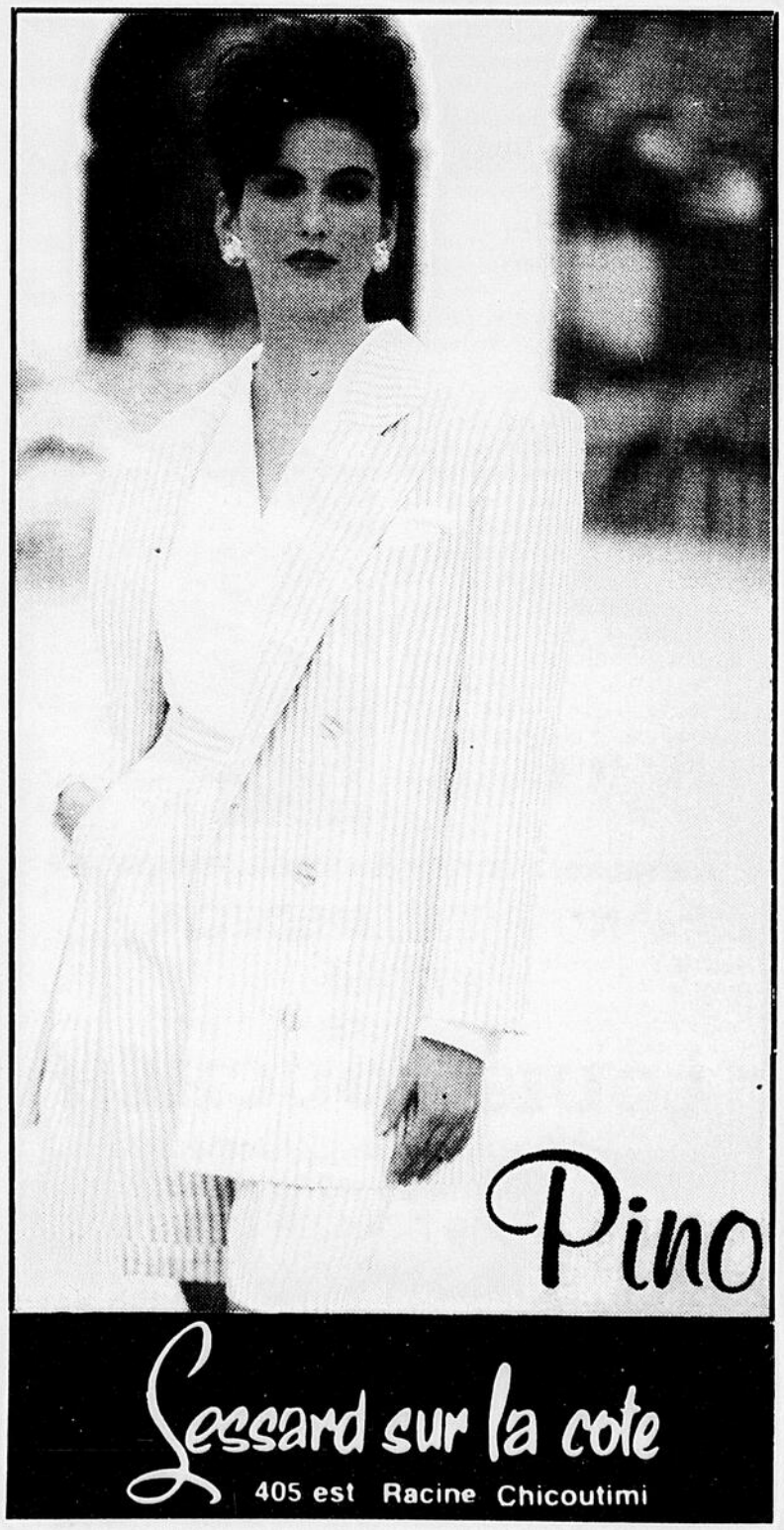
Ligne remodelée

La ligne générale des vestes et pantalons reste classique mais toutefois ce classique est quelque peu remodelé. Le boutonnage de la veste est à trois et parfois à quatre boutons et le boutonnage se trouve remonté. Les pantalons à plis varient entre une ampleur moyenne ou ils sont larges et fuselés. Certains créateurs optent pour le revers, d'autres pas.

Le manteau et l'imperméable se portent très longs qu'ils soient ceinturés ou pas. Manteaux et pardessus sont amples, parfois à pli creux dans le dos.



MODE – Voilà ce qu'Yves St-Laurent offre aux hommes pour l'automne et l'hiver 1989. Il y aura de quoi faire tourner les têtes, c'est certain.



En bref

Cours de français

VANCOUVER (PC) – La Colombie-Britannique va remplacer les interprètes par un service complet en français dans les cours de la province aux quelques occasions où cela sera nécessaire, affirme un directeur de la section des services juridiques du ministère de la Justice.

"Nous devrions être en mesure de tenir des procès en français vers le 1er janvier 1990", a déclaré, mardi, M. Donald Rose, qui a préféré ne pas entrer dans les détails pour le moment.

Cependant, le directeur de la firme Certified Legal Interpreters, M. Paul Janulus, soutient qu'on n'a pas vraiment besoin de juges, d'avocats, de jurés ou de personnel juridique parlant français en Colombie-Britannique.

Lié par contrat au ministère, la compagnie de M. Janulus fournit la plupart des interprètes demandés par les tribunaux de la province.

Rappel d'automobiles

OTTAWA (PC) – Les fabriquants d'automobiles ont rappelé 352,133 véhicules durant les trois derniers mois de 1988, faisant grimper le total pour l'année à 840,187 rappels, a annoncé Transport Canada hier.

La plupart des véhicules rappelés –347,008– étaient des voitures personnelles et des camions légers. Le reste était constitué de motos, camions, autobus et caravanes.

Les rappels ont été effectués par 20 compagnies, a indiqué Transport Canada dans un communiqué.

Royal Orr est déçu

FREDERICTON (PC) – Le président d'Alliance-Québec se dit déçu de la fermeture de l'enquête sur l'incendie qui a ravagé ses locaux en janvier dernier.

"Nous sommes déçus parce que c'était une attaque criminelle contre Alliance-Québec et nous aurions voulu qu'on trouve le coubaple", a déclaré le président de l'organisme M. Royal Orr, interrogé hier en marge des audiences du Lac Meech au Nouveau -Brunswick.

Dans une récente entrevue, M. Orr confiait qu'il voulait qu'on trouve le coupable pour que prennent définitvement fin les soupçons que certains médias francophones ont éveillé à son endroit.

Hier, M. Orr trouvait "malheureux" que la police ait fermé l'enquête faute de preuve, mais estimait que cette dernière s'était déroulée "comme il le faut".

Dur coup aux pêcheurs

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) – Les importantes sociétés de pêche canadiennes ont encaissé un coup dur mais les pêcheurs côtiers ont été épargnés, hier, lorsque le ministre fédéral des Pêches et des Océans Tom Siddon a annoncé une réduction majeure des quotas de pêche de la morue.

Les quotas de cette année passeront de 266,000 à 235,000 tonnes, et les chalutiers de haute mer en seront les principales victimes. Aucune réduction ne sera imposée sur les prises des pêcheurs côtiers, dont les embarcations sont trop petites pour s'éloigner loin de la rive.

"Le conseil scientifique suggère que le stock est considérablement moins important que ce qui a été estimé au cours des années précédentes", a déclaré M. Siddon. La réduction de 12 pour cent "permettra de maintenir le stock à son niveau actuel, a-t-il indiqué.

CARNAVAL BANK-O-BAR

9 au 19 février

Concours de sciotteux	Adm. **$1.00**
Combats de coqs (oreillers)	Adm. **$1.00**
Cogneurs de clous	Adm. **$1.00**
Buveurs de bière	Adm. **$1.00** bière fournie

HOMMES ET FEMMES TOUS LES JOURS
Le montant des inscriptions sera remis en bourses.
$500.00 garantie en bourses
Dans chacune des disciplines les gagnants de chaque jour participeront aux finales le samedi 18 février 89

Dimanche 19 février 89
"Souque à la corde" - Hommes et femmes
1,100 lb - 5 participants maximum par équipe
Inscription **$25.00** Remis en bourses
Bourse pouvant aller jusqu'à $400.00
"Tir au poignet" - Hommes et femmes
Inscription **$5.00** remis en bourses
+ $50.00 ajouté à la bourse par le Bank-O-Bar.

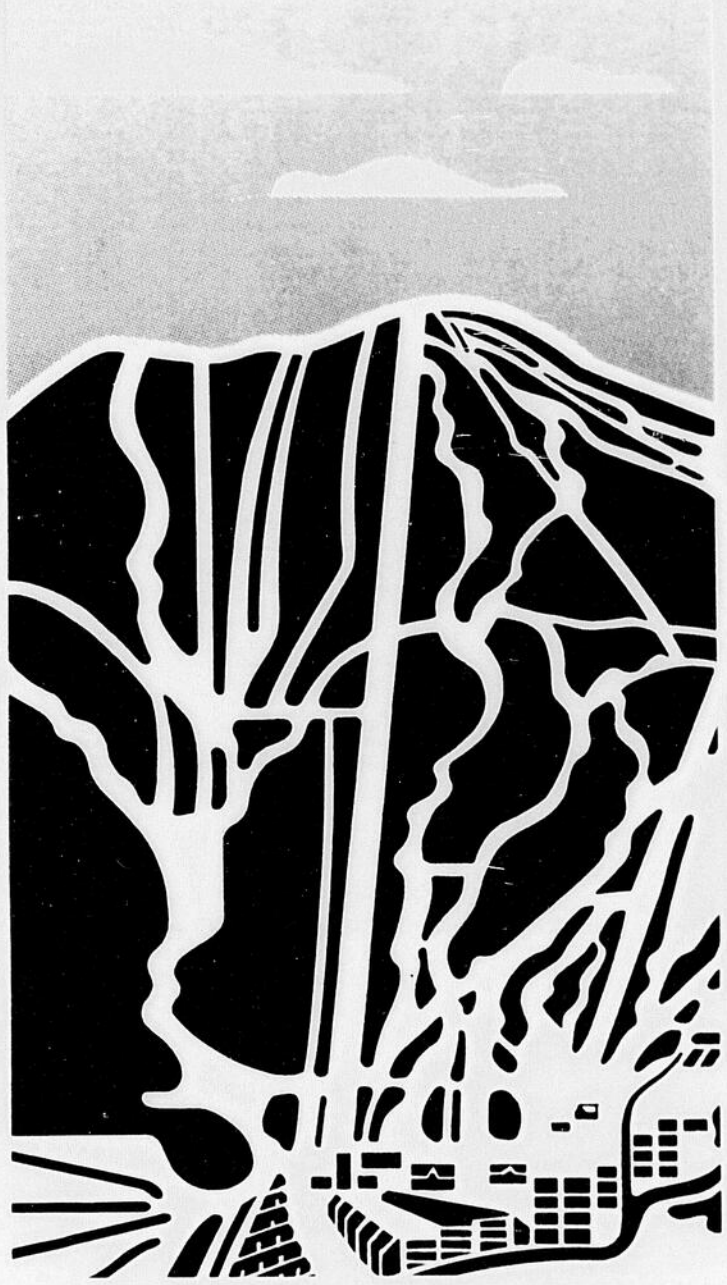
Animateur professionnel sur place:
Carl Gauthier de 16h00 à 21h00
A surveiller le 25 février
"Concours de barouette"

BANK-O-BAR

21, rue Du Pont Chicoutimi-Nord 543-5425

JOYEUX CARNAVAL

UN WEEK-END DANS L'ESPACE



Pensez-y... Deux jours sur les pistes incroyables du Mont-Sainte-Anne. Une fin de semaine à l'abri du stress, à profiter de nos grands espaces, de nos conditions de ski optimales grâce à notre système d'enneigement des plus puissants, et de nos 14 remontées incluant 2 télésièges quadruples ultra-rapides (dont un recouvert d'une bulle pour un plus grand confort). Un week-end de vrai ski, seul, en couple, ou en famille, à trente minutes de Québec. Alors pensez-y...et faites plaisir à vos skis! Demandez la brochure «Parc du Mont-Sainte-Anne» en écrivant à:

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE
C.P. 400, Beaupré (Québec) G0A 1E0 Tél.: (418) 827-4561
Conditions de ski:
(418) 827-4579 (Québec)/(514) 861-6670 (Montréal)
Pour hébergement, appelez
RÉSERVOTEL
1-800-463-1568

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

BIEN PLUS QU'UNE MONTAGNE

Société des établissements de plein air du Québec

Mercuriale

Fruits

Tomate rose serre, No 1: $25.00 caisse 5 kg.

Tomate rose serre, No 1 Ont: $16.00 paquet 8 lb.

Légumes

Betterave: $6.60-7.35 sac 25 lb.

Betterave: $7.75-8.00 pr 12 cellos 2 lb.

Carotte: $8.75-10.20 pr 24 cellos 2 lb.

Carotte: $8.75-10.20 pr 10 cellos 5 lb.

Carotte, grosse: $8.25-8.80 s. 50 lb.

Champignon: $8.60-9.00 c. 5 lb.

Chou chinois: $7.35 c. 12 un.

Chou Savoie: $8.70-8.90 c. 12 un.

Chou rouge: $8.95-9.25 c. 12 un.

Chou vert, moyen: $5.35-6.55 c. 40 lb.

Chou vert, gros: $5.00-5.50 s. 50 lb.

Concombre serre moy., Ont.: $16.90-18.50 pr 12 un.

Concombre serre pet., Ont.: $15.40 pr 12 un.

Endive: $7.50-9.25 c. 5 lb.

Laitue Boston, serre: $7.05 c. 12 un.

Oignon à bouillir: $0.90-1.25 s. 10 lb.

Oignon jaune moy.: $9.00-10.10 pr 24 s. 2 lb.

Oignon jaune moy.: $9.00-10.10 pr 10 s. 5 lb.

Oignon jaune moy.: $8.00 s. 50 lb.

Oignon jaune gros: $8.00 s. 50 lb.

Panais: $10.00-11.85 pr 12 s. 1 lb.

Poireau: $5.85-6.25 botte 12 un.

Rutabaga lavé, moy.: $7.00-7.25 s. 50 lb.

Ce rapport est préparé par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec à partir de données fournies par Agriculture Canada.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis mercredi, par le ministere fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kilo: 39.92 $5.102; 40.93 $5.102; prix du gros au détaillant $5.678.

Fromage cheddar au kilo, première categorie, blanc: $5.176, première cat., coloré: $5.183.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: $3.015 le kg; pour bétail: $1.373 le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: $2.480 le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: $0.649; pour bétail: $0.612 le kg.

Oeufs: prix de gros au détaillant à Montréal, en carton de 12: A-extra gros: $1.442; A-gros: $1.420; A-moyens: $1.311; A-petits: $0.937.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros: $1.12; A-gros: $1.12; A-moyens: $1.01; A-petits: $0.62.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-extra-gros: $1.14; A-gros: $1.14; A-moyens: $1.03; A-petits: $0.64.

Pommes de terre: prix de vente, Canada no 1, livrées à Montréal ou à Québec par camion Québec, brossées: $4.50 le sac de 50 lb. Québec, lavées: $1.00 le sac de 10 lb, $1.95 le sac de 20 lb; $5.00 le sac de 50 lb. Rouges: $1.28 le sac de 10 lb, $2.50 le sac de 20 lb; $6.00 le sac de 50 lb.

Prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal: Québec, brossées: $5.25-5.50 le sac de 50 lb; $2.30-2.45 le sac de 20 lb; $1.20 le sac de 10 lb. Québec, lavées: $6.50 le sac de 50 lb; $2.55 le sac de 20 lb; — le sac de 10 lb. I.-P.-E., brossées: $5.55-6.25 le sac de 50 lb; $2.45-2.70 le sac de 20 lb; $1.05-1.30 le sac de 10 lb; Nouveau-Brunswick, brossées: $6.25 le sac de 50 lb.

La bourse

Montréal

Valeurs Vtes Haut Bas Fer. Ch Net.

ACSI Bio 3000 21 21 21 1
ADS 700 80 80 80 10
AMCA Int 149447 495 475 480 5
AMCA 9.5 200 $22⅝ 22½ 22⅝ ⅝
AME Ltd 1500 175 175 175 5
Abit Prce 317 $21¼ 21 21
Abitibi Wt 8000 91 91 91 9
Actadev 300 110 110 110 5
Agnico E 71462 $11⅞ 11⅝ 11⅞ ¼
fAgromx 1871 54 54 54 -
Air Canda 260580 $11⅝ 11 11⅝ ½
Akers 13500 36 35 35 2
Alta energ 11676 $16⅝ 16⅜ 16⅜ -
Alt E 7.75 100 $26 26 26 -
Alcan Alu 142772 $41¾ 40¾ 41½ ⅜
Alex F7.4 600 $24¾ 24¾ 24¾ ¼
Algo Sr 1 2133 230 230 230 -
Algo A 1280 415 410 410 5
Alim CT 6900 240 235 235 5
Alubec 2000 200 200 200 -
Am Barric 252800 $23⅛ 23⅛ 23⅛ ½
A Barr wt 1000 $7½ 7½ 7½ ½
Amisco 1200 165 162 162 3
Armbro 4000 $6⅝ 6¼ 6½ ½
Artopex 1200 485 485 485 10
Asa Min 500 5⅝ 5⅜ 5⅜ -
fAstral A 1378 $10 9¾ 9¾ ½
fAtco I 1700 $10 9⅝ 9⅝ -
fAtlant A 2078 155 150 155 5
Auberges 7605 410 405 410 5
Avcorp 44470 226 151 195 33
B Corp A 1050 $29¾ 29⅝ 29⅝ ⅜
BC Tel 18353 $29½ 29½ 29½ ½
BCE Inc 926974 $39½ 38 39 1⅛
BCE Mtl 17150 $29⅝ 29¼ 29⅜ ½
BCED 13150 375 365 370 -
BCED Wt 6750 73 70 70 2
BCED Sr1 64200 $24½ 24⅜ 24⅜ ½
BCU Ind 1100 125 125 125 -
Bgr prn A 500 $9⅜ 9⅜ 9⅜ ⅛
BP Can 701 $18½ 18½ 18½ -
Bcshare p 4900 $21⅜ 21⅜ 21⅜ -
Bque Cont 1000 195 195 195 5
Bq Laur 9400 $13½ 12⅝ 13½ ½
Bque Nat 87597 $13½ 13⅛ 13⅛ -
Bq Royale 109210 $40⅛ 39½ 39⅞ -
BqRty 1.45 1050 $17⅛ 17 17 -
BqRty 1.88 300 $22⅜ 22⅜ 22⅜ -
Bq T D 31685 $39⅝ 39⅜ 39½ ⅛
Bq C Imp 60580 $27⅜ 27½ 27⅜ -
Bque Mtl 122231 $30½ 30 30 -
BMO $2.50 600 $25½ 25½ 25½ ⅛
Bq N Ecos 114353 $15⅛ 15⅝ 15⅝ ⅛
Bastien 2500 75 75 75 -
Baton 1200 $13⅛ 13⅛ 13⅛ -
Beaugrte 8500 109 105 105 -
Belmoral 24900 165 162 162 7
Belm Wa 22000 6 5 6 -
Bestar z300 90 90 90 5
Biochem 13800 $7⅜ 6⅞ 7⅜ ½
Biomira 500 440 430 440 5
Bionaire 700 160 160 160 10
Bocenor 1800 275 260 275 20
BP Royal 3000 140 136 136 13
Bomb A 17600 $13⅛ 13⅛ 13⅛ ⅛
fBomb B 97235 $13⅝ 13½ 13½ -
Bomb Sr1 1300 $22¼ 22½ 22¾ -
Bomb w B 4600 $30½ 30 30½ -
Bow Val 4137 $14⅛ 14⅛ 14⅛ -
BowVl2 05 2000 $20½ 20⅜ 20⅜ ⅛
fB Brick A 650 $7½ 7½ 7½ -
Brascan A 3940 $29⅜ 29 29 ¼
Bruncor 4508 $17⅛ 17⅛ 17⅛ -
Brunswick 400 $13¾ 13¾ 13¾ ¼
CAE Ind 65770 $12¼ 11½ 11¾ ⅜
CH Pak 1600 $18⅜ 18¾ 18⅜ -
CCL In B 5000 $11 11 11 -
fCFCF Inc 10000 $17½ 17 17¼ ¼
CFS 1000 140 140 140 -
CFS W z500 9 9 9 3
CGC Inc 14650 $11½ 11¼ 11½ ⅜
fCGI Gr A 4450 225 215 220 10
Cabano 9480 110 105 106 9
Cambior 20175 $14 13½ 14 ⅛
Cambio w 20150 315 292 315 5
Cambridg 544 $32½ 32 32½ 1⅝
Camp Res 1308 100 100 100 1
CampWG 29325 15 12 12 3
Cmpbel Sp 900 $19⅝ 19⅝ 19⅝ ⅛
Camp sr C 1000 $20 20 20 -
Camp p D 1300 $19⅝ 19½ 19½ -
Campeau 32350 $18⅜ 17⅞ 18⅜ ⅜
Can Malt 650 $22⅞ 22¾ 22⅞ -
Cdn Tire 600 $35 34⅝ 34⅝ -
fC Tire A 20450 $18⅞ 18⅝ 18¾ ¼
fC Utilt A 2000 $19¼ 19¼ 19¼ -
C Utilt B 413 $19½ 19½ 19½ ⅛
C Util Srl 1000 $25⅝ 25⅝ 25⅝ ⅛
CP Ltee 512348 $24¾ 24½ 24⅝ ¼
fCmnac A 10777 $7 6⅞ 6⅞ ⅛
Canamax 100 485 485 485 15
fCantron B 1000 $11⅞ 11⅞ 11⅞ -
Canstar 18900 290 285 290 5
fCantrexA 7600 350 340 340 10
Carena 2000 $38½ 38 38 ¼
Cascades 36860 $7⅜ 7¼ 7¼ -
Cassidys 400 $6⅞ 6⅞ 6⅞ ⅛
C Capital 6600 $10⅜ 10¼ 10⅜ -
fC Cap A 7300 $8⅛ 8 8⅛ ⅛
Charan 18320 225 215 215 10
fChateau 900 240 230 230 35
Cheni 500 405 405 405 -
Chrysler 300 $34¼ 34½ 34¾ ¼
fCimStLa 9725 $16½ 16⅜ 16½ -
Cinram 500 $6½ 6½ 6½ ¼
Circo Crft 2900 5⅝ 5½ 5⅝ ⅛
fCo Steel 7800 $18 18 18 -
fCogeco 1892 $6⅝ 6⅝ 6⅝ -
CoholRs A 16000 5 5 5 -
Cominco 15840 $26⅝ 26⅝ 26¾ ⅛
Comi Sr H 27600 $13⅜ 13½ 13½ ⅛
Cancom 2275 $14½ 14¼ 14½ ⅜
Comptime 3700 37 36 36 -
Comterm 116481 51 48 51 5
Connaught 9400 $28 27½ 27½ ½
CBath A 100421 $24½ 24⅜ 24⅜ -
C Bath B 221 $24⅝ 24⅜ 24⅝ ⅛
Consoltex 100 $18 18 18 ⅛
Cons Gas 1630 $25⅞ 25⅝ 25⅞ ⅛
CPCI A 1900 125 110 120 -
CPCI B 1000 125 125 125 5
Corby A 296 $23½ 23½ 23¾ ¼
fCorby B 500 $21½ 21½ 21½ 1
Cor Mark 500 475 475 475 15
fCorona A 4950 $8⅞ 8⅝ 8⅝ ⅛
Coron srA 218 $9 9 9 -
Coron 92w 4000 215 215 215 5
Coron 90w 4419 138 138 138 2
Cott 700 305 305 305 -
Cover 2500 225 210 225 5
fCrain RL 2200 $8⅛ 8⅛ 8⅛ -
fCrownx A 2700 $6½ 6⅝ 6½ ⅛
Crwn wt B 300 $13⅛ 13⅛ 13⅛ -
Crwn Pr I 1450 $21½ 21¾ 21¾ ⅛
fDMR grA 1162 295 280 295 5
Datamark 1700 250 245 245 -
Degisos A 1200 $6½ 6½ 6½ ⅛
fDenasa B 1320 $6⅛ 6 6⅛ -
Denis 9.50 500 $20½ 20½ 20½ -
Denis 9.75 6000 $24¾ 24½ 24¾ ⅛
fDevlek 700 $11⅜ 11⅜ 11⅜ ⅛
Dionne 1620 290 285 285 -
Dofasco 11761 $31⅛ 30½ 30¾ -
Dofasc2 60 200 $36⅜ 36⅜ 36⅜ ⅛
Dounco Ile 2700 $5 490 495 5
Domicil 1900 28 28 28 -
Domtex 19181 $16½ 15¾ 15¾ ½
Domtar 63411 $16⅜ 16½ 16½ -
Donohue 9030 $16⅜ 16½ 16½ -
Dorel 400 265 265 265 20
DuPont A 200 $29½ 29½ 29½ -
fDylex Ltd 900 $10⅜ 10⅜ 10⅜ -
Eagle 300 350 350 350 15
Echo Bay 31775 $18½ 17¾ 18¼ ⅜
Elder7.75 500 $24⅜ 24⅝ 24⅝ -
EqDenis A 3200 245 230 230 10
fEqDen B 3000 230 230 230 5
Eq Reser 1600 125 115 125 10
Espadon 17484 70 60 60 -
Etac Sale 200 $11½ 11¼ 11½ ¼
Expand a 5000 165 165 165 9
FCA Inter 1300 $8⅞ 8⅝ 8⅞ ⅛
FPI Ltd 5900 $10½ 10 10 -
Flenbrd G 3390 247 243 243 2
Falcon W 500 $6½ 6½ 6½ ½
Falcnbrdg 1000 $28⅞ 28⅞ 28⅞ -
Fi Des Isl 600 $21 20⅞ 20⅞ ⅛
Finan E C 4586 155 154 154 1
Fiscal Inv 1000 400 400 400 100
Fiscal pra 4000 13 13 13 2
Flet Can a 1330 $19½ 19½ 19½ ⅛
Flet Invzb 400 $21½ 21½ 21½ ⅛
Flet Inv 500 $21⅝ 21⅝ 21⅝ -
Fletcher 6735 365 350 350 20
fFdCr Que 3600 440 425 435 5
ForesbecA 2300 125 115 115 5
Forex 6300 175 175 175 -
Forex Pr 2000 155 155 155 -
Fortis Inc 1200 $20⅝ 20¾ 20⅝ ⅛
fFourSeas 600 $25½ 25½ 25½ -
GTC tra B 12045 $6 5⅞ 5⅞ -
GW Util 294 $24 24 24 -
fGaz SrD 2550 $22½ 22 22½ ⅛
fGeofrioB 32580 340 340 340 -
GeofrionW 3050 8 8 8 -
fGilderp A 300 $5¼ 5¼ 5¼ -
Goodfellw 3100 365 360 360 -
Grma Lee 1750 32 32 32 -
GL Group 700 $18 18 18 -
Gr Ws7.70 200 $25⅛ 25½ 25⅛ ⅛
G W Ideco 12000 $13⅝ 13½ 13½ -
Grilli 1700 $6⅝ 6 6 -
Gr L i 875 100 $22⅛ 22⅛ 22⅛ ⅛
fGr laur b 8025 $7½ 7⅜ 7⅜ ⅛
G Plas Md 700 140 140 140 -
Guardcor 200 $7⅜ 7⅜ 7⅜ -
Gdcor wt 200 180 180 180 25
Guard p A 700 $7 7 7 -
Guard p B 2400 $7 7 7 -
Gulf A 1600 $6½ 6½ 6½ ⅛
Gulf Res 2122 $15 14⅜ 14⅞ ⅛
Gulf wt 1000 1 1 1 4
Gulf R p a 900 490 490 490 5
Harric A 5460 325 315 320 5
Hartco 7540 455 450 450 -
Hawker 5000 $25 25 25 ½
Hees Int 36810 $29¾ 29⅜ 29⅝ ½
Hees 91wt 26800 $9½ 8⅞ 8⅞ ½
Hemlo 238700 $12½ 12¾ 12½ -
Henlys Gr 800 $8⅛ 8 8⅛ ⅛
Heroux 20495 $8½ 8¼ 8¼ -
Honco z1300 40 40 40 -
H Brook 4500 380 360 380 5
H Brook w 1100 160 160 160 10
Hubbard 2000 210 205 205 5
fHbayi 875 200 $22½ 22½ 22½ -
H Bay Co 780 $25 25 25 -
Hypocrat 5300 48 48 48 -
IPL Inc 2100 470 465 465 5
fGrldeal a 1100 $7⅞ 7⅞ 7⅞ -
Ideal Mtl 12900 315 300 310 10
Imasco ltd 40490 $32⅛ 31¾ 31⅞ ½
Imasco7.3 400 $24¾ 24½ 24¾ -
Imp Oil A 5522 $50½ 50¼ 50⅝ ⅛
Impertex 1000 22 22 22 1
Inco Ltd 169968 $37⅝ 37¼ 37½ ⅜
Inco 10pr 200 $64 64 64 1
IFX 2000 7882 300 295 300 10
Inlnd NG 500 $13½ 13½ 13½ -
Innopac 300 $11 11 11 -
Innotech 6000 340 340 340 -
Intercan 3140 470 465 470 10
Interhome z1 $45½ 45½ 45½ -
IBM z298 $151¾ 150½ 151 1
Int dta pr z200 41 41 41 9
Island Tel 1244 $17⅛ 17 17 -
fIvaco A 17173 $11¾ 11½ 11¾ ⅛
Ivaco sr1 500 $18⅜ 18¼ 18¼ -
Ivaco sr2 1200 $18½ 18⅜ 18½ -
Ivaco sr4 800 $34½ 34⅜ 34½ ½
Jannock 6600 $21½ 21 21 ⅜
Jean Cl A 10965 $9⅜ 9¼ 9⅜ -
J Emy End 1000 $9⅜ 9½ 9⅝ -
Kaufel A 16800 $10⅝ 10¼ 10⅜ -
fKaufel B 11875 $10⅝ 10¼ 10⅜ -
fKaufl wB 6850 109 105 105 -
KnowHse 500 160 160 160 5
fLGS Inc 1070 132 132 132 -
fLaVrdy a 8000 180 170 180 15
Labatt 12245 $23¼ 23⅛ 23½ -
Lac Min 3038 $13⅛ 12¾ 13⅛ ⅜
LfrgCan p 100 $19¾ 19¾ 19¾ ½
LafargeCo z85 $19⅜ 19¾ 19⅝ -
Laidlaw A 10025 $20⅝ 20½ 20½ -
fLaidlw B 127312 $19¾ 19¼ 19½ ⅛
LamSo inc 1000 75 75 75 -
Lanpar T 500 105 105 105 15
LapVer 3294 298 285 285 5
fLasond a 1900 300 300 300 10
Lavalnind 9500 340 335 335 5
LvItec 480 100 100 100 -
Leader M 2400 40 38 40 -
Leroux 1200 189 189 189 9
Loblaw 650 $10⅞ 10⅞ 10⅞ -
Logicon 2350 200 200 200 -
Logis Clb 1610 $7⅜ 7¾ 7¾ -
Lonvest 700 $19½ 19¼ 19½ -
M Corp 7900 $11⅞ 11⅜ 11⅞ -
MICC Inv 105 $14¾ 14¾ 14¾ ⅛
MRRM 100 $54½ 54½ 54½ -
MaBlue 400 170 170 170 10
Maax 1000 76 76 76 4
McM Bkll 112199 $20½ 20¾ 20⅜ -
Mclean X 21480 $14⅛ 14 14⅛ -
fMclean Y 600 $12½ 12¾ 12½ -
Macyro 3000 117 117 117 2
Mntbal' p 700 $25½ 25½ 25½ -
Marconi C 1000 $18½ 18½ 18½ -
fMart Tel 7040 $16⅝ 16½ 16½ -
MarStelB 800 $5⅝ 5⅝ 5⅝ ⅛
Matco 1600 129 124 124 2
Maxtech 9800 250 250 250 5
MeNeil M 9128 265 245 250 15
Memotec 22018 $10¼ 9⅞ 10⅛ ⅛
fMetroR A 5286 $5 495 495 5
Mtp Mtl 1776 185 185 185 -
M Tempus z400 30 30 30 -
Mdlnd Dty z1 $8¼ 8¼ 8¾ -
fMiron A 10955 $8⅞ 8⅝ 8¾ -
Mitel Corp 7300 310 305 310 -
fMolson A 6425 $33⅝ 33⅜ 33⅝ -
Molson B 1800 $33⅝ 33½ 33½ -
Monenco 1363 410 400 410 15
MTrustco 1000 17 17 17 -
Mtlsco p 6 2400 $21⅜ 21¾ 21¾ -
Moore 109238 $34⅛ 33¾ 34 ⅜
Morgan F 600 150 150 150 5
Mbanc p a 4200 $17⅛ 17 17 -
Mbnc cap 1520 $13⅝ 13 13 -
Multidv B 500 25 25 25 -
Muscocho 6900 350 340 340 10
Mux Lab 16000 92 90 91 3
Nautilus 15800 134 130 130 -
Neti Tech z600 5 3 3 2
NB Tel p 200 $18⅜ 18⅜ 18⅜ ⅛
NfldL 5.25 600 $5¾ 5¾ 5¾ -
NewTel 2280 $17¾ 17 17¼ -
NfldTel 9.75 500 $20½ 20½ 20½ -
Noramco 2000 80 80 80 -
Noranda 54806 $26⅝ 26 26⅛ -
Noran srB 800 $34 34 34 -
Noran 7.75 300 $31 31 31 -
NorceenMv 1600 $22 215 22 2
fNorceenSb 600 $19½ 19¾ 19½ -
Norcen8.12 175 $24¾ 24¾ 24¾ -
fNormckA 101726 $7½ 6¾ 7 -
NormickB 2900 $7 6¾ 7 -
Nor Tel 151615 $19½ 18⅞ 18⅞ -
Nova Albt 157358 $14 13⅝ 13¾ ⅛
NovaA Wa 1000 $41 41 41 1
Novatron 600 215 215 215 5
Noverco 23582 $11¾ 11½ 11½ -
OK Bebe INC 12400 $14¾ 14½ 14⅝ ⅛
fOceliot B 500 $11 11 11 -
Ogilvar 37300 120 110 119 2
Olco A 7400 360 350 350 -
fOnexCorp 2600 $13 13 13 -
fOsha A 1000 $25½ 25 25½ ½
Pantoram 875 150 150 150 -
P Martin 9100 195 180 185 5
Peerless 600 $8⅛ 8¼ 8¼ -
Perkins P 1400 $10 10 10 -
fPerry B 500 55 55 55 5
Pla Dome 43415 $16⅛ 16½ 16½ -
Plastibec 41100 112 112 112 -
Power Cr 494985 $15⅞ 15½ 15⅝ ⅛
Power Fin 4196 $18 17⅝ 17⅞ ⅛
Pr Choix a 900 $7½ 7½ 7½ -
Prnor Gr 2900 $35 35 35 -
Promatek 2600 83 81 81 1
Provigo 18130 $10⅜ 10⅜ 10⅜ -
Que Tel 4126 $14½ 14 14½ -
QuebecoA 6720 $21½ 21¼ 21½ ⅜
fQuebecoB 16926 $18½ 17⅝ 18 ⅜
RIM Tec 5300 82 82 82 -
Ryll Expr 600 $24¾ 24¾ 24¾ -
Ry nt Fin 1500 $15½ 15½ 15⅔ -
fRadio A 1900 $6¾ 6¾ 6¾ -
Redpath 3600 $14½ 14¾ 14⅝ -
Reed Cll 215 $7.-2 27½ 27½ -
fReitmn A 300 $17½ 17½ 17¾ -
fRepap 6600 $13¾ 13⅝ 13⅝ -
Rio Algom 1000 $24½ 24½ 24½ -
Ro na s 2 100 $10 10 10 -
RogersC A 300 $11⅛ 11⅝ 11⅝ 17
fRogerC B 4105 $9⅝ 9¾ 9⅝ 1
fRollnd A 6200 $15 14¾ 14¾ -
Rothman z25 $60 60 60 1
Royal Lpg 1000 $10 9¾ 10 -
RyTreo A 3823 $18 17¾ 18 ⅛
Rytrc Wt 500 $18 18 18 -
SHL Syst 1000 $9⅝ 9⅝ 9⅝ ⅛
fSNC 10332 $6 5½ 5⅞ -
SR telcom 2900 395 380 385 5
fSt Sauv a 1000 190 185 190 -
Sceptre 1400 375 370 375 5
ScotYork 2000 160 160 160 5
Seagram 7100 $83¾ 83½ 83¾ ½
Sears Can 4000 $14 13⅝ 13⅞ -
S T I 1000 60 60 60 10
Shasper 200 110 110 110 -
Shell Can 1900 $47½ 47¼ 47½ ½
Sherwag 1600 172 170 172 2
Shirmax 3800 150 150 150 -
Sico 3825 $11⅞ 11½ 11½ -
fSilcorp A 500 $18 18 18 -
S Beaud 4550 375 365 370 -
S Lemaire z300 85 85 85 15
fSocanavA 1700 475 475 475 -
fSocanavB 2580 $7 $7 $7 1
fSodrcanA 1800 335 315 320 5
Sodisco 66088 87½ 7¾ 7½ ⅛
Soficorp 2260 21 21 21 1
Sofimin f 500 85 85 85 -
Southam 10000 $32½ 31¾ 31¾ ½
fSpar Aer 1400 $15⅝ 15½ 15⅝ ⅛
Sporten A 1200 205 185 200 -
fSporten B 13500 145 130 130 5
fSteinb A 6714 $34⅛ 33½ 33⅝ -
Steico A 13133 $26½ 25¾ 25⅞ ⅛
Stel 1 94 300 $23 23 23 ½
SumnerSp 4100 225 220 220 5
Synergs A 1000 $5⅛ 5½ 5⅛ -
Systerm 500 56 56 56 -
TCG Gr 1500 300 290 290 5
TCC Bev 8500 $8½ 8¼ 8¼ ½
Taurus A 1000 75 75 75 10
Techmire 2700 40 40 40 5
Teck A 500 $20 20 20 ½
fTeck B 14000 $19 18½ 19 -
Tee com 2000 88 88 88 3
fTelebec s 3 100 $24½ 24½ 24½ -
fTmedia A 1225 $7 7 7 -
Tembec A 119570 $11¾ 11 11½ ¼
Texaco 2101 $40⅞ 40⅜ 40⅞ ⅛
Thomsn A 12800 $28½ 28 28⅛ ½
TIE teleco 300 220 220 220 5
Tolgeco 7000 162 162 162 -
fTorstr B 100 $32½ 32½ 32½ -
Total Pete 100 $26⅛ 26¼ 26⅛ -
Totec 9150 171 170 170 -
Trs mount 800 $15 14¾ 14¾ -
fTrAlta7 08 1500 $24½ 24½ 24½ -
TrAlta 8 4 1000 $25½ 25½ 25½ ⅛
TrAlta 2690 $14½ 14 14 -
TrCan Pl 175350 $15⅝ 15½ 15⅝ -
TrCan w 49500 12 9 9 2
Transat 7300 180 170 180 10
fTransit 300 185 185 185 15
Trilon w s 8000 $11½ 11½ 11½ -
Trilon Fin 1950 $19⅝ 19½ 19½ -
Trilon srA 500 $21¼ 21¼ 21¾ ⅛
Trit Cda R 3500 168 165 168 3
Triton 2800 36 36 36 4
fTrizec A z25 $35½ 35½ 35½ ½
Trizec B 1500 $37½ 37 37½ ½
Trizec sr4 2900 $22⅞ 22⅜ 22⅝ ⅛
Trizec sr6 3400 $21¾ 21⅝ 21⅝ ⅛
Trco Desj 450 330 330 330 -
Trust Gen 2125 $7¼ 7¼ 7¼ ⅛
TrGen pA 2000 $21½ 21½ 21½ -
fTurbo Rs 9000 59 58 58 1
fUAP In A 1450 $14⅛ 14¼ 14⅛ ⅛
US St I cdn z50 $25 25 25 -
Ultra Ser1 125 $25½ 25½ 25½ -
Ultrmar 15863 $6½ 6⅜ 6½ -
Uni Selct 2400 $5⅝ 5¼ 5½ ⅛
fUnican B 1000 $8⅜ 8¼ 8½ ⅛
fUniges B 27546 370 365 370 -
UnigespnB 1900 $8⅜ 8½ 8⅜ -
Un Carbid 3100 $28½ 28¼ 28½ -
Union Ent 750 $10¼ 10 10 -
Val Royal 1800 $6½ 6½ 6½ -
Varity Co 35135 370 360 360 5
Venmar 3000 96 96 96 4
fVideotron 45298 $15½ 15¾ 15⅝ ⅛
fVisiontr a 1800 13 13 13 -
Vittforge 1600 80 80 80 -
Volcano 265 380 380 380 15
fWaferbrd 1000 $12⅝ 12⅝ 12⅝ ⅛
Wajax A z30 $13 13 13 -
Walwyn 501 385 380 385 15
Westcoast 8300 $17⅛ 17¼ 17⅛ ¼
Westm sr1 300 $21¾ 21¾ 21¾ -
Weston 200 $38 38 38 ¼
fWise A 2400 120 119 120 5
Woodward 1729 $5½ 5½ 5½ -
WrldEg A 990 $10⅜ 10⅞ 10⅜ -
Total Sales: 7,269,306

Partially Paid Shares

B Corp r 87065 $9⅞ 9½ 9⅝ ⅛
Bcshare r 3400 $11 10¾ 11 ⅛
Ry Fin lr 11000 $15¾ 15½ 15½ ⅜
Total Sales: 101,465

Trust Units

EnpFnd B 1500 $8½ 8½ 8½ -
EnpFnd C 850 $9 9 9 ⅛
EnpFnd D 300 $9¼ 9¼ 9¼ -
F Europ u 700 $8 8 8 -
Total Sales: 3,350

Junior

Aur Res 2541 330 325 330 5
Abcourt b 500 38 38 38 -
Abco prA 1800 165 155 155 30
Ab Met 27000 9 8½ 8½ ½
Achates 2500 11 11 11 1
Amberqst 11100 10 10 10 -
Amer res 1000 180 180 180 -
Arbor 2000 35 35 35 -
Armiste 21263 94 91 91 2
Aster A 9570 15 15 15 ½
Audrey 41583 390 390 390 30
Augmitto 7000 55 54 55 1
Augyva 11910 5 5 5 -
Aunore z600 32 32 32 3
Aurizon 4583 30 30 30 -
Ausochs 3495 3 3 3 -
Aurtec A 1000 50 50 50 6
Bakertalc 4500 48 48 48 2
Barexor 1000 8 8 8 -
Beaufield 1300 20 20 20 -
Bresea 10000 65 65 65 5
Brex 8000 50 40 50 15
Bruneau 11667 13 11 11 -
Chabela 5000 8 8 8 -
Coleraine 3000 29 26 29 3
Demont a 10000 20 20 20 4
Deux Mt 3435 5 5 5 -
Dufrsnoy 5000 37 35 35 2
Dumont 3000 25 25 25 -
Essor 3500 14 14 14 1
Farboro 18442 3½ 3 3½ ½
Finor 2500 17 17 17 3
Freewest 53077 134 124 133 9
Gdn Day 11038 8 8 8 ½
G Knight 200 $8⅜ 8¾ 8⅜ ½
G Knt Wt z100 16 16 16 6
GldnStr 56490 210 210 210 -
Gdn Tria 4000 6½ 6½ 6½ -
Gordex 6524 50 50 50 -
Houston 1000 18 18 18 1
JAG Min 7000 14 14 14 2
Jilbey 600 26 26 26 1
Kewa Gld 1000 100 100 100 -
Kimex 3000 17 17 17 3
LaFoss 6638 58 50 50 5
Ligneris 7871 6 6 6 -
Louphior 4590 4 4 4 1
LyonLake 26975 90 80 85 9
Lyonlk W 2000 0½ 0½ 0½ -
MSV cl A 4056 110 107 110 -
Macamic 16000 7 5 5 2
Mazarin 271060 47 43 46 4
Menora 50000 10 6 6 5
Messeg 34080 27 25 26 1
Mid Cdn 20000 10 10 10 -
Mimika M 6586 132 123 132 7
M DuNd z300 11 11 11 2
Mirandor 8000 38 36 38 2
Moneta 5000 75 75 75 -
Mono Gld 2000 31 31 31 1
N Gldcor 3000 13 13 13 2
NAR met 28524 55 53 53 3
Norwood 15382 7 6 7 1
Nva Cgco 13312 110 100 110 5
Noveder 5014 90 85 90 5
Oasis 4858 16½ 16½ 16½ ½
Omega 30942 4 3 3 1
Onyx Res 27000 5 5 5 -
Orex exp 30304 70 70 70 1
Orleans 53500 32 29 30 3
Oz 24882 5 5 5 -
Palliser 1000 19 19 19 -
Radisson 15430 45 44 44 1
Ramcor 1822 21 21 21 4
Robex 1000 45 45 45 3
Sphix M 37488 150 130 150 21
Stabell 32000 15 15 15 -
Stratm A 19200 140 135 140 -
Syngold 6150 55 52 53 1
Tandem 14520 37 35 36 -
Tyler 5665 50 50 50 1
Val DOr 99000 45 35 42 -
Valmont 5000 4 4 4 1
Vior 12500 62 60 62 2
Wstrn Qc 3400 105 105 105 -
Wrightbr 169668 22 20 20 2
Yorb CIA 2000 35 35 35 -
Total Sales: 1,511,525
Total Market: 8,885,656

Toronto

	A	B
AGFM	f 11r00	$8⅛ 7⅞ 7⅞ ⅛
AHA	Asto o	9700 160 155 160 -
AMCA		IDNT
AMCA	p	4330 $24½ 24⅜ 24⅝ ⅛
AMCA	2 p	1035 $23⅜ 22½ 23¼ ⅛
AMCA	3 p	1500 $24⅝ 24⅜ 24⅝ ⅜
Abbey	E o	26534 7 6 6 -
Aberman	o	2670 16 16 16 -
Abti	Prce	26067 $21½ 21 21⅛ -
Abitibi	w	1300 95 90 90 8
Acadia	M o	10050 79 75 75 5
Acugrph	A o	1000 75 75 75 5
Acklands		400 $14⅜ 14⅜ 14⅜ -
Aetna	lp	200 $23½ 23½ 23½ ⅛
Agnico	E	21300 $12 11⅝ 11¾ ⅛
Agra	IOND A	102100 $8 7⅝ 7⅝ ⅛
Agra	B f	14100 $7¾ 7⅝ 7⅝ -
Agra	I w	4900 325 325 325 25
Air	Canada	729782 $11⅝ 11⅜ 11⅜ ⅛
Albany		CX
Alt	Energy	144003 $16⅞ 16⅝ 16⅝ -
Al	Enr	775 $10⅞ 10⅞ 10⅞ -
Alta		NXAT
Alcan		617122 $41¾ 40¾ 41½ ⅜
Alcan	C p	100 $22¾ 22¾ 22¾ ⅛
Alcan	E p	2500 $24¼ 24 24⅛ -
Alcan	F p	300 $25¼ 25¼ 25¼ -
Alexis	N l	8200 $24⅞ 24¾ 24⅞ ¼
Algo	Gr f	300 415 415 415 5
Algo	Cent	1200 $21¼ 21 21½ -
Algma	St E	500 $24¾ 24¾ 24¾ -
Algma	St N	650 $25¼ 25¼ 25¼ -
Alied	Lyns	13087 $10 9¾ 9⅞ ⅛
Alterio	o	1000 40 40 40 2
Altex		34700 235 235 235 -
A	Barick	220642 $23⅜ 23 23¾ ¾
A	Barik w	6000 $7⅜ 7⅛ 7⅜ ¼
ABarik	A w	3000 95 95 95 5
Am	Eagle	o21115 70 70 70 2
Am	Expres	600 $37½ 37¼ 37½ 4
Am	Leduc	3000 28 28 28 -
Amoco	Sed see	below
Anchor	M	1200 249 241 241 1
Anderson		590 $13 12¾ 12¾ -
Andrs	WAX F	½ ⅞ 13⅝ 10⅜ 10⅜ -
Andres	W O	200 $10⅜ 10⅜ 10⅜ -
Anthes		1500 68 68 68 -
Arbor	A	4400 $8½ 8 8 ½
Arbor	B f	850 $6½ 6½ 6½ ¼
Args	260 p	250 $32½ 32 32 1⅛
Argus		B p
1720	29¼	29¼ 29¼ -
Armbro	En	800 $6⅜ 6⅜ 6⅜ ¼
Asmra		MX
W	½	½ ½ ½ -
Asbestos		600 $11 11 11 ¼
Asoc	Porc o	2469 $5¾ 5½ 5¾ -
Astral	B f	100 $10¼ 10¼ 10¼ -
Atco	I f	33900 $10 9⅞ 9⅞ ⅛
Atlanta	Go	1600 305 300 300 5
Atl	Shop A f	2200 $9½ 9½ 9½ ⅛
Audrey		RX
O	½	⅜ ⅜ ⅜ 35
Augmitto	o	11500 55 54 54 -
Aur	Res o	51767 340 325 340 15
Aurizon	o	8308 32 28 32 4
Avcorp	Ind	14200 215 175 190 45
Avnda	o	12400 14 14 14 1
BAA	plc	19500 $6½ 6¾ 6½ ⅜
BCE	Inc	1013221 $39½ 38 39 -
BCE	2.05 p	300 $38⅞ 38⅞ 38⅞

Toronto

Irwin	Toy		4160	$7	6⅞	6⅞	–	⅛	Opawica	o		1200	420	420	420				Tecsyn	p		100	$16	16	16				Value	p		400	$25¼	25¼	25¼	–	⅛
Island	Tel		10100	$17¼	17	17	–	¼	Orbit			18274	75	72	75	3			Tee	Comm	o	3500	86	85	85	–	3		Varity	C		162909	370	360	360	–	5
Ivaco	A	f	37050	$11⅝	11⅜	11⅝			Orbit	2	p	700	$7⅜	7	7⅜	⅝			Tel	Radio	o	2200	85	85	85				Varity	A	p	900	$26	25½	25½	–	½
Ivaco	B		600	$12⅛	12	12			Oshawa	A	f	3919	$25¼	25	25⅛	¼			Teledyne			300	$14½	14¼	14½	–	¼	Varity	w		21800	75	72	73		
Ivaco	C	p	100	$46	46	46	–	¼	Osisko	o		14000	21	21	21	–	1		Tembec	A		12760	$11⅝	11	11⅜	–	⅛	Vedron	o		20500	35	33	35		
Ivaco	D	p	400	$24½	24½	24½	–	⅛	Otooles	G		3900	170	170	170	–	1		Terramar	o		15000	27	25	27	–	11	Ventech	o		11000	150	145	145		
Ivaco	E	p	1572	$23⅛	23⅛	23⅛	–	⅛	Oxf	Prop		77800	205	196	205	6			Teratech	o		12100	13	13	13	–	1	V	Hom	Af	8500	$5⅛	5	5	–	⅛
Ivaco	2nd	1	12425	$18⅜	18¼	18⅜	–	⅛	Oxf	Prop	d see	below							Tex	Can		35790	$40¼	40⅛	40⅞	–	¼	Vicery	R	o	8100	$6	5⅞	6	–	⅛
Ivaco	2nd	2	1200	$18½	18½	18½			P	to	S								Thd	CGInv		100	$42	42	42	–	1¼	Videotrn		f	24800	$15¾	15½	15⅝	–	⅛
Ivaco	2nd	3	1050	$20¾	20¾	20¾	–	⅛	PCL	Indust		1025	$6¼	6¼	6¼	–			Thom	N	A	145225	$28¼	27⅞	28¼	–	⅜	Vista	Mn	o	8419	275	250	273	–	14
Ivaco	2nd	4	4400	$34½	34¼	34¼			PMC	Corp	o	500	85	85	85				Thormmk	d see	below							WIC	B	f	91516	$14⅜	14⅜	14⅜	–	⅛
JDS	B	p	3500	$23½	23½	23½			PPC	OG	o	400	135	125	125				Time	Air		100	$6⅜	6¼	6¼	–	¼	Wafrbord		f	30575	$12¼	12⅜	12⅜	–	⅛
Jannock		128682	$21⅜	21	21	–	⅜	PWA	Corp		64506	$17¾	17⅜	17⅜	–	⅛	Tiverton	o		2500	31	31	31	–	3	Walwyn			638	380	380	380		
Jannock	8		1000	$14¼	14¼	14¼	–	¼	Pac	Aqua	o	6000	55	54	55	5			Tombill	A		1875	175	175	175			Wrdair	A	f	4350	$16	16	16	–	⅛
Jascan	o		2000	55	55	55			Pac	Nat	A	f	8471	240	235	235			Tombil	B	f	1125	175	175	175			Wrdair	B		700	$16	16	16		
Jean	Cout	f	1450	$9⅞	9¾	9⅞			Pac	NthA		f	350	$21¾	21¾	21¾	–	⅜	Tor	Dm	Bk	134246	$39⅜	39⅜	39⅜			Waste	Mg		500	$5⅛	5⅛	5⅛	–	½
Jonpol	o		7000	125	120	120			Pac	Nth	6¾	250	$19	19	19				TD	Bk	D	78300	$23	22⅞	23	–	¼	Weldwod			1400	$17¾	17¼	17⅜	–	⅛
Journey	f		8200	$9¾	9⅜	9⅜			Pac	TrOr	o	36500	23	21½	21½	1½			Torstar	B	f	37660	$32¼	32	32¼	–	¼	Wellore	A	o	2400	215	210	215		
KRG	Mnag		5100	265	265	265			Pafco	Fin		1300	$5½	5¼	5⅜				T	Enrgld	o	400	320	320	320		15	Werner	D		6000	170	170	170		
Kam	Cred	o	17000	23	19	20			Pgurin	A	f	179250	$8⅜	7¾	8				T	Enrgld	w	3500	10	10	10		4	Wst	Frasr		2582	$19¾	19¼	19⅜	–	⅛
Kam	Kotia		42427	280	265	265			Paloma	P		6000	460	460	460		5		Total	Pet		5375	$26¾	26¼	26⅜	–	⅛	Westar	Gr		528255	114	109	112		3
Kelsey	H		7000	$20	19¾	20		½	Pan	Amr	o	2000	85	85	85	–	5		Total	PA	p	600	$42⅜	42¼	42⅜	–	¼	Wstar	Gr	p	1300	$26	26	26		
Kelt	A	of	100	$5	5	5			PanAtlas	o		2166	95	90	90	–	10		Trac	Ind	o	1750	31	31	31		1	Westar	M	p	2000	$9¼	8¾	8¾	–	⅜
Kerr	Add	o	1113	$23¼	23⅛	23¼	–	¼	PanCan	P		800	$25⅝	25½	25½	–	½		Trade	7½	p	570	$41	40½	41		2	Wstbrdg	A		1200	$8½	8½	8½		
LFP	Hld	o	1700	80	80	80	–	5	Pancontl			21767	420	370	390	30			Tr	C	Glass	1500	$24½	24⅛	24⅛	–	¾	Wcoast	E		10508	$17⅜	17	17⅜	–	¼
LSI	Logic		1200	210	210	210			Pantorma			100	150	150	150	–	5		Trns	Mt		1500	$14⅞	14⅞	14⅞	–	⅛	Wcoast	A	p	750	$26¼	26	26		
La	Fosse	o	3000	52	52	52		2	Paragon	o		1000	375	375	375	–	5		TrnAlta	U		109694	$14¼	14	14	–	⅛	Wstrn	Corp		221	385	385	385		
LVrndr	A	f	1000	180	175	180	–	10	Parmt	FA	f	20100	125	120	125				TrAlt	9		400	$26	25⅞	25⅞	–	⅛	W	Corp	debsee	below					
Labatt			26012	$23⅜	23⅛	23⅛	–	⅛	Parmnt	R		300	$11½	11½	11½				TrAlt	8.40		300	$25⅜	25¾	25⅜			W	Deldna	o	2067	88	88	88		2
Lac	Mnrls		61524	$13⅛	12¾	13	–	⅛	Parkland			6000	$6½	6⅜	6½	–	⅛		TrAlta	7.20		1500	$24¾	24¾	24¾			Westfield			3500	198	190	190		9
Lafrg	Can	p	838	$19½	19½	19½			Parquet	o		1000	15½	15½	15½				TrAlta	7.08		1500	$24⅜	24⅜	24⅜	–	⅛	Westfort	o		2000	10	10	10		1
Lafrg	Corp		1810	$19½	19½	19½	–	⅛	Paulin	A		500	$9½	9½	9½	–	⅛		TrAlta	7.10		250	$24¼	24¼	24¼			Westley	o		1000	55	55	55		4
Laidlaw	A		28865	$20⅜	20⅜	20⅜	–	¼	Pe	Ben	o	500	125	125	125	–	5		TrCan	PL		113363	$15¾	15⅜	15⅜			Westmin			2240	$10½	10¼	10⅜		
Laidlw	B	f	365074	$19¾	19⅜	19⅜	–	¼	Peerless			600	$8⅛	8¼	8⅛	–	¼		TrP	1st	H	1100	$50½	50¼	50¼	–	¾	Westmin	p		2350	$22	21¾	21⅞		
Laidlaw	G		5550	27	26¾	26⅞			Pegasus			36250	$14⅞	14⅛	14⅜	–	½		TrP	1st	I	400	$49½	49½	49½	–	½	Weston			2700	$38	37¾	38		½
Landmrk	r		1400	27	27	27	–	3	Pmbrtn	A	f	4190	$5⅜	5¼	5¼	–	¼		TrP	1st	J	200	$48⅞	48⅞	48⅞	–	⅛	Wstn	6pr		210	$81	81	81		
Lanpar			9900	120	105	105	–	10	Pngrwth	u		2400	$11	10⅞	11	–	¼		TrP	w		26400	10	8	10		2	Wstn	p		600	$25¼	25¼	25¼		
Lasmo	Can		1400	235	235	235	–	5	Penn	Wst	o	500	41	41	41	–	1		Trpac	Res	o	178542	15½	15	15		½	Wharf			80200	$6¼	6	6¼		
Laurasia	o		1000	13	13	13	–	2	Penningtn			800	$13⅜	13⅜	13⅜				Tree	Island		201	$14⅜	14⅜	14⅜			Wharf	p		500	$23⅜	23⅜	23⅜	–	½
Laur	Bk		700	$13	12¾	13	–	¼	Penmnt	R		300	$11½	11½	11½				Treminco	o		500	95	95	95		3	Wharf	w		26000	310	293	293		12
Laur	Gr	B	900	$7¼	7⅛	7⅛	–	⅛	PanAtlas	o		2166	95	90	90	–	10		Tri	Pwr	o	3500	21	21	21			Whim	Crk	o	1208	230	225	230		
Laur	Gr	1	2950	$22⅛	22⅛	22⅛	–	⅛	Petroniet	o		333500	85	75	82	–	1		Tridel	Ent		1700	$16⅜	16⅜	16⅜	–	⅛	Windarra	o		21500	100	100	100		2
Lavalin			1400	340	335	340		10	Phonix	Can		2450	270	260	270		10		Tridont	f		4300	150	147	148		2	Winpak			9800	$13¾	13¾	13¾		
Lawsn	M		Af15850	$13⅛	12¾	13⅛	–	¼	Phnx	Gld	o	6000	29	27	29		2		Trilogy			6000	70	70	70		5	Woodwd	A		17902	$5½	5½	5½	–	⅛
Lehndorff		see	below						Pine	Point		14795	$32¼	32	32	–	⅞		Trilon	A		107844	$19⅜	19½	19⅜	–	⅛	WW	Mnrl	o	500	38	38	38		
Levon	o		5500	71	65	70	–	4	Pioner	M	o	72289	268	265	265	–	1		Trilon	Fin	I	2800	$21⅞	21⅝	21⅞	–	⅜	WEqu	Il	w	6500	160	159	160		9
Linamar			1000	$5⅞	5⅝	5⅞	–	¼	Pioner	M	r	443674	5	4	4½	–	½		Trilon	Fin	H	4300	$20⅞	20¾	20⅞	–		X	Cal	o	2000	57	57	57		
Lincoln	C		1000	271	271	271	–	4	Pipestone	o		4500	26	26	26	–	1		Trilon	A	w	6100	$11⅞	11½	11½	–	½	XL	Food		3000	130	130	130		
Linear	T		2700	$11	10⅞	10⅞	–	⅛	Place	Res	A	2000	56	56	56				Trimac			27682	385	380	380	–	5	Xerox	Can		3501	$19¾	19¾	19¾	–	¼
Loblaw	Co		3700	$11	10⅞	10⅞	–	⅛	Placer	Dm		237899	$16⅝	16½	16½	–	¾		Trimac	9 12		500	$24½	24¼	24¼	–	⅛	Zavitz			7000	45	44	44		1
Lob	Co	pr	25	$27½	27½	27½			Placer	G		w 2350	50	50	50		4		Trimel	C	o	3200	255	255	255				**Debentures**								
Lob	370	p	200	$42	42	42			Plsti	Fab		1840	320	320	320				Trinity	Res		10100	52	52	52		5	Cambrdg	d		25	$128½	128½	128½	–	1½
Loewn	Gr		20350	$11⅜	11¼	11⅜	–	⅛	Plstc	Eng		o10700	99	94	99		5		Triton	Can		300	168	168	168		2	N	Hrdg	deb	23	$82½	82½	82½		
Loewen	A	p	4500	$15¾	15⅝	15¾			Plstc	Eng	w	10000	22	22	22				Triton	C	A	150	$14	14	14		¼	Oxf	Prop	d	48	$80	79½	80	–	½
Lwen	Ondj		2000	$6	6	6			Platnova	o		3000	45	45	45		10		Triton	C	1	1400	$9¼	8¾	9¼	–	⅛	Sept	R	8deb	9	$81	81	81	–	1½
Lonvest			6545	$19¾	19¼	19¼			Plexus	o		1000	255	255	255		5		Trizec	A	f	6600	$35⅜	35½	35⅜	–	⅜	Sept	R	7deb	50	$96	96	96		1
Lonvest	A		900	$20⅞	20⅞	20⅞			Poco	Pete		9229	$8¾	8½	8⅝	–	⅛		Trizec	B		2100	$37¾	37	37⅜	–	⅜	Thornmk	d		60	$116	115	116		1
Lumonics			6450	440	430	435	–	5	Poco	D	p	100	$14	14	14	–	⅛		Trizec	6	p	20000	$22	22	22	–	½	W	Corp	deb	8	$89	89	89		1
Lynngld	R		4000	160	158	160	–	5	Polymer			5000	$11	10¾	10¾	–			Tuckahoe	A		4500	390	390	390	–	5		**Debentures In US Funds**							
Lytton	M	o	4000	9	9	9	–	1	Polymer	w		100	275	275	275	–	5		Tudor	o		1900	75	75	75			Amoco	Sed		62	$99¼	99	99		¼
	M		0						Polysteel	o		11100	100	95	96	–	4		Turbo			68280	59	58	59				**Partially Paid Shares**								
MCorp			2000	$11⅞	11⅞	11⅞	–	¼	Powr	Cor	f	217369	$15¾	15½	15⅝				Turbo	w		33000	13	13	13		½	B	Corp	r	141640	$9⅞	9½	9⅝	–	¼
MDC	A	of	1000	41	41	41			Pow	C		2375	200	$45¼	45¼	–	45¼		Tut	Ent	o	2000	21	21	21			Banchshr	r		9000	$11⅛	10¾	11	–	¼
MDS	H	A	500	$23⅞	23¾	23¾	–	⅛	Powr	C	lp	5000	$44¼	44	44				Twin	RB	f	2250	75	75	75			Br	Steel	adr	56550	$16½	16¾	16⅜	–	⅛
MDS	B	f	13500	$21⅝	21⅜	21⅜	–	⅛	Pwr	Ex	o	12800	22	20	22		2		Tyler	R	o	5000	50	50	50			RY	Fin	r	3500	$15¾	15⅜	15⅜	–	⅛
MICC			300	$14¼	14⅛	14¼	–	⅛	Powr	Fin		3387	$18	17¾	17⅞	–	⅛		UAP	A	f	200	$14¼	14¼	14¼				**Partnership Units**								
MPG	Inv		1000	$8⅜	8⅜	8⅜	–	⅜	Precamb			362791	205	200	202	–	3		ULS	Cap	p	300	$25⅜	25⅝	25⅜			Lehndorff			1500	$6	6	6		¼
MPG	A	w	1000	45	40	45		14	Precsn	D	A	6000	235	225	225	–	5		Ulster	P	o	16499	195	190	190	–	3	P	Storage		200	$35½	35½	35½		
MSR	Exp		2400	175	175	175			Premdor	f		300	340	340	340		5		Ulster	P	w	1000	45	45	45			P	Storag	11	2700	$22¾	22½	22¾		
MVP	Cap	o	129980	64	62	62	–	3	Provigo			4700	$10⅞	10⅜	10⅞				Ultmar	plc		191180	$6½	6⅜	6½			P	Storag	3	2800	$13¾	13⅝	13¾		
MVP	C	w	2400	25	25	25	–	1	P	Storage	see	below																	Saskoil	E	u	360	$99⅝	99⅝	99⅝	–	
Mackenzie			613840	$6	5¾	5⅞	–	⅛	P	Storag	11	see	below																	**Resale Restricted**							
Mclan	H	X	122600	$14¼	14	14¼			P	Storag	3	see	below																	**Trust Units**							
Mcln	HY	f	100	$12¼	12½	12½	–	⅛	Pure	Gld	o	1500	16	16	16														C	Income	u	4065	$8¾	8¾	8¾		
Macmilan			148272	$20¾	20¼	20½	–	¼	Quadra	L	o	5300	$5½	5	5¼														C	Trust	un	7502	$8⅜	8¼	8¼	–	⅛
Mcmiln	10	p	200	$24½	24½	24½	–	¼	Que	Sturg	o	6000	215	210	215		5												Enrpls	FB	u	230	$8¾	8¾	8¾	–	⅜
Madelin	o		14700	265	256	260			Que	Tel		1565	$14¼	14	14⅛	–	⅛												Enrpls	FC	u	1522	$9	9	9		
Magna	A	f	30493	$15¼	14⅞	14⅞	–	¼	Quebecor	A		400	$21⅜	21¼	21⅜	–	⅛												Enrpls	FD	u	1000	$9⅛	9⅛	9⅛		
Majstc	Con		12400	405	390	405	–	15	Quebecor	B	f	1700	18	17¾	18	–	¼												FirstPr	Tr	u	3900	$22¼	22¼	22⅝		
Majstc	El		32300	265	250	250	–	15	Queenstak			9221	122	117	117	–	3												RPF	Bnd	u	9950	$8½	8⅜	8⅜		
Manitoba	p		4350	$25½	25⅜	25⅜			Quenstn	G		8600	161	160	161		4												Rnb	Gold	U	45000	27	27	27		2
Manville			19655	305	290	305		5	RBK	Nt		68655	$15⅛	14⅝	14¾	–	⅛												RT	Enrgy	u	2900	$8¼	8¼	8⅜	–	¼
Mfg	Life	A	625	$24¾	24¾	24¾			RBK	Nt	p	3000	$30¾	30¼	30⅜	–	⅛												RT	En	llu	3450	$7¾	7½	7½	–	¼
M	Lf	Gard	2200	$39	38¼	38⅜	–	½	RFC	Res	o	21200	305	305	305														**Traded In US Funds**							
Mrtme	Lf	p	400	$22⅜	22⅜	22⅜			RPF	Bnd	u	see	below																Alcan	D	p	2600	$23⅜	23⅜	23⅜		
Maritime	f		11275	$16⅜	16½	16½	–	⅛	RY	Fin	p	300	$24⅞	24⅞	24⅞	–	⅛												Bow	Vly	200	200	$21	21	21		
Mark	Res		1469	$8½	8½	8½	–	⅛	RY	Fin	r	see	below																Nat	Bk	6	300	$28½	28¼	28¼	–	⅛
Mark	Wrk	f	11000	115	115	115			RY	NT	Fin	1050	$15⅝	15⅜	15⅝														PBech	B	of	2200	240	240	240		10
Marshl	A	f	300	$5½	5½	5½			RY	II	p	300	$24⅝	24⅜	24⅝	–	¼												Ranger	p		100	$26⅜	26⅜	26⅜	–	⅜
Matchan	o		10000	24	24	24			Ram	Pet		800	300	300	300		10																			
Mavtech			1800	254	245	254		4	Ranchmen			5500	470	465	470																					
Maxon	A	of	1000	100	100	100		10	Rnchmn	p		600	$24	23¾	24																					
McAdam	o		2200	75	75	75			Ranger			25750	$6¾	6⅜	6¾	–	⅛																			
McChip			5100	75	75	75		7	Rayrock	f		5860	$6¼	6	6																					
MNeil	Man		1200	250	250	250	–	25	Rea	Gld	o	6300	340	330	335	–	5																			
McNelen	o		1300	225	225	225		10	Redpath			3215	$14¾	14½	14¾	–	⅛																			
Memotec			6461	$10¼	10	10¼	–	¼	ReedSt		l	Sp	189	$27⅛	27¼	27⅛	–	⅛																			
Meta	C	o	6000	10	10	10	–	2	Reff	Inc		1100	$6½	6½	6½	–	¼																			
Metal	Mng		215930	$13⅞	13¼	13⅜	–	½	Regional	o		500	185	185	185																					
Metalore			400	$26	26	26	–	¼	Reitman	A		280700	$18	17¼	18	–	¾																			
Midas	M	o	2000	25	25	25	–	2	Rnb	Gold	Usee	below																							
Mdlnd	Dty		400	$8¾	8¾	8¾	–	¼	Remisanc			41927	$13⅜	13½	13½																					
Minrl	Res		58900	$5¾	5½	5⅝			Repap	f		29850	$13¾	13½	13⅝																					
Minerex	o		13000	77	77	77		2	Res	Captl		3000	465	465	465		15																			
Minnova			1030	$23⅞	23⅝	23⅝	–	⅛	Res	Captl	w	200	5	5	5		1																			
MinVen	o		58310	410	405	410		5	Revn	Prp	A	363	430	430	430	–	5																			
Mr	Jax		1650	$7½	7¼	7¼			Revnu	B	f	21197	390	385	390		5																			
Mitel	Corp		16750	315	305	305	–	5	Rio	Algom		13800	$24⅜	24⅜	24½	–	⅜																			
Mitel	200	p	700	$18½	18½	18½		¼	Rio	Alg	C	1600	$26¼	26¼	26¼																					
Moffat			7000	$21⅛	20⅞	21⅛		½	Rio	Alto	o	3250	39	33	39		6																			
Moli	o		1000	215	215	215			Roddy	o		3500	90	86	86	–	4																			
Moli	A	w	500	10	10	10			Rogers	A		2550	$123	113	120		10																			
Molson	A	f	62971	$33⅓	33¼	33⅜			Rogers	B	f	44081	$96½	93¼	96¼		2¼																			
Molson	B		100	$33¾	33¾	33¾	–	⅜	Rolland	A	f	300	$15¼	15	15	–	1																			
Mon	Inv		500	35	35	35			Roman			1900	$12¼	12⅜	12¼	–	¼																			
Monenco			2800	400	395	400		5	Rothman			250	$61	61	61																					
Moneta	o		6200	89	78	78	–	2	Royal	Bnk		268992	$40⅛	39¾	39¾	–	⅛																			
M	Trusco		94100	$17⅛	17	17			Ry	Bk		1145	4100	$17⅛	17		17																			
M	Trsco	B	200	$21¾	21¾	21¾			Ry	Bk	E	100	$96	96	96		¾																			
Moore			108010	$34¼	33⅝	34⅛	–	¾	Ryl	Gld	o	11000	94	91	91	–	3																			
Morgn	F	C	5000	$7¾	7¾	7¾			Ry	Lepg	L	23170	$10⅜	9¾	10	–	¼																			
Morgan			9000	365	355	360			Ry	Oak	o	9000	50	41	50		6																			
Morisn	M	o	6500	45	45	45		3	Ry	Pacific		32700	128	123	123	–	2																			
Mltibn	F	p	1000	$17	17	17			RT	Enrgy	usee	below																							
Mltibn	Nt		23710	$13⅛	12⅞	12⅞			RT	En	llu	see	below																					
Mun	Fin	Af	3300	$10½	10⅜	10½			RyTrco	A		73577	$18⅛	17⅜	17⅞	–	⅛																			
MF	A	w	1080	60	60	60			RyTrco	G	p	1600	$21⅞	21⅞	21⅞	–	⅛																			
Murgold	o		4000	33	30	30	–	3	RyTrco	J	p	93000	$22	21⅝	21⅝	–	⅛																			
Muscocho			11825	350	350	350			SHL	Systm		5039	$9¾	9⅜	9⅜																					
N	B	Cook	800	30	30	30	–	4	SNC	A	f	800	$5⅞	5⅜	5¾	–	¼																			
NLX	o		6750	17	16	17			St	Andrw	o	2000	250	250	250		10																			
NSR	Res	o	2100	16	16	16			StL	CemA		55100	$16⅜	16⅜	16⅜	–	⅛																			
NW	Gr		1466	460	455	455	–	5	Samoth	C	o	1500	235	225	225	–	15																			
Nat	Bk	Can	42244	$13½	13⅛	13¼			Samuel	M		T13700	$17½	17¼	17¼	–	¼																			
Nat	Bk	8	10000	$21⅜	21⅜	21⅜			Samul	MT	w	3150	375	350	350																					
Nat	Bsns		66855	99	95	95	–	1	Sandwell		A	100	$11⅝	11⅝	11⅝	–	⅜																			
Nat	Pete	o	2200	20	20	20			Santa	M	o	35000	10	9½	9½	–	1½																			
Nat	Sea		100	$10⅜	10⅜	10⅜	–	⅛	Saskoil			9636	$9½	9¾	9¾					

Inter-Canadien

Le service à Alma sera maintenu



VISITE — Le président d'Inter Canadien,. Michel Leblanc, a tracé le bilan de la première année d'implantation du transporteur à Alma. Inter Canadien songe maintenant à améliorer les services à sa clientèle en installant ses bureaux sur les terrains de l'aéroport. (Photo: Steeve Tremblay)

par Louis Tremblay

ALMA (LT) - Le président et chef de la direction du d'Inter Canadien, Michel Leblanc, a confirmé que ce transporteur aérien ne réduira pas son service dans le secteur d'Alma.

De passage à Alma hier, M.Leblanc a dressé le bilan de la première année d'implantation de l'entreprise au Lac-Saint-Jean.

Après une entrée dans le tumulte sur le territoire almatois, le transporteur se porte bien, de sorte que les opérations pourront continuer à peu près au même rythme. Selon M.Leblanc, le marché almatois et des environs est capable de supporter la présence de deux transporteurs.

Lors de son vol inaugural en 1988, rendu possible par la déréglementation du transport aérien au Canada, Inter Canadien s'était fait accueillir par une cinquantaine d'hommes d'affaires pour qui la survie du transporteur Air Alma était essentielle. Le président d'Inter Canadien, qui dit respecter ce geste d'appui envers le transporteur local, soutient que la situation est rentrée dans l'ordre.

Rentabilité?

En moyenne, Inter Canadien affiche une occupation de 40 pour cent des sièges sur ses vols entre le Lac-Saint-Jean et Montréal. Le président Leblanc admet toutefois qu'une occupation de 50 pour cent des sièges conviendrait mieux, mais dans les circonstances, les administrateurs de l'entreprise sont satisfaits du résultat obtenu.

Au cours des prochains mois, Inter Canadien tentera de se trouver une place à l'aérogare d'Alma. En ce moment, les clients d'Inter Canadien doivent utiliser l'autobus à partir du centre-ville d'Alma, car l'entreprise n'a pas obtenu de locaux à l'aérogare. Michel Leblanc a confirmé qu'une rencontre avait eu lieu avec les dirigeants d'Air Alma afin d'offrir au transporteur local Air Alma le contrat de services poour les passagers d'Inter Canadien.

Si Inter Canadien ne parvient pas à s'entendre avec les autorités municipales et Air Alma, le président Leblanc n'écarte pas la possibilité de la construction d'un édifice pour offrir les services aux clients sur les terrains de l'aéroport. Selon ce dernier, il est essentiel pour Inter Canadien d'offrir à sa clientèle d'Alma les mêmes services que les clients des autres aéroports de la province.

Rester à Alma

Il est donc évident qu'Inter Canadien ne songe pas à quitter Alma. La construction de la future aluminerie permet à Michel Leblanc d'envisager une augmentation significative de la clientèle sur les vols en direction de Montréal. Inter Canadien, pour répondre à cette nouvelle demande, pourrait utiliser des avions de type ATR-42, pouvant accueillir 46 passagers. L'avion peut se poser sans problème sur une piste de 4,000 pieds.

Les administrateurs d'Inter Canadien en arrivent à ces prévisions à partir de l'expérience vécue à l'aérogare de Bagotville. Michel Leblanc affirmait, hier, que la construction de l'usine Laterrière au Saguenay avait eu un impact positif sur le marché du transport aérien dans ce secteur.

Les prochaines années devraient donc, toujours selon le président d'Inter Canadien, représenter une augmentation non négligeable du transport aérien. Il n'a toutefois pas caché que des ajustements étaient toujours possibles et que la santé du transport aérien, dans les régions, est directement liée au dynamisme du développement économique.

Secteur de Dolbeau

Pas de second vol quotidien

DOLBEAU (LF) - Les représentants du secteur de Dolbeau n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitaient, même après plus de deux heures de discussion, avec le président de la compagnie Inter-Canadien, Michel Leblanc.

Les intervenants demandaient à nouveau deux services de transport dans une même journée, soit un aller en matinée vers Montréal et un retour en soirée.

Le président d'Inter-Canadien a mentionné qu'à court terme, il est impossible de changer quoi que ce soit. La compagnie conserve le statut quo, soit un vol vers Montréal en après-midi.

Le président Leblanc a toutefois déclaré qu'il entend prendre deux mesures soit de négocier des prix avantageux avec les hôtels et d'appliquer des tarifs promotionnels sur le billet d'avion.

Il a de plus ajouté que Inter-Canadien était là pour y demeurer. Nous n'avons pas eu de réponses positives de la population pour le service du matin, d'ajouter le président Leblanc.

Plusieurs intervenants socio-économiques ont participé à cette rencontre. Le maire de Dolbeau, Henri-Paul Brassard, a mentionné que le milieu pourrait aider à avoir une réponse positive, cependant avec un transport de soir seulement les gens n'ont pas le goût de mettre de l'énergie là-dedans.

Le comité de la régie intermunicipale se réunira prochainement pour faire le point sur le dossier. Le président, Michel Lamontagne, a déclaré qu'il est possible que des approches soient faites avec d'autres compagnies. Il semble que la compagnie Air Alma pourrait être intéressée à desservir l'aéroport de St-Méthode.

En bref

Mercuriades

MONTREAL(PC)—Quelque 71 entreprises ont été retenues comme finalistes en 1989 pour les Mercuriades de la Chambre de Commerce du Québec.

Cet événement sert à souligner l'excellence de certaines entreprises dans divers domaines, allant de la production à l'action communautaire en passant par le marketing. Cette année, deux nouveaux Mercures ont été créés, pour l'innovation et la recherche-développement.

Deux compagnies, soit la papetière Tembec ainsi que le Groupe Vidéotron, sont finalistes dans trois secteurs différents.

Me JEAN-MARC CÔTÉ
Notaire
Conseiller juridique
- Droit corporatif et commercial
- Droit immobilier et prêts hypothécaires
- Droit civil

415 Racine Est Chicoutimi 543-6699

Cain , Lamarre , Larouche , Wells
Avocats

Michael H. Cain, c.r.	François Lamarre, c.r.	Claude Larouche, c.r.
Paul Casgrain	Guy Wells, c.r.ú.	Raynald Brassard
Carl Lachance	Pierre Simard	Robert Monette *
François G. Tremblay	Jean Dauphinais, M. Fisc.	Jacques Babin
Andre Tremblay	Rita Vaillancourt	Richard Bergeron
François Bouchard	France Bergeron	Serge Lebel
Chantal Lavallee	Annie Bouchard	

* Agent de marque de commerce

110, rue Racine est, bureau 100, Chicoutimi, Qc G7H 6J6
Telephone: (418) 545-4580 / Telecopieur: (418) 549-9590

LA TÉLÉPHONIE CELLULAIRE ARRIVE LE 2 AVRIL

CELLULAND®

CELLULAND Inc. **PIONNIER DE LA TÉLÉPHONIE CELLULAIRE AU QUÉBEC** OFFRE DES MAINTENANT L'OPPORTUNITÉ D'UNE FRANCHISE EXCLUSIVE POUR LE SAGUENAY-LAC- ST-JEAN.

POUR INFORMATIONS CONTACTER

GÉRARD PIQUEMAL
(514)486-3544
FRAIS ACCEPTÉS

POT POURRI

La plus grande chaîne d'articles cadeaux/de cuisine pour gourmets au Canada a un emplacement de premier ordre à:

PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

Un programme de formation complet et un appui permanent sont assurés.
Capital nécessaire: 60,000$ ou plus

Communiquez avec:
Lise Ouellette
Pot Pourri-Place Ville Marie
1 Place Ville Marie
Les Promenades D'Achats
Montréal, P.Q. H3B 3Y1
Tél.: (514) 874-0929
Fax: (514) 874-0931

Petites annonces

POUR NOUS REJOINDRE

SECTEUR SAGUENAY	ALMA ET LES ENVIRONS	ST-FELICIEN ET LES ENVIRONS
545-4474	668-4506	679-3832

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

TARIFS PETITES ANNONCES

Tarif en vigueur à partir du 1er janvier 1988
Une insertion de 10 mots ou moins

ANNONCES CLASSEES	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	JOURNAL EXTRA
1 jour (10 mots et moins)	$ 5.00	$6.40	$4.50
2 jours (10 mots et moins)	$ 6.00	-	POUR
3 jours (10 mots et moins)	$ 7.00	-	10 MOTS
4 jours (10 mots et moins)	$ 8.00	-	
5 jours (10 mots et moins)	$ 9.00	-	
6 jours (10 mots et moins)	$10.50	-	

* Aucune facturation - Acceptons chèques, cartes de crédit Visa - Master Card.

Chaque mot additionnel	$0.25	$0.25	$0.25
Annonce en lettres majuscules	$2.20	$2.20	$2.20
Encadrement d'annonces	$2.20	$2.20	$2.20

NO DE DEPARTEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	EXTRA
Courrier expédié aux frais de l'annonceur	$40.00	$40.00	$40.00

AVIS	QUOTIDIEN Avec photo	QUOTIDIEN Sans photo	PROGRES-DIMANCHE Avec photo	PROGRES-DIMANCHE Sans photo
Décès	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00
Remerciements	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00
Service anniversaire	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00

POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	$ 6.00	$ 6.00
PRIERES AUX SAINTS	$23.00	$23.00

QUOTIDIEN - JOURNAL-EXTRA

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRES-DIMANCHE

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30 le jeudi précédant la parution.

INDEX DES RUBRIQUES

CARTES DE CREDIT ACCEPTEES: VISA et MASTER CARD

IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

HABITATIONS

A partager (1)
A vendre ou à louer (2)
Bâtisses commerciales (3)
Bloc appartements (4)
Chalets à vendre (5)
Chalets à louer (6)
Chambres à louer (7)
Commerces à vendre (8)
Commerces à louer (9)
Condominiums à vendre (10)
Condominiums à louer (11)
Fermes à vendre (12)
Garages à vendre (13)
Garages à louer (14)
Locaux à louer (15)
Logements à louer (16)
Maisons à vendre (17)
Maisons à louer (18)
Maisons mobiles à vendre (19)
Maisons mobiles à louer (20)
Terrains à vendre (21)
Terrains à louer (22)

VEHICULES

Autos à vendre (30)
Avions à vendre (31)
Bateaux à vendre (32)
Camions à vendre (33)
Machinerie (34)
Motos à vendre (35)
Motoneiges à vendre (36)
Pièces et accessoires (37)
Remorques (38)
Roulottes à vendre (39)
Roulottes à louer (40)
Souffleuses à vendre (41)
Tracteurs à vendre (42)
Véhicules divers (43)

EMPLOI-ENSEIGNEMENT

Enseignement - Cours (50)
Occasion d'affaires (51)
Offres de services (52)
Personnel demandé (53)

DIVERS

A donner (60)
A vendre ou à échanger (61)
Ameublement (62)
Animaux à vendre (63)
Bois de chauffage (64)
Camping (65)
Coin du bébé (66)
Demandé (67)
Divers (68)
Equipement de bureau (69)
Equipement commerce et rest. (70)
Musiques et accessoires (71)
Ordinateurs et jeux (72)
Perdu et retrouvé (73)
Photos et vidéo (74)
Poêles à bois (75)
Sport, chasse et pêche (76)
Vacances, voyages (77)
Vêtements (78)

AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte ou se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, des qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

DE PLUS:

Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: «Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant», ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:

10- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap.

Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

10-1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

11- Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.

La Direction

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
$2.90 par semaine

Rtes motorisées $ 3.25

$0.50 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean:

3 mois	$ 40.00
6 mois	$ 78.00
1 an	$149.00

Autres régions du Canada:

6 mois	$ 95.00
1 an	$185.00

Pays étrangers:

6 mois	$110.00
1 an	$210.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No. d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Bâtisses commerciales(03)

BATISSE COMMERCIALE pouvant servir de salle de réception, salle de dance, bar, ou autres. Superficie 2,640', hauteur: 12', avec terrain 22,500 pi.car.. Situé: 5776 Bouleau, Shipshaw. Tél.:542-7455.

Blocs appartements(04)

CHICOUTIMI: Immeuble de 21 logements dont 14-4½ et 7-3½, situation exceptionnelle, près cégep, hôpital, université, vacance nulle, cause: abandon des affaires. Inf.:696-3133, 543-8886.

Chalets à vendre(05)

FALARDEAU: chalet habitable à l'année, endroit tranquille, $46,000.00. Tél.:après 18h00, 673-4088.

LAC DES FORTIN, près de Ste-Rose: 24x24, 2 étages, meublé, 2 chaloupes, un moteur 6 forces, hors-zec, visible sur vidéo. $16,000.00. Tél.:549-9250.

LAC EMMURAILLE, Falardeau: site enchanteur, habitable à l'année. Tél.:673-3281, 543-8194.

ST-FELIX, lac Otis: chalet 24x24, terrain arpenté 250x250, fosse septique réglementaire. Tél.:544-1697.

Chalets à louer(06)

ST-FULGENCE: Luxueux chalet, meublé, le long Saguenay, à l'année. Tél.:674-2351.

VALINOUET, 242 rue Chamonix, pouvant accomoder 10 personnes. Inf.:Bernard Martin, 545-1190 ou J.B. Potvin 673-3019, 545-7515.

VALINOUET: chalet à louer, haut de la montagne. Tél.:545-6360.

Chambres à louer(07)

CHICOUTIMI: tapis, laveuse, sécheuse, stationnement, cuisine commune, 1180 Boulevard Saguenay Est. Tél.:548-7930.

CHICOUTIMI: près Place-Royaume, chambre très propre, stationnement, buanderie. Tél.:696-0594.

CHICOUTIMI: Auberge Le Champlain, location à la semaine, au mois, avec salle de bains complète, privée ou avec lavabo, cuisine commune, buanderie, ascenseur, câble gratuit, à partir de $32.00 par semaine. Tél.:543-9003.

CHICOUTIMI, avec cuisine, laveuse gratuite, stationnement, près Cégep, Université, dépanneur, autobus, restaurants. Libre. $140/mois. Tél.:696-2659, 549-6705, 545-5095.

CHICOUTIMI: moderne, voisin Place-Saguenay, réfrigérateur personnel, laveuse, sécheuse, $40.00 par semaine. Tél.:545-4684, 696-1633.

CHICOUTIMI: près hôpital, cégep, université, entrée indépendante, tapis, cuisine commune, tranquille, propre, grande fenêtre, libre 15 février. Tél.:549-7832.

CHICOUTIMI: chambre avec grande cuisine commune, près cégep, 362 Bégin, à partir $135.00 par mois. Tél.:545-2247.

CHICOUTIMI: avec cuisine commune, salle de séjour avec TV, utilisation laveuse-sécheuse, stationnement, libre immédiatement. Tél.:549-0832.

CHICOUTIMI: Très belle chambre, neuve, tranquille, très propre, entrée indépendante, arrière Place du Royaume, $40.00/semaine. Tél.:543-5580.

CHICOUTIMI: neuve, 12x14, entrée stationnement independants, cuisine commune, tranquille. Tél.:545-6277, 549-1053.

CHICOUTIMI: Près du Parc Jean-Béliveau, cuisine commune, laveuse, sécheuse, salle de séjour avec télé cablé, stationnement, libre 1er mars, non fumeur. Tél.:543-1340.

CHICOUTIMI: 15 minutes de l'Université, four micro-ondes, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, télévision, endroit tranquille, $40.00/semaine. Tél.:545-2262.

JONQUIERE: entrée indépendante, cuisine commune, laveuse, sécheuse, stationnement, près centre-ville. Tél.:542-0070.

Commerces à vendre(08)

BANLIEUE de Québec: Brasserie très achalandée, affaires $500,000.00, prix $175,000.00. J.A. Turmel, 1-522-8142.

CHICOUTIMI: Lot de machines distributrices à café, bonbons à vendre. Tél.:545-6187.

CHICOUTIMI: bâtisse commercial comprenant: un dépanneur, plus 2 logements, un local au sous-sol. Possibilité de vendre sans dépanneur. Tél.:549-5064, après 17h00.

CHICOUTIMI: restaurant, très bien situé, chiffre d'affaires plus $100,000.00.

CHICOUTIMI: commerce de poterie, excellent chiffre d'affaires, vente pour cause de départ. Inf.:Trust Général, Léda Bergeron, 543-5511, 696-4417.

NORMANDIN: Restaurant avec 3 logements (logis), rentable. Inf.:274-2330.

SACRE-COEUR: atelier soudure, usinage, excellente clientèle, résidence 14x68, terrain aménagé, étang de pêche, écurie, prix d'aubaine, cause maladie. Tél.:236-4714.

Condominiums à vendre(10)

CONDOMINIUMS au soleil, directement sur la mer Cabarete, République Dominicaine. Prix à partir de 28,000$ canadiens. Financement disponible immédiatement. VILLAS DEL ATLANTICO, S.A. (514)-669-6487.

CONDOMINIUMS



CHICOUTIMI: Maison de ville Joseph-Dandurand, face à la Sûreté du Québec, Place du Royaume, construction de 5 unités, reste à vendre 2 unités de 5 1|2 pièces, brique, insonorisé en béton, style futuriste, beaucoup de fenestration, aménagement du terrain fait au complet avec clôture en P.V.C. de qualité supérieure.

Inf. 549-9255 ou 696-2065

CHICOUTIMI: condominiums à vendre ou à louer: 4½, 1,056 pi.car.; 6½, 1,848 pi.car. Insonorisation supérieure. Isolation R-20. Ventilation Econoair. Tapis mur à mur. Escalier en bois franc. Frais en commun au minimum. Entrée indépendante. Tél.:549-9983, 545-4697.

Garages à vendre(13)

AUBAINE: BANLIEUE de Québec: garage mécanique générale, place idéale pour vente de voitures usagées, prix: 125,000.00. J.A. Turmel, 1-522-8142.

Garages à louer(14)

JONQUIERE: GARAGE à louer, pouvant servir d'entrepôt. Tél.:542-5656.

Locaux à louer(15)

CHICOUTIMI: Place Champs-Elysées, 1415 Champs-Elysées, rez-de-chaussée, 3,100 pi.ca., idéal pour commerce au détail plus 1er étage de 2,200 pi.ca. pour bureau ou autre. Inf.:696-3133, 543-8886.

CHICOUTIMI: secteur très achalandé, 333 Racine est, local 4 commercial 550 pi.car., chauffé, éclairé, bas prix, idéal pour commerce ou bureau. Inf.:549-1515, 545-6677.

LA-BAIE: centre-ville, rue de la Fabrique, local 1,180 pi.car., avec air climatisé, système de ventilation, conviendrait pour bureau ou commerce. Inf.:après 17h00, 544-7552.

LOCAL commercial, situé Chicoutimi-Nord, 35x70. Heures d'affaires, 543-3376. Libre immédiatement.

RIVIERE-DU-MOULIN: entrepôt non chauffé, libre immediatement. Tél.:549-3065.

VILLE-DE-LA-BAIE: local commercial conviendrait pour commerce ou bureau, secteur commercial, coin très achalandé, de 100 à 3,500 pi.car., disponible immédiatement, aménagement selon besoins, tél.:544-6453, 544-5723.

Logements à louer(16)

ALMA: 4½ pièces, porte-patio, rue ds Tulipes, St-Luc, $385.00. Tél.:668-4123.

ALMA: 4½ pièces, logement de 5 ans, prix: $295.00. Tél.:668-0374.

ARVIDA: centre-ville, 2½, meublé, porte-patio, 15 jours gratuits. Tél.:548-2128.

ARVIDA: RUE DUBOSE, GRAND 4½, REPEINT A NEUF, POSSIBILITE CHAUFFE, ECLAIRE. TEL.:549-6418.

ARVIDA: rue Kitimat 2½, 3½, meublés, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tél.:547-5286, 548-7478.

ARVIDA: 4 appartements, non chauffés, non éclairés, libre immédiatement. Tél.:542-8019, 548-6766.

ARVIDA: 4½ neuf, près centre-ville, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, $420.00. Tél.:548-5649.

ARVIDA: 4½, étage supérieur, près Manoir, tapis neufs, toiles, eau chaude fournie, propre, libre immédiatement. Tél.:699-3510, 548-3319.

ATTENTION CHICOUTIMI: 4½, porte-patio, service de conciergerie, entrée contrôlée, près Place du Royaume et Université. Tél.:545-0908, 543-8642.

ATTENTION! ATTENTION! CHICOUTIMI, grand 4½, voisin Place-Saguenay, libre 1er avril 1989. Tél.:545-6187, 549-9343, 696-4205.

CHIC: à voir grands 3½, 4½, 5½, bons prix, ($270.00 à $600.00), bien situés, tous les secteurs (Riv.-Du-Moulin, Chic., Chic.-Nord), possibilités meublé, chauffé, éclairé. Visites à toutes heures, 24 sur 24. Réservation à l'avance pour les logements! Bon locataires seulement. Tél.: jour: 696-4352, 547-4788 soir: 696-4352, 542-6556, 674-2724.

CHIC-NORD: Voir annonce CHIC: à voir....

CHICOUTIMI: 4½, construction 1987, fonctionnel, qualité supérieure. Tél.:543-9484, 549-5391.

CHICOUTIMI: 3½, chauffé, eau chaude, près centre-ville et Cégep. Tél.:543-8183.

CHICOUTIMI: 1½, arrière Place-Saguenay, meublé. Tél.:696-4455, 549-0691.

CHICOUTIMI-NORD: 144, Labelle, 5½, libre immédiatement. Tél.:545-8344.

CHICOUTIMI: 3½, chauffé, secteur Rivière-du-Moulin, $260.00 par mois. Tél.: aux heures d'affaires 696-3377.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, rue Desjardins dans quartier Ste-Anne, libre 1er mars. Tél.:696-4299.

CHICOUTIMI-NORD: Roussel, 3½, près église Ste-Anne, $275.00, poêle, réfrigérateur, buanderie. Tél.:543-0938.

CHICOUTIMI: 2½, 3½, 6½, chauffés, éclairés, meublés ou non, près cégep, UQAC et hôpital. Tél.:549-4567, 545-3115.

CHICOUTIMI: rue Des Oblats, 3½, semi-meublé, chauffé, tél.:548-7751, après 16h00.

CHICOUTIMI: 3½ meublé, chauffé, éclairé, des Crécerelles, près Place du Royaume, libre immédiatement, prix variants de $325.00 à $340.00, aussi avec balcon et porte-patio. Tél.:549-5149, 696-2984.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, 4½, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. UN MOIS GRATUIT. Tél.:543-8013, 547-5286.

CHICOUTIMI-NORD: Vimy, 5½ et 4½, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. UN MOIS GRATUIT. Tél.:549-0515, 547-5286.

CHICOUTIMI: rue Thérèse-Casgrain, quartier Université, près Polyclinique, 3½, 4½, repeints à neuf, PISCINE, remise intérieure, porte-patio, entrée avec accès contrôlé, possibilité de lave-vaisselle encastré, service de conciergerie, stationnement entretenu et individuel, meublé ou semi-meublé si désiré, conditions de location négociable lors de la visite des lieux. Tél.:545-7620, 675-2585, (M. Tremblay) ou 543-1435, 549-1200 (André Tremblay), ou M. Girard 696-0746.

CHICOUTIMI-NORD: 4½ pièces, chauffé, 272 St-Ephrem, libre immédiatement, $275.00 par mois. Tél.:549-9335, B.Picard.

CHICOUTIMI-NORD: 3½-4½, chauffés, non éclairés, situés face polyvalente Charles-Gravel. Tél.:543-6144, 542-8127.

CHICOUTIMI-NORD: 214, Triquet. Tél.:545-0590, Claudette Hamel.

CHICOUTIMI: 5½ pièces, frais peint, situé rue Colette. Inf.:543-9397, 543-9584.

CHICOUTIMI: Centre-ville, grand 3½, non chauffé, non éclairé, eau chaude, neuf, $285.00. Tél.:543-0694, 545-3605, après 18h00.

CHICOUTIMI: ARRIERE PLACE-SAGUENAY, 3½, 4½ ET 5½, ENTREE CONTROLEE. TEL.:549-6418, 543-4009.

CHICOUTIMI: RUE ANGOULEME, 2½ MEUBLE OU SEMI-MEUBLE. AUSSI 4½, EAU CHAUDE FOURNIE, STATIONNEMENT, DANS BLOC DE 6 LOGEMENTS. TEL.:549-6418.

CHICOUTIMI: rue William, 5½, chauffé, éclairé. Tél.:549-8707 (heures des repas), 542-5481.

CHICOUTIMI-NORD: quartier Ste-Claire, 4½, chauffé, non éclairé, très propre, entrée indépendante, $340.00. Tél.:674-9469.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, eau chaude, libre immédiatement. Tél.:545-1353, 543-8744, après 18h00.

CHICOUTIMI: 3½, meublé, laveuse, sécheuse, frais peint, grands rangements, stationnement, boulevard Saguenay Ouest, tél.:549-6705, 545-5095.

CHICOUTIMI: 37, Bossé, 3½, meublé, libre immédiatement, $290.00 non chauffé, tél.:549-5149, 549-6554.

CHICOUTIMI-NORD: Grand 3½, meublé, rue Roussel, $285.00. Tél.:545-2247.

CHICOUTIMI-NORD: rue Roussel, 4½, non chauffé, non éclairé, tél.:696-0466.

CHICOUTIMI-NORD: 5½ pièces, Février gratuit. Tél.:545-6719.

CHICOUTIMI-NORD: maison 5½, près école Ste-Claire, prix abordable. Tél.:696-2385.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, cause: transfert, exceptionnel, $375.00 par mois. Tél.:549-9383, 543-1355.

CHICOUTIMI: grand 4½, non chauffé, non éclairé, non meublé, très moderne, tél.:696-1030, après 17h00.

CHICOUTIMI: centre-ville, 4½, 34-B Bossé ouest, repeint à neuf, stationnement et remise, libre immédiatement, non chauffé. Tél.:543-5156.

CHICOUTIMI-NORD: 3½, semi-meublé ou non, non chauffé, non éclairé, entrée indépendante, 2e étage, stationnement. Tél.:543-9109.

CHICOUTIMI: 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, endroit tranquille, meublés ou non, près cégep, université, centres d'achats. Tél.:545-0698, 693-8798.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, A sous-louer, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars, 1278 Roussel, $350.00. Tél.:549-9542.

CHICOUTIMI: 3½, 4½, près de l'hôpital, libre immédiatement. Tél.:549-4149, 545-6760.

CHICOUTIMI: rue Racine, 1½ et 3½, meublés, chauffés, éclairés. Tél.:543-7653.

CHICOUTIMI: très beau 4½, chauffé, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, 2 balcons, libre immédiatement, situé 743 Sydenham, app. 4. Tél.:549-0957, 545-1606 (concierge).

CHICOUTIMI-NORD: 4½, 5½, 202 des Epervières, neufs. Tél.:549-4732.

CHICOUTIMI: 3½, non chauffé, non éclairé, porte-patio, stationnement, 273 Côte-Réserve, libre 1er mars, $260.00. Tél.:549-2565 a.m.

CHICOUTIMI: 3½, meublé, chauffé, éclairé, près hôpital, libre immédiatement. Tél.:673-4979, 549-9796.

CHICOUTIMI-NORD: 644 Cabot, grand 5½, chauffé, éclairé, remise intérieure, conciergerie en place, libre 1er mars, tél.:543-7930.

CHICOUTIMI: Arrière Place Royaume, 4½, non chauffé, non éclairé, très propre, stationnement indépendant. Tél.:696-3607.

CHICOUTIMI: 4½, non chauffé, non éclairé, $325.00, libre immédiatement, 440, Chemin de la Réserve. Tél.:547-5080.

Logements à louer(16)

CHICOUTIMI: 4½, rue Des Oblats, non meublé, non chauffé, libre 1er avril; aussi: 3½, semi-meublé, rue Jauffret, tél.:543-2689.

CHICOUTIMI: 3½ meublé-chauffé-éclairé, 5½, chauffé, eau chaude, arrière Place Saguenay, libre immédiatement. Tél.:548-2015, 548-7560.

CHICOUTIMI, 3½, non chauffé, non éclairé, non meublé, stationnement. $275. Tél.:543-7093.

LA BAIE: 4½, 5½, prix spéciaux, près de la Polyvalente et de l'Alcan. Tél.:544-5084, 544-7601.

CHICOUTIMI: 3½, chauffé, éclairé, meublé, non fumeur, près de MCDonald, libre immédiatement, $235.00. Tél.:545-1555 sur semaine après 16h15.

CHICOUTIMI: 3½, 248, BOUL. ST-SACREMENT, APP.5, 2E ETAGE, BALCON, STATIONNEMENT, TERRAIN PAYSAGER, $340.00.
CHICOUTIMI: 4½, 707, BOUL. ST-PAUL, PRES ECOLE TECHNIQUE, 1ER ET 2E ETAGE, PEINTURE FRAICHE, BALCON, ESPACE POUR JARDIN OU ANIMAUX, $250.00. TEL.:549-4322, LAISSER MESSAGE, RES.:549-8910.

CHICOUTIMI: centre-ville, 4½, non chauffé, non éclairé, tapis neufs, possibilité meublé, $250.00. Tél.:548-7576.

JONQUIERE: rue de la Loire, 3½, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:695-2669, 547-5286.

JONQUIERE: 4½, chauffé, éclairé. Tél.:542-9333, 542-8127.

JONQUIERE: 4½, chauffé, éclairé, près Galeries Jonquière. Tél.:542-9459, 542-8127.

JONQUIERE: 3½-4½-5½, chauffés, éclairés, près Faubourg Sagamie. Tél.:548-9746, 542-8127.

JONQUIERE - CHICOUTIMI et les environs: 3½, 4½, 5½, tél.: jour: 542-8127.

JONQUIERE: 3½, non meublé, avec balcon et porte-patio, salle de lavage. Libre immédiatement. Non chauffé. Situé coin Ste-famille-Racine, Kénogami. Tél.:549-5149, 547-0938.

JONQUIERE (Quartier des Peintres): 3½, non meublé ou semi-meublé, stationnement, prise de courant extérieure. Tél.:695-3991.

JONQUIERE: 2½-3½-4½-5½, chauffés, non éclairés. Tél.: jour 542-8127.

JONQUIERE: rue Roi-Georges, beau 3½, meublé, bien situé. Tél.:542-6383.

JONQUIERE: 2½, moderne, meublé ou semi-meublé, laveuse, sécheuse, chauffé, éclairé, $300.00 par mois. Tél.:547-5087, 547-9948.

JONQUIERE: garçonnière, chauffée, meublée, sécheuse, laveuse, $285.00 par mois, située rue Panet. Libre immédiatement. Tél.:542-9706.

JONQUIERE: rue de la Bretagne, 3½, chauffé, éclairé. Tél.:542-0157 ou 545-8660.

JONQUIERE: Paroisse Fatima, 4½, éclairé, chauffé, câble et eau chaude fournis, $350.00/mois, libre 1er mars. Tél.:547-7693, 547-6143.

JONQUIERE: grand 4½ pièces neuf, super moderne, au 1911 de la Gaillarde, $425.00. Inf.:696-2876.

KENOGAMI: 4½, fini moderne, chauffé, stationnement. Tél.:695-3439.

LA BAIE: Grand 4½, neuf, 165 des Tournesols. Tél.:544-5971 après 17h00.

LA-BAIE: 2 logements, libre immédiatement. 4½ et 3½. Tél.:544-1604.

LA-BAIE: 3½, chauffé, non éclairé, meublé. Tél.:544-7059, 542-8127.

LA-BAIE: 4½, 5½, eau chaude fournie, près de l'Alcan et de la polyvalente, tél.:544-5084.

LA-BAIE: 4½-5½, près Galeries La-Baie, chauffés, non éclairés, rénovés à neuf. Tél.:544-5683, 542-8127.

LATERRIERE: Près nouvelle usine, 4½, chauffé, éclairé ou non, meublé ou non, libre immédiatement. Tél.:678-9551, 542-8127.

LATERRIERE: 4½, 5½, 1 mille de la Base, DEUX MOIS GRATUITS. Tél.:696-1798, 678-9553.

LATERRIERE: 4½, neuf, porte-patio, remise, garage, chauffé, éclairé, Route 170 base militaire. Tél.:678-1366.

MANOIR DES CHUTES 376 DREAN, CHICOUTIMI. RESIDENCE LUXUEUSE POUR PERSONNES AUTONOMES RETRAITEES ET PRE-RETRAITEES, PRES DE LA VIEILLE PULPERIE, OUVRIRA BIENTOT. POUR INFORMATIONS APPELEZ: FRANCINE SIMARD-GODIN, INFIRMIERE A 696-4210, 543-8050. LUCETTE GROLEAU, INFIRMIERE 549-2778 (ENTRE 10H00 A.M. & 17H00).

RIVIERE-DU-MOULIN: Voir annonce CHIC: à voir....

RIVIERE-DU-MOULIN: demi-sous-sol, 4½, non chauffé, non éclairé, $325.00. Tél.:549-2045.

VILLE-DE-LA-BAIE: 3½, meublé, chauffé, éclairé, très luxueux, moderne, conviendrait pour personne seule, centre-ville, tél.:544-6453.

VILLE-DE-LA-BAIE: 4½, centre-ville, très propre, moderne, accès à tous les services, tél.:544-6453, 544-5723.

Maisons à vendre(17)

A QUI LA CHANCE! ST-HONORE: Unifamiliale, style canadien, construction 3 ans, 3 chambres. Très bas prix. Inf.:543-1632.

ARVIDA: directement du propriétaire, maison 5½ pièces, avec foyer, cuisine rénovée, sous-sol fini, grand terrain avec remise arrière. Personne intéressée appelez à 548-3852.

CHICOUTIMI: unifamiliales jumelées, avec mezzanine, demi-sous-sol, abri d'auto, patio 16x24, $69,500.00. Egalement disponibles logements 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, avec piscine extérieure. Pour la construction de votre maison neuve, demandez-nous une soumission. Tél.:549-9983, 545-4697.

CHICOUTIMI: maison neuve, directement de l'entrepreneur. Pour informations, 696-1071.

CHICOUTIMI-NORD: 219 Delisle, grande maison avec logement 3½, construction 3 ans. Tél.:543-2347.

CHICOUTIMI: 62, St-Vincent, 2 grands 4½, garage, $50,000.00. Nous finançons le montant au complet. Tél.:545-2247.

CHICOUTIMI: pour seulement $3,500.00 comptant, maison 5 logements, tous loués, revenu $18,700.00, 174 Price Est, prix: $84,500.00. Tél.:549-1290.

CHICOUTIMI-NORD: 181 ou 185, Justine, 5½ pièces, construction 1989, bon prix. Inf.: Trust Général, Léda Bergeron, 543-5511, 696-4417.

DEUX maisons jumelées, rue des Perdrix, en arrière de Place du Royaume, état neuf, 5½, 1200 pi.ca. chacune, cabanon, directement du propriétaire. Tél.:549-3452.

JONQUIERE: bungalow, quartier des Oiseaux, 3 chambres, 2 salles de bains, terrain 60x100 clôturé, paysagé, asphalté, remise avec plancher de béton, abri d'auto, sous-sol entièrement fini. Tél.:547-7776.

JONQUIERE: rue des Sorbiers (près Centre données fiscales), construction 2 ans, garage, grand terrain, aucun voisin arrière. Tél.:548-3785 (après 17h00).

JONQUIERE: près cégep, 32x32, brique, 6½ pièces, abri d'auto, remise chauffée, revenu $450.00/mois. Tél.:547-4591.

JONQUIERE: rue de la Lorraine, directement du propriétaire, Cottage style exclusif, 3 chambres, 2 salles de bains, foyer, très grandes pièces, construction 1987, terrain 75x130, garage, aucun voisin arrière. Faut voir, $172,000.00. Tél.:542-0049.

JONQUIERE: Construction septembre 1987, style moderne, $92,000.00, cause: transfert. Tél.:542-0460.

JONQUIERE: Bungalow, 25x40, sous-sol fini, $79,500.00, directement du propriétaire à 1926 rue Mousseau. Tél.:542-7261.

LA-BAIE: 110, Pierre-Boucher, quartier tranquille, bungalow 25x37, fenêtres et portes Arcon, échangeur d'air. Inf.:543-8505.

LA-BAIE: 330 rue Desrosiers, directement du contracteur, vue magnifique sur La-Baie, possibilité de choix de modèle, prix à partir de $62,000.00 incluant le terrain. Tél.:544-8327.

RIVIERE DU MOULIN: Directement du propriétaire, construction neuve avec revenu. Tél.:545-9209.

VOUS REVEZ d'une mignonne maison dans quartier paisible, le 409 St-André, Chicoutimi-Nord vous conviendra. Tél.:549-5438.

Maisons à louer(18)

ARVIDA: semi-détachée, 6½ pièces, rénovée, libre. Tél.:548-4545.

CHICOUTIMI: maison seule, 649 boulevard Saguenay ouest, libre immédiatement, $425.00 par mois, non chauffée, non éclairée. Pour visiter: 543-9471, 543-0154.

Terrains à vendre(21)

CHICOUTIMI: rues du Portage, Rabelais, 35 terrains résidentiels, prêts à construire, prix à partir de $17,400.00. Tél.:549-2457.

CHICOUTIMI-NORD: rue Delisle, 65x100, pas de voisin arrière. Tél.:543-2347.

DAME-EN-TERRE (ALMA): Terrain au bord de la rivière Grande décharge avec facilité d'accès sur le Lac St-Jean. Situé au 2415 Chemin de la rive, entre la 6ième et 7ième Avenue, grandeur 55pi.x 235pi. avec cadastre. Tél.:668-5858 bur., soir 668-8066.

JONQUIERE: rue Provence, près Cégep, terrain avec arbres, haies, acqueduc, égouts, 92x62. Tél.:542-3978.

CHICOUTIMI: QUARTIER DES OISEAUX: PAS DE VOISIN ARRIERE, 65x200, VOISIN RUE ROITELET, AUTRES TERRAINS 83x115 ET MOINS, CONDITIONS PAIEMENT FACILE. TEL.:549-4322, LAISSER MESSAGE, RES.:549-8910.

VALINOUET: trois terrains disponibles, avec ou sans chalet, no. 75, 76, 77. Tél.:544-8327, 549-7995.

JONQUIERE: rue Whitaker, 60x92, prêt à construire, prix: $15,000.00. Tél.:544-5022.

LA-BAIE: situé 330 rue Des Rosiers, terrain 65x100, vue superbe sur La-Baie. Tél.:544-8327.

Autos à vendre(30)

Automobile Mario Maltais, Toyota Corolla 1987, 15,000 km, 4 portes, automatique, balance de garantie, $9,400.00. Suzuki Forsa 1987, 26,000 km, 2 portes, 5 vitesses, $5,650.00. Chrysler E Classe Gram Le Baron 1983, 4 portes, $2,800.00. Mercury Lynx familial, 1984, 61,000 km, 5 vitesses, $2,950.00. Renault 5 TL 1983, 73,000 km, manuelle, $1,495.00. Chevrolet Astro CS 1986, 5 passagers. Suzuki 50CC 4 roues pour enfant. Tél.:668-3860.

CADILLAC 1986, 2 portes, coupé de ville, comme neuve, jamais sortie l'hiver. Tél.:547-4417, 695-2555.

CHEVROLET Celebrity Urosport 1985, CL, valise électrique, grosse transmission au plancher, bloc heater door-lock, 46,000 kilomètres. Tél.:548-1137 jour, 696-4686 soir, Camil.

CHRYSLER LE-BARON 1985, excellente condition, balance de garantie. Tél.:544-1473, 544-2821.

DODGE CARAVAN 1985, 70,000 kilomètres, très bonne condition. Tél.:542-0039, heures souper.

DODGE DAKOTA LE 1987, 4x4, automatique, 39,000 kilomètres, garantie plan d'or, $11,700.00. Tél.:673-3549 après 17h00.

Escort 85½, 4 portes, manuelle, toit ouvrant, stéréo cassettes, prix de cotation. Tél.:544-4581.

Familiale Reliant 1983, très propre, 5 vitesses manuelle, $2,575.00. Tél.:549-5264.

HONDA ACCORD EXI 1988, 2,500 kilomètres, 4 portes, $17,700.00 négociable. Tél.:547-8276.

MAZDA GLC sport 1981, en très bonne condition, prix à discuter. Tél.:542-9369.

MERCURY Zéphyr 1978, 6 cylindres, automatique, mécanique A-1, peinture neuve, cause: 2ième voiture, $1,000.00 négociable. Tél.:672-4685.

OCCASION UNIQUE: Cavalier Z-24, V-6, 1987, manuelle, radio-cassettes AM-FM, $10,500.00. Stéphan, tél.:549-0267, 549-6196.

Oldsmobile Cutlass 1979, en bon état, peinture neuve, deuxième voiture. Tél.:549-3281, 545-4747.

PLYMOUTH Caravelle 1981, accidenté, 4 portes, 6 cylindres, 105,000 kilomètres. Tél.:548-8012.

PONTIAC ACADIAN 1983, bonne condition, tél.:343-2921, 662-7939.

Rabbit GL 1983, 77,000 kilomeètres, très propre, $4,500.00, négociable. Tél.:349-3479.

RENAULT 18, 1981, 150,000 kilomètres. Tél.:662-3603, heures des repas. $550.00.

Renault 5 GTL 1985, A-1, 46,000 km. Tél.:542-6556.

SUNBIRD S.E. 1988, automatique, 5,100 kilomtres, tout équipé, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, FEMME PROPRIETAIRE, $12,000.00 négociable. Tél.:696-3434 Normand, 696-0851 soir.

Suzuki 1987, automatique, 42,000 km, radio cassettes, toit ouvrant, 4 pneus d'hiver, d'été. Tél.:543-7740.

TOYOTA CELLICA GTS 1988, 4 roues motrices, rouge, intérieur cuir noir. Tél.:693-8437, après 17h00.

TOYOTE CRESCIDA 1984, 77,500 kilomètres, équipement complet, avec 8 pneus sur jantes. Tél.:548-4281.

Toyota Sélica GT 1984, très propre, $7,195.00 acheteur sérieux. Tél.:699-2084 jour, 547-9689 soir demandez Rémi.

1988 PONTIAC SPRINT 18,500 kilomètres très bonne condition, garantie jusqu'à 80,000 kilomètres, tél.:543-0867.

Bateaux à vendre(32)

PEDALO Pelican 1988, spécial: $495.00. Voir: Martial Gautier Loisirs, tél.:543-6537.

PETERBOROUGH Constellation 230, 1985, 24.6', 230h.p., équipement complet plus remorque, excellente condition, prix à discuter. Tél.:543-9569.

Camions à vendre(33)

DEUX CAMIONS Mack: «Mack 1975, moteur 375h.p.» «Mack 1979, moteur 237h.p., essieux 1844» refaits à neuf, peintures à neuf. Tél.:543-4514 jour, 549-5149 soir, 547-0938.

DEUX CAMIONS Mack: «Mack 1975, moteur 375h.p.» «Mack 1979, moteur 237h.p., essieux 1844» refaits à neuf, peintures à neuf. Tél.:543-4514 jour, 549-5149 soir, 547-0938.

Dodge Van 100, 1988, automatique, V6, 20,000 kilomètres, acheteur sérieux seulement. Tél.:545-2225 après 18h00.

CHEVROLET S-10, King-Cab, 4x4, 1984, 71,000 kilometres, 4 pneus neufs, en excellente condition. Tél.:547-4417, 695-2555.

FORD RANGER supercab, 4x4, 1988, V-6, 5 vitesses, 23,000 kilomètres. Tél.:549-5396.

PICK-UP Nissan King-Cab 4x4 1984, très propre, $4,500.00. Tél.:548-2611.

Van Toyota 1986, A-1, 7 passagers, manuelle, toit ouvrant, marche-pieds, $13,000.00 négociable, location disponible. Tél.:544-5932.

Machinerie(34)

ABATTEUSE Tanguay AC-200 1987, 3,000 heures, comme neuve, aucune offre raisonnable refusée. Tél.:819-758-7931, après 18h00.

CHARGEUR TANGUAY 140-30, 2 trailers. Tél.: jour 545-9777, 676-2522.

DEBUSQUEUSE C6D, 1974, pneus 23.1x26, moteur refait à neuf 1 an. GM 4.54; récupérateur, porte coulissante, le tout en bon état. Tél.: entre 9h00 et 13h00, 418-274-2462, demandez Marcel.

TRACTEUR Case (loader), sur chenille, 1975, J-350-D, dessous neuf, spaket, chaines et rouleaux neufs, en parfaite condition. Tél.:547-4417, 695-2555.

Motos à vendre(35)

HARLEY DAVIDSON 1981, low rider, $7,200.00, tél.:545-1227.

Honda Fourtrack 300, 1988, 2x4, incluant la gratte manuelle ajustable, les chaines, pare-brise, coussin, porte-bagages, housse de protection, acheter en décembre 1988 vendu pour la balance des termes, acheteur sérieux seulement. Tél.:545-2225 après 18h00.

Motoneiges à vendre(36)

BOMBARDIER Everest 440 1980, très bon état, $875.00 négociable. Tél.:693-8966.

BOMBARDIER Everest 440 1978, très bonne condition, $675.00 négociable. Tél.:672-4621, Réjean.

Bombardier Tundra 1988, état de neuf, $2,500.00. Tél.:544-6795 après 15h00.

CHENILLE 114x15 pour Bombardier, très bonne condition. Tél.:543-0058, 545-4587.

Citation 4,500, 1983, excellente condition. Tél.:678-9384 après 18h00.

DES $$$ POUR VOS VIEILLES MOTONEIGES.
NOUS RECUPERONS LES MOTONEIGES ACCIDENTEES OU HORS D'USAGE (POUR LES PIECES). TELEPHONEZ AU 481-2352, 481-2698. NOUS PASSERONS LES CHERCHER.

ESCAPADE 1988, 2,600 kilomètres, état de neuf, $4,800.00. Tél.:548-2281, 548-6724.

FORMULA MX LT 1988, 4,000 kilomètres, équipement complet, excellente condition, tél.:549-9343.

Formula MX 1986, $3,600.00. Tél.:542-7840 après 17h00.

POLARIS SS 440cc 1985, 4,000 milles, bon état, $1,900.00. Tél.:678-9563.

POLARIS SPRINT 340, 1986, achetée en 1987, $3,000.00 négociable. Tél.:677-2282.

Safari 1988, 1,200 kilomètres, comme neuf, $3,175.00. Tél.:544-5980.

Safari 1988, 1,200 kilomètres, comme neuf, $3,175.00. Tél.:544-5980.

SCANDIC 377-R, 1987, 2,300 kilomètres, prix à discuter. Tél.:544-6254.

TRAINEAUX pour motoneige, pour bois de pulpe et bois de poêle, aussi: traineaux doubles (team), tél.:544-2973.

YAMAHA V-MAX 1984, très propre, moteur neuf, prix à discuter. Tél.:674-2671.

YAMAHA XL-V 1987, état neuf, équipement complet, remorque double, $4,500.00 ferme. Tél.:662-7186.

YAMAHA XL-V 1987, état neuf, toute équipée, $4,100.00. Tél.:662-7186.

YAMAHA 1981 SRX, bonne condition de marche. Inf.:547-8580.

Yamaha Excel V, 1980, en excellente condition, très propre. Tél.:549-7337.

Yamaha modèle Ovasion 340, Deluxe, démarreur électrique, poignées et pouces chauffants, miroir, jamais utilisée. Tél.:bur.:549-7633 demandez Gilles Pedrron.

Pièces et accessoires(37)

ACHETONS automobiles pour pièces si complet. Gilbert Auto Inc. Tél.:543-8361.

Devant de Camaro 1979, $200.00 ainsi que derrière complet $200.00, différentiel $75.00 et autres. Tél.:545-0265.

Souffleuses à vendre(41)

Souffleuses à vendre. Tél.:673-4124.

Tracteurs à vendre(42)

TRACTEUR de ferme, MF-135 1955, au gaz avec pelle avant, très bonne condition, prix à discuter. Tél.:678-2869, 678-2444.

TRACTEUR FORD 10h.p. avec souffleur, gratte, cabine. Tél.:542-6769.

Offre de service(52)

A-ATTENTION: menuisier offre ses services, 30 ans d'expérience, pour rénovation intérieur-extérieur. Réfection de salle de bain, cuisine, sous-sol, etc. A prix raisonnable. Tél.:549-3906.

A BAS PRIX: $14.95 de l'appel (call), réparation d'appareils électroménagers. Tél.:696-1718.

ARMOIRES GL INC.: Armoires en démonstration, 25 ans d'expérience, prix compétitif, tél.:548-1231.

Armoires en mélamine, meubles sur mesure et rénovation intérieure. Tél.:678-9690.

ATTENTION: CENTRE DE MASSAGE PROFESSIONNEL pour tous. Pour rendez-vous, tél.:542-6200.

B. ARCHITECTE: conception de plans de maison, de rénovation intérieure et extérieure, d'aménagements paysagers. Tél.:693-8466, 542-0250.

Chauffeur possédant classe 21, désire conduire sur courte ou longue distance. Tél.:347-3731, 662-3776.

CUISINIER FRANCAIS diplomé, partiel ou temps plein. Tél.:548-4517, Yves.

CURRICULUM VITAE: rédaction professionnelle, personnalisée. Traitement de textes.
DACTYLOGRAPHIE, Secrétariat expert. Tél.:696-2959.

DESSINATEUR: plans de maison, multiplex, plan de rénovation, etc... Serge Gagnon T.Sc.A., tél.:543-1574.

ENTRETIEN ménager à bon prix. Tél.: demandez Louise, 549-9463.

FAMILLE de garde offre leurs services pour garder vos enfants, du lundi au vendredi, 20 ans d'expérience, secteur Arvida. Tél.:548-3518.

HOMME AVEC EXPERIENCE pour plastrage, peinture, plafond texturé, estimation gratuite, tél.:549-1730.

Homme disponible pour grands ménages, plastrage, peinture et autres. Tél.:696-4036.

J'OFFRE mes services pour travail à domicile à prix raisonnable. Préparer des rapports d'impôt. Traduire des documents. Faire sondages au téléphone pour des compagnies. Tél.:548-5535, après 17h00.

J'Offre mes services pour enseigner l'anglais jour ou de soir selon les besoins. Tél.:543-5617.

J'offre mes services pour garder des enfants à mon domicile, tél.:548-2586.

L'EBENISTE SPECIALISE à domicile ou à l'atelier, en retouche, ajustement, brûlure, remis à neuf sur bois, mélamine, stratifié. Estimation gratuite. Tél.:696-4301.

Nouvelle formation duo pour agrémenter vos soirées, vos noces, prix en bas de la moyenne, tél.:548-6068, Ghislain.

PEINTURE, plastrage, conseiller en décoration, commercial ou résidentiel, à prix compétitif. Tél.:545-4978.

PEINTURE tout genre et décor desing, prix compétitif. Joce, tél.:545-3521.

POSE de tapis, prélart, tuiles. Gilles Ménard, tél.:547-1343, 695-2339.

POUR toutes rénovations, à prix compétitif, peinture, plastrage, menuiserie, etc... Bonnes références. Tél.:549-0889, Réal.

PROBLEMES de nettoyage et d'entretien? Edifice Service Entretien L.M. Boudreault, résidentiel et commercial, 20 ans d'expérience. Spécial pour gens retraités (résidentiel). Tél.:543-3063.

SABLAGE et finition de plancher, pose de bois franc, estimation gratuite, travail garanti. Tél.:674-2458.

SANDRA. Tél.:542-8016.

Personnel demandé(53)

AIDE-FAMILIAL(E) pour garder deux garçons, 5 ans et 7 ans, lundi au vendredi, chez l'employeur, secteur Arvida, (quartier Flamand). Elle devra préparer les repas et faire l'entretien normal. Emploi permanent. Références exigées. Tél.: après 18h00, 548-9270.

ATTENTION! ATTENTION! Nouveau dans la région, nous cherchons présentement personnes sérieuses, désireuses de se partir en affaires dans le domaine de l'alimentation. Cours de formation gratuit, revenu de $25,000. à $50,000. pour la première année. Expérience dans la vente serait un atout. Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00 a.m. demandez Alain Racine 548-3510.

Cuisinier(ere) demandé(e) avec expérience dans menu du jour. Envoyez curriculum vitae au 185 Ste-Marie, Chicoutimi-Nord, G7G 1P3.

BESOIN URGENT de personnes ambitieuses et dynamiques pour partager un commerce. Cours de formation gratuit et obligatoire. Revenus $25,000 à $50,000 selon disponibilité et compétence. Tél.:548-6068 Monique.

COMPAGNIE INTERNATIONALE D'HUILE. Offre des possibilités de hauts revenus plus primes d'argent et bonus de voyage, de nombreux bénéfices extra pour personnes sérieuses dans la région du Saguenay Lac-St-Jean. Ecrivez: Airmail President, Dept CF, P.O. Box 70, Sta. R, Toronto, Ontario, M4G 3Z6.

COIFFEURS(ES) demandés(es) avec expérience et clientèle. Pour plus d'informations: 549-3371 jour, 549-7966 soir.

DEMANDE un débosseleur avec expérience en évaluation, pour travailler au Centre d'Estimation. Envoyez votre curriculum vitae avec photo: Centre d'Estimation Saguenay, 2489 boulevard Talbot, Chicoutimi, G7H-5B5.

LA COMPAGNIE FEMME UNIQUE en vêtement prêt à porter est à la recherche de gérant(e)s et de représentant(e)s. Contacter gérante à: 276-3036.

LA FONDATION UNIVERSITAS recherche des représentants(tes) pour vendre son plan de bourses d'étude. Pour entrevue, 543-0185.

LIVREUR(SE)S demandé(e)s pour restaurant à Chicoutimi, temps partiel, avec petite auto. Demandez Germain, tél.:696-0666.

Personne sérieuse et aimante pour garder deux enfants, 5½ et 9 ans, au domicile de l'employeur, entretien ménager et dîners. Elle devra se voyager, non fumeuse seulement, reçu demandé. St-Raphaël, Jonquière. Tél.:547-6485.

Recherche personne dynamique voulant un emploi à temps plein ou partiel, pour rendez-vous 545-1845.

Recherche jeunes travailleurs(es) pour vente de chocolat. Tél.:547-1288 Luc après 18h00.

Recherchons personne ayant du leadership pour partager un commerce. Cours de formation gratuit et obligatoire 2 jours. Pré-requis est capable d'engager et de diriger. Une expérience dans la vente, être ambitieux. Horaire de travail flexible, revenu de $25,000. à $50,000. Jean-Pierre ou Germaine Ouellet, tél.:547-9011.

Recherchons superviseurs dynamiques et ambitieux. Pré-requis une bonne expérience dans la vente, être capable d'engager et diriger. Cours de formation gratuit et obligatoire 2 jours. Inf.:695-3420 Lucie ou Manon.

Serveur(se) avec expérience. Tél.:545-4912.

Toronto: recherchons aide-familiales logé(e)s et nourri(e)s, appelez Dominique 545-3017.

URGENT! RECHERCHE superviseur(e)s pour compagnie en expansion, à temps plein ou partiel, avec ou sans expérience. Formation complète 2 jours. De $25,000.00 à $50,000.00 par année. Pour rendez-vous, Daniel et Andrée Lapointe, tél.:542-7632.

A vendre ou à échanger(61)

MOTEUR de chaloupe Evinrude, 5h.p., tél.: rés.:542-6500, travail: 695-2852, demandez Serge.

Une coupole de 4 pieds, 6 mois d'usure avec décodeur. Tél.:549-8861 après 15h00.

Ameublement(62)

ACHAT, ACHAT, VENTE: laveuse, poêle, réfrigérateur. Eléments, pièces neuves et usagés, et réparations. Garantie 90 jours et plus. TELE-REFRIGERATION 333 INC, 333, Bégin, Chicoutimi, tél.:696-3537.

AMEUBLEMENT COMPLET 3 appartements, moderne, à partir de $1,595.00, chambre, salon et cuisine, vendu en bloc ou séparément. Les plus gros vendeurs de ménage dans la région. Sur rendez-vous seulement, tél.:542-6514, Ameublement Capri.

AVONS besoin urgent de réfrigérateurs. Tél.:696-4227.

BUREAU ancien, paysan, prix à discuter. Tél.:696-4743.

Causeuse et fauteuil de belle qualité, très propre, valeur $1,200.00 à laisser $300.00. Tél.:545-0460 après 18h00.

MATELAS 54 et 39, avec sommiers, idéals pour chalet. Tél.:549-9240, 549-7102.

MENAGE complet à vendre, cause: départ. Ensemble ou séparément. Tél.:545-9708, soir.

MEUBLES EN VRAC, mobilier de salon modulaire $495.00, mobilier de chambre 4 morceaux $269.00, matelas et boîte 54 $259.00, 25 ans de garantie. Rendez-vous seulement, tél.:542-6514, Ameublement Capri.

LES IMBATTABLES

Pour vous futurs mariés!

MÉNAGE COMPLET
25 MORCEAUX

1 CUISINIERE
1 RÉFRIGÉRATEUR
1 LAVEUSE
1 SÉCHEUSE
1 MOBILIER DE CUISINE (5 mcx)
1 MOBILIER DE SALON (5mcx)
1 MOBILIER DE CHAMBRE (11 mcx)

4,995$

EN PLUS

À l'achat d'un ménage complet (25 morceaux) et sur présentation de cette annonce, OBTENEZ GRATUITEMENT un MATELAS valeur de 495$

LE PLUS GROS VENDEUR DE MENAGE DE LA REGION

AMEUBLEMENT **Capri**
Faubourg Sagamie
548-2538



DANY HARVEY
Conseiller

MOBILIER de salon, deux chaises lay-z-boy, poêle, réfrigérateur, mobilier de chambre. Tél.:549-0626.

MOBILIER de cuisine en érable massif, marque: Gervais, 6 chaises, dont 2 capitaines, plus vaisselier avec hûche, couleur miel doré, chaise berçante, chaise sur roulement à billes. Valeur: $2,400.00, prix: $1,500.00. Etat de neuf. A été acheté en 1986. Tél.:544-2521.

Mobilier salle à manger, mélamine blanche, 6 chaises plus vaisselier, état neuf, tél.:695-3922.

Mobilier de salon forme un L, 5 places brun. Une boite de lit Queen. Tél.545-1671.

POELE $100.00; laveuse $200.00, sécheuse $75.00, télévision 20" $100.00, lit 39 ou 54 $100.00, réfrigérateur: $150.00. Mobilier de cuisine $50.00. Tél.:547-2313 ou 1853 Fortier, Kénogami.

Set de salon, set de cuisine avec buffet et horloge à l'état de neuf, valeur $3,500. laissé à $1,500.00. Tél.:542-4826.

Animaux(63)

BEAUX CHIOTS: Doberman, pure race aussi mâle adulte, enregistré, prix spécial. Tél.:672-4685.

CHIOTS PITT-BULL à vendre, 5 semaines, $65.00. Tél.:696-1683.

DEUX inséparables, $50.00. Tél.:549-7515.

PENSION pour chevaux, nouvelle écurie, 20 box stall, sentier d'équitation sur 27 acres, avec padoc, poulains pur arabe et demi-arabe à vendre, étalon pur arabe enregistré, libres pour saillissement. Tél.:693-8261.

VACHES HOLSTEINS pur-sang et croisées, fraîche vêlées ou prochainement. Tél.:345-8575.

Bois de chauffage(64)

MERISIER, érable, bouleau, en 16", $33.00 fendu, $29.00 rond, 3% rabais sur 10 cordes, livraison gratuite. Tél.:547-0383.

SCIERIE Thomas-Louis Tremblay: Bouleau et merisier, $35.00 corde livré. Tél.:347-3355, 662-3682.

Demandé(67)

Achèterais souffleuse pour pièces, tél.:673-4124.

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts), et toutes sortes de métaux, etc...3357, boulevard St-François, Jonquière, tél.:542-6938.

Divers(68)

FOURNAISE et réservoir à l'huile, ainsi que les conduits de chauffage. Faites votre offre. Tél.:696-3125.

A VOIR
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Salle de démonstration
1442, Cyrille-Vaillancourt, Chicoutimi.
Stores vénitiens minis, horizontaux et verticaux. Réparation de tout genre. Pour estimation:
FERNAND TREMBLAY
543-0432 ou 549-5732

AGENCE Roméo et Juliette, buts sérieux, rencontres occasionnelles, échange de partenaire, téléphone intime ou autres. Pour inf.:547-1740.

AMOUREUX DU NORD, album de photos avec liste de noms, descriptions, téléphones, hommes, femmes. Inscription gratuite aux dames: 6620-5 Cachée, St-Damien, J0K 2E0, (514) 835-3820.

ARMOIRES en chêne avec plaque chauffante encastrée; lavabos et chaises de toutes sortes; secrétaire; bureau triple: Mobilier de salon en velour rouge. Tél.:542-8019, 548-6766.

ASPIRATEURS RAINBOW, service autorisé, pièces originales. Estimation gratuite. 2251 boulevard St-Paul, Chicoutimi. Service téléphonique 24 heures. Tél.:693-9324.

ENCAN tous les samedis après-midi à compter de 13h00 au salon bar du Manoir Moroco. Objets divers de toute sorte et toute valeur. Bienvenue. Inf.:695-2155.

LIT de bronzage Solana Concorde, 36 tubes, 1 an d'usage, prix exceptionnel. Tél.:275-3752, 275-5288.

Lot de pièces de moulinets (reels) Johnson, Daiwa, Mitchell, Zebco, etc... Canne à pêche, oeuils, douilles, etc... Tél.:545-4747.

OUTILS A VENDRE de marque Buffalo, Makita, Skil, Challenger, gray, Stanley; outils à l'air, compresseur, outils de menuiserie, de mécanique, de bricoleur, etc.. Les Outils Econo Québec, Marché aux Puces, 70 Racine Est, Chicoutimi, kiosque no.11, ouvert jeudi soir, vendredi soir, samedi et dimanche. Visa accepté. Tél.:672-2546.

PROPRIETAIRES blocs appartements, profitez peinture Latex, première qualité en 20 litres. Tél.:549-0466.

SHELL CANADA offre escomptes pour nouveaux clients dans l'huile à chauffage, diesel et 3% suressence. Tél.;543-7600.

TABLE de billard 6x12 en ardoise 2, jeux de 8, et boules de snoock, excellent état, $3,500.00. Tél.:543-8409, demandez Rémi.

Equipement de bureau(69)

CAISSE-ENREGISTREUSE électronique Sharp, modèle ER-3231, état de neuf, valeur: $1,500.00, laissée: $700.00. Tél.:545-6370 après 17h00.

Equipement commerce et rest.(70)

EQUIPEMENT de boucherie complet à vendre avec possibilité de louer boucherie à très bon prix. Tél.:696-0535, après 17h00.

Musique et accessoires(71)

PIANOS usagés sélectionnés par expert. Un Accord garantie dans les 3 mois. Tél.:548-8886, 549-5368.

Sax Ténor Conn. 5 mois d'usage, valeur $1,350.00 laissé à $800.00. Tél.:542-0456 ou 279-3332.

Ordinateurs et jeux(72)

ADOPTER ORDINA-CHIC, un centre de service 3 points de vente, distribuant ordinateurs, imprimantes, moniteurs, etc. Des marques telles que Amstrad, Toshiba, Brother, Citizen etc. Ordina-Chic inc., votre spécialiste en informatique. Chicoutimi, 696-4280, Jonquière, 547-7786.

LE CLUB 80 Couleurs Inc., local 643.2, cégep Jonquière, ouvert tous les lundis, 18h00. Bienvenue propriétaires I.B.M., P.C., Atari, TRS. Plusieurs centaines de logiciels disponibles. Inf.:547-7185, 542-6425.

MICRO-EXPERT, système XT complet 640k, incluant écran et imprimante, super spécial, $1,325.00. Egalement, service de réparations. Tél.:696-2959.

OFFRE SPECIALE: ordinateur compatible I.B.M., 640K, moniteur couleur 14", clavier allongé, imprimante Roland 1112, prix pour l'ensemble ou à la pièce. Garantie un an. Inf.:548-6309, après 16h00.

Perdu ou retrouvé(73)

AVONS perdu un chien pékinois, beige, âgé de 8 ans, dans Arvida, paroisse St-Mathias. Tél.:548-6593.

Photos et vidéos(74)

MAGNETOSCOPE VHS avec caméra et accessoires, $500.00, ou échangerais contre magnétoscope de table de même valeur. Tél.:544-7154, Carl ou Maryse.

Vacances, voyages(77)

PIED-A-TERRE dans Charlevoix, vue imprenable, prix imbattable: mini-appartements complètement équipés. INF.:(418) 452-3535.

Vêtements(78)

A vendre robes de carnaval avec chapeaux et bourses, grandeur 10-12 environ, modèles exclusifs, $90.00 et $100.00. Tél.:543-5623.

Loutre naturelle, dernier modèle, grandeur 11-12 ans, état de neuf, $1800. Tél.:544-3534.

ROBE de mariée, style Sissi, avec traine et chapeau assorti, 3-5 ans, $350.00. Tél.:543-8409.

ROBES de carnaval 11-12 et costumes pour homme, gr.:36. Tél.:543-3922.

Santé(79)

J'AI perdu 30 livres avec ces produits, je me suis débarrassée de ma cellulite et je ne fais plus de cholestérol. Vu mes résultats, je suis devenue distributrice indépendante Herbalife. Inf.:693-8385.



"Moi, je souscris à un organisme qui travaille ici et au Tiers-Monde pour le développement et la paix."

J'envoie mes dons à:

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
114, rue Jacques Cartier Est
C.P. 1597, Chicoutimi, Qc G7H 6Z5
Tél: (418) 549-2754

yvon delwaide

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ALMA
NO: 160-11-000012-897
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
SURINTENDANT: 037720-721
Dans l'affaire de la faillite de :-
DENIS LAROUCHE (246-102-222), journalier et son épouse ANNIE TREMBLAY (261-313-496), sans emploi 280, des Maisons Mobiles, Delisle, Lac St-Jean. G0W 1L0.
Avis est par les présentes donné que DENIS LAROUCHE et ANNIE TREMBLAY ont déposé une CESSION DE BIENS le 30 janvier 1989, et que la PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS sera tenue le 16ème jour de février 1989, à 13,30 heures, au bureau du syndic soussigné, au 1015, DuPont sud, Alma.
DATE DE CHICOUTIMI, ce 3ème jour de février 1989.

YVON DELWAIDE, syndic,
110, Racine est, Suite 225, C.P. 970, Chicoutimi, G7H 5E8
1015, DuPont sud, Alma, Lac St-Jean, G8B 2V6

yvon delwaide

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-11-000024-893
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
SURINTENDANT: 037787
Dans l'affaire de la faillite de:-
BOUTIQUE STYLO PLUS INCORPOREE, spécialiste de stylos, 1401, boul. Talbot, (Place du Royaume), Chicoutimi. G7H 6E1.
AVIS est par les présentes donné que BOUTIQUE STYLO PLUS INCORPOREE a déposé une CESSION DE BIENS le 2 février 1989, et que le PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS sera tenue le 22 février 1989, à 10:30 heures, au bureau du syndic soussigné, au 110 est, rue Racine, Chicoutimi.
DATE DE CHICOUTIMI, ce 6ième jour de février 1989.

YVON DELWAIDE, syndic,
110, Racine est, Suite 225, C.P. 970, Chicoutimi, G7H 5E8.
1015, DuPont sud, Alma, Lac St-Jean, G8B 2V6.

VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

QUOTIDIEN

vous présente les emplois disponibles au

Centre d'Emploi du Canada

Jardinière d'enfants
No offre: 1902 (8641) 2731-118
Lieu: Chicoutimi
Traitement: $10.00/hre
Conditions: Sur appel
Exigences: Cours en Technique de garderie et au moins 6 mois d'expérience.

Spécialiste des déclarations d'impôt
No offre: 1866 (7739) 4139-17-2
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Selon expérience
Conditions: Temporaire (période des impôts)
Exigences: 2 ans et plus d'expérience dans les rapports d'impôt. C.V. requis.

Applicateur traitement de la peinture
No offre: 1903 (6399) 8595-399
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Selon convention
Conditions: Permanent temps plein
Exigences: 3 ans d'expérience dans le traitement de peinture et d'antirouille

Commis
No offre: 1905 (7771) 4197-114
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Selon expérience
Conditions: 4-6 mois
Exigences: Connaissance du système "CLE". Posséder une auto
Fonctions: Faire le courrier, classement et répondre au téléphone et faire des courses.

Dessinateur(trice) industriel
No offre: 785 (3259) 2163-154
Lieu: La Baie
Traitement: $280/semaine
Conditions: 26 semaines
Exigences: DEC souhaité dans ce domaine ou Sec. V professionnel long en dessin. Etre sans emploi depuis 24 des 30 dernières semaines.

Technicien formation mécanique
No offre: 1076C (7752) 2165-246
Lieu: Jonquière
Traitement: 30,000 à 42,000$/an
Conditions: Permanent temps plein
DEC en formation mécanique. 5 ou 6 ans d'expérience dans le domaine. Expérience sur autocad (un atout).

Tu es sans emploi
Tu as un casier judiciaire
Mais tu veux travailler
Service relance
Un service pour toi
Communiquer au CEC le plus près de votre localité.

SE PRESENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITE
POSTES EGALEMENT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AVIS PUBLIC

Avis public est donné, que Lili Bouchard, serveuse, demeurant en la Ville de Repentigny, au numéro 270, de la rue Sauvageau, Appartement 10, en sa qualité de tutrice à son enfant mineur, Stéphane Hétu, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Angelo Bouchard, journalier, et demeurant au numéro 15, de la rue Ste-Thérèse, en la Municipalité de Rivière Eternité, aux termes d'un acte reçu devant Me Raymond Lacroix, Notaire, le vingt-trois janvier mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), et enregistré à Chicoutimi, le vingt-cinq janvier mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), sous le numéro 488,417.
Donné à Chicoutimi, ce 9 février 1989.
Me Raymond Lacroix, Notaire,
38 Est, rue Racine,
CHICOUTIMI, Qc.

yvon delwaide

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
NO: 155-11-000011-899
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
SURINTENDANT: 037722-723
Dans l'affaire de la faillite de:-
RENALD LAPERRIERE (241-422-476), cuisinier et son épouse HELENE BOLDUC, (259-407-211), ménagère, 933 des Muguets, St-Félicien, Qué. G8K 1K9.
Avis est par les présentes donné que RENALD LAPERRIERE ET HELENE BOLDUC ont déposé une CESSION DE BIENS le 30 janvier 1989, et que la PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS sera tenue le 21ème jour de février 1989, à 10.00 heures, au Palais de Justice au 750, Bl. St-Joseph, Salle 1.02, Roberval.
DATE A CHICOUTIMI, ce 3ème jour de février 1989.

YVON DELWAIDE, syndic,
110, Racine est, Suite 225, C.P. 970, Chicoutimi, G7H 5E8
1015, DuPont sud, Alma, Lac St-Jean, G8B 2V6

yvon delwaide

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ALMA
NO: 160-11-000013-895
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
SURINTENDANT: 037788
Dans l'affaire de la faillite de:-
DENIS BOILY (232-341-982), enseignant, 810, Rang St-Dominique, Delisle, Lac St-Jean. G0W 1L0.
AVIS est par les présentes donné que DENIS BOILY a déposé une CESSION DE BIENS le 2 février 1989, et que la PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS sera tenue le 21 février 1989, à 1989, à 14.30 heures, au bureau du syndic soussigné, au 1015, DuPont sud, Alma.
DATE DE CHICOUTIMI, ce 6ième jour de février 1989.

YVON DELWAIDE, Syndic,
110, Racine est, Suite 225, C>P> 970, Chicoutimi, G7H 5E8.
1015, DuPont sud, Alma, Lac St-Jean, G8B 2V6.

yvon delwaide

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
NO: 155-11-000014-893
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
SURINTENDANT: 037786
Dans l'affaire de la faillite de:-
MARCELLE DION (247-482-849), restauratrice, ayant fait affaires seule sous la raison sociale de "PASTA GHETTI ENRG." au 1221, Boul. St-Dominique, Roberval, G8H 2P1, demeurant au 1022, Boul. St-Joseph, Roberval. G8H 2J9.
AVIS est par les présentes donné que MARCELLE DION a déposé une CESSION DE BIENS le 2 février 1989, et que la PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS sera tenue le 21ème jour de février 1989, à 10.30 heures, au Palais de Justice de Roberval, au 750, Boul. St-Joseph.
DATE DE CHICOUTIMI, ce 6ième jour de février 1989.

YVON DELWAIDE, syndic,
110, Racine est, Suite 225, C.P. 970, Chicoutimi G7H 5E8
1015, du Pont sud, Alma, Lac-St-Jean G8B 2V6

En bref

Japon

NEW YORK (AFP) — La rue la plus chère du monde pour les commerçants est actuellement Ginza à Tokyo: les loyers annuels pour les magasins y atteignent en moyenne $7,000 le mètre carré, selon une étude conduite par Hirschfield Companies, une société de conseil immobilier de New York.

La 57ème rue Est de New York, qui était la plus chère en 1988, a été détrônée et figure maintenant en deuxième position, selon l'étude.

Mais la capitale financière des Etats-Unis place trois autres rues dans ce palmarès des dix rues les plus chères du monde: Cinquième Avenue (entre 50 et 59ème rue) 3ème avec $4,680 dollars le m2, Madison Avenue (entre 62 et 72ème rue) 4ème avec $3,600 le m2 et Lexington Avenue (entre 57 et 60ème) 10ème avec $1,615 dollars le m2.

En comparaison, les endroits les plus prestigieux d'Europe sont très bon marché: Bond Street à Londres ne se classe qu'au 7ème rang avec $1,935 le m2 tandis qu'à Paris les loyers annuels rue du Faubourg Saint-Honoré ne dépassent pas $1,880 le m2, ce qui lui vaut une modeste 8ème place.

Paraguay

ASUNCION (AFP) — La police paraguayenne a arrêté mercredi plusieurs hauts fonctionnaires du régime déchu du général Alfredo Stroessner, et a saisi au cours de perquisitions des armes, a-t-on appris mercredi de sources judiciaires à Asuncion.

L'ancien ministre de l'Education Carlos Ortiz Ramirez, le bras -droit de l'ancien ministre de l'Intérieur Sabino Montanaro, Antonio Colman Rodriguez, l'ancien directeur des Postes Manuel Modesto Esquivel, l'ancien président de la Banque centrale Cesar Romeo Acosta figurent parmi les personnalités arrêtées.

Tous ont été inculpés de détournement de fonds publics et de soutien à la dictature.

D'autre part, des restructurations importantes sont en cours dans les media.

Irlande

LONDRES (AFP) — Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, M. Tom King, a reçu mercredi à Londres le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Brian Lenihan, dans le cadre de la conférence interministérielle anglo-irlandaise, indique-t-on de source officielle.

"Ces entretiens sont parmi les plus constructifs que nous ayons jamais eus dans le cadre de cette conférence", a déclaré dans la soirée le ministre irlandais.

Son interlocuteur britannique a pour sa part souligné que les deux parties préparaient actuellement le "texte final" de cette conférence interministérielle mise en place dans le cadre de l'accord anglo-irlandais signé en novembre 1985.

Selon M. King, ce texte qui devrait être achevée au printemps, porte essentiellement sur les moyens d'améliorer la coopération entre Londres et Dublin en matière de sécurité, d'extradition, et d'emploi.

LOCAL COMMERCIAL A LOUER

Centre-ville de Chicoutimi, édifice St-Paul (coin St-Paul et Bossé), 2,600 pieds carrés, bâtisse neuve, disponible en mars 1989. Vaste stationnement. Pourrait convenir pour bureau d'affaires.

POUR INFORMATIONS:

678-9144 ou **543-6266**

3 CHAMPIONS-VENDEURS RECHERCHES

Vous avez une expérience pertinente dans la vente directe et votre revenu n'égale pas votre talent?

Nous vous offrons:
- **$50,000 à $75,000 par année**
- **Auto requise**
- **Clientèle fournie**

POUR ENTREVUE:
Mario Fyrigos

100, Racine Est - Suite 303
Chicoutimi - 543-6029

CANADIAN TIRE

CORRECTION

Dans notre annonce parue dans le journal l'Extra "Vente de liquidation fin d'année", les coffres à tiroirs 581072-6, on aurait dû lire pour vis et non avec vis.

Nous nous excusons de cet inconvénient.

Chicoutimi *La ville en tête!*

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions du règlement numéro 826 de ville de Chicoutimi, adopté selon les dispositions des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.Q. chapitre A-19-1), le conseil de ville de Chicoutimi adoptera à l'occasion de la séance régulière qui sera tenue le 6 mars 1989, une résolution acceptant une dérogation mineure sollicitée par les Serres Sagami (1987) Inc., du 226, rue Ballantyne, C.P. 1750, Chicoutimi, G7H 6Z6, dans le but de construire de nouvelles serres, rue des Siliciums, pour accroître leur production de tomates; l'agrandissement prévu excède les marges latérales prescrites pour atteindre 7,5 mètres d'un côté et 5,5 mètres de l'autre, plutôt que 9 mètres dans les deux cas, ce qui porte la décogation aux marges latérales sur 16,7% et 38,9%.

Ce projet ne cause pas préjudice aux propriétaires riverains.

Les citoyens de la ville de Chicoutimi auront l'occasion de se renseigner et se prononcer sur ce projet de résolution et sur les conséquences de son adoption, au cours de laquelle assemblée du conseil qui sera tenue à la salle du conseil, 201, rue Racine est, Chicoutimi, LUNDI, le 6 mars 1989, à 19h00, alors que ledit projet de résolution sera soumis à la consultation publique.

Ledit projet de résolution est disponible pour consultation au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau, au 201, rue Racine est, à Chicoutimi.

DONNE à Chicoutimi, ce 7ième jour de février 1989.

JEAN-YVES FORTIN, greffier
Ville de Chicoutimi

Ville de Chicoutimi

REGLEMENTS NUMEROS 1061, 1062, 1063
Amendements au zonage

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le conseil de la ville de Chicoutimi a, le 16 janvier 1989, passé et adopté les règlements ci-dessous énumérés ayant pour objet de modifier le règlement d'urbanisme numéro 760 de la Ville de Chicoutimi:

Règlement 1061

De manière à permettre spécifiquement dans la zone 9-1, la vente de bateaux et d'accessoires de bateaux (Centre Nautique St-Martin).

Règlement 1062

De manière à agrandir la zone 618-R, à même une partie de la zone 648-R, ajouter dans les usages permis dans la zone 618-R, les loisirs socio-culturels (rue de la Voirie).

Règlement 1063 (Route 170)

De manière à créer une nouvelle zone 72-C, à même une partie de la zone 55-C, permettre dans la zone 72-C, de dominance commerciale, les usages suivants:

— Commerces de gros, commerces de détail, commerces de l'automobile, commerces de récréation commerciale, services professionnels et sociaux, autres services spécifiques, industries artisanales, industries légères, parcs et espaces verts, récréation extensive;

et spécifier pour la zone 72-C une marge avant de 15 mètres.

Ces règlements ont été passés après avoir subi la lecture prescrite et sont déposés au bureau du conseil de la ville de Chicoutimi où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Ces règlements ont été approuvés par les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, le 6 février 1989 et par la Municipalité régionale de Comté du Fjord, le 24 janvier 1989

DONNE à Chicoutimi, ce 7 février 1989.

JEAN-YVES FORTIN, greffier
Ville de Chicoutimi

Chicoutimi *La ville en tête!*

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES A VOTER AYANT LE DROIT D'ETRE INSCRITES SUR LA LISTE REFERENDAIRE ET VISEES AUX ZONES CI-DESSOUS ILLUSTREES

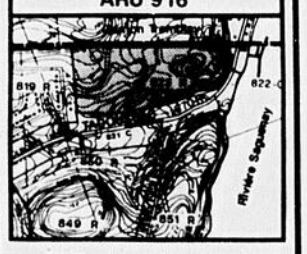
CONSULTATION PUBLIQUE LE 6 MARS 1989 AU COURS D'UNE ASSEMBLEE DU CONSEIL QUI SERA TENUE A 19H00

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de cette municipalité:

QUE lors de la séance du conseil municipal tenue le 7 février 1989, le conseil a adopté, par résolution, un projet de règlement ayant pour objet d'amender le règlement d'urbanisme numéro 760 de la ville de Chicoutimi, (rue Vimy) lequel est décrit ci-dessous:

Permettre les résidences de basse densité dans la zone 823-R;

ARU 916



QUE toutes les personnes habiles à voter sont convoquées à une assemblée de consultation qui aura lieu le 6 mars 1989, à 19h00, à l'édifice municipal (salle des délibérations du conseil) situé au 201, rue Racine est, Chicoutimi, laquelle réunion sera présidée pa rle maire qui donnera les explications sur le contenu du projet et des conséquences de son adoption et entendra les personnes habiles à voter qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.

QUE toute personne habile à voter sur ces règlementst peut les consulter au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau, lequel bureau est situé au 201, rue Racine est, Chicoutimi

DONNE à Chicoutimi, ce 7ième jour de février 1989.

JEAN-YVES FORTIN, greffier
Ville de Chicoutimi

Chicoutimi *La ville en tête!*

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES A VOTER AYANT LE DROIT D'ETRE INSCRITES SUR LA LISTE REFERENDAIRE DE LA VILLE DE CHICOUTIMI

CONSULTATION PUBLIQUE LE 6 MARS 1989 AU COURS D'UNE ASSEMBLEE DU CONSEIL QUI SERA TENUE A 19H00

Amendement au règlement de zonage numéro 760 de la ville de Chicoutimi à l'effet de:

Modifier l'article 3.1.3.2 de façon à inclure deux (2) nouveaux membres non permanents au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme, soit un représentant de l'Union des Producteurs Agricoles et un représentant du Comité de l'Environnement de Chicoutimi.

Modifier l'article 3.1.4.8 concernant la localisation des abris d'auto temporaires par rapport au trottoir.

Modifier l'article 18.2.2 concernant les terrains non conformes.

Conformément à l'article 126 de la Loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la ville de Chicoutimi adoptait par résolution à sa séance du 6 février 1989 un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 760; selon les dispositions des articles 124 et suivants de ladite Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la ville de Chicoutimi auront l'occasion de se renseigner sur ledit règlement et sur les conséquences de son adoption au cours d'une assemblée du conseil qui sera tenue à la salle du conseil, 201, rue Racine est, Chicoutimi, lundi, le 6 mars 1989, à 19h00, alors que ledit projet de règlement sera soumis à la consultation publique.

Ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier aux heures ordinaires de bureau au 201, rue Racine est, Chicoutimi.

DONNE à Chicoutimi, ce 7ième jour de février 1989.

JEAN-YVES FORTIN, greffier
Ville de Chicoutimi

Chicoutimi *La ville en tête!*

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions du règlement numéro 826 de ville de Chicoutimi, adopté selon les dispositions des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.Q. chapitre A-19-1), le conseil de ville de Chicoutimi adoptera à l'occasion de la séance régulière qui sera tenue le 6 mars 1989, une résolution acceptant une dérogation mineure sollicitée par le Centre de Jeûne Marcel Boivin, du 2075, rue Belvédère, Chicoutimi, qui désire agrandir son bâtiment principal, de façon à réduire la marge avant de 39%, soit de porter la marge avant à 6,1 mètres (20 pieds), plutôt que 10 mètres.

Ce projet ne cause pas préjudice aux propriétaires riverains.

Les citoyens de la ville de Chicoutimi auront l'occasion de se renseigner et se prononcer sur ce projet de résolution et sur les conséquences de son adoption, au cours de laquelle assemblée du conseil qui sera tenue à la salle du conseil, 201, rue Racine est, Chicoutimi, LUNDI, le 6 mars 1989, à 19h00, alors que ledit projet de résolution sera soumis à la consultation publique.

Ledit projet de résolution est disponible pour consultation au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau, au 201, rue Racine est, à Chicoutimi.

DONNE à Chicoutimi, ce 7ième jour de février 1989.

JEAN-YVES FORTIN, greffier
Ville de Chicoutimi

APPUYONS LES PROJETS DES PEUPLES DU TIERS MONDE

avec

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Chicoutimi *La ville en tête!*

AVIS PUBLIC

REGLEMENT #89-0003
EMPRUNT DE 254,000,00$
REAMENAGEMENT DU BOULEVARD SAGUENAY OUEST

AUX PERSONNES HABILES A VOTER AYANT LE DROIT D'ETRE INSCRITES SUR LA LISTE REFERENDAIRE.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1e Lors d'une séance tenue le 6 février 1989, le conseil a adopté le règlement numéro 89-0003, ayant pour objet de décréter l'acquisition de propriétés dans le cadre du réaménagement du boulevard Saguenay ouest et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un règlement d'emprunt à long terme au montant de 254,000,00$.

2e Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

3e Ce registre sera accessible de 9h00 à 19h00, le 20 février 1989, au bureau du greffe de la ville situé au 201, rue Racine est, à Chicoutimi;

4e Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 616. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5e Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, situé au 201, Racine est, à Chicoutimi, le 20 février 1989, à 19h15.

6e Le règlement peut être consulté au bureau du greffe de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ETRE UNE PERSONNE HABILE A VOTER AYANT LE DROIT D'ETRE INSCRITE SUR LA LISTE REFERENDAIRE DE LA MUNICIPALITE:

1e Condition générale à remplir le 6 février 1989:

Etre soit domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.

2e Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 6 février 1989:

Etre majeur et de citoyenneté canadienne.

3e Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires:

Etre désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. Note: un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires.

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT A L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE:

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 6 février 1989 et au moment d'exercer cedroit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNE A CHICOUTIMI, ce 7ième jour de février 1989.

JEAN-YVES FORTIN, greffier
Ville de Chicoutimi

Afrique du Sud

Les mesures seront revues

HARARE (PC) — Le comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth a annoncé son intention, mercredi, de "réexaminer le libellé" de ses sanctions à l'égard de l'Afrique du Sud, afin de s'assurer qu'il traduise parfaitement la réalité.

Le président du comité, M. Joe Clark, a reconnu "qu'il y avait un problème et qu'il fallait s'en occuper", après la découverte d'un prêt de $600 millions d'une banque canadienne à une compagnie de Pretoria établie au Luxembourg.

Ce prêt, a-t-il noté, est "en conformité avec le libellé des sanctions du Commonwealth", de sorte "qu'il faudra peut-être songer à de nouvelles sanctions".

Un porte-parole de la Banque de Nouvelle-Ecosse, M. Nick Douloff, a expliqué que le prêt a été fait par la succursale de Londres à la société Minorco.

Cette compagnie appartient à 71 pour cent à la famille sud-africaine Oppenheimer.

M. Douloff a signalé que le prêt respecte les directives du gouvernement canadien et que les autorités de la banque sont prêtes à en discuter avec M. Clark à n'importe quel moment.

Vente d'armes

Les sanctions du Canada s'appliquent actuellement aux produits agricoles, au charbon et à l'acier et partiellement aux investissements, aux prêts et au tourisme. Les liens diplomatiques existent toujours avec Pretoria.

Le secrétaire général du Commonwealth, sir Shridath Ramphal, a promis que les failles qui permettent actuellement des prêts à des sociétés sud-africaines vont être examinées avant la prochaine réunion du comité, en juillet en Australie.

Au cours de sa dernière conférence de presse, mercredi, M. Clark a d'autre part démenti une fois de plus que le Canada vendait des armes à l'Afrique du Sud.

"Il n'existe aucune preuve de livraison d'armes du Canada, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers pays, a déclaré le ministre canadien. S'il existe des preuves, j'aimerais qu'on m'en fasse part."

Dans son communiqué final, le comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth a réitéré sa demande à Pretoria de mettre fin à l'apartheid et d'entamer des négociations avec "d'authentiques leaders noirs, en vue de l'établissement d'une société démocratique non raciale".

Le comité a demandé, de plus, que l'Afrique du Sud cesse de déstabiliser les pays voisins, ce qui constitue, selon lui, "le visage extérieur de l'apartheid".

Au Cap

Un plaidoyer pour l'égalité

LE CAP, Afrique du Sud (AFP) — Le nouveau chef du Parti national (NP, au pouvoir), Frederik W. de Klerk, s'est fait l'avocat passionné, mercredi, devant le Parlement réuni au Cap, d'une société sud-africaine "débarrassée de toute discrimination" et a affirmé que "la domination blanche (...) doit disparaître".

Dans une allocution au ton très réformiste — son premier discours depuis son élection jeudi dernier au poste de chef du NP en remplacement du président Pieter W. Botha — M. de Klerk a déclaré que le but du parti gouvernemental était un pays "débarrassé de haine raciale et de discrimination négative reposant sur la race".Ces propos contrastent singulièrement, notent les observateurs, avec l'image très conservatrice de M. de Klerk qui, à 52 ans, ministre de l'Education et chef du NP pour la province du Transvaal, passe pour grand favori de la succession à la tête de l'Etat du président Botha.

"Je veux affirmer de manière non équivoque que le NP est opposé à la domination d'un groupe (racial) quelconque par un autre. La suprématie blanche, dans la mesure où elle existe encore, doit disparaître", a-t-il dit.

Le NP a, dans les années qui ont suivi son accession au pouvoir (1948), institutionnalisé la ségrégation raciale dans tous les domaines de la société.

Depuis le début des années 80, il s'est engagé, sous l'égide de P.W. Botha, dans un processus de "réforme" dont le but officiel est d'aboutir à un "partage du pouvoir" entre toutes les races.

La majorité noire n'a toujours pas de représentation dans le pouvoir central, alors que les minorités indienne et métisse disposent toutes deux depuis 1984 d'une chambre au sein du Parlement tricaméral, à côté de l'assemblée blanche.

Des murmures se sont élevés de l'assistance lorsque M. de Klerk a affirmé que "le NP n'est pas aussi idéologiquement obsédé par le concept de groupe que cela a été suggéré durant ce débat par de nombreux critiques" et que "tout système dont le but est de maintenir certains de ses participants dans une position de subordination est condamné à l'échec".

Prépondérante en Afrique du Sud, la notion de "groupe", opposée à celle d'individu, est la base même de l'apartheid, au point d'être devenue une sorte d'euphémisme pour désigner ce système.

"Le fort accent que nous mettons sur les droits des groupes, aux côtés des droits individuels, repose sur la réalité de l'Afrique du Sud, et non pas sur une obsession idéologique pour les préjugés raciaux", a-t-il dit en se référant à la diversité raciale de la société sud-africaine.

Décès

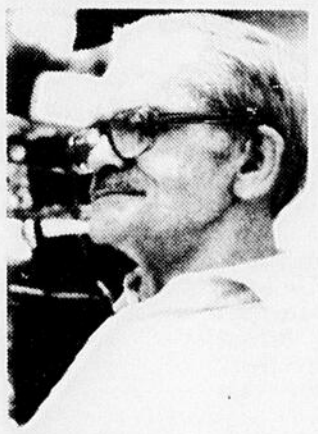


DESMEULES (M. Gilbert) — Est décédé à Chicoutimi le 7 février 1989 à l'âge de 58 ans et 7 mois, M. Gilbert Desmeules époux de dame Huguette Desbiens, demeurant au 91, rue Viau, Chicoutimi secteur Nord. Selon la volonté du défunt la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 février 1989 à 19h00 en l'église St-Luc de Chicoutimi secteur Nord et les cendres déposées au cimetière St-Alphonse de Ville de La Baie. Il était le fils de feu M. Epiphane Desmeules et de feu dame Flore Brassard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Sylvain (Diane Pineault), Thérenne (Claude Couture), ses frères et soeurs: Laurence (feu Léo Gagné), feu Gérard (Noëlla Rodrigue), Germaine (Louis-Joseph Coutlee), feu Paul (Yvonnette Grenon), feu Fernand, Ghyslaine, Jean-Léon, (Gervaise Coutlee), Martin (Suzanne Larouche), Epiphane (Denise Coulombe), ses beaux-frères et belles-soeurs: Maria Desbiens (feu André Auger), Rose-Blanche Desbiens (Léon Dufour), Yvonick Desbiens (Jacqueline Harvey), Marcelle Desbiens, feu Claude Desbiens (Rachelle Simard), Genevive Desbiens (Jérémie Simard), ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Maison Gravel et Fils Ltée.

THIVIERGE (Mme Marie-Jeanne) — Est décédée à Delisle, le 7 février 1989 à l'âge de 81 ans 8 mois, Mme Marie-Jeanne Thivierge, épouse en 1ères noces de feu M. Thomas-Louis Martel et en 2ièmes de feu M. René Bolduc, demeurant au 201, rue Alary, app. 13, Alma. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Lac St-Jean, 611, Chemin du Pont Taché Nord, Alma. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 février 1989 à 14h00 en l'église St-Sacrement et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marcel, Lucette, René, Yvon (Claire Boudreault), ses petits-enfants: Dany (Gina Tremblay), Yves (Nancy Simard), Johanne (Paul Morin), Nancy (Mario Richard) et Stéphane. Direction funéraire: Coopérative Funéraire Lac St-Jean.



GAGNON (Mme Nicole) — Est décédée à l'hôpital de St-Jean sur le Richelieu le 8 février 1989, à l'âge de 41 ans et 6 mois, dame Nicole Gagnon, épouse de M. Maurice Néron, demeurant au 13 Roger, Belisle, St-Mathias (Montréal), autrefois de Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire d'Arche, 933 Boulevard Périgny, Chambly. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 février, à 11h00, en l'église St-Mathias. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Stéphane, Linda, Marie-Claude, ses parents: M. et Mme Maurice Gagnon (Gemma Larouche), ses beaux-parents: M. et Mme Emile Néron (Irène Lapointe), ses frères et soeurs: Antoine (Madeleine Munger), Marcel (Claudette Baril), Françoise (Michel Guillemette), Rémi (Diane Thiffault), Marie, Lucien (Denise Gauthier), Jacinthe (Maurice Maltais), Lucie (Réjean Morasse), Jean-Claude (Hélène Bouchard), Colette (Jeannot St-Gelais), Réjean, Chantale (Sylvain Maltais), Sylvain, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Direction funéraire: Salon Funéraire d'Arche.



NERON (M. Emile) — Il était le soleil de notre vie, le ciel bleu des jours de pluie. Nous regrettons toujours ses belles années de joie et d'Amour qu'il nous a procurés et qui déjà, sont du passé. Parents et amis, vous êtes cordialement invités à assister au service anniversaire de M. Emile Néron, époux de dame Cécile Gravel, qui aura lieu samedi, le 11 février 1989, à 19h00, en l'église St-Laurent de Jonquière.

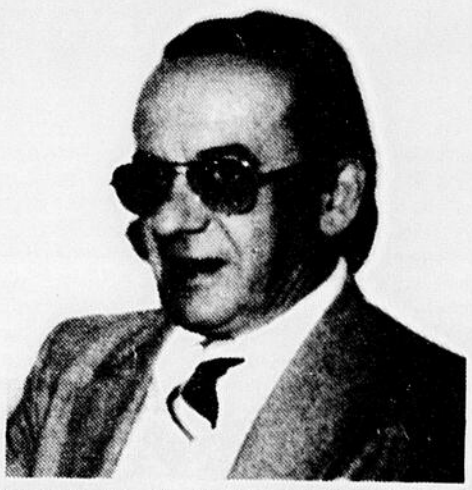


DUBOIS (Mme François-Xavier) (Bernadette Boily) — Est décédée à Chicoutimi le 7 février 1989 à l'âge de 82 ans et 9 mois, Mme François-Xavier Dubois née dame Bernadette Boily, demeurant au 643, rue Racine, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée au salon Aubin, 273, Avenue du Séminaire, Chicoutimi à compter de 19h00 le mercredi 8 février 1989. Les funérailles auront lieu le vendredi 10 février 1989 à 11h00 en la Cathédrale et les cendres seront déposées au cimetière de Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa soeur: Héléna (feu Lucien Thibeault), ses belles-soeurs: Germaine Dubois (feu Augustin Tremblay), Claire Dubois (Emile Martin), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.



FORTIER (Mme Vve Thomas-Louis) — Est décédée à Chicoutimi le 6 février 1989 à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Vve Thomas-Louis Fortier née dame Lydia Vaillancourt, demeurant autrefois au 798, boulevard Saguenay Ouest, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée au salon Aubin, boulevard St-Paul, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu le jeudi 9 février 1989 à 14h00 en l'église Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière Sacré-Coeur. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Louis-Philippe (Rita Leclerc), Léonce (Madelaine Boulianne), Béatrice (feu Jack Rodgers), Marie-Claire (Valère Savoie), Anne-Alma (feu Lorenzo Roberge), Raymond (Mariette Villeneuve), André (Thérèse Allaire), ses belles-soeurs: Eva Fortier (feu Pitre Tremblay), Emilie Fortier (feu Joseph-Eugène Girard), Marie Fortier (feu François Girard), Hélène Fortier (feu Patrick Boit vert), Elise Fortier (feu Jos Perron), Donalda Fortier (J.-Arthur Gagnon), feu Edgar Fortier (Yvonne Tremblay), ainsi que de nombreux petits-enfants. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.

IN MEMORIAM



TREMBLAY (M. Réjean) — Est décédé à Chicoutimi, le 6 février 1989, à l'âge de 61 ans, M. Réjean Tremblay, fils de Charles-Arthur Tremblay (feu Aline Gilbert), demeurant au 2051 Appt 6, boul. de la Grande-Baie Sud, Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée au salon Aubin, 1031 rue Gagnon. Les funérailles auront lieu jeudi, à 11h00, en l'église St-Alexis et les cendres déposées au Columbarium Aubin. Il laisse dans le deuil outre son père, ses enfants: Léonel (Christine Laroche), Jocelyn (Christiane Truchon), Lise (Patrice Villeneuve), Jeanne (Roger Boivin), Claudine (Clarence Gagnon), Mario, Alain, Gervais (Linda Richardson), Antoine (Manon Gagné), Lucie (Jacques Bolduc), ses 15 petits-enfants; sa soeur: Rita (Clément Castonguay); son frère: Guy (Claire Rochette), son ex-épouse: Hélène Gagnon, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. M. Tremblay fut à l'emploi du magasin X. Gagnon & Fils pendant plus de 30 ans. Direction funéraire Maison Aubin Ltée.

Lors du décès de

Mme Joseph Tremblay
(Mathias)
(Germaine Girard)
de Jonquière

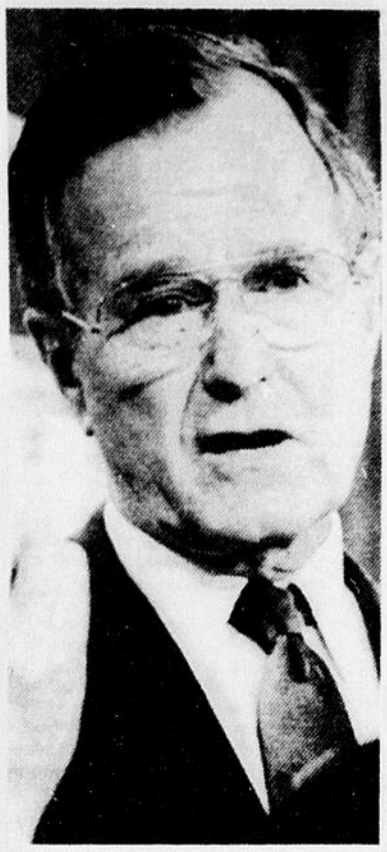


Ses parents et ses amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi.

Ces dons aideront l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultra-spécialités à vocation régionale.

La population du Saguenay-Lac-St-Jean dit MERCI aux généreux donateurs.
«LA FONDATION DE MA VIE»

On peut rejoindre directement la Fondation de Ma Vie en signalant le: 696-9962



DISCOURS — Le président des Etats-Unis, Georges Bush, s'adressera aux deux chambres du Congrès pour définir ses objectifs budgétaires en soirée aujourd'hui.

Militaires aux Etats-Unis

Bush veut le gel des dépenses

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush proposera jeudi soir au Congrès un gel deyidIenses militaires des Etats-Unis en termes réels afin de financer la réalisation de certaines de ses promesses électorales, notamment en matière d'enseignement, a-t-on appris de source proche de la Maison-Blanche.

Le président s'adressera dans la soirée aux deux chambres du Congrès pour définir ses objectifs budgétaires pour l'exercice commençant en octobre prochain. Alors qu'en 1981 M. Ronald Reagan avait modifié de fond en comble le budget présenté avant son départ par son prédécesseur, M. Jimmy Carter, M. Bush n'a apporté que des retouches relativement modérées aux propositions transmises en janvier par M. Reagan aux parlementaires, a-t-on précisé de même source.

La principale de ces modifications consistera à ramener l'augmentation du budget du Pentagone à un taux égal à celui de l'inflation alors que M. Reagan avait proposé 2 pour cent au-dessus de l'inflation, portant les dépenses militaires à $315 milliards. La décision de son successeur devrait permettre d'économiser environ $6 milliards, somme relativement modique par rapport aux $1,150 milliards du budget Reagan mais suffisante pour financer quelques programmes.

Le déficit prévu par la précédente administration, $95 milliards, étant inférieur aux limites fixées par le Congrès dans ses efforts pour réduire l'impasse budgétaire, M. Bush peut en effet réaffecter à d'autres chapitres les économies réalisées çà et là dans les propositions Reagan. Il lui faut cependant tenir compte aussi de possibles réductions de recettes pouvant résulter notamment d'une diminution de l'imposition des plus-values du capital, mesure qu'il a promise durant la campagne.

Les crédits épargnés dans le secteur défense devraient être répartis entre une douzaine d'autres chapitres, a-t-on indiqué de source proche de l'administration. L'effort, a-t-on précisé, portera principalement sur l'enseignement et l'environnement, domaines dans lesquels M. Bush avait promis d'agir durant la campagne, face aux critiques adressées par les démocrates à l'inaction du gouvernement Reagan.

Coopération

Le président devrait consacrer une bonne partie de son discours de jeudi à tenter de convaincre le Congrès de sa volonté de coopérer avec lui lors des débats budgétaires des mois qui viennent. "Il veut travailler avec le Congrès sur une base bi-parti", a déclaré à ce propos son porte-parole, M. Marlin Fitzwater.

M. Ronald Reagan s'était plaint à maintes reprises ces dernières années de transmettre en janvier son budget au Congrès et de recevoir des mois plus tard des textes n'ayant qu'un rapport très lointain avec ses propositions initiales. C'est une situation que veut éviter son successeur.

Ce dernier s'est déjà rendu au Congrès mardi pour rencontrer plusieurs parlementaires et leur expliquer que le temps étant aux restrictions budgétaires, la coopération est plus que jamais nécessaire entre l'exécutif et le législatif. Il considère son budget comme "un point de départ pour la négociation", a dit M. Fitzwater.

Le lendemain de son discours, M. Bush s'envolera pour Ottawa où il doit rencontrer le premier ministre canadien Brian Mulroney. Au retour il passera le week-end dans ses terres du Maine, à Kennebunkport. Les mauvaises langues disent bien sûr qu'il veut fuir Washington et la possibilité de réactions défavorables à ses propositions.

Entre les Etats-Unis et le Canada

Les présidents ont souvent été acerbes

OTTAWA (PC) — A l'exception du Sommet de la St-Patrice, en 1985, alors que le premier ministre Brian Mulroney avait chanté pour plaire à Ronald Reagan, les premiers ministres canadiens n'ont pas toujours louangé les présidents américains.

Et, malgré certains clichés sur la plus longue frontière non protégée du monde, plusieurs présidents ont eu une attitude pas très pacifique à l'égard des premiers ministres canadiens.

Tour à tour, les présidents ont ignoré, insulté, menacé et même agressé les dirigeants canadiens.

Mais il serait pour le moins surprenant que George Bush bouscule M. Mulroney, lors de leur rencontre de vendredi.

En 1965, Lyndon Johnson avait été si offensé par un discours de M. Lester Pearson contre l'aventure américaine au Vietnam qu'il avait brusquement convoqué M. Pearson à la retraite présidentielle de camp David, Md.

Tout en engueulant son interlocuteur durant une heure, avait-on rapporté, le robuste Texan avait saisi un monsieur Pearson absourdi par le veston et l'avait soulevé de terre.

Mais les dirigeants canadiens n'ont pas toujours levé de terre de cette façon, lors de leurs rencontres avec les dirigeants du monde libre.

M. Pierre Trudeau a dû rencontrer cinq présidents et, après une réunion avec Gerald Ford, à la Maison-Blanche, en décembre 1974, il ainsi résumé ce qu'il pensait de ces réunions au sommet.

"Nous avons eu une formidable rencontre. Ils font vraiment du bon café ici", avait-il dit.

Aussi, n'a-t-il pas été étonnant si le président suivant avec lequel M. Trudeau devait faire affaires, Jimmy Carter, a brisé la tradition voulant que tout nouveau président se rende à Ottawa pour sa première visite à l'étranger. M. Carter était allé à Mexico.

Incompatibilité

La plupart des sommets ont d'abord eu lieu à Washington.

En 1871, sir John A. Macdonald, premier des premiers ministres du Canada, était allé rencontrer le président Ulysses S. Grant. Il n'avait rien à craindre.

M. Grant, un vieux général endurci de la Guerre civile qui parlait ouvertement d'annexer le Canada, a fait des efforts pour voir M. Macdonald à deux reprises durant les 11 jours où le premier ministre canadien a été aux Etats-Unis, soit à son arrivée et à son départ.

Aucun président des Etats-Unis n'est venu au Canada avant 1923, quand Warren Harding s'est arrêté à Vancouver, en revenant de l'Alaska.

Durant son passage en Colombie-Britannique, M. Harding a décidé de jouer une ronde de golf et a subi une crise cardiaque. Il devait mourir dix jours plus tard, à San Francisco.

Grandes amitiés

L'âge d'or des relations canado-américaines est survenue vraisemblablement lorsque Franklin Roosevelt a été président et M. Mackenzie King a été premier ministre. Ils s'entendaient tellement bien que M. Roosevelt invitait M. King à le rejoindre durant ses vacances. Ils s'écrivaient souvent pour se louanger l'un l'autre.

M. Roosevelt a été le premier président américain qui a essayé de dire quelques mots en français. Ce fut lors d'une visite en 1936 et M. King avait été grandement impressionné.

La plupart des présidents qui ont suivi M. Roosevelt n'ont jamais eu une aussi grande connaissance du Canada et il est arrivé une fois de temps en temps qu'ils ont paru tout simplement renversés par leur voisin du nord.

Après avoir été élu, Harry Truman avait annoncé au cours d'une conférence de presse que M. Louis St-Laurent viendrait à Washington. Mais M. Truman devait admettre par la suite qu'il n'avait pas la moindre idée de la façon de prononcer le prénom du premier ministre.

Lors d'une visite de M. St-Laurent à Washington, Dwight Eisenhower avait loué le chef d'Etat et la population de la république du Canada.

John F. Kennedy était allé à Ottawa pur son premier voyage à l'étranger, après son élection en 1961. Alors qu'il plantait un arbre, Kennedy avait aggravé une blessure au dos.

Plus tard, le même jour, il devait parler de M. Diefenbaker comme d'un "enfant de..."

Richard Nixon, qui jugeait M. Trudeau comme un socialiste déguisé, l'avait à mi-voix qualifié "d'emmerdeur".

M. Trudeau n'a jamais dit ce qu'il pensait de M. Nixon. Mais il n'a jamais chanté pour lui faire plaisir non plus.

144 personnes de mortes

Un autre Boeing s'écrase

LISBONNE (AP) — Un Boeing-707 américain perdu dans le brouillard s'est écrasé mercredi contre une montagne, sur une ile des Açores, et les 144 personnes qui se trouvaient à bord sont très probablement mortes, ont annoncé les autorités locales.

Les 137 passagers étaient tous Italiens et les sept membres d'équipage Américains.

L'avion appartenait à une compagnie américaine, Independant Air Corporation.

Il avait décollé de Bergame (Italie) et se rendait à la Jamaique.

Il devait effectuer également une escale en République dominicaine.

Selon l'agence de presse portugaise LUSA, l'appareil s'apprêtait à atterrir sur l'aéroport de Santa Maria, où il devait faire une courte escale, lorsqu'il a heurté le Pico Alto, qui culmine à 574m.L'accident s'est produit à 14h30 GMT (9h30 HNE).

La montagne était alors entièrement recouverte d'un épais brouillard.

En début de soirée, 50 corps avaient pu être dégagés de la carcasse de l'avion.

Les sauveteurs n'avaient aucun espoir de retirer des passagers vivants.

Selon LUSA, quelques minutes avant le drame, le pilote avait demandé à la tour de contrôle de préparer la piste car il comptait faire un atterrissage d'urgence.

Des bateaux de la marine portugaise ont aussitôt fait route vers l'archipel —situé à environ 1,500 kilomètres des côtes du Portugal— pour prêter assistance aux sauveteurs.

Des avions ont également décollé de Lisbonne pour transporter du matériel.



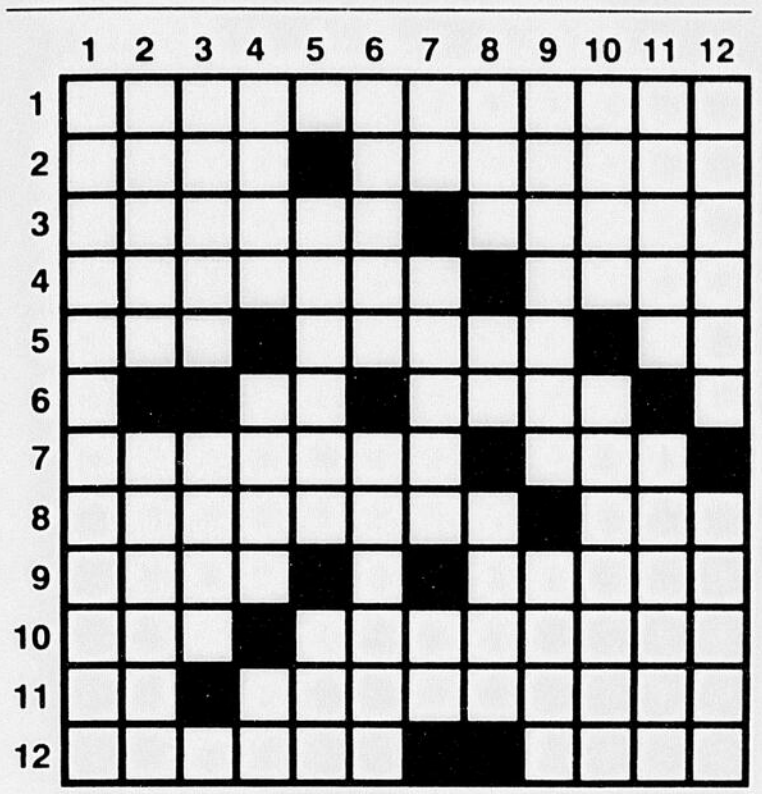
RECORD — Trente-deux musiciens ont battu un record en descendant une pente de skis. Ils ont dévalé la pente de 1,200 pieds en jouant la pièce Tequilla.

Détente

Mots croisés

(Edimédia)

NO D-48



HORIZONTALEMENT

1—Excéderas.
2—Émotion. — Donnera de la vie.
3—Il voit au bon ordre dans l'église. — Tourillon autour duquel pivote une pièce mobile.
4—Nivelé. — Jupe de danseuse.
5—Rayon. — Accompagnai. — Infinitif.
6—Article. — Vague.
7—Écervelé. — Repaire.
8—Chanson. — Très vaste étendue d'eau salée.
9—Région de l'Asie méridionale. — Ingénue.
10—Poème destiné à être mis en musique. — Défends.
11—Sans ornement. — Prennent une certaine quantité d'une chose en vue de l'analyser.
12—Suites. — Crochet double.

VERTICALEMENT

1—Logerions.
2—Dernière lettre de l'alphabet grec. — Tenue dans un état d'allongement.
3—Vagabondai. — Mouvement de la surface de l'eau.
4—Chef métis canadien (Louis). — Petit traineau. — Lettre grecque.
5—Aura de l'affection pour. — Colère.
6—Arrêt momentané d'une action. — Qui méritent.
7—Indium. — Adv. qui marque la conclusion. — Thallium.
8—Grabat. — Aluminium. — Prince troyen.
9—Émoi. — Riv. des Alpes (Haute-Savoie).
10—Parcouru des yeux de nouveau. — Qui manquent de hardiesse.
11—Os de certains poissons. — Ils prétendent découvrir l'avenir.
12—Pleinement rassasié. — Résultat d'une soustraction.

SOLUTION DU PROBLÈME D-47

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	N	T	I	L	L	E	S	S	E	S
2	A	L	E	R	T	A	I	S	■	A	M	I
3	S	I	■	A	E	D	E	■	E	V	O	E
4	T	R	O	U	■	S	E	N	T	A	I	S
5	R	E	I	M	S	■	■	A	I	N	■	T
6	E	■	N	A	T	T	E	■	E	T	R	E
7	C	E	T	T	E	■	P	I	R	E	■	■
8	T	R	E	I	L	L	I	S	■	S	O	C
9	O	R	■	S	E	A	N	T	E	■	R	I
10	M	A	L	E	■	V	E	R	R	O	N	T
11	I	N	E	R	T	E	■	E	S	T	E	E
12	E	T	■	A	C	R	E	S	■	E	R	S

Bridge

3022

LE CHOIX DE L'HONNEUR

Sur l'entame, le déclarant qui va gagner la première levée à partir de deux honneurs qui se touchent, devrait généralement choisir le plus haut des deux pour laisser les défenseurs dans l'incertitude, concernant l'emplacement de l'autre honneur. Mais il y a des exceptions. Voyons quelques cas.

Donneur: Sud
Vulnérables: Est-Ouest

Nord
♠ A 10 5
♥ 7 4 2
♦ R D 4
♣ D V 10 9

Ouest
♠ D
♥ A 10 8 6 3
♦ V 10 7 2
♣ R 3 2

Est
♠ R 8 7 4 3 2
♥ V 9
♦ 6 5 3
♣ 5 4

Sud
♠ V 9 6
♥ R D 5
♦ A 9 8
♣ A 8 7 6

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	P	1 ♦	P
1 SA	P	3 SA	Fin

Entame: 6 de coeur

Sur l'entame de 6 de coeur, Est monte du valet. Si Sud gagne de la dame, Ouest saura qu'il a le roi, puisqu'Est aurait joué le roi s'il l'avait eu. Il fait donc mieux de gagner du roi pour laisser l'autre dans le doute quant à l'emplacement de la dame.

À la deuxième levée, Sud traverse au mort à carreau et risque l'impasse au roi de trefle. Qu'Ouest gagne le premier ou le deuxième trèfle, il a un dilemne.

Ici il doit retourner toute autre carte qu'un coeur pour défaire le contrat. Mais c'eut été le contraire si le jeu de Sud avait été comme ci-dessous:

Sud
♠ R 9 o
♥ R 9 5
♦ A 9 8
♣ A 8 7 6

Les bonnes paires ont prévu des signaux défensifs (du genre « SMITH ECHO ») pour tenir compte de ce type de situations, mais pour la plupart des joueurs, c'est un cas de pile ou face.

Voyons un autre cas:

Donneur: Sud
Vulnérables: Tous

Nord
♠ 7 5
♥ 8 4 3
♦ A 9
♣ A D V 8 4 2

Ouest
♠ D 10 8 4 2
♥ A 10 6
♦ 4 3 2
♣ 5 3

Est
♠ V 6 3
♥ R V 5 2
♦ 10 8 7 6
♣ R 6

Sud
♠ A R 9
♥ D 9 7
♦ R D V 5
♣ 10 9 7

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	P	2 ♣	P
2 SA	P	3 SA	Fin

Entame: 4 de pique

Sur l'entame du 4 de pique, Est monte du valet et Sud doit gagner puisqu'il a encore plus peur des coeurs que des piques.

Cependant, s'il gagne de l'as, avant de risquer l'impasse au roi de trèfle, Est va se demander pourquoi Sud n'a pas duqué à pique, ce qu'il aurait fait s'il avait eu un jeu tel:

Sud
♠ A 9 8
♥ A D 7
♦ R D 5 4
♣ 10 9 7

Non, sud fait mieux de gagner avec le roi, ce qu'il aurait fait s'il n'avait pas eu l'as. Après avoir fait le roi de trèfle, Est devrait normalement rejouer le pique, au cas où Sud avait un jeu du genre:

Sud
♠ R 9 8
♥ A D 9
♦ R D V 5
♣ 10 9 7

Dans notre premier exemple Sud fait mieux de gagner haut, parce qu'il veut un retour par le flanc gauche. Dans le second il gagne petit, parce qu'il veut un retour par le flanc droit.

Maurice LAROCHELLE

(Edimédia)

Mot mystère

1201

(Edimédia)

Le mot clé: Banque

7 lettres

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

J	O	U	L	E	S	T	E	O	N	A	R	P	O	S
B	N	I	R	I	N	C	F	R	A	N	C	R	E	S
A	E	N	R	C	A	C	H	E	L	R	E	M	S	T
D	E	G	E	R	D	R	E	V	A	L	E	D	P	E
G	G	D	A	L	R	L	P	V	T	M	E	U	M	D
E	E	T	N	E	L	I	E	A	S	H	M	N	E	O
D	T	A	R	I	N	A	B	A	N	I	E	O	T	G
R	U	M	R	O	D	T	B	T	E	I	O	M	C	E
A	D	V	E	S	T	E	E	S	L	M	E	B	E	C
N	E	E	I	G	R	D	K	E	L	H	U	R	R	O
A	O	R	T	N	S	U	L	L	I	T	R	E	S	U
C	R	E	E	E	A	E	O	E	U	U	O	R	N	P
E	U	S	P	R	V	O	R	C	G	L	E	N	I	E
N	O	I	A	A	R	U	O	G	N	V	S	A	A	R
T	D	M	P	H	S	H	A	M	A	A	F	I	N	C

Solution du problème précédent: Cadran

Afin
Agrès
Ancres
Anguille
Avers

Badge
Balle
Birr
Bois

Caché
Canard
Canot
Carat
Célesta
Cent
Comma
Couper
Cours
Crave

Délaver
Détail
Dinde
Douro
Drège

Egéen
Etude

Franc

Genre
Godet
Goura
Gris

Hareng

Joule

Lente
Leste
Leva
Lied
Litre
Luth

Merle
Misère

Neume
Nombre

Panier
Papetier
Piaf

Shama
Skua
Soie
Soprano

Tarin
Temps
Thème

Veste

Horoscope

HOROSCOPE du
Jeudi 9 février 1989

Le trigone Mercure-Jupiter vous confère intuition, générosité et tolérance. Vous comprendrez mieux votre entourage et pourrez l'aider plus efficacement. Vous serez mieux disposé pour faire des concessions et trouverez de nouveaux terrains d'entente. Chance avec 28 et 36.

ANNIVERSAIRES: Vous avez trop tendance à agir selon vos désirs sans tenir compter de la situation qui vous entoure, faites un effort pour être plus réaliste.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront gais et affectueux. Ils auront beaucoup d'intuition et de sensibilité et seront d'excellents amis.

BELIER (21 mars - 20 avril) — **Profession:** Ne craignez pas de modifier votre point de vue en fonction de nouvelles données et procédez aux transformations qui sont nécessaires. **Affection:** Consacrez plus de temps à vos enfants. **Santé:** Eliminez les toxines.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) **Profession:** Adaptez vos ambitions à vos possibilités actuelles et ne cherchez pas à obtenir l'impossible, soyez plus modeste. **Affection:** Votre partenaire vous demandera des preuves de votre tendresse. **Santé:** Bon tonus.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) **Profession:** Ne cherchez pas à vous affirmer seul et sachez vous plier à la manière de vivre et de penser des autres. **Affection:** Vous aurez des faiblesses envers une personne qui vous séduit depuis longtemps. **Santé:** Surveillez votre ligne.

CANCER (22 juin - 22 juillet) **Profession:** Des informations erronées pourraient vous conduire à prendre des décisions fâcheuses, soyez très circonspect dans tout ce que vous faites. **Affection:** Des rencontres inattendues vous enchanteront. **Santé:** Reposez-vous davantage.

LION (23 juillet - 22 août) **Profession:** Vous saurez trouver des solutions et des conclusions rapides, mais réfléchissez bien avant de vous engager à long terme. **Affection:** Méfiez-vous des enthousiasmes passagers. **Santé:** Dépensez-vous davantage.

VIERGE (23 août - 22 septembre) **Profession:** Vous avez la possibilité d'obtenir d'excellents résultats si vous ne brûlez pas les étapes et si vous agissez avec clairvoyance. **Affection:** Essayez de mieux comprendre votre partenaire. **Santé:** Attention aux migraines.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) **Profession:** Vous avez toutes les raisons d'espérer une amélioration de votre situation mais en attendant il faut poursuivre votre effort. **Affection:** Ne provoquez pas la jalousie de l'être cher. **Santé:** Bonne vitalité.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) **Profession:** Les circonstances vous inciteront à revenir sur des problèmes anciens auxquels vous trouverez des solutions meilleures. **Affection:** Ne remettez pas votre équilibre en cause. **Santé:** Faites soigner vos dents.

SAGITTAIRE (22 novembre - 20 décembre) **Profession:** Des gains plus importants récompenseront vos efforts mais ce n'est pas une raison pour relâcher entièrement votre travail. **Affection:** Engagez le dialogue avec l'être cher. **Santé:** Mangez à heures plus régulières.

CAPRICORNE (21 décembre - 19 janvier) **Profession:** Les apparences sont trompeuses et vous risquez de l'apprendre à vos dépens si vous ne faites pas preuve de plus de prudence. **Affection:** Ne mélangez pas vos intérêts avec vos sentiments. **Santé:** Bonne forme.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) **Profession:** Vos efforts auront les résultats que vous escomptez, réfléchissez et corrigez quelques imperfections de votre organisation. **Affection:** Cherchez comment vous pourriez faire plaisir à votre conjoint. **Santé:** A ménager.

POISSONS (19 février - 20 mars) **Profession:** Persévérez dans la voie que vous avez choisie et ne vous laissez pas dérouter par les critiques de personnes jalouses. **Affection:** Il vous faudrait faire preuve de plus de gentillesse avec une personne susceptible. **Santé:** Risques de douleurs dorsales.

le QUOTIDIEN SPORTS

Perron compare Gretzky et Lemieux

Le «99» joue avec plus d'émotions

PITTSBURGH (PC) — Au lendemain de la présentation du 40e match des étoiles tenu mardi, à Edmonton, les comparaisons entre les deux meilleurs joueurs de hockey



Mario Leclerc

au monde, Wayne Gretzky et Mario Lemieux, allaient bon train dans l'entourage des Nordiques, hier.

Réunis en compagnie de l'entraîneur Jean Perron, les journalistes discouraient au sujet des qualités et des défauts des deux "grands".

Perron s'est d'ailleurs laissé prendre au jeu des comparaisons à la veille du match où son équipe sera confrontée à Mario Lemieux et les Penguins de Pittsburgh.

"Si je fais le profil des deux joueurs, je dirais qu'ils sont pareitement à égalité, mais ils excellent dans leurs domaines respectifs", a-t-il d'abord établi.

Le pilote des Nordiques s'est alors permis de disséquer le talent des deux joueurs à commencer par Gretzky.

"Wayne a un sens d'équipe extraordinaire. Il est un fabricant de jeu hors-pair, ce qui oblige les équipes adverses à porter une attention particulière aux joueurs qui évoluent en sa compagnie", a-t-il expliqué.

Et d'ajouter Perron: "Le "99" joue avec plus d'émotions que le "66". Par le fait même, il est habité par un sens du leadership supérieur à Mario (Lemieux). De plus, il est doué d'une vitesse naturelle incomparable".

Quant à Lemieux, Perron n'a pas ménagé non plus ses qualificatifs. "Mario peut facilement jouer contre deux joueurs à la fois et en ressortir gagnant. C'est pour cette raison que les équipes vont se concentrer davantage sur lui que sur ses coéquipiers en défensive. Il est le meilleur de la LNH, et de loin, dans une situation à un contre un. Mais sa plus grnde qualité, c'est son agilité à manier la rondelle. Il est dans une classe à part à ce chapitre", a-t-il analysé.

Perron a aussi signalé la supériorité de Lemieux sur Gretzky dans les domaines des mises en jeu, de la force physique et de la qualité de marqueur.

Quant à l'entourage sur lequel les deux joueurs comptent présentement, Perron y voit aussi beaucoup de similitudes.

"C'était différent à l'époque où Wayne évoluait à Edmonton. Le deuxième centre de l'équipe, Mark Messier, était un joueur physique qui exigeait beaucoup de la part des défenseurs adverses. Wayne profitait ainsi de l'excellence de Messier pour battre des défenseurs déjà à bout de souffle qui avait eu maille à partir avec lui", a-t-il d'abord spécifié.

"Mais aujourd'hui, les deux jouissent d'un environnement semblable. Le deuxième trio des Kings est composé de joueurs comme Nicholls et Robitaille alors qu'à Pittsburgh on parle de Cunneyworth ou Quinn. Je crois qu'ils sont épaulés de la même façon à Pittsburgh qu'à Los Angeles".

Son choix: Orr

Puis, la question-matraque a été posée à celui qui a dirigé les deux super-vedettes dans le cadre du tournoi de la Coupe Canada en 1987.

Qui de Gretzky ou Lemieux choisirait-il si Marcel Aubut lui disait aujourd'hui que les Nordiques peuvent se payer le luxe d'accorder un contrat à l'un deux?

"Ca dépend toujours de l'équipe que j'aurais à ma disposition à ce moment. Mais j'ai toujours été très ouvert à ce sujet. Si vous me demandez qui de Lemieux, Gretzky ou Bobby Orr je prendrais pour bâtir une équipe, je choisirais immédiatement Bobby Orr", a-t-il répondu au grand étonnement de tous. La question demeurait donc entière...



EMOTIONS — Selon Jean Perron, Wayne Gretzky démontre plus d'émotions que Mario Lemieux.

Devant les Penguins de Pittsburgh

Les Nordiques doivent se relever

PITTSBURGH (PC) — Comme toutes les équipes de la Ligue nationale, les Nordiques entreprennent le dernier droit de leur long calendrier, ce soir, en visitant les Penguins à Pittsburgh.

Les hommes de Jean Perron ont disputé 56 matchs jusqu'ici et ils ont conservé un dossier bien modeste de 19 victoires, 31 défaites et six verdicts nuls. La commande s'annonce difficile pour les Fleurdelisés au cours des 24 derniers matchs, eux qui luttent désespérément avec les Whalers de Hartford pour la quatrième et dernière place disponible pour les séries dans la section Adams.

"J'espère que mes joueurs ont fait un examen de conscience au cours de la pause (deux jours) du match des étoiles", a dit Jean Perron, hier.

"Nous nous sommes efforcés depuis un mois et demi à mettre un système en place et il n'y a rien de mieux que deux matchs en trois jours contre les Penguins de Pittsburgh pour tester si tout le monde l'a bien assimilé. J'ai le sentiment que mes joueurs sont mentalement prêts à réagir pour cette dernière tranche de la saison", a-t-il ajouté.

Perron a cependant reconnu que les siens avaient entrepris leur congé annuel sur une bien mauvaise note. "Cette défaite contre les Islanders de New York, dimanche, nous a laissés un goût amer. Quand une équipe joue comme nous l'avons fait contre les Islanders, ça affecte la confiance. Il faudra à tout prix se relever rapidement contre les Penguins".

Stratégie

Puis, parlant spécifiquement du match de ce soir à Pittsburgh, le pilote des Nordiques a fait savoir qu'il n'opposerait pas nécessairement un trio à celui de Mario Lemieux.

"Lemieux est utilisé trop souvent pour lui désigner un couvreur attitré, d'autant plus que ce sont les Penguins qui auront droit au dernier changement de trio. Par ailleurs, je crois que c'est du ressort des défenseurs de s'occuper d'un joueur comme Mario (Lemieux). Mes arrières devront être disciplinés et vigilants", a -t-il expliqué.

Perron a ensuite indiqué que la stratégie était fort différente concernant le défenseur Paul Coffey. "Lui (Coffey), ce sont les attaquants qui doivent s'en occuper. Ils doivent le presser profondément dans son territoire pour l'empêcher de prendre sa vitesse de croisière".

Au filet

PITTSBURGH (PC) — Arrivé la veille de son périple en Tchécoslovaquie, élesdirecteur général des Nordiques, Martin Madden, s'est refusé à tout commentaire, hier, quand les journalistes ont voulu le questionner sur le dossier nébuleux de l'avenir d'Anton Stastny.

"Je n'ai aucun commentaire à formuler", a-t-il fait savoir par l'intermédiaire d'un tiers. Madden a cependant mentionné que le dossier sera probablement reglé aujourd'hui.

Anton Stastny est toujours à Québec où il médite sur son avenir. Les Nordiques doivent lui faire une proposition d'entente d'ici quelques heures.

Par ailleurs, Madden n'a pas voulu commenter les rumeurs d'échange envoyant Walt Poddunby au New Jersey en retour de Pat Verbeek. Pas plus qu'il n'a voulu discuter de son voyage en Tchécoslovaquie où il a scruté les meilleurs joueurs (18 ans et moins) de la Finlande, Suède, Tchécoslovaquie et URSS en prévision de la prochaine séance de repêchage qui aura lieu en juin au Minnesota.

Même s'il ne sera pas disponible pour le match de ce soir, Mario Marois a tout de même accompagné l'équipe à Pittsburgh. "C'est le genre de joueur qu'il est toujours bon d'avoir autour de l'équipe", a commenté Jean Perron au sujet de l'attitude enthousiaste de son vétéran défenseur.

Marois a patiné, hier matin, mais il est toujours incommodé par une douleur (entorse) à l'épaule gauche. Il devrait être de retour au jeu au début de la semaine prochaine.

Perron fera appel à Ron Tugnutt pour protéger la cage des siens face aux Penguins, ce soir. "Ron a conservé un excellent dossier de trois victoires et une défaite à l'étranger depuis son rappel de Halifax. J'y vais donc avec la loi de la moyenne", a-t-il expliqué.

Pour la première fois depuis sa construction, les Nordiques s'entraîneront, vendredi, sur la patinoire du centre commercial des Galeries de la Capitale, à Québec. Cet exercice-spectacle, qui aura lieu de midi à 13 h, ne sera pas sans rappeler les nombreux exercices tenus par les Oilers d'Edmonton au majestueux complexe du West Edmonton Mall à Edmonton.

Il connaît peu le hockey

Jimmy Connors apprécie le Forum

MONTREAL (PC) - Jimmy Connors n'a jamais joué au hockey. Il en connait à peine les règles du jeu. Mais c'est toujours avec plaisir qu'il vient jouer au Forum de Montréal.

"Le Forum, c'est comme le Garden de Boston. Il y a là beaucoup de tradition", explique Connors qui affrontait hier John McEnroe dans un match-exhibition.

L'ex-numéro un du tennis compte quand même quelques amis dans le monde du hockey, en particulier chez les anciens joueurs des Blues de St.Louis.

Adolescent, il vivait à Belleville, en Illinois, une municipalité située à un jet de pierre de St-Louis. C'est là qu'il s'est lié d'amitié avec Bob Gassoff, qui devait se tuer quelques années plus tard dans un accident de moto. Il a aussi très bien connu Gary Unger qui vit aujourd'hui en Angleterre.

"J'ai revu Gary l'été dernier alors que j'étais là-bas. On s'est bien amusé."

Hier, Connors a visité le gymnase du Canadien et il s'est amusé avec une machine munie de témoins lumineux et qui sert à vérifier les temps de réaction. Même s'il a trouvé l'exercice plutôt difficile, il s'est dit qu'une telle machine ferait un bien beau cadeau pour son fils.

Un homme différent

Jimmy Connors a bien changé avec les années, lui qui terrorisait les juges de lignes bien avant John McEnroe.

L'ancien enfant terrible du tennis mondial est aujourd'hui un homme de près de 37 ans, marié et père de deux enfants. S'il a maintenant d'autres intérêts dans la vie que le tennis, Connors demeure toujours aussi amoureux de son sport.

"J'aime le tennis, dit-il. J'aime la compétition, j'aime le public. Et puis c'est un sport qui me permet de gagner ma vie tout en demeurant en forme."

Connors entend réduire ses activités cette année. Pas plus de six mois sur les courts. Cela ne l'empêche pas de connaitre du succès, lui qui a inscrit deux victoires l'an dernier. Il est d'ailleurs le premier à s'étonner de sa longévité.

"De deux choses l'une. Ou bien je suis vraiment exceptionnel, ou bien le niveau du tennis est actuellement bien bas. En fait, je trouve un peu anormal que je puisse encore battre des jeunes qui ont presque la moitié de mon âge."

S'il représente une exception au tennis, il constate que d'autres athlètes réussissent à performer à un âge avancé.

Jimmy Connors serait-il alors le Guy Lafleur du tennis?

"Pourquoi pas", de répondre cette légende du sport que le temps ne semble pas marquer.



DIFFERENT — Après avoir terrassé les juges de lignes du tennis, Jimmy Connors mène une vie plus tranquille sur le court de tennis, même s'il est toujours aussi amoureux de ce sport.

Au filet

MONTREAL (PC) - Le Canadien a la chance de prolonger son congé du match des étoiles jusqu'à samedi alors qu'il affrontera les Devils du New Jersey. Si les choses vont bien pour le Tricolore, on ne peut en dire autant des Devils.

Ceux-ci occupent présentement le cinquième rang de la division Patrick et ils risquent de rater les séries pour la sixième fois en sept ans depuis que l'équipe a déménagé au New Jersey. Ils accusaient hier un retard de neuf points sur les Flyers de Philadelphie.

La tâche des Devils sera d'autant plus difficile qu'ils risquent de ne pouvoir compter sur le vétéran Robert Sauvé dans le dernier droit. Le petit gardien de Ste-Geneviève souffre d'une hernie discale, un mal qui l'afflige depuis maintenant huit ans mais qui vient seulement d'être diagnostiqué. A Buffalo, on a toujours prétendu qu'il s'agissait d'un problème strictement musculaire.

Quoi qu'il en soit, Sauvé ignore s'il pourra revenir au jeu cette année, lui qui a pris part à 13 matches (3-5-1) des Devils cette saison. Tous les espoirs des Devils reposent donc sur Sean Burke qui est actuellement secondé par Craig Billington.

Si le Canadien maintient la même allure d'ici la fin de la saison, il bouclera l'année avec un total de 112 points. Il s'agirait alors du plus haut total enregistré par le Tricolore depuis les 115 points recueillis en 1978-79. Il s'agirait aussi d'un exploit compte tenu que la ligue a atteint un niveau de parité inégalé au cours des 10 dernières années.

Pat Burns ne veut pas entendre parler des séries de la coupe Stanley. Il reste encore sept semaines à la saison et beaucoup de choses peuvent survenir d'ici là. Et de toute façon, Burns ne prend toujours qu'un match à la fois. Alors patience.

Jimmy Connors, qui livrait hier soir un match-exhibition à John McEnroe, était encore secoué par les dépêches faisant état des problèmes du Suédois Bjorn Borg.

"Il a vraiment de gros problèmes", a dit Connors qui semblait en savoir long sur la vie de l'ancien numéro un mondial.

Il veut revenir au jeu

Desjardins brûle d'impatience

MONTREAL (PC) — C'est aujourd'hui que les joueurs du Canadien reprennent le travail après avoir profité d'un congé de quatre jours à l'occasion de la pause du match des étoiles. Ce congé a d'ailleurs été très apprécié puisque seulement deux



François Lemenu

joueurs, Eric Desjardins et Gilles Thibaudeau, se sont présentés hier à un entrainement facultatif. L'exercice de patinage devait avoir lieu à l'aréna Guy Gagnon de Verdun mais il a finalement été annulé faute de participants.

"Si j'avais su qu'on serait si peu nombreux, je ne serais pas venu. Un bicycle stationnaire, j'en ai un chez moi", a déclaré Thibaudeau qui n'avait pas perdu sa bonne humeur pour autant.

Desjardins a aussi pédalé pendant une bonne demi-heure. Mais contrairement à son coéquipier, il attend toujours l'occasion de renouer avec la compétition. Le jeune homme de 19 ans n'a pas joué depuis le 10 décembre, si l'on fait exception des championnats du monde de hockey junior à Anchorage. Pas étonnant qu'il soit impatient de revenir au jeu. Desjardins peut quand même se consoler à l'idée que l'entraineur Pat Burns a laissé entendre hier qu'il l'intégrera bientôt dans la formation. Mais il n'a pas dit quand.

"Je vis au jour le jour, explique Desjardins. Je m'entraine le plus fort possible afin d'être prêt quand on me fera signe."

Desjardins est évidemment déçu de ne pas jouer plus souvent. Jusqu'ici, il n'a pris part qu'à 20 parties même si la direction projettait de lui en faire disputer une quarantaine. Comme le Canadien n'a que 23 parties encore à jouer, il serait étonnant que le jeune défenseur de Rouyn puisse dépasser la trentaine de matches.

De la compétition

Il est actuellement le septième défenseur de l'équipe. Jyrki Lumme, qui est de trois ans son aîné, le précède dans la hiérarchie. Le Finlandais a également joué 20 parties depuis son rappel des Canadiens de Sherbrooke le 25 novembre dernier. Mais comme il se débrouille très bien, Desjardins est relégué à un rôle de spectateur.

"Je n'en veux pas à Lumme. Je crois qu'il s'agit avant tout d'une saine rivalité entre deux coéquipiers. On se parle souvent et je ne crois pas qu'il y ait de l'animosité entre nous."

Desjardins accepte son sort d'autant plus facilement que l'équipe gagne. Une bonne ambiance règne dans le vestiaire et les joueurs lui font sentir qu'il fait toujours partie de l'équipe.

"La situation serait différente si l'équipe perdait", reconnait le numéro 28 du Tricolore.

Il accepte aussi la situation compte tenu que la direction ne lui a jamais fait de promesses. Le fait d'être encore avec le Canadien alors qu'il est toujours d'âge junior représente d'ailleurs une marque de confiance de la part de la direction.

A travers les années, peu de jeunes ont eu la chance de porter les couleurs de la Sainte-Flanelle avant d'avoir atteint la vingtaine.

Hockey

Ciccarelli va mieux

LONDON (PC) - Dino Ciccarelli peut s'asseoir et espérer qu'il n'y a plus de nuages noirs à l'horizon.

Le meilleur marqueur dans l'histoire des North Stars du Minnesota n'a encore repris la forme qui lui permettra de revenir au sommet de la montagne mais à ce stade-ci, il a une bien meilleure vue que l'an dernier.

Il y a eu plusieurs tempêtes dans la vie du vétéran de 28 ans qui est originaire de Sarnia, en Ontario.

"Ce fut de ma faute la plupart du temps, a révélé au London Free Press l'étoile de la Conférence Clarence-Campbell, choisissant ses mots après le match des étoiles de la Ligue nationale, à Ed)omton. Je sais que je suis une bonne personne.

"J'ai fait des erreurs dans ma vie. Je paye pour ce que j'ai fait et j'ai des regrets mais je dois être responsable de mes propres actes. J'ai laissé tomber bien du monde, incluant ma famille. Oui, ce fut difficile et personne dans ma famille n'est plus déçu que moi.

"J'ai une femme magnifique et deux enfants. Cette saison, j'ai décidé de donner mon maximum quand mon contrat a été réglé."

Ciccarelli a signé un contrat de quatre ans, évalué à $1.4 million américains, deux jours avant l'ouverture de la saison.

"J'ai tenté de retrouver le bon état d'esprit. Je me suis dis qu'il fallait que je travaille fort pour ne pas devenir fou."

Il n'a pas été facile pour Ciccarelli de retrouver la paix de l'esprit. Il a manqué tout le camp d'entrainement et à un moment donné, il s'en est pris à la direction pour ne pas lui avoir donné le traitement salarial qu'il méritait au cours des années.

"Ils ne cessaient de dire: 'On va s'occuper de toi' mais ils ne l'ont pas fait", a dit Ciccarelli, ajoutant qu'il y a "environ 150 gars dans le circuit qui ont fait plus d'argent que moi l'an dernier".

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence Clarence-Campbell
Section Norris

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Detroit	55	24	23	8	216	217	56
St. Louis	53	20	23	10	185	192	50
Minnesota	54	17	24	13	185	203	47
Chicago	55	18	30	7	211	235	43
Toronto	54	17	32	5	158	222	39
Section Smythe							
Calgary	56	37	11	8	243	161	82
Los Ang	54	28	21	5	274	235	61
Edmonton	56	27	23	6	239	215	60
Vancouver	55	20	28	7	179	182	47
Winnipeg	52	18	25	9	205	233	45
Conférence Prince-de-Galles							
Section Adams							
Montréal	57	37	14	6	218	162	80
Buffalo	54	24	24	6	196	206	54
Boston	55	21	23	11	182	182	53
Hartford	53	21	28	4	190	191	46
Québec	56	19	31	6	189	246	44
Section Patrick							
Pittsburgh	53	30	18	5	247	221	65
NY Rangers	55	28	19	8	221	196	64
Washington	56	27	19	10	197	180	64
Philadelphie	54	27	24	3	209	183	57
New Jersey	54	19	25	10	192	226	48
NY Islanders	53	18	32	3	174	222	39

Mardi

March des Etoiles à Edmonton
Résultat final
Conférence Prince-de-Galles 5 Conférence Clarence-Campbell 9

Jeudi

Los Angeles à Boston S
Buffalo à Hartford S
Québec à Pittsburgh S
Winnipeg à NY Rangers S
New Jersey à Detroit S
Edmonton à Philadelphie S
Calgary à St. Louis S
Vancouver au Minnesota S

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
Lemieux, Pgh	55	86	141
Gretzky, LA	38	79	114
Nicholls, LA	52	61	113
Yzerman, Det	50	63	113
Brown, Pgh	41	55	96
Robitaille, LA	36	42	78
Kurri, Edm	29	49	78
Savard, Chi	20	55	75
Mullen, Cal	37	37	74
Carson, Edm	41	32	73
Coffey, Pgh	21	52	73

CLASSEMENT GENERAL

	Mj.	Pts
Calgary	56	82
Montréal	57	80
Pittsburgh	53	65
NY Rangers	55	64
Washington	56	64
Los Angeles	54	61
Edmonton	56	60
Philadelphie	54	57
Detroit	55	56
Buffalo	54	54
Boston	55	53
St. Louis	53	50
New Jersey	54	48
Minnesota	54	47
Vancouver	55	47
Hartford	53	46
Winnipeg	52	45
Québec	56	44
Chicago	55	43
NY Islanders	53	39
Toronto	54	39

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Section Nord

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Sherbrooke	55	32	17	6	235	175	70
Halifax	56	29	22	5	233	202	63
Moncton	54	29	20	5	230	209	63
New Haven	56	27	20	9	239	210	63
Springfield	59	21	34	4	212	263	46
Cap-Breton	56	20	31	5	229	273	45
Maine	53	19	28	6	159	216	44
Section Sud							
Adirondack	54	30	19	5	232	202	65
Hershey	55	26	23	6	236	207	58
Newmarket	54	26	24	4	229	217	56
Utica	51	21	21	9	196	189	51
Baltimore	55	24	29	2	222	223	50
Rochester	57	23	30	4	202	228	50
Binghamton	53	19	28	6	205	253	44

Mercredi

Rochester 3 Sherbrooke 3
Moncton 5 Adirondack 2
Hershey 4 Utica 3 (P)

Jeudi

Baltimore à Halifax

Vendredi

Halifax à Cap-Breton S
Adirondack à Newmarket S
Springfield à Sherbrooke S
Moncton à Utica S
Hershey à Binghamton S
Baltimore à New Haven S
Rochester à Maine S

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Victoriaville	51	31	18	2	228	185	64
Trois-Rivières	51	31	19	1	274	229	63
Laval	53	31	21	1	269	224	63
Hull	50	29	17	4	235	181	62
Granby	53	29	22	2	235	239	60
Chicoutimi	53	25	27	1	250	251	51
St-Jean	53	24	27	2	259	299	50
Drummondville	53	23	26	4	261	262	50
Longueuil	53	21	28	4	214	241	46
Shawinigan	53	21	29	3	238	257	45
Verdun	53	10	41	2	179	274	22

Mercredi

Chicoutimi 1 Verdun 4
Drummondville 5 St-Jean 11
Shawinigan 6 Granby 7 **Jeudi**
Hull à Trois-Rivières

Vendredi

Hull à Drummondville
Victoriaville à Granby
Laval à Shawinigan
Verdun à Longueuil
Trois-Rivières à St-Jean

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
Morin Stéphane, Chi.	61	78	139
Cadieux Steve, Sha.	64	69	133
Audette Donald, Lav.	59	65	124
Quintin J-François, Sha.	46	77	123
Chartrand Steve,Dru.	55	65	120
Lebeau Patrick, StJ.	47	63	110
Bergeron Martin, Dru.	45	62	107
Larouche Steve, TR.	35	71	106
Chalifoux Denis, Lav.	35	69	104
Alston Jan, StJ.	44	58	102
Courtenay Eddy, Gra.	52	49	101
Tremblay Patrice, Chi.	46	52	98
Maurice Daniel, Dru.	34	59	93

JUNIOR REGIONAL

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dolbeau	22	19	2	1	213	94	39
Marquis	27	16	9	2	166	136	34
Métabetchouan	25	10	15	0	126	169	20
National	24	7	16	1	99	135	15
Chicoutimi	23	6	17	0	98	168	12

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Roger Boutin (Dolb)	41	33	74
Louis Bilodeau (Jonq)	29	40	69
Eric Sasseville (Dolb)	21	41	62
Alain Raby (Dolb)	37	24	61
Dave Larkin (Dolb)	25	33	58
Tony Dumais (Met)	32	24	56

Vendredi 10 février

Saguenéens vs Castors 21h00
National vs Norfruit 21h00

Dimanche 12 février

Castors vs Marquis 19h00
Saguenéens vs National 19h30

MIDGET «AAA»

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Sag. Lac St-Jean	37	22	13	2	156	133	46
Ste-Foy	37	21	15	1	159	147	45
Estrie	35	21	13	1	188	134	43
Richelieu	38	20	17	1	183	173	41
Mtl-Bourassa	37	17	19	1	131	142	35
Regents LLL	39	15	22	2	148	170	32
Lac St-Louis	34	13	19	2	153	160	28
Outaouais	37	12	25	0	146	205	24

Vendredi

Outaouais à Lac St-Louis
Ste-Foy à Sag. Lac St-Jean
Mtl-Bourassa à Estrie

Dimanche

Estrie à Outaouais
Lac St-Louis à Richelieu

Mardi

Lac St-Louis à Mtl-Bourassa

LIGUE DES APPALACHES

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Sem. St-Georges	19	16	3	0	146	63	32
Alma	20	15	4	1	140	104	31
Rimouski	20	12	6	2	124	116	27
Lévis-Lauzon	18	8	10	0	121	117	16
Chicoutimi	19	6	12	1	81	102	13
La Pocatière	18	4	14	0	71	127	9
Rivière-du-Loup	20	4	16	0	77	131	8

Un point est alloué à l'équipe qui perd en prolongation.

Samedi

Alma 7 Rimouski 6
Chicoutimi 1 Rivière-du-Loup 5

Dimanche

Sem. St-Georges 6 La Pocatière 2

Vendredi

Chicoutimi à Sem. St-Georges 20h30
Alma à Lévis-Lauzon 20h30
Rimouski à Rivière-du-Loup 20h30

Samedi

Chicoutimi à La Pocatière 14h
Alma à Sem. St-Georges 14h

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
Fortin Christian, Alma	25	27	52
Stewart Peter, Alma	19	32	51
Cloutier Gino, Rim.	23	26	49
Cloutier Guillaume, St-G.	16	31	47
Arcand Louis, Alma	18	27	45
Gravel Richard, St-G.	23	20	43
Guay Bruno, L.-L.	17	26	43
Rodrigue Steeve, St-G.	18	22	40

MIDGET DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	MJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Dynamos (Chic.)	25	15	7	3	121	106	33
Castors (Dol.)	24	14	7	3	128	99	31
Aiglons (Alma)	26	13	8	5	111	82	31
Ambassadeurs (Jonq)	23	11	8	4	142	117	26
Express (St-Fél)	22	11	8	3	106	96	25
Flammes (Jonq)	27	9	11	6	131	128	24
Saguenéens (Chic)	22	6	14	2	86	125	14
National	24	3	19	2	70	145	8

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Robin Bouchard (Amb)	29	31	60
Stéphane Desbiens (Flam)	27	25	52
Daniel Paradis (Flam(	21	29	50
Simon Larouche (Amb)	24	25	49
Marco Turgeon (Flam)	16	32	48

Mardi 7 février

Dynamos 3 National 4

Vendredi 10 février

Flammes vs National 20h00

Samedi 11 février

Castors vs Express 15h00
Ambassadeurs vs Dynamos 17h30

Dimanche 12 février

Ambassadeurs vs Express 19h00 (Roberval)
National vs Castors 19h00
Dynamos vs Flammes 19h00

BANTAM DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Jonquière '74	27	17	4	6	132	83	40
Dynamos	24	15	7	2	99	91	32
Marquis	26	14	8	4	113	101	32
Aiglons	24	11	9	4	91	80	26
Optimistes	27	10	13	4	108	112	24
Sags	24	7	12	5	82	83	19
Elites	24	7	13	4	87	96	18
National	26	3	18	5	87	154	11

LES MARQUEURS

Patrice Tremblay 74	26	39	65
Eric Paquet 74	23	40	63
Frédéric Gaudreault Elites	17	26	43

Lundi 6 février

Aiglons 1 Elites 2

Mardi 7 février

Marquis 7 Dynamos 4
Optimistes 4 '74 3

Mercredi 8 février

Marquis 3 National 3
Aiglons 4 74 4

Jeudi 9 février

Sags vs Aiglons 19h00
Elites vs Dynamos 19h00 (Johnny-Gagnon)

Vendredi 10 février

Elites vs Sags 19h00 (Johnny-Gagnon)

PEE-WEE DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
x-Alma	30	22	5	3	151	66	47
x-Jonq. (Orioles)	30	18	7	5	100	70	41
Jonquière	30	14	11	5	100	84	33
Chic.-Nord	30	12	17	1	81	92	25
Chicoutimi	30	9	18	3	85	135	21
La Baie	30	6	23	1	60	130	13

x-Passe en demi-finales

Séries quarts de finales (3 de 5)

La Baie à Jonquière
Chicoutimi à Chic.-Nord

ATOME DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Dynamos	29	25	1	3	127	50	53
Marquis	26	15	8	3	70	61	33
Atome 86	27	14	13	1	73	69	29
Aiglons	27	9	15	3	70	91	21
Sags	25	8	15	2	52	68	18
National	26	2	22	2	39	93	6

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
Robert Maltais (Dyn.)	22	23	56.5
Martin Bergeron (Dyn.)	25	19	53.5
Jean-Frédéric Girard (Dyn.)	12	27	52.5
Derrek Gilbert (Atome 86)	22	18	49
Dominic Boucher (Dyn.)	9	25	46.5

Samedi 4 février

Aiglons 1 Dynamos 1
National 0 Atome 86 4

Dimanche 5 février

Dynamos 5 National 2

Les marqueurs



	B.	P.	Pts.	Pen
Naslund	24	35	59	14
Smith	23	34	57	42
Chelios	10	39	49	130
C. Lemieux	23	21	44	110
Richer	16	26	42	42
Carbonneau	18	20	38	38
Corson	17	17	34	147
Svoboda	5	27	32	103
McPhee	16	15	31	56
Skrudland	7	19	26	63
Courtnall	13	10	23	15
Keane	10	12	22	57
Walter	11	10	21	34
Robinson	3	17	20	14
Gainey	9	7	16	34
Gilchrist	3	9	12	10
Ludwig	2	9	11	57
Green	0	11	11	23
Desjardins	1	6	7	10
Thibaudeau	4	2	6	4
Lalor	1	4	5	15
Roy	0	5	5	2
Lumme	1	3	4	10
Martinson	1	0	1	70
Brunet	0	1	1	0
Hayward	0	0	0	6
Mason	0	1	1	2
Gosselin	0	1	1	6
Mailhot	0	0	0	33



	PJ	B	A	Pts
Stéphane Morin	52	61	78	139
Patrice Tremblay	52	46	52	98
Yves Gaucher	51	29	47	76
Eric Brulé	52	14	27	41
Roger Larche	48	16	22	38
François Bélanger	46	14	8	22
Michel Bédard	46	12	9	21
Serge Vigneault	49	6	13	19
Carl Boudreau	27	4	15	19
Mika Soimakallio	44	6	12	18
Eric Meloche	44	7	10	17
Eric Del-Vecchio	43	3	11	14
Guy Lehoux	49	3	9	12
Eric Rochette	45	0	10	10
Martin Gagné	45	4	5	9
Marc Boudreau	45	2	7	9
Martin Beaupré	33	1	8	9
Maxime Gagné	18	2	4	6
Sylvain Chénard	5	0	1	1



	B.	P.	Pts.	Pén
P.Stastny	21	37	58	80
Poddubny	30	26	56	89
Sakic	20	26	46	20
Goulet	20	26	46	34
Brown	14	32	46	40
Jarvi	11	26	37	30
Fortier	13	13	26	30
Gillis	8	18	26	137
Moller	6	18	24	102
Duchesne	6	14	20	41
Latta	4	8	12	4
Jackson	4	6	10	28
Picard	2	8	10	41
Marois	3	6	9	77
Leschyshyn	3	6	9	33
Côté	2	6	8	10
Stienburg	5	2	7	70
McRae	2	4	6	8
Hough	2	3	5	10
Finn	1	4	5	134
Gronstrand	1	4	5	14
Dollas	0	3	3	16
Hopkins	0	2	2	4
Kimble	1	0	1	71
Lambert	0	1	1	19



	Pj	B	P	Pts
Jean Imbeau	37	30	42	72
Jacques Parent	37	28	35	63
Stéphane Paradis	34	17	42	59
Alain Côté	35	14	16	30
Stéphane Ouellet	30	10	19	29
Jasmin Ouellet	33	12	9	21
Steeve Milliard	34	9	10	19
Frédéric Côté	35	8	9	17
Pascal Bergeron	35	6	11	17
Stéfan Simoes	32	5	12	17
Stacy Dallaire	37	2	13	15
Luc Masse	37	1	13	14
Steeve Levesque	29	6	7	13
Etienne Belzile	37	1	9	10
Dany Girard	36	2	7	9
Raymond Delarosbil	34	0	8	8
J.Fr. Gagnon	31	0	5	5
Daniel Arsenault	36	0	1	1
Martin Lavoie	10	0	0	0
Autres (M.Roy)	40	5	9	14

En bref

Deux matchs nuls

Deux rencontres étaient au programme de la ligue de hockey bantam régional, hier, et elles se sont terminées par deux verdicts nuls. Les Aiglons du Lac-Saint-Jean est ont annulé face au 74 de Jonquière par la marque de 4-4. Eric Fortin a enfilé deux buts et a été appuyé de Pierre Girard et Maxime Goulet pour les Aiglons. Maxime Tremblay, Jean-François Bernier, Patrice Tremblay et Eric Paquet ont assuré la réplique pour le 74. D'autre part, les Marquis et le National n'ont pu faire un maître, le match se terminant 3-3. Patrice Boily, Frédéric Blackburn et Richard Mérette ont marqué pour les Marquis, pendant que Hugo Potvin, Maxime Jean et Serge Gagnon ont veillé au grain pour le National.

Triomphe de Bonneau

TORONTO (PC) — Stéphane Bonneau, de Laval-des-Rapides, s'est ressaisi après un départ chancelant, hier, pour remporter les huit dernières parties et ainsi éliminé l'Américain David Giovino en ronde d'ouvertûrz des championnats de tennis intérieur de Toronto.

Bonneau, ex-membre de l'équipe canadienne en Coupe Davis, a battu Giovino 6-4, 6-0.

"En aucun moment, je ne me suis senti pressé, a déclaré le vainqueur. Je ne ressens pas de pression: si je gagne, je gagne; si je perds, je perds. Je m'amuse sur les courts."

Patinage artistique

Programme de la journée
Palais des sports

9h00 Figures imposées
Dames junior
Hommes senior
11h15 Programme libre
Couples novice
13h45 Programme libre
Dames novice
16h00 Programme libre
Hommes novice
18h15 Danse variation
Novice
19h45 Présentation des médailles
Couples novice
Danse novice

Centre Georges-Vézina

11h45 Danses imposées
Senior
14h30 Danse sur tracé original
Junior
16h30 Programme original
Hommes junior
18h45 Programme original
Dames senior
21h00 Programme libre
Couple senior
22h45 Présentation des médailles
Couples senior
Quatuor senior

Le 40e match des étoiles

Le show de la famille Gretzky

EDMONTON (PC) - Le 40e match des étoiles fut le show de la famille Gretzky: Wayne sur la glace, Janet et Paulina dans les estrades.

Le patineur a été accueilli en héros sur la patinoire qui l'a rendu célèbre et, comme dans les contes de fée, Jari Kurri et lui, qui célébraient leurs retrouvailles, ont réussi chacun un but à leurs deux premieres présences. Ils ont ensuite été frustrés à plusieurs reprises par Sean Burke.

"J'aurais pu marquer trois buts dans la seule première période", a constaté le Finlandais, gâté par les passes de son ancien coéquipier.

Gretzky a terminé la soirée avec un but et deux passes et il a été choisi le joueur de la rencontre. Comme tous ses anciens partisans l'espéraient... et comme dans les contes de fée encore une fois.

Son but était son 10e en neuf matches des étoiles, ce qui égalait le total record de Gordie Howe... en 23 participations.

Janet et Paulina

Son épouse Janet et son bébé Paulina sont arrivées au Northland Coliseum au cours de la première période et ont immédiatement suscité des applaudissements.

Curieusement, la mère et la fille étaient assises à l'endroit le plus dangereux, soit juste derrière le filet.

"Je n'ai pas trop afm? ça' ,,a confié le propriétaire des Kings de Los Angeles, Bruce McNall, l'employeur de Wayne.

Elles ont attiré tous les regards et Mme Gretzky, de même que l'amie de Luc Robitaille, de la grande visite de Hollywood, ont passé une bonne partie de la soirée à signer des autographes. Paulina a visité le vestiaire des deux équipes après la rencontre et s'est notamment retrouvée dans les bras de Paul Coffey.

Tristesse

Mais il y avait de la tristesse, mêlée à tout ce bonheur.

"Je pense que c'est la première fois depuis que j'ai été échangé que j'ai réalisé que je ne serais plus jamais assis sur ce banc", a confié Gretzky.

"Je n'ai jamais nié que je manquais Edmonton et mes anciens coéquipiers. Comment serait-ce possible quand vous avez gagné quatre coupes Stanley?"

"Chaque fois que j'étais sur la glace, c'était triste, a fait remarquer Kurri. Mais j'étais préparé en conséquence et j'ai choisi d'apprécier chaque présence."

"C'était bien de voir Wayne et Jari connaître du succès à nouveau", a déclaré Kevin Lowe, un grand ami de Gretzky chez les Oilers, qui a ajouté à propos de l'émouvante ovation faite au numéro 99: "Plus elle amplifiait, plus je devenais triste. La vie passe et vous devez créer de nouvelles relations, mais c'est difficile pour moi: j'ai réalisé ce que nous avions et ce que nous aurions pu être."

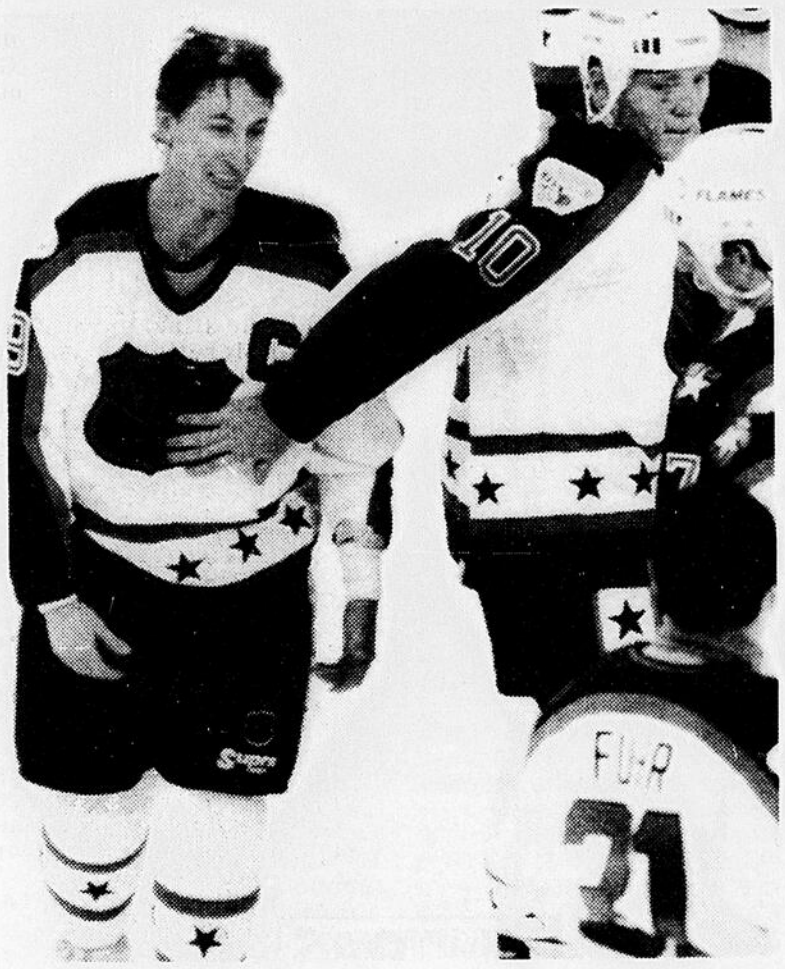
Dans sa chronique dans un journal local, Lowe a cependant écrit: "J'ai été très heureux de voir Jimmy Carson marquer un but, parce qu'il avait exécuté plusieurs jeux spectaculaires (il avait aussi touché le poteau). Les partisans vont l'apprécier de plus en plus. Ils n'oublieront pas Wayne Gretzky, mais ils vont se souvenir de Jimmy."



Guy Robillard

Gretzky a expliqué qu'il a donné sa 14e voiture (croit-on) à son ancien coéquipier Dave Semenko, "un type qui n'a pas eu droit à beaucoup de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour moi. Mais si ma fille avait 16 ans, c'est elle qui l'aurait eue", a-t-il ajouté.

Le grand rival de Gretzky, Mario Lemieux, qui a été plutôt discret au cours de la rencontre ("Je n'avais pas mes jambes"), s'est réjoui de ce que le 99 ait été choisi le joueur du match: "Après tout ce qui s'est passé avec la transaction de l'été dernier, a-t-il dit, son retour ici constituait une merveilleuse occasion pour lui de s'illustrer. Je souhaitais que ce soit lui."



WAYNE GRETZKY... a fêté son retour à Edmonton en menant le jeu à sa guise et en étant proclamé le joueur du match des étoiles. (Laserphoto CP)

Au filet

EDMONTON (PC) - Wayne Gretzky a sauvé le spectacle pour ses anciens partisans des Oilers, mais le match des étoiles a été plutôt décevant et les dirigeants de la Ligue nationale en sont peut-être un peu responsables.

Plusieurs rencontres étaient programmées dimanche et la plupart des joueurs ont voyagé à Edmonton le lundi, où le repas du banquet des étoiles commençait à 21h:30. Ajoutez le décalage horaire à la fatigue et au programme chargé, et vous comprendrez pourquoi Mario Lemieux, pour un, a déclaré qu'il n'avait pas ses jambes...

La victoire de la conférence Campbell était la première de Glen Sather à sa cinquième tentative, la troisième de Wayne Gretzky en 10 rencontres du genre.

Sather a eu l'aide d'un grand rival de Calgary, Joe Mullen, qui a marqué deux buts.

Bon prince, l'entraineur l'a envoyé sur la patinoire en compagnie de Gretzky et Jari Kurri en fin de rencontre, dans l'espoir qu'il puisse compléter un tour du chapeau, un geste apprécié par Mullen, qui en était à son premier match des étoiles, malgre qu'il se dirige vers une sixième saison consécutive de plus de 40 buts.

Sather ne voyait que lui ou Gretzky comme candidat au titre de meilleur joueur du match.

Le président du Canadien, Ronald Corey, a confirmé à Edmonton,pxa'les Flames de Calgary sont l'équipe canadienne choisie pour aller s'entraîner en URSS l'automne prochain.

Wayne Gretzky a fait savoir qu'il a récemment refusé d'effectuer un lancer de punition contre les Devils du New Jersey parce qu'il venait tout juste de se blesser légèrement à une cheville.

On n'est pas obligé de le croire.

Son entraineur, Robbie Ftorek, a été critiqué pour avoir choisi Luc Robitaille, qui avait été arrêté par Sean Burke.

Sommaires

JUNIOR MAJEUR

Chicoutimi 1
Verdun 4

Première période

1. Verdun, François Déry (7) (D. LeBlanc) 8:10
2. Chicoutimi, Eric Del-Vecchio (4) 9:14
3. Verdun, Trevor Boland (2) 10:31

Pénalités - Carnes Ver 4:22, Morin Chi 5:57, Brulé Chi 10:31, LeBlanc Ver 11:12, Darveau Ver 15:00.

Deuxième période. 4. Verdun, Neil Carnes (5) (S. Parent G. Darveau) 8:02

Pénalités - Charron Ver 1:09, Boudreau Chi 7:36, Sévigny Ver 7:36, Carnes Ver 11:46, Finn Ver 13:52.

Troisième période

5. Verdun, Trevor Boland (3) (S. Parent) 11:26

Pénalités - Finn Ver 8:31, Déry Ver 15:50;

Gardiens - Chicoutimi, Félix Potvin; Verdun, Jean-Claude Bergeron.

Tirs au but:

Chicoutimi	11	17	15-43
Verdun	7	10	9-26

Arbitre - Gagnon Mario.

Assistance - 558.

Drummondville 5
St-Jean 11

Première période

1. St-Jean, Stefan Figliuzzi (30) (E. Marcoux) 1:57
2. St-Jean, Marco Morin (3) (M. Thomas D. Bastille) 5:10
3. Drummondville, Dany Duclos (19) (D. Chasse) 6:18
4. Drummondville, Martin Bergeron (45) (S. Chartrand) 6:37
5. St-Jean, Stefan Figliuzzi (31) (E. Couvrette R. Tremblay) 17:49

Pénalité Aucune.

Deuxième période

6. St-Jean, Jan Alston (44) (P. Germain P. Millier) 0:13
7. St-Jean, Régis Tremblay (21) (E. Couvrette S. Figliuzzi) 3:39 8. Drummondville, Rob Murphy (6) (D. Maurice) 7:10
9. St-Jean, Eric Couvrette (18) (S. Figliuzzi) 8:31
10. St-Jean, Stefan Figliuzzi (32) (P. Cloutier J. Alston) an 16:17
11. Drummondville, Claude Boivin (14) (D. Maurice R. Murphy) 17:08
12. St-Jean, Régis Tremblay (22) (S. Figliuzzi E. Marcoux) 18:17**Pénalités** - Anglehart Dru 10:14, Bergeron Dru 14:46, Leroux StJ 14:46.

Troisième période

13. Drummondville, Daniel Montmarquette (4) (D. Chasse D. Duclos) 6:26
14. St-Jean, Stefan Figliuzzi (33) (E. DeRepentigny E. Couvrette) 7:50
15. St-Jean, Régis Tremblay (23) (E. Couvrette S. Figliuzzi) 16:16
16. St-Jean, Pierre Millier (24) (J. Alston P. Germain) 17:16

Pénalités - Leroux StJ 2:46, Labrecque StJ 17:51, Armstrong StJ 20:00, Armstrong StJ inconduite 20:00, Dandenault Dru 20:00, Dandenault Dru 20:00, Dandenault Dru inconduite 20:00, Marcoux StJ 20:00.

Gardiens - Drummondville, Alain Harvey, Julien Cameron; St-Jean, Patrick Labrecque.

Tirs au but:

Drummondville	11	9	10-30
St-Jean	10	19	7-36

Arbitre - Lemieux Michel.

Assistance - 1,890.

Shawinigan 6
Granby 7

Première période

1. Granby, Guy Patenaude (3) (S. Dubois) 2:09
2. Shawinigan, J-François Quintin (46) (D. Bock R. Hamelin) 3:06 3. Granby, Daniel Lacroix (36) (E. Courtenay E. Ricard) an 4:33
4. Granby, Guy Patenaude (4) 6:10

Pénalité - Morissette Sha 3:51.

Deuxième période

5. Shawinigan, Dave Morissette (4) (P. Hébert Y. Bergeron) 0:25
6. Granby, Daniel Lacroix (37) (J. Bélanger E. Ricard) 5:56
7. Granby, Claude-Charles Sauriol (10) (R. Belliveau E. Courtenay) an 18:18
8. Shawinigan, Daniel Bock (25) (S. Cadieux) an 19:35

Pénalités - Dubois Gra 1:32, Dubois Gra 6:12, Pavich Sha 6:12, Sauriol Gra 8:13, Carrier Sha 16:38, Lacroix Gra 19:29.

Troisième période

9. Shawinigan, Steve Cadieux (63) (Y. Bergeron S. Groleau) 6:53
10. Shawinigan, Eric Nadeau (17) (S. Groleau A. Deeks) 7:48
11. Granby, Jesse Bélanger (31) 8:00
12. Shawinigan, Steve Cadieux (64) (K. Pavich J. Quintin) an 17:55
13. Granby, Eddy Courtenay (52) (S. Dubois S. Plante) 19:50

Pénalités - Groleau Sha 4:44, Filiatrault Gra 11:51, Lacroix Gra 16:22, Hamelin Sha 18:39, Sauriol Gra 18:39.

Gardiens - Shawinigan, Dominic Roussel; Granby, Rock Chatel.

Tirs au but:

Shawinigan	8	11	8-27
Granby	10	7	12-29

Arbitre - Joubert Guy.

Assistance - 1,132.



Commission Dubin

Louis Payer incrimine Kulesza

MONTREAL (PC) — L'haltérophile Louis Payer a déclaré, hier, devant de la Commision d'enquête sur le dopage sportif, que l'entraineur de l'équipe nationale, Andrzej Kulesza, lui avait fait savoir qu'il pourrait se procurer des stéroides anabolisants lors d'un camp d'entrainement en Tchécoslovaquie, en 1987.

Payer a indiqué que Kulesza lui avait affirmé que les stéroides anabolisants et les produits masquants seraient disponibles auprès de l'entraineur national tchécoslovaque, Emile Brzoska.

Payer a cité Kulesza: "Nous avons déjà pris des mesures et vous (membres de l'équipe canadienne) pourrez consommer des stéroides là-bas (Tchécoslovaquie)".

L'athlète montréalais a mentionné que Kulesza l'a informé pendant un intretien privé en juin 1987 lors d'une compétition en Autriche, peu de temps avant le départ de Payer et de trois autres membres de l'équipe nationale pour la Tchécoslovaquie.

L'haltérophile, âgé de 25 ans, a témoigné que lui et les trois autres membres de l'équipe nationale s'étaient rendus en Tchécoslovaquie où ils avaient pris des stéroides sous la supervision de Brzoska à l'été 1987.

Pendant une pause, Kulesza a déclaré aux journalistes que les affirmations de Payer constituaient un "joli mensonge".

Consommation

Plusieurs athlètes ont déjà témoigné à l'effet que ces substances interdites étaient facilement accessibles aux Canadiens pendant les trois camps d'entrainement tenus en Tchécoslovaquie en vue des Jeux de Séoul.

Le camp de 1987 était le premier de cette série. De plus, Payer a affirmé qu'il avait aussi consommé des stéroides lors du deuxième stage, et que lui et les autres Canadiens avaient obtenu des produits masquants.

Il a décrit comment Brzoska leur avait présenté quatre rangées de petits sacs remplis de différentes pillules mises à la dispositon des haltérophiles canadiens.

Payer a été le deuxième athlète, en autant de jours, à présenter des échantillons de pillules obtenues en Tchécoslovaquie. Il a exhibé une fiole de tablettes orangées - des vitamines destinées à prolonger les effets des stéroides.

Mardi, l'haltérophile, Denis Garon, avait montré au Juge Charles Dubin une bouteille de produits masquants.

"C'est en train de devenir une pharmacie", n'a pu s'empêcher de dire Dubin, sous les rires de la foule massée dans la salle.

Payer, qui a admis avoir consommé périodiquement des drogues pendant des années, a échoué dans sa tentative de faire l'équipe olympique pour les Jeux de Séoul et il abandonné toute compétition depuis.

Entraineur expulsé

Plus tôt dans la journée, l'entraîneur Pierre Roy a indiqué qu'il avait été congédié de l'équipe nationale par Kulesza, l'automne dernier, parce qu'il questionnait les athlètes au sujet des stéroides et des camps tenus en Tchécoslovaquie.

Roy a mentionné que les améliorations qu'il avait contatées chez les athlètes en février et mars 1988, après le premier camp, auraient été impensable sans utilisations de produits dopants et il avait approché Kulesza le printemps dernier pour lui faire part de ses soupçons.

"C'est devenu une grosse farce au sein de la fédération (haltérophilie)", a dit Roy, âgé de 38 ans.

"Quand les gars se rendaient en Tchécoslovaquie, tout le monde disait qu'ils s'en allaient "faire le plein"", a-t-il mentionné.Mais Roy a indiqué que Kulesza insistait sur le fait qu'il n'y avait pas de problèmes. Cependant, après qu'un athète se soit plaint des reproches que Roy lui adressait au sujet de la consommation de stéroides, Kulesza l'a congédié.

Roy a aussi témoigné qu'il avait fermé l'oeil sur le dopage des athlètes qu'il entrainait avant 1980, "parce que la compétition c'est la guerre... et que tu dois employer toutes les méthodes pour la gagner."

Cependant,.slaa changé d'opinion après tous les scandales qui ont éclaboussé le Canada.

"J'ai fait savoir aux athlètes que le jeu avait changé et que ça ne valait pas la peine maintenant de prendre tous ces risques".

Roy a ajouté qu'il rejetait l'utilisation de stéroides qtiqée, de toute façon, "les athlètes canadiens seront toujours d'éternels perdants face aux athlètes de l'Est dans la course aux stéroides."

Championne du monde du super-G

Maier trouve l'or de son enfance

VAIL (AFP-PC) - Ulrike Maier a enfin trouvé l'or qu'elle cherchait depuis son enfance.

Non pas dans son village de Rauris, en Autriche, où l'on rencontre encore des chercheurs d'or, mais sur la piste du super-G de Vail en devenant championne du monde de la spécialité, hier.

Partie avec le dossard numéro un, Maier a attendu longtemps, malgré le froid vif qui régnait encore sur la ligne d'arrivée, pour croire en son triomphe. A Schladming, pour l'ouverture de la saison, elle avait dû s'incliner devant la Française Carole Merle, partie avec le dossard numéro 23.

"D'autant que j'avais fait une petite faute dans le haut du parcours, expliquait-elle. J'ai mis longtemps à croire que je pouvais enfin gagner."

C'est une accumulation de premières pour cette jeune Autrichienne de 21 ans et son équipe: première victoire internationale, première médaille d'or pour les Autrichiens et première course sans Suissesse sur le podium. Maria Walliser et Michela Figini terminent respectivement quatrième et cinquième.

Michelle McKendry, d'Orangeville, en Ontario, a été la meilleure Canadienne. Elle a pris la septième place grâce à un chrono de 1:20.27. Karen Percy, de Banff, en Alberta, a terminé 10e en 1:20.47 tandis que Lucie Laroche, de Lac-Beauport, a terminé 13e en 1:20.81. Kerrin Lee, de Rossland, en Colombie-Britannique, a fini 20e en 1:21.19.

Sur le podium, encadrant Maier, on trouvait sa compatriote Sigrid Wolf, championne olympique de la spécialité à Calgary, et l'Allemande de l'Ouest Michaela Gerg, une excellente spécialiste.

"J'ai été déçue quand j'ai vu que je manquais la première place pour trois centièmes, reconnaissait Wolf. Mais quand j'ai sauvé la deuxième pour un centième, j'étais bien contente."

Walliser et Figini relativement sur la réserve - elles admettaient ne pas avoir assez attaqué sur ce tracé assez rectiligne qui devait favoriser les descendeuses - la vraie rivale de Maier restait Merle, victorieuse des trois super-G disputés jusqu'à présent cette saison en Coupe du monde.

Maier ne fut soulagée que quand elle apprit que la Française avait quitté la piste, peu avant le deuxième temps intermédiaire. Selon les pointages, elle aurait eu alors quatre dixièmes de seconde d'avance sur Maier.

"J'étais partie pour gagner, mais j'ai attaqué une bosse trop directement, et je n'ai pas pu négocier le virage suivant", a expliqué Merle.

L'Autrichienne avait failli abandonner le ski après son échec aux Jeux Olympiques. Mais ensuite, elle avait collectionné les places d'honneur et attendait le moment favorable...

Gooden devient le plus haut salarié du baseball

NEW YORK (AP) - Dwight Gooden est devenu le plus haut salarié du baseball cette année et le plus haut salarié dans l'histoire des Mets de New York en acceptant un contrat de trois ans évalué à $6.7 millions, hier.

Gooden, qui a gagné $1.4 million en 1988 après avoir perdu sa cause à l'arbitrage, recevra un boni de $500,000 à la signature, $2.25 millions cette année, $1.7 million en 1990 et $2.25 millions en 1991, a appris Associated Press.

En divisant son boni par trois, Gooden recevra $2,416.667 cette année, ce qui est supérieur au salaire du troisième-but Gary Gaetti, des Twins du Minnesota, qui s'élève à $2.4 millions. Mais Gaetti gagnera $500,000 en 1990, une saison qui pourrait être interrompue par une grève ou un lock-out.

Le plus haut salaire obtenu par un joueur des Mets avait été consenti à Gary Carter, l'ex-receveur des Expos. Il a gagné $2.3 millions la saison dernière, incluant des paiements différés.

Chaque année, Gooden pourra gagner $290,000 de plus grâce à des bonis. Il recevra $100,000 s'il remporte le trophée Cy Young et $50,000 s'il termine de la deuxième à la cinquième place. Il recevra $100,000 s'il est choisi le joueur le plus utile à son équipe en Série mondiale et $50,000 s'il mérite le même honneur lors de la série de championnat. Il recevra également $25,000 s'il est choisi dans l'équipe d'étoiles et $15,000 s'il obtient le Gant doré.

Gooden a affiché un dossier de 18-9 et une moyenne de points mérités de 3.19, la saison dernière. Il a enregistré 175 retraits au bâton en 248 manches et un tiers. En éliminatoires, il n'a pas remporté la victoire en deux départs. A la neuvième manche, il a donné un circuit de deux points à Mike Scioscia lors du quatrième match.

Gooden, la recrue de l'année en 1984 et le vainqueur du trophée Cy Young en 1985, a un dossier de 91-35 en cinq saisons dans les ligues majeures. Il aurait pu devenir autonome à la fin de la saison 1989.

Il a manqué les deux premiers mois de la saison 1987 pour combattre sa dépendance à la cocaine. Il a suivi une cure d'un mois et après s'être entraîné durant un autre mois dans les ligues mineures, il a affiché un dossier de 15-7. A l'arbitrage, il avait demandé un salaire de $1.65 million.

Sport-éclair

Burke accepte

MONTREAL (PC) — Le lanceur de relève Tim Burke, qui avait perdu sa cause en arbitrage la saison dernière, a accepté, hier, les termes d'un contrat d'un an avec les Expos de Montréal.

Le dossier de Burke devait être soumis à l'arbitre dans deux jours à Chicago.

Il exigeait un salaire annuel de $835,000, tandis que les Expos lui en offraient $660,000.

On croit qu'il a signé pour une somme d'environ $750,000, quoique les termes précis de l'entente n'ont pas été dévoilés.

La saison dernière, Burke, 30 ans, a compilé une fiche de trois victoires, cinq revers, 18 parties sauvegardées et une moyenne de points mérités par match de 3,40.

Au total, 10 joueurs des Expos menaçaient de recourir à l'arbitrage cette année, mais le club a résolu tous les cas problèmes avant comparution.

Ligue rivale

TORONTO (PC) — Une firme informatique ayant son siège social à Detroit désire une équipe dans la Ligue nationale de hockey et aidera à créer une ligue rivale, si une expansion n'a pas lieu dans un court laps de temps, a dit, hier, le directeur des opérations hockey de la firme, l'ex-gardien de but Jim Rutherford.

"Il n'y pas de doute, nous avons parlé de fonder une nouvelle ligue", a indiqué Rutherford, lors d'un entretien téléphonique depuis le siège social de la compagnie "Compuware Corp".

"Nous avons mentionné de la possibilité (d'une nouvelle ligue) mais nous n'avons pas encore rencontré de gens, a déclaré Rutherford.

"S'il n'y a pas d'expansion, alors à ce moment-là, nous ferons des propositions", a-t-il poursuivi.

La compagnie n'en serait pas à ses premiers pas dans le domaine du hockey.

La nouvelle à l'effet d'une bombe

Jean Bégin accusé d'agression sexuelle

DRUMMONDVILLE (PC et SE) — La nouvelle a eu l'effet d'une bombe, hier, à Drummondville et au Québec, même en dehors des milieux sportifs: l'entraîneur gérant des Voltigeurs de Drummondville, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), Jean Bégin, 44 ans, vient d'être arrêté par la police.

Des enquêteurs de l'Escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec l'ont appréhendé à son domicile de Drummondville pour ensuite le conduire au palais de justice où il a comparu devant le juge Yvon Sirois, de la Cour du Québec.

Bégin a été accusé d'agression sexuelle sur un enfant de moins de 14 ans, selon l'article 271 du Code criminel, et d'incitation à des contacts sexuels, toujours avec le même enfant, à l'encontre de l'article 152 du Code criminel.

Après la comparution, Bégin, qui n'était pas représenté par un avocat, a été conduit à prison de Saint-



Serge Emond

Hyacinthe. Il reviendra devant le tribunal aujourd'hui pour l'enquête sur remise en liberté sous cautionnement.

Les infractions reprochées à Bégin auraient été commises contre un garçonnet de 11 ans, le 31 janvier, à Drummondville.

Les Voltigeurs disputait un match hier soir à Saint-Jean. Une porte-parole de l'équipe, Mme Renée Nichols, a fait savoir que dans ce cas d'urgence c'est l'assistant-entraîneur, Gervais Rioux, qui prenait charge de l'équipe.

Par ailleurs, une réunion d'urgence du conseil d'administration des Voltigeurs a eu lieu hier soir. Les dirigeants ont alors annoncé que Bégin était suspendu tant et aussi longtemps que cette affaire ne serait pas tirée au clair. Une autre réunion est prévue avec les joueurs aujourd'hui.

D'autre part, la Ligue junior majeur du Québec était toujours en état de choc, hier soir, quelques heures après avoir appris les accusations portées contre Jean Bégin, l'entraîneur-chef des Voltigeurs de Drummondville.

Président de la LHJMQ, Gilles Courteau n'en croyait pas ses oreilles.

"Ce qui arrive est certainement très déplorable, a dit Courteau. Nous n'avions certainement pas besoin de ça. Nos équipes sont engagées dans une course au championnat intéressante. Nous n'avions pas besoin d'une telle nouvelle.

"Pour le moment, nous allons attendre la position de Drummondville. Il est innocent jusqu'à preuve du contraire. Les dirigeants de l'équipe doivent se réunir dans les prochaines heures. Je vais leur parler. Nous serons solidaires à la position des Voltigeurs."

Les Voltigeurs étaient pilotés par Gervais Rioux, hier soir, lors de leur match contre les Castors de Saint-Jean. Rioux est l'adjoint de Bégin depuis le début de la saison.

Bégin a passé la nuit de mercredi à jeudi au pénitencier de Saint-Hyacinthe. Il a comparu devant le juge, hier, pour entendre l'accusation émise contre lui.

Il doit se présenter une nouvelle fois devant un juge, aujourd'hui, afin d'obtenir sa libération sous cautionnement.

Drapeau incrédule

Si Gilles Courteau a été secoué par la nouvelle, Gaston Drapeau a eu la même réaction.

Drapeau connaît Jean Bégin depuis déjà quelques années. Il s'est montré à la fois étonné et incrédule, hier.

"Dans mon esprit, il est innocent jusqu'à preuve du contraire", a simplement déclaré le pilote des Saguenéens.

Curling super-senior féminin à Alma

Paula Allard commence du bon pied

ALMA (SB) — Elly Meyer, de Montréal, et Paula Allard, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, demeurent les deux seules formations invaincues du championnat provincial de curling super-senior, qui se tient au club Riverbend d'Alma.

Le tournoi à la ronde du championnat féminin s'est mis en branle, hier, alors que les sept quatuors provinciaux



Stéphane Bégin

ont disputé leur premier match.

La skip almatoise Paula Allard, championne en titre, a bien amorcé le tournoi. Même si Allard, qui évolue en compagnie de Pierrette Girard (3e), Lorraine Bergeron (2e) et Hélène Bergeron (lead), n'a disputé qu'un seul match, hier, elle l'a emporté par la marque de 7-5 devant Anita Porter, de la région du Québec.

«Le match n'a pas été tellement difficile, mais tout a changé au quatrième bout lorsque Anita Porter a manqué un placement. Au lieu de créer l'égalité 2-2, le pointage est devenu 6-1 pour Paula Allard», de dire Jacques LaHaie, l'un des responsables du championnat provincial.

D'autre part, Elly Meyer, de Montréal, a signé deux gains, dont un relativement facile. Meyer a vaincu, en matinée, le quatuor de Martha Don, du Lac-Saint-Louis, par la marque de 7-6.

Et Meyer s'est reprise de plus belle en après-midi en infligeant un cuisant revers de 10-2 à la formation de Ghislaine Champagne, du Nord-Ouest.

Parmi les autres rencontres au programme, Ruby Hallam, de l'Estrie, a battu Clémence Cadieux, de l'Outaouais, 9-6, mais a baissé pavillon devant Anita Porter, 10-4. Finalement, Martha Don est parvenue à vaincre Clémence Cadieux, 8-2.

Aujourd'hui les représentants régionaux affrontent Clémence Cadieux, en matinée, avant de se mesurer à Martha Don en après-midi.

Deschênes a des chances

Pendant ce temps, à Amos, les chances du quatuor du skip Freddo Deschênes, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, d'être d'un bris d'égalité, demeurent encore excellentes.

Au cours de la troisième journée du championnat provincial de curling super-senior, qui se tient à Amos, la formation régionale a divisé les honneurs de son programme double. Et à la veille de son dernier affrontement, il se retrouve au troisième rang, avec une fiche de quatre gains et deux revers.

Hier, Deschênes a difficilement vaincu le quatuor de Bob O'Neil, de Montréal, par la marque de 5-4.

«Ce fut un gros match. Et nous l'avons gagné à la toute dernière pierre. Nous avons réussi à leur voler des points au neuvième et dixième bout de la rencontre», explique le skip Deschênes, qui évolue en compagnie de Jean-Paul Desbiens, Lucien Gagnon et Odias Octeau.

La formation régionale a eu moins de veine en soirée, alors qu'elle s'est inclinée par le pointage de 8-7 devant Maurice Bourbonnais, de l'Outaouais, équipe qui occupe le second rang du groupe B.

«Encore là, nous avons perdu notre rencontre au dernier bout. Il faut dire que Bourbonnais avait le marteau. Il nous a donc battus.»

Freddo Deschênes disputera donc la victoire, ce matin, face à Ken Delamater, de Montréal. «Si tout va bien, nous devrions remporter cette rencontre. Et si nous voulons être du bris d'égalité, Paul Crowe, de Mont Bruno, qui occupe le premier rang (6-0), devra enregistrer une autre victoire devant Maurice Bourbonnais.

«Si non, Crowe et Bourbonnais se retrouveront avec une fiche identique de 6 gains et 1 revers. Même avec notre dossier de 5-2, nous ne pourrions nous rendre plus loin», de conclure Freddo Deschênes.

McEnroe gagne à l'usure

MONTREAL (PC) - John McEnroe a profité de la fatigue de Jimmy Connors au troisième set pour arracher une victoire de 6-3, 3-6, 6 -0, hier soir au Forum de Montréal, lors d'un match de tennis de démonstration.

Jusqu'au dernier set, où visiblement le vétéran Connors était au bout de ses forces, ayant disputé trois matches en trois soirs dans trois villes différentes, les deux joueurs ont offert du jeu spectaculaire, y ajoutant même parfois une touche dekenmédie.

Chandails du Canadien sur le dos lors de la période de réchauffement, colères de McEnroe et tours d'adresse de Connors, les quelque 6 500 spectateurs présents ont eu l'occasion de manifester.

"Mon effondrement au troisième set est dû en partie à la fatigue et en partie au fait que McEnroe a très bien joué", a dit Connors, un remplaçant de dernière minute à Andre Agassi dans ce match dit du "Super défi".

Quant à la part de comédie, il semble que les deux joueurs aient parfaitement compris que le seul véritable enjeu de la soirée était le divertissement des spectateurs.

"Les gens ont été gâtés au cours des 10 dernières années par les McEnroe, Gerulaitis et les autres, a dit Connors à l'issue du match. Maintenant ils s'attendent à ce que nous leur donnions plus que du bon tennis."

Mais parfois les spectateurs se sont laissé emporter, au déplaisir de McEnroe.

"Je me suis amusé, mais les conditions n'étaient pas idéales pour le tennis, a-t-il dit. Les gens parlaient, et il y avait le système de climatisation qui était beaucoup trop bruyant. Je n'arrivais pas à entendre le son de la balle.

"D'abord je veux jouer au tennis et gagner. Le spectacle n'est que le glaçage sur le gâteau."

Dans l'ensemble les deux joueurs ont su offrir du bon tennis. Et en plus, il y a eu le glaçage.

Par ailleurs la victoire de la Canadienne Helen Kelesi aux dépens de la Soviétique Natalia Zvereva, en match préliminaire hier soir au Forum, s'explique simplement par le fait que des deux joueuses, Kelesi avait le plus à coeur de l'emporter.

La Canadienne de Thornhill, en Ontario, a brisé les deux derniers services de Zvereva pour finalement l'emporter par le pointage de 8-4, dans un match du type "Pro-set" (le premier qui atteint la marque de huit l'emporte).

Pourtant Zvereva est présentement classée septième au monde, alors que Kelesi se retrouve au 19e rang. De plus la Canadienne, qui remplaçait l'Américaine Tracy Austin, absente à cause de d'autres engagements, n'avait pas eu une minute de répit au cours des derniers jours.



John McEnroe

Suppression des figures

L'Association canadienne est contre

JONQUIERE (BM) - Doucement, d'un mouvement souple des jambes, le patineur s'élance sur la surface glacée. Le regard dirigé vers ses pieds, qui retiennent toute son attention, il trace des cercles dans la glace devant sept juges qui l'observent attentivement.

Dans un Palais de sports silencieux où les spectateurs se font rares, en cette première journée des Championnats canadiens de patinage artistique, les patineurs et les patineuses passent l'épreuve des figures.

Première étape des championnats, les figures, qui n'ont absolument rien de spectaculaire, sont un peu la face cachée du patinage artistique, celle que seuls les initiés peuvent vraiment apprécier. Le spectacle, les numéros artistiques présentés au son de la musique, les programmes courts et longs, qui font courir les foules, ce sera pour plus tard.

Devant un spectacle aussi terne, l'amateur moyen aurait peut-être tendance à croire que les figures n'ont pas leur place dans des compétitions de patinage artistique. Les spécialistes, eux, y tiennent, du moins au Canada: "De l'avis de tous les spécialistes au pays, les figures sont indispensables.

Ils sont convaincus que c'est la base du patinage artistique", souligne Raymonde Bissonnette, la seule Québécoise siégeant au conseil d'administration de l'Association canadienne de patinage artistique.

Les autorités canadiennes défendent avec d'autant plus de conviction le maintien des figures en compétition



SEBASTIEN MORIN... s'exécute sous l'oeil attentif des juges. Une situation énervante.

(Photo: Rocket Lavoie)

que l'Union internationale de patinage (U.I.P.) a décidé de les abolir en 1990. De fait,



Benoît Munger

après les championnats mondiaux de 1990, qui auront lieu à Halifax, les compétitions internationales ne compteront plus de figures.

"L'Association canadienne est totalement contre. Ici, on tient à les garder parce qu'on pense que le patinage a besoin des figures, explique-t-elle. Bien sûr, on sera obligé de se plier aux exigences internationales mais ça ne touche que les juniors et les seniors."

Selon Raymonde Bissonnette, qui est responsable de ce dossier au conseil d'administration, les figures continueront d'être imposées sur la scène nationale et ce à tous les niveaux: "Je pense qu'on peut faire mieux au niveau international en continuant de pratiquer les figures ici", soumet-elle.

Jean Dussault, le président de la Fédération de patinage artistique du Québec, est exactement sur la même longueur d'onde: "Nous sommes déçus de la décision de l'Union internationale parce que nous sommes convaincus que les figures sont la base du patinage artistique, soutient-il. Nous continuerons d'imposer à nos patineurs d'en faire. Si on peut voir des programmes courts et longs si imposants, c'est à cause de la dextérité acquise en figures imposées."

Le Québec devrait faire aussi bien que l'an passé

JONQUIERE (BM) - Mesurant la progression remarquable du patinage artistique québécois, Jean Dussault, président de la fédération provinciale, envisage les présents championnats avec optimisme.

"Nous sommes fort confiants de voir le Québec monter sur le podium dans la majeure partie des catégories", a-t-il déclaré, hier, à Jonquière où commençaient les 78e Championnats canadiens de patinage artistique.

Avec 69 compétiteurs inscrits, dont 18 ont une expérience sur la scène internationale, le Québec est bien placé pour faire au moins aussi bien que l'an passé, alors qu'il avait gagné 17 médailles, estime Dussault, qui préside la fédération depuis une vingtaine d'années.

Interrogé sur l'état de la relève québécoise, Dussault a affiché le même optimisme: "Je pense que le calibre de la relève est plus fort qu'il y a quatre ou cinq ans. La relève se porte très bien", soutient-il.



MARIE-JOSEE FORTIN... semble très concentrée alors qu'elle aussi doit passer l'épreuve des figures imposées.

(Photo: Rocket Lavoie)

Dixième place en figures

Sébastien Morin satisfait

JONQUIERE (BM) - Nerveux d'entrée de jeu, le Baieriverain Sébastien Morin a pris graduellement de l'assurance pour bien finir ses figures, hier après-midi, au Palais des sports de Jonquière.

Dixième à l'issue de cette première journée, l'adolescent de La Baie est sorti de la patinoire après avoir complété sa troisième figure visiblement satisfait du pointage des juges. Sa physionomie ne pouvait mentir. Sébastien n'est pas loquace, mais il y a des signes qui ne trompent pas.

Dans le groupe des novices, il est important de bien faire aux figures parce qu'elles comptent pour la moitié des points. En se classant dixième, le jeune Morin, qui aura 14 ans en mars, croit être en bonne position pour la suite des événements. Des trois Québécois inscrits en classe novice, il a été le meilleur. Dennis Lo, un Ontarien, est en tête.

"Au début, j'étais nerveux, a dit Morin. Pour moi, les figures c'est ce qui est le plus énervant parce qu'il faut être très concentré. Mais à mesure que la compétition avançait, je me sentais plus en confiance. Je suis encouragé."

Son entraîneur, Christine Desmeules, partageait la satisfaction de son protégé: "Il a très bien fait à la troisième figure. Je pense qu'il est un peu soulagé. En style libre, il devrait bien se classer", a-t-elle souligné. On le saura aujourd'hui puisque le programme original des novices se déroulera en fin d'après-midi, au Palais des sports.

L'an passé, à sa première participation aux championnats nationaux, Sébastien Morin s'était classé 16ième.

Première aux figures imposées

Wong donne le ton aux Québécois



ANNIE SAINT-HILAIRE... a prononcé le serment de l'athlète lors de la cérémonie d'ouverture au centre Vézina. Le ministre Jean Charest et le président de l'Association canadienne de patinage artistique surveillent la scène.
(Photo Jeannot Lévesque)

par Benoit Munger

CHICOUTIMI - Première aux figures imposées, Charlene Wong a donné le ton à l'équipe du Québec, qui a commencé du bon pied les Championnats canadiens de patinage artistique, hier, au Saguenay.

Wong, la plus sérieuse prétendante au titre laissé vacant par Elisabeth Manley, a montré dès le début qu'elle entend bien imposer sa domination: "Pour moi, c'est toujours un avantage de bien me classer dès le début. Quand ça se produit, je prends de l'assurance", a-t-elle souligné. Aux figures, en classe senior, la patineuse de Pierrefonds a devance l'Ontarienne Dianne Takeuchi.

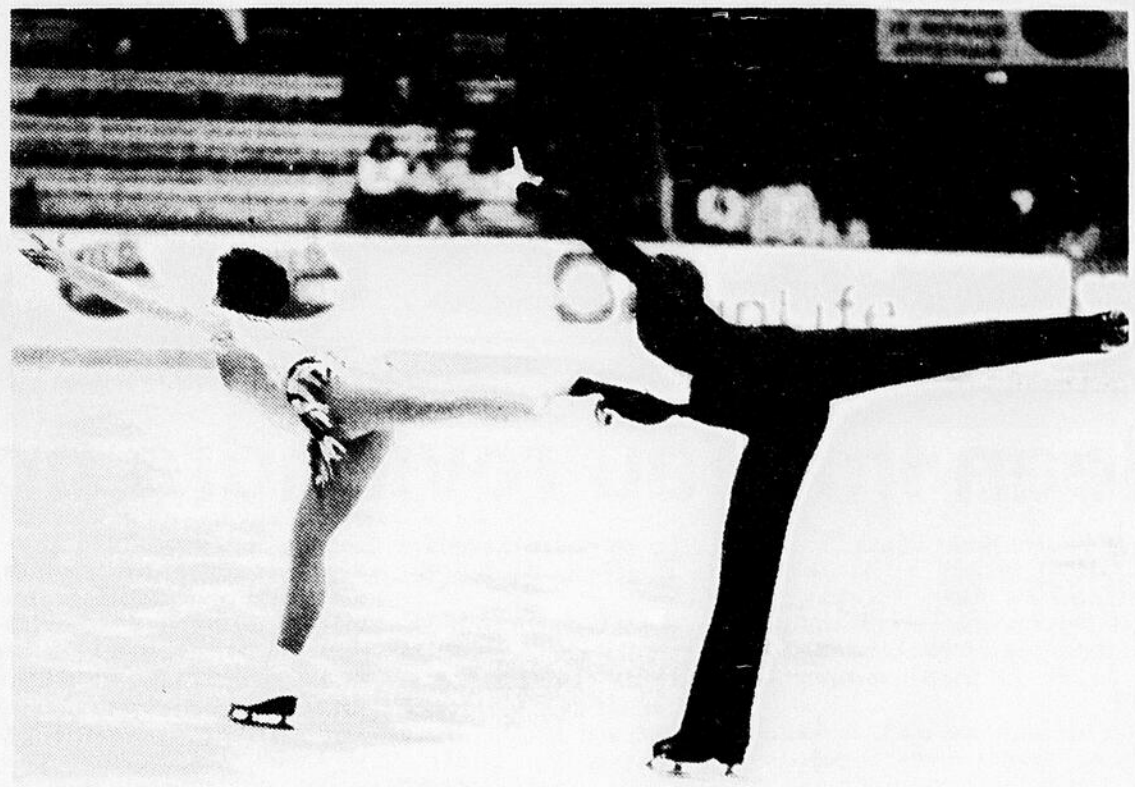
En couple, toujours chez les seniors, Cindy Landry, de Vaudreuil, et Lyndon Johnston, de Mamiota, au Manitoba, ont devancé la Québécoise Isabelle Brasseur et l'Ontarien Lloyd Eisler à l'issue de la présentation du programme original. Chantal Gagnon et Sylvain Lalonde sont septièmes.

En classe junior, le Québec et l'Ontario ont montré que la lutte sera chaude entre les deux provinces. Aux figures, l'Ontarien Rick Boudreau a devancé le Québécois Kris Wirtz. François Beaulieu, de Rimouski, a fini quatrième.

En danses imposées, Julie Marcotte, de Beloeil, et Juan Carlos Noria, d'Ontario, devancent un couple albertain.

Dans le programme original des couples, domination complète du Québec alors que Stacey Ball et Kris Wirtz, Marie-Josée Fortin et Michel Bombardier, de même que Marie-Claude Gagnon et Luc Bradet ont pris les trois premières places.

Chez les novices, l'Ontario a dominé en simple,le Québec en couple alors que Sherry Ball et Chris Bourne ont présenté le meilleur programme original.



DE LA GRACE... pour ce couple qui s'est exécuté au centre Vézina hier soir.
(Photo Jeannot Lévesque)

En bref

JONQUIERE (BM) - La cérémonie d'ouverture présentée au Centre Georges-Vézina hier, en début de soirée, n'a certainement pas attiré autant de monde qu'on en attendait. De fait, un seul côté des gradins paraissait un tant soit peu garni. Faut dire qu'il y avait, en réalité, deux cérémonies d'ouverture, la première ayant été présentée en fin d'après-midi, au Palais des sports de Jonquière...

Parlant de la cérémonie, c'est la patineuse jonquiéroise Annie St-Hilaire qui a fait le serment des athlètes au Centre Georges-Vézina. Elle était accompagnée de Sylvain Lalonde, l'un des capitaines de l'équipe du Québec...

Mettre la glace du Palais des sports de Jonquière en état pour les championnats canadiens n'a pas été une mince affaire. De fait, il a fallu la refaire complètement après avoir fait disparaître la vieille surface afin d'enlever toute trace des lignes de hockey. En refaisant la glace , on a aussi dû la teindre en gris. Cette particularité permet de faire ressortir les traces laissées par les patineurs dans les figures...

Au Centre Georges-Vézina, on avait prévu le coup, si bien que pour effacer les lignes, on n'a eu qu'à décaper la couche superficielle. A cet endroit, la glace a plutôt pris une coloration bleutée pour les besoins de la télédiffusion...

Parlant de télé, le réseau anglophone CTV diffuse en direct les championnats. En pitonnant un peu, les gens de la région abonnés à un service de câblodiffusion devraient être en mesure de capter régulièrement les images enregistrées au Centre Georges-Vézina...

Trois spectatrices étaient particulièrement intéressées à Sébastien Morin, hier, au Palais des ports. Sa mère, sa grand-mère et sa marraine n'avaient d'yeux que pour le jeune patineur vêtu de bleu...

Raymonde Bissonnette, de l'Association canadienne de patinage artistique, n'est pas étrangère au Saguenay où elle a passé plusieurs années. Mariée à un militaire basé à Bagotville, elle a même été secrétaire de l'association régionale. Ses quatre enfants ont tous fait du patinage artistique, d'où son engagement dans cette discipline...

Les juges appelés à évaluer les performances des participants aux championnats canadiens sont en très grande majorité des femmes. De fait, on ne compte que cinq hommes sur 40 juges...

Une 14e place suite aux figures imposées

Annie Saint-Hilaire ne s'en fait pas outre mesure

JONQUIERE (BM) - La Jonquiéroise Annie St-Hilaire n'a rien cassé, hier, en faisant son entrée aux Championnats canadiens de patinage artistique mais n'allez pas croire qu'elle est découragée.

"J'étais décue après la première figure mais je me suis rattrapée à la seconde", a-t-elle expliqué en commentant sa 14e position à l'issue des figures.

Ecartant du revers de la main toute considération négative, la patineuse de Jonquière préfère placer dans son véritable contexte l'importance relative des figures dans la compétition: "Ca ne compte que pour seulement 20 pour cent des points; ça veut dire qu'il me reste 80 pour cent pour me reprendre", dit-elle.

Patinant dans sa ville natale, la jeune femme a admis une certaine nervosité, particulièrement au tout début: "C'est l'une des premieres fois où j'étais nerveuse comme ça. Ca faisait un bout de temps que je n'avais pas fait de compétition de cette importance. Je pense que ça ira mieux demain (aujourd'hui)", a-t-elle expliqué.

Cette 14e position est décevante dans la mesure où la Jonquiéroise, qui a repris la compétition après avoir pris une année sabbatique, avait bien réussi ses figures aux championnats provinciaux et de l'Est du Canada, où elle avait fini seconde et première.

Elle patinera à nouveau ce soir, au Centre Georges-Vézina, où les femmes de classe senior présenteront leur programme original.

Commentaire

Les championnats canadiens sont en marche

Monsieur Dubé, retrouvez votre sourire

JONQUIERE - Une petite note d'abord à l'intention du président des championnats canadiens de patinage artistique de Jonquière et Chicoutimi, Yvon Dubé. Ne sombrez pas dans le pessimisme et retrouvez votre sourire. La compétition que vous avez mis des mois à organiser, en compagnie de votre armée de bénévoles, sera un succès. Oubliez le fait que les passeports n'ont pas trouvé preneurs comme vous l'auriez souhaité, et songez plutôt que la qualité d'athlètes qui se retrouvent actuellement au Saguenay saura bien attirer les plus sceptiques des spectateurs...

Pourquoi je vous mentionne ceci..? A deux reprises, depuis le début de la semaine des championnats, au cours de deux conférences de presse distinctes, j'ai retrouvé un Yvon Dubé différent de celui que je connaissais. Un Yvon Dubé...préoccupé, du moins en apparence. J'ose espérer que c'est seulement son sérieux naturel qui le fait paraître ainsi et rien d'autres. Ceci dit en toute amitié...

Ainsi donc, l'organisation des championnats canadiens



Pierre Fellice

de patinage artistique est en marche véritablement. Il suffit d'ailleurs de piquer une pointe du côté des deux sites de compétitions, le Palais des sports de Jonquière et le centre Georges-Vézina de Chicoutimi, ainsi qu'au Roussillon Saguenay, où se retrouve la centrale névralgique de l'organisation, pour y découvrir une véritable ruche d'abeilles où les bénévoles, chacun dans leur secteur, mettent tout en oeuvre pour satisfaire athlètes et visiteurs.

Et parlant bénévoles, plusieurs ne semblent pas tellement prendre de repos entre deux ou plusieurs activités. Nous en avons d'ailleurs rencontré quelques-uns qui, il y a à peine quelques semaines, oeuvraient notamment au tournoi provincial de hockey pee wee de Jonquière. Le policier Norbert Lessard est un exemple parmi tant d'autres, et c'est finalement les championnat canadiens de patinage artistique qui en sortent gagnants.

En bonne santé

Mais à travers tout ça, comment est la santé de cette discipline, notamment au Québec..?

Jean Dussault est président de la Fédération de patinage artistique du Québec depuis vingt ans. Il a donc vu neiger.

Et en conférence de presse, hier midi, il a brossé un tableau optimiste de la situation. «Il y a quelques années, à peine deux ou trois regions se détachaient et étaient en mesure de produire des athlètes pour les championnats canadiens. Au cours des présents championnats, à Jonquière et Chicoutimi, onze régions sont représentés au sein de l'équipe du Québec, alors qu'un nouveau record de 69 patineurs et patineuses sont ici pour défendre le drapeau fleurdelisé. Je suis même confiant de voir un athlète québécois atteindre le podium dans la plupart des catégories au programme», confiait le sympathique Dussault, en spécifiant que les différents centres d'entraînement, mis en place au cours des dernières années, avaient contribué pour beaucoup à cette recrudescence de patineurs et patineuses de calibre au Québec.

Quant au succès des championnats canadiens de Chicoutimi et Jonquière, Dussault ne se montre nullement inquiet. «Je me souviens des Jeux du Québec et des Jeux du Canada, en particulier, alors que les amphithéâtres sportifs n'étaient pas suffisamment grands pour accueillir tous les gens désireux de voir les jeunes athlètes à l'oeuvre. Je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas ainsi aux championnats canadiens», mentionne Dussault, en vantant le travail professionnel réalisé par l'organisation de Jonquière et Chicoutimi.

Vous voyez, monsieur Dubé, il n'y a aucune raison de vous préoccuper outre mesure. Retrouvez le sourire...

Blessure moins grave

Jean Imbeau reviendra pour les séries

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — L'attaquant Jean Imbeau croit fermement revenir au jeu lors des séries éliminatoires de la Ligue midget AAA.

La blessure au poignet du meneur chez les marqueurs des Cascades semble beaucoup moins grave que l'on aurait pu le croire au cours de la dernière fin de semaine.

On se souviendra que Imbeau a subi cette blessure lors du tournoi international de Drummondville, face à une formation étoile de la Tchécoslovaquie. Quant à Dany Girard, aussi blessé au même tournoi, son retour serait prévu d'ici dix jours.

«Mon poignet est fracturé, mais rien n'est déplacé. Les médecins croient que la blessure pourrait prendre un mois environ afin de guérir complètement», lance Jean Imbeau, un spectateur attentif à l'entraînement des Cascades, hier.

«Au début, tout semblait beaucoup plus grave. On disait même que j'étais fini pour la saison», ajoute Imbeau.

Son entraîneur Ghislain Vigneault veut prendre son temps avant de décider quoi que ce soit. «En fait, je le veux pour la seconde ronde des séries. D'ici la fin de la saison (il reste cinq matchs), nous pouvons nous débrouiller.

«Si nous gagnons le championnat, nous ne jouons pas la première série. Et si nous la jouons, j'espère que l'on pourra la passer avant de faire appel à Jean», analyse Vigneault.

«Pour l'instant, la situation demeure nébuleuse. On ne sait pas trop de choses sur la blessure. Même les radiographies prises à Drummondville ne semblent pas claires. Il faut savoir à quoi s'attendre exactement avant de prendre des décisions», estime Vigneault.

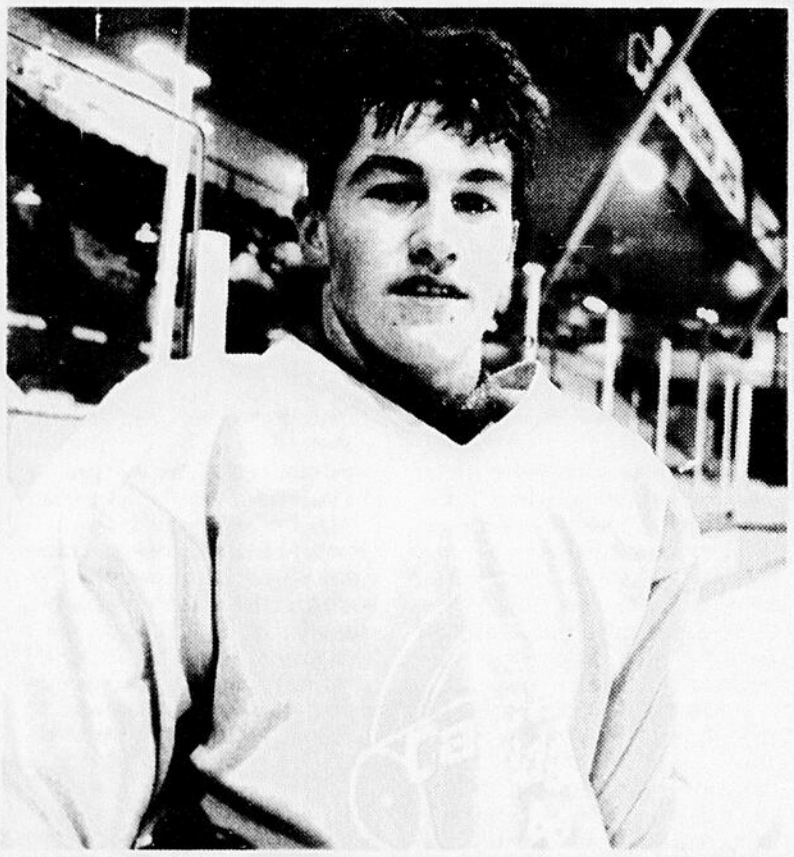
Il va sans dire que Jean Imbeau trouve le temps long présentement. «Et ça ne fait que commencer. Mais d'ici mon retour, je vais m'organiser pour conserver la forme.

«Je ne devrais pas avoir de problème à mon retour, si ce n'est le rythme, même si je ne devrais pas trop le perdre», reprend Imbeau, qui sera remplacé par Richard Boivin, lors du match de vendredi face aux Gouverneurs de Sainte-Foy au Foyer des Loisirs.

Quant au repêchage de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), Imbeau estime que «les dépisteurs ont eu assez de temps pour m'évaluer. Ca ne devrait donc rien changer. Si j'étais demeuré inactif pour la balance de la saison, ça aurait pu être une autre affaire.

«Mais peu importe, l'important actuellement est de guérir et de revenir aider les Cascades en séries éliminatoires», de conclure Jean Imbeau.

De son côté, le défenseur Dany Girard devrait revenir au travail d'ici une dizaine de jours. «Il s'agit d'une blessure qui arrive au mauvais moment. Ca allait bien pour moi. Mais il y a un côté positif, car je croyais que la blessure était plus grave. Je serai absent dix jours au lieu de quatre semaines», indique Girard, qui a eu l'épaule disloquée.



JEAN IMBEAU...pourrait bien revenir pour les séries éliminatoires, sa blessure semblant moins grave qu'on aurait pu le croire.

(Photothèque Le Quotidien)

Rapido

Ligue Molson légère

La formation du bar Oasis domine largement le classement de la ligue de hockey Molson légère avec une récolte de 68,5 points.

Mais le restaurant Mikes et le marché Sainte-Rose se livrent une intéressante lutte au deuxième rang. Mikes a 48,5 points et le Sainte-Rose, 43,5. L'hippodrome Sorella suit avec 36,5, alors que le centre des données fiscales (30) et les Assureurs (19) ferment la marche. Cette semaine, l'Oasis a défait le Sainte-Rose, 5-2, pendant que Sorella écrasait les Assureurs, 9-1.

Le restaurant Mikes l'a emporté 5-4 devant le centre des données fiscales. Du côté des marqueurs, Yves Maltais, du Oasis, domine avec 46 points, alors que Jacques Dubois (Ste-Rose) demeure le meilleur de son équipe avec 30 points. Richard Gervais (Mikes) a récolté 30 points, alors que André Tremblay (CDF) suit avec 27 points. Jean Chabot (Assureurs) détient un record de 23 points, alors que Denis Marchand (Sorella) a accumulé 22 points.

Revers à Verdun

Les Sags ont manqué de tout

VERDUN (SE) - Privés de Stéphane Morin, les Saguenéens de Chicoutimi ont été lamentables en attaque, hier soir, à Verdun, et ils ont été battus 4-1 par le Canadien junior.

Ils ont offert un autre spectacle minable devant une formation qui n'a plus rien à espérer de la saison 1988-89. Se faire battre par Verdun n'a rien de très brillant, surtout quand vous cherchez à obtenir une place en séries éliminatoires.

Encore une fois, le travail de l'attaque massive a été le talon d'Achille des Saguenéens. Un beau zéro en huit occasions... Encore pire, ils n'ont à peu près pas lancé



Serge Emond

dans ces situations. Plus ça change...

Les Saguenéens ont fait pitié, hier. Ils ont manqué d'intensité. En fait, ils ont manqué de tout.

Résultat: ils manqueront également d'argent, cette semaine.

"Si le ridicule tuait, personne ne serait en vie dans ce vestiaire, a résumé Gaston Drapeau. J'ai des doutes sur la sincérité de l'esprit d'équipe.

"Si je ne les avais pas retenus un peu, je suis certain qu'il n'y aurait pas eu un chat dans le vestiaire dix minutes après la partie. Une chose est certaine, ils sont tous à l'amende. Ils ne méritent pas le salaire qu'on leur donne."

Le premier engagement a donné un bon aperçu de ce qu'allait être toute la soirée. Les Saguenéens ont rapidement perdu les services de Morin.

Blessé au bas du dos, Morin a quitté le match après quelques présences sur la patinoire. Déjà au ralenti, l'attaque chicoutimienne n'avait surtout pas besoin de ce coup sur la tête. Que le reste du match a été pénible!

S'il a été dominé au chapitre des lancers, le Canadien junior a tout de même trouvé le moyen de prendre les devants par 2-1. François Déry a ouvert le pointage en se présentant sans surveillance devant Félix Potvin. Après une réplique d'Eric Del-Vecchio, Verdun a obtenu son second filet quand Trevor Boland a tiré profit d'un lancer de punition.

Le second engagement a suivi le même scénario. Si l'attaque chicoutimienne a effectué plusieurs présences en territoire adverse, elle a rarement obtenu de bonnes chances. Toutes ses opportunités ont pris fin par des lancers mous et pas très dangereux. Tout ce que les Saguenéens ont tenté n'a rien donné de brillant.

Neil Carnes a accentué la priorité du Verdun avant le son de la sirène.

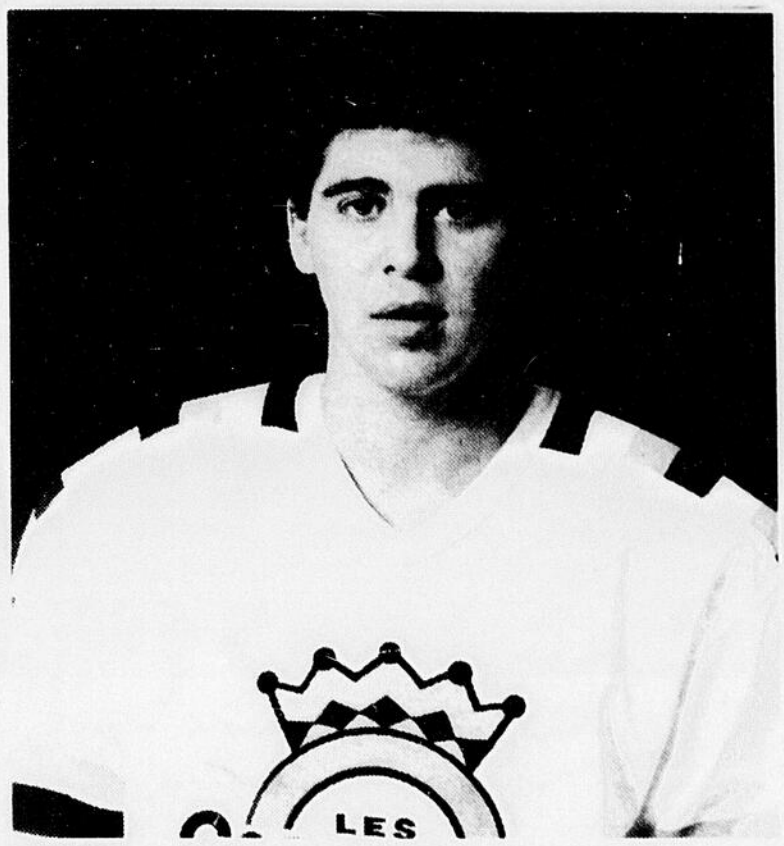
Les Saguenéens ont continué à chercher leur offensive, en troisième période. Pendant qu'ils le faisaient, Boland complétait la marque.

"C'est difficile de leur répéter toujours de lancer", a poursuivi Drapeau.

"Morin était absent et c'est [illegible] qui m'incite à douter de la sincérité de quelques uns. Stéphane Morin nous a donné beaucoup depuis le début de la saison. Il fallait le remplacer. Il y a 19 joueurs pour le faire et ils ne sont pas capables.

"Félix Potvin nous a encore donné un bon match et nous ne sommes pas capables de lui donner une belle victoire."

Tout ce que les Saguenéens donnent, actuellement, ce sont des maux de tête à l'entraîneur et à leurs partisans.



TRAVAIL — Tous les membres de l'équipe des Sags doivent travailler afin de permettre au club de faire les séries éliminatoires. Et Yves Gaucher y croit fermement.

En bref

VERDUN (SE) - Comme prévu, Martin Lefebvre a rejoint les Saguenéens pour le match d'hier soir contre le Canadien junior de Verdun.

Lefebvre a été utilisé avec plusieurs attaquants différents au cours de la soirée.

Il a été rappelé de l'équipe junior AA Tiers II de Saint-Hyacinthe uniquement pour la partie d'hier. En première moitié de saison, il a obtenu cinq buts et 20 passes dans l'uniforme des Saguenéens. Depuis la période des Fêtes, il joue pour l'équipe de Saint-Hyacinthe...

Les joueurs des Saguenéens ont effectué un arrêt de quelques heures au Colisée de Québec, hier matin. Ils ont d'abord surveillé la période d'entraînement des Nordiques.

Leur présence au Colisée a ensuite pris l'allure d'une visite industrielle. Ils ont visité le vestiaire et tous les autres locaux réservés aux Nordiques. Plusieurs ont été grandement impressionnés. Les vétérans de l'équipe ont profité de l'occasion pour renouer connaissance avec Marc Fortier. Celui-ci s'est bien amusé...

Martin Gagné a également eu beaucoup de plaisir. A un certain moment, il s'est avancé jusqu'au centre de la patinoire et il a regardé les gradins comme l'a fait Pierre Lambert dans un épisode de la série Lance et Compte. Dans ce domaine, Gagné est un digne successeur de Fortier...

Président de la Ligue junior majeur du Québec, Gilles Courteau arrive d'un voyage de quelques jours à Edmonton. Il en a profité pour rencontrer les dirigeants de la Ligue nationale. "Ils (la LNH) ont formé un comité sur "les vues sur l'ère 1990". On a parlé du développement des joueurs. Nous allons continuer à discuter et à suivre le dossier", a dit Courteau...

Stéphane Morin continue à intéresser les dépisteurs. Celui des Blues de Saint-Louis, John Paris, a pris la peine de mesurer le joueur de centre des Saguenéens, hier, à Verdun. Paraît que les Blues veulent être certains des renseignements sur Morin...

Martin Beaupré n'a pas participé au match contre le Canadien junior de Verdun, hier. Le défenseur de 17 ans est toujours blessé...

Jasmin Bérubé était en uniforme pour le Canadien junior de Verdun, face aux Saguenéens. Cet ancien membre des Cascades du Saguenay-Lac-Saint-Jean participait à son 38e match. Il avait une fiche de deux buts et trois mentions d'assistance avant la partie d'hier...

Aux joueurs de trouver la solution

Gaucher pense aux séries

VERDUN (SE) — Toujours convaincu que les Saguenéens de Chicoutimi sauront trouver une place dans les prochaines séries éliminatoires, Yves Gaucher estime que la réponse aux problèmes qui touchent présentement l'équipe trouveront leur solution auprès de tous les joueurs.

"On va faire les séries. Ce sera aux 20 joueurs de faire en sorte qu'on se classera pour les séries, a dit Gaucher, hier, après une pitoyable performance des Saguenéens. C'est à tout le monde, même à ceux qui ne font qu'une présence sur la glace.

"Il commence à y avoir moins de vétérans dans le club. Il est certain que les vétérans doivent tirer la charrette. Par contre, ça ne donne rien si un gars tire dans un sens pendant qu'un autre gars pousse dans l'autre sens."

Comme tout le monde, Gaucher n'a pas été très impressionné par le match disputé par les Saguenéens, hier.

Selon lui, les Chicoutimiens ont complètement oublié le plan de match. Ils ont passé la soirée à tourner en rond.

Difficile de trouver une meilleure analyse. Les Saguenéens n'ont rien fait, hier. Ils n'ont pas mieux paru qu'un groupe de touristes au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi...

"Nous n'avons jamais surveillé le troisième homme comme c'était prévu, a repris Gaucher. Nous n'avons pas suivi une minute le système demandé par Gaston Drapeau.

"En zone adverse, nous n'avons jamais pris le bon jeu. C'est une question de concentration. Tout le monde semble prêt, avant un match. Dès qu'on se présente sur la glace, on semble tout oublier."

Face à la situation, Gaston Drapeau a choisi de mettre ses joueurs à l'amende.

Gaucher n'a pas semblé en désaccord avec cette décision.

"S'il n'y a pas d'autres moyens, il faut en arriver là, a encore dit Gaucher. Ce sera peut-être la façon de toucher les joueurs".

Les Saguenéens ont officiellement tiré 43 fois sur Jean-Claude Bergeron, le gardien du Verdun, hier. Ne vous fiez pas aux chiffres. Ils ne sont surtout pas une indication fidèle de la rencontre. Plusieurs de ces tirs auraient pu être bloqués par un cerbère habillé comme vous et et moi.

Le Canadien junior a touché Félix Potvin de 26 lancers.

Index-sport

☐ **Un examen de conscience** — Page 38
☐ **Desjardins voudrait jouer** — Page 39
☐ **Patinage artistique** — Page 44-45

Tournoi Hockey Eponge
Quartier Hamel et Fradette
du 9 au 12 février
Inscriptions: 549-6426

MOLSON
Une commandite de votre ami Jean-Hugues Tremblay



Hotte de cuisine v-8o

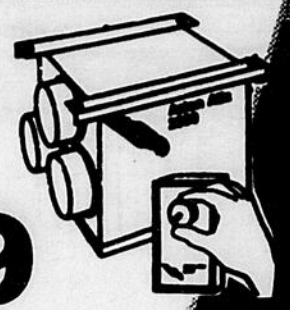
NUTONE

Blanc - Or - Brun - Amande avec unité de moteur V-P300

$236

Carnaval D'aubaines

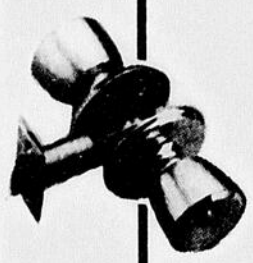
Aston Atic 2000



$239 chacun

Poignées de porte

WEISER



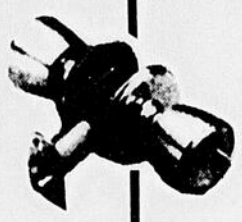
Modèle 101
Poignée de passage

$9.88



Modèle 301
Poignée de chambre

$11.88



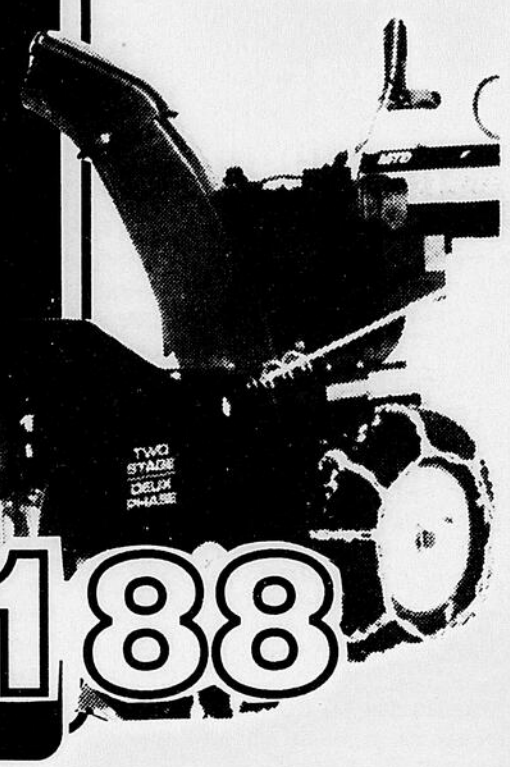
Modèle 501
Avec clés

$21.88

SOUFFLEUSE

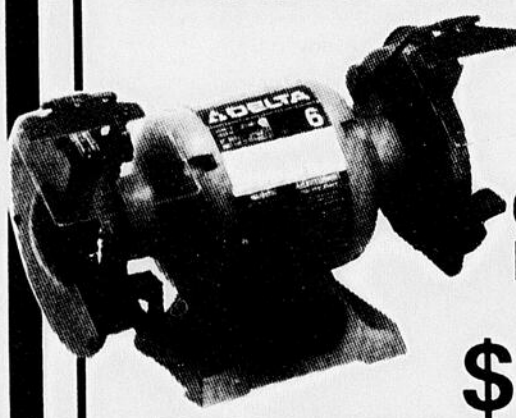
à neige M.T.D.
4 temps
deux phases 28"

10 C.V.
avec chaînes, démareur et lumière modèle 851



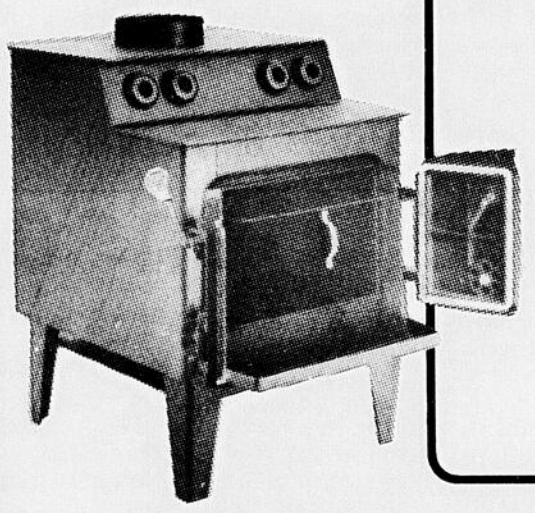
1,188

Meule d'établi



6 pouces
No 23681

DELTA $88



Poêle à bois

GSW

- Destiné à chauffer jusqu'à 160 m² (1700 pi²)
- Puissance calorifique d'environ 50,000 Btu
- Durée maximale de chauffe: 8 heures

$538

PRIX PAYEZ ET EMPORTE PAR LE CIENT

Valide jusqu'au 15 Février 1989

Mousse universelle isolante

$9.38

Henkel



NETTOYEUR A MAIN

$5.78

Henkel



CENTRE RÉGIONAL DE LA RÉNOVATION

Potvin Bouchard inc.

3900, rue Saint-Jean
Jonquière
547-4751

790, Alma
Chicoutimi
549-4600

50, des Pins
Alma
668-3027

ENSEMBLE A PEINTURER
cabaret, rouleau et manchon
RUBBERSET 5.88



VISA · MasterCard · American Express

Photos et illustrations de cette annonce peuvent legerement differer

Nous nous réservons le privilège de limiter les quantités.